F. B.
80 S. c.
211.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51656/fragment/page=0002

OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51656/fragment/page=0005

OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

L 1481

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51656/fragment/page=0006

OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME CENTIEME.



AUX DEUX-PONTS,

Chez SANSON et COMPAGNIE.

1792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt

Universitäts- und Landesbibliothek
HALLE (SAALE)



Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51656/fragment/page=0010

VIE
DE VOLTAIRE

PAR

LE MARQUIS DE CONDORCET;

SUIVIE

DES MÉMOIRES DE VOLTAIRE

ÉCRITS PAR LUI-MÊME;

DES TABLES DES ŒUVRES, &c.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51656/fragment/page=0011

VIE
DE VOLTAIRE.

VIE
DE VOLTAIRE

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51656/fragment/page=0014

VIE
DE VOLTAIRE.

La vie de *Voltaire* doit être l'histoire des progrès que les arts ont dus à son génie, du pouvoir qu'il a exercé sur les opinions de son siècle, enfin, de cette longue guerre contre les préjugés, déclarée dès sa jeunesse, & soutenue jusqu'à ses derniers momens.

Mais lorsque l'influence d'un philosophe s'étend jusque sur le peuple, qu'elle est prompte, qu'elle se fait sentir à chaque instant, il la doit à son caractère, à sa manière de voir, à sa conduite, autant qu'à ses ouvrages. D'ailleurs ces détails sont encore utiles pour l'étude, de l'esprit humain. Peut-on espérer de le connaître, si on ne l'a pas observé dans ceux en qui la nature a déployé toutes ses richesses en toute sa puissance, si même on n'a pas recherché en eux ce qui leur est commun avec les autres hommes, aussi-bien que ce qui les en distingue? L'homme ordinaire reçoit d'autrui ses opinions, ses passions, son caractère; il tient tout des lois, des préjugés, des usages de son pays, comme la plante reçoit tout du sol qui la nourrit, et de l'air qui l'environne. En observant l'homme vulgaire, on apprend à connaître l'empire auquel la nature nous a soumis, et non le secret de nos forces et les lois de notre intelligence.

François-Marie Arouet, qui a rendu le nom

de *Voltaire* si célébre, naquit à Chatenay, le 20 de février 1694, et fut baptisé à Paris, dans l'église de Saint-André-des-Arcs, le 22 de novembre de la même année. Son excessive faiblesse fut la cause de ce retard, qui pendant sa vie a répandu des nuages sur le lieu et sur l'époque de sa naissance. On fut aussi obligé de baptiser *Fontenelle* dans la maison paternelle, parce qu'on désespérait de la vie d'un enfant si débile. Il est assez singulier que les deux hommes célébres de ce siecle, dont la carrière a été la plus longue, et dont l'esprit s'est conservé tout entier le plus longtemps, soient nés tous deux dans un état de faiblesse et de langueur.

Le père de M. de *Voltaire* exerçait la charge de trésorier de la chambre des comptes; sa mère, *Marguerite d'Aumart*, était d'une famille noble du Poitou. On a reproché à leur fils d'avoir pris ce nom de *Voltaire*, c'est-à-dire, d'avoir suivi l'usage alors généralement établi dans la bourgeoisie riche où les cadets, laissant à l'aîné le nom de famille, portaient celui d'un fief ou même d'un bien de campagne. Dans une foule de libelles on a cherché à rabaisser sa naissance. Les gens de lettres ses ennemis semblaient craindre que les gens du monde ne sacrifiassent trop aisément leurs préjugés aux agrémens de sa société, à leur admiration pour ses talens, & qu'ils ne traitassent un homme de lettres avec trop d'égalité. Ces reproches sont un hommage, la satire n'attaque point la naissance d'un homme de lettres, à moins qu'un reste de conscience, qu'elle ne peut étouffer, ne lui apprenne qu'elle

ne parviendra point à diminuer sa gloire personnelle.

La fortune dont jouissait M. *Arouet* procura deux grands avantages à son fils ; d'abord celui d'une éducation soignée, sans laquelle le génie n'atteint jamais la hauteur où il aurait pu s'élever. Si on parcourt l'histoire moderne, on verra que tous les hommes du premier ordre, tous ceux dont les ouvrages ont approché de la perfection, n'avaient pas eu à réparer le défaut d'une première éducation.

L'avantage de naître avec une fortune indépendante n'est pas moins précieux. Jamais M. de *Voltaire* n'éprouva le malheur d'être obligé ni de renoncer à sa liberté pour assurer sa subsistance, ni de soumettre son génie à un travail commandé par la nécessité de vivre, ni de ménager les préjugés ou les passions d'un protecteur. Ainsi son esprit ne fut point enchaîné par cette habitude de la crainte, qui non-seulement empêche de produire, mais imprime à toutes les productions un caractère d'incertitude & de faiblesse. Sa jeunesse, à l'abri des inquiétudes de la pauvreté, ne l'exposa point à contracter ou cette timidité servile que fait naître dans une ame faible le besoin habituel des autres hommes, ou cette âpreté & cette inquiéte & soupçonneuse irritabilité, suite infaillible pour les ames fortes de l'opposition entre la dépendance à laquelle la nécessité les soumet, & la liberté que demandent les grandes pensées qui les occupent.

Le jeune *Arouet* fut mis au collége des jésuites, où étaient élevés les enfans de la première noblesse, excepté ceux des jansénistes,

& les jansénistes, odieux à la cour, étaient rares parmi des hommes qui alors obligés, par l'usage, de choisir une religion sans la connaître, adoptaient naturellement la plus utile à leurs intérêts temporels. Il eut pour professeurs de rhétorique le père *Porée* qui, étant à la fois un homme d'esprit & un bon homme, voyait dans le jeune *Arouet* le germe d'un grand-homme; & le père *le Jay*, qui, frappé de la hardiesse de ses idées & de l'indépendance de ses opinions, lui prédisait qu'*il serait en France le coryphée du déisme*: prophéties que l'événement a également justifiées.

Au sortir du collége, il retrouva dans la maison paternelle l'abbé de *Châteauneuf* son parrain, ancien ami de sa mère. C'était un de ces hommes qui, s'étant engagés dans l'état ecclésiastique par complaisance, ou par un mouvement d'ambition étrangère à leur ame, sacrifient ensuite à l'amour d'une vie libre la fortune & la considération des dignités sacerdotales, ne pouvant se résoudre à garder toujours sur leur visage le masque de l'hypocrisie.

L'abbé de *Châteauneuf* était lié avec *Ninon*, à laquelle sa probité, son esprit, sa liberté de penser, avaient fait pardonner depuis long-temps les aventures un peu trop éclatantes de sa jeunesse. La bonne compagnie lui avait su gré d'avoir refusé son ancienne amie, madame de *Maintenon*, qui lui avait offert de l'appeler à la cour, à condition qu'elle se ferait dévote. L'abbé de *Châteauneuf* avait présenté à *Ninon Voltaire* enfant, mais déjà poëte, désolant déjà par de petites épigrammes

son janséniste de frère, & récitant avec complaisance la *Moïsade* de *Rousseau*.

Ninon avait goûté l'élève de son ami, & lui avait légué, par testament, deux mille francs pour acheter des livres. Ainsi, dès son enfance, d'heureuses circonstances lui apprenaient, même avant que sa raison fût formée, à regarder l'étude, les travaux de l'esprit, comme une occupation douce & honorable; &, en le rapprochant de quelques êtres supérieurs aux opinions vulgaires, lui montraient que l'esprit de l'homme est né libre, & qu'il a droit de juger tout ce qu'il peut connaître; tandis que, par une lâche condescendance pour les préjugés, les éducations ordinaires ne laissent voir aux enfans que les marques honteuses de sa servitude.

L'hypocrisie & l'intolérance régnaient à la cour de *Louis XIV*: on s'y occupait à détruire le jansénisme, beaucoup plus qu'à soulager les maux du peuple. La réputation d'incrédulité avait fait perdre à *Catinat* la confiance due à ses vertus & à son talent pour la guerre. On reprochait au duc de *Vendôme* de manquer à la messe quelquefois, & on attribuait à son indévotion les succès de l'hérétique *Marlborough* & de l'incrédule *Eugène*. Cette hypocrisie avait révolté ceux qu'elle n'avait pu corrompre; &, par aversion pour la sévérité de Versailles, les sociétés de Paris les plus brillantes affectaient de porter la liberté & le goût du plaisir jusqu'à la licence.

L'abbé de *Châteauneuf* introduisit le jeune *Voltaire* dans ces sociétés; & particulièrement dans celle du duc de *Sulli*, du marquis de la

Fare, de l'abbé *Servien*, de l'abbé de *Chaulieu*, de l'abbé *Courtin*. Le prince de *Conti*, le grand prieur de *Vendôme*, s'y joignaient souvent.

M. *Arouet* crut son fils perdu en apprenant qu'il faisait des vers, & qu'il voyait bonne compagnie. Il voulait en faire un magistrat, & il le voyait occupé d'une tragédie. Cette querelle de famille finit par faire envoyer le jeune *Voltaire* chez le marquis de *Châteauneuf*, ambassadeur de France en Hollande.

Son exil ne fut pas long. Madame du *Noyer*, qui s'y était réfugiée avec ses deux filles, pour se séparer de son mari, plus que par zèle pour la religion protestante, vivait alors, à la Haie, d'intrigues & de libelles, & prouvait par sa conduite que ce n'était pas la liberté de conscience qu'elle y était allée chercher.

M. de *Voltaire* devint amoureux d'une de ses filles ; la mère trouvant que le seul parti qu'elle pût tirer de cette passion était d'en faire du bruit, se plaignit à l'ambassadeur, qui défendit à son jeune protégé de conserver des liaisons avec mademoiselle *du Noyer*, & le renvoya dans sa famille pour n'avoir pas suivi ses ordres.

Madame *du Noyer* ne manqua pas de faire imprimer cette aventure avec les *lettres* du jeune *Arouet* à sa fille, espérant que ce nom, déjà très-connu, ferait mieux vendre le livre ; & elle eut soin de vanter sa sévérité maternelle & sa délicatesse, dans le libelle même où elle déshonorait sa fille.

On ne reconnaît point dans ces *lettres* la sensibilité de l'auteur de Zaïre & de Tancrède. Un jeune homme passionné sent vivement, mais

ne distingue pas lui-même les nuances des sentimens qu'il éprouve ; il ne sait ni choisir les traits courts & rapides qui caractérisent la passion, ni trouver des termes qui peignent à l'imagination des autres le sentiment qu'il éprouve, & le faſſent passer dans leur ame. Exagéré ou commun, il paraît froid lorsqu'il est dévoré de l'amour le plus vrai & le plus ardent. Le talent de peindre les passions sur le théâtre, est même un des derniers qui se développe dans les poëtes. *Racine* n'en avait pas même montré le germe dans les Frères ennemis & dans Alexandre, & Brutus a précédé Zaïre : c'est que pour peindre les passions, il faut non-seulement les avoir éprouvées, mais avoir pu les observer, en juger les mouvemens & les effets dans un temps où, cessant de dominer notre ame, elles n'existent plus que dans nos souvenirs. Pour les sentir, il suffit d'avoir un cœur ; il faut, pour les exprimer avec énergie & avec justesse, une ame long-temps exercée par elles, & perfectionnée par la réflexion.

Arrivé à Paris, le jeune homme oublia bientôt son amour ; mais il n'oublia point de faire tous ses efforts pour enlever une jeune personne estimable & née pour la vertu, à une mère intrigante & corrompue. Il employa le zèle du prosélitisme. Plusieurs évêques, & même des jésuites, s'unirent à lui. Ce projet manqua ; mais *Voltaire* eut dans la suite le bonheur d'être utile à mademoiselle *du Noyer*, alors mariée au baron de *Vinterfeld*.

Cependant son père le voyant toujours obstiné à faire des vers & à vivre dans le monde, l'avait exclu de sa maison. Les lettres les plus

soumises ne le touchaient point: il lui demandait même la permission de passer en Amérique, pourvu qu'avant son départ il lui permît d'embrasser ses genoux. Il fallut se résoudre, non à partir pour l'Amérique, mais à entrer chez un procureur.

Il n'y resta pas long-temps. M. de *Caumartin*, ami de M. *Arouet*, fut touché du sort de son fils, & demanda la permission de le mener à Saint-Ange, où loin de ces sociétés alarmantes pour la tendresse paternelle, il devait réfléchir sur le choix d'un état. Il y trouva le vieux *Caumartin*, vieillard respectable, passionné pour *Henri IV* & pour *Sulli*, alors trop oubliés de la nation. Il avait été lié avec les hommes les plus instruits du règne de *Louis XIV*, savait les anecdotes les plus secrètes, les savait telles qu'elles s'étaient passées, & se plaisait à les raconter. *Voltaire* revint de Saint-Ange, occupé de faire un poëme épique dont *Henri IV* serait le héros, & plein d'ardeur pour l'étude de l'histoire de France. C'est à ce voyage que nous devons la Henriade & le Siècle de *Louis XIV*.

Ce prince venait de mourir. Le peuple, dont il avait été si long-temps l'idole, ce même peuple qui lui avait pardonné ses profusions, ses guerres & son despotisme, qui avait applaudi à ses persécutions contre les protestans, insultait à sa mémoire par une joie indécente. Une bulle sollicitée à Rome contre un livre de dévotion, avait fait oublier aux Parisiens cette gloire dont ils avaient été si long-temps idolâtres. On prodigua les satires à la mémoire de *Louis le grand*, comme on lui avait prodigué

les panégyriques pendant sa vie. *Voltaire* accusé d'avoir fait une de ces satires, fut mis à la bastille : elle finissait par ce vers :

J'ai vu ces maux, & je n'ai pas vingt ans.

Il en avait un peu plus de vingt-deux ; & la police regarda cette espèce de conformité d'âge comme une preuve suffisante pour le priver de sa liberté.

C'est à la bastille, que le jeune poëte ébaucha le poëme de la Ligue, corrigea sa tragédie d'Œdipe, commencée long-temps auparavant, & fit une pièce de vers fort gaie sur le malheur d'y être. M. le duc d'*Orléans*, instruit de son innocence, lui rendit sa liberté, & lui accorda une gratification.

Monseigneur, lui dit *Voltaire*, *je remercie votre Altesse royale de vouloir bien continuer à se charger de ma nourriture, mais je la prie de ne plus se charger de mon logement.*

La tragédie d'Œdipe fut jouée en 1718. L'auteur n'était encore connu que par des pièces fugitives, par quelques épîtres où l'on trouve la philosophie de *Chaulieu*, avec plus d'esprit & de correction, & par une ode qui avait disputé vainement le prix de l'académie française. On lui avait préféré une pièce ridicule de l'abbé *du Jarri*. Il s'agissait de la décoration de l'autel de Notre-Dame, car *Louis XIV* s'était souvenu, après soixante & dix ans de règne, d'accomplir cette promesse de *Louis XIII* ; & le premier ouvrage en vers sérieux que *Voltaire* ait publié, fut un ouvrage de dévotion.

Né avec un goût sûr & indépendant, il n'aurait pas voulu mêler l'amour à l'horreur du sujet d'Œdipe, & il osa même présenter sa pièce aux comédiens sans avoir payé ce tribut à l'usage ; mais elle ne fut pas reçue. L'assemblée trouva mauvais que l'auteur osât réclamer contre son goût. *Ce jeune homme mériterait bien*, disait *Dufresne*, *qu'en punition de son orgueil on jouât sa pièce avec cette grande vilaine scène traduite de Sophocle.*

Il fallut céder, & imaginer un amour épisodique & froid. La pièce réussit ; mais ce fut malgré cet amour : & la scène de *Sophocle* en fit le succès. *La Motte*, alors le premier homme de la littérature, dit, dans son approbation, que cette tragédie promettait un digne successeur de *Corneille* & de *Racine* ; & cet hommage rendu par un rival dont la réputation était déjà faite, & qui pouvait craindre de se voir surpassé, doit à jamais honorer le caractère de *la Motte*.

Mais *Voltaire*, dénoncé comme un homme de génie & comme un philosophe à la foule des auteurs médiocres, & aux fanatiques de tous les partis, réunit dès-lors les mêmes ennemis dont les générations renouvelées pendant soixante ans, ont fatigué & trop souvent troublé sa longue & glorieuse carrière. Ces vers si célèbres :

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
Notre crédulité fait toute leur science.

furent le premier cri d'une guerre que la mort même de *Voltaire* n'a pu éteindre.

A une représentation d'Œdipe, il parut sur le théâtre portant la queue du grand-prêtre. La maréchale de *Villars* demanda qui était ce jeune homme qui voulait faire tomber la pièce. On lui dit que c'était l'auteur. Cette étourderie, qui annonçait un homme si supérieur aux petitesses de l'amour propre, lui inspira le désir de le connaître. *Voltaire*, admis dans sa société, eut pour elle une passion, la première & la plus sérieuse qu'il ait éprouvée. Elle ne fut pas heureuse, & l'enleva pendant assez long-temps à l'étude qui était déjà son premier besoin; il n'en parla jamais depuis qu'avec le sentiment du regret & presque du remords.

Délivré de son amour, il continua la Henriade, & fit la tragédie d'Artémire. Une actrice formée par lui, & devenue à la fois sa maîtresse & son élève, joua le principal rôle. Le public qui avait été juste pour Œdipe, fut au moins sévère pour Artémire; effet ordinaire de tout premier succès. Une aversion secrète pour une supériorité reconnue n'en est pas la seule cause, mais elle sait profiter d'un sentiment naturel qui nous rend d'autant moins faciles que nous espérons davantage.

Cette tragédie ne valut à *Voltaire* que la permission de revenir à Paris, dont une nouvelle calomnie & ses liaisons avec les ennemis du régent, & entre autres avec le duc de *Richelieu* & le fameux baron de *Gortz*, l'avaient fait éloigner. Ainsi cet ambitieux dont les vastes projets embrassaient l'Europe, & menaçaient de la bouleverser, avait choisi pour ami, & presque pour confident, un jeune poëte: c'est que les hommes supérieurs se de-

vinent & se cherchent, qu'ils ont une langue commune qu'eux seuls peuvent parler & entendre.

En 1722, *Voltaire* accompagna madame de *Rupelmonde* en Hollande. Il voulait voir, à Bruxelles, *Rousseau* dont il plaignait les malheurs, & dont il estimait le talent poétique. L'amour de son art l'emportait sur le juste mépris que le caractère de *Rousseau* devait lui inspirer. *Voltaire* le consulta sur son poëme de la Ligue, lui lut l'Epître à *Uranie*, faite pour madame de *Rupelmonde*, & premier monument de sa liberté de penser, comme de son talent pour traiter en vers & rendre populaires les questions de métaphysique ou de morale. De son côté, *Rousseau* lui récita une *Ode à la postérité*, *qui*, comme *Voltaire* le lui dit alors, à ce qu'on prétend, *ne devait pas aller à son adresse*; & *le Jugement de Pluton*, allégorie satirique, & cependant aussi promptement oubliée que l'ode. Les deux poëtes se séparèrent ennemis irréconciliables. *Rousseau* se déchaîna contre *Voltaire*, qui ne répondit qu'après quinze ans de patience. On est étonné de voir l'auteur de tant d'épigrammes licencieuses, où les ministres de la religion sont continuellement livrés à la risée & à l'opprobre, donner sérieusement, pour cause de sa haine contre *Voltaire* sa contenance évaporée pendant la messe, & l'Epître à *Uranie*. Mais *Rousseau* avait pris le masque de la dévotion; elle était alors un asile honorable pour ceux que l'opinion mondaine avait flétris, asile sûr & commode que malheureusement la philosophie, qui a fait tant d'autres maux, leur a fermé depuis sans retour.

En

En 1724, *Voltaire* donna Mariamne. C'était le sujet d'Artémire sous des noms nouveaux, avec une intrigue moins compliquée & moins romanesque ; mais c'était sur-tout le style de *Racine*. La pièce fut jouée quarante fois. L'auteur combattit, dans la préface, l'opinion de *la Motte* qui, né avec beaucoup d'esprit & de raison, mais peu sensible à l'harmonie, ne trouvait dans les vers d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue, & ne voyait dans la poésie qu'une forme de convention, imaginée pour soulager la mémoire, & à laquelle l'habitude seule fesait trouver des charmes. Dans ses lettres imprimées à la fin d'Œdipe, il avait déjà combattu le même poëte qui regardait la règle des trois unités comme un autre préjugé.

On doit savoir gré à ceux qui osent, comme *la Motte*, établir dans les arts des paradoxes contraires aux idées communes. Pour défendre les règles anciennes, on est obligé de les examiner ; si l'opinion reçue se trouve vraie, on a l'avantage de croire par raison ce qu'on croyait par habitude ; si elle est fausse, on est délivré d'une erreur.

Cependant il n'est pas rare de montrer de l'humeur contre ceux qui nous forcent à examiner ce que nous avons admis sans réflexion. Les esprits qui, comme *Montagn* , s'endorment tranquillement sur l'oreiller du doute, ne sont pas communs ; ceux qui sont tourmentés du désir d'atteindre à la vérité, sont plus rares encore. Le vulgaire aime à croire, même sans preuve, & chérit sa sécurité dans son aveugle croyance, comme une partie de son repos.

C'est vers la même époque que parut la

Henriade sous le nom de la Ligue. Une copie imparfaite, enlevée à l'auteur, fut imprimée furtivement ; & non-seulement il y était resté des lacunes, mais on en avait rempli quelques-unes.

La France eut donc enfin un poëme épique. On peut regretter, sans doute, que *Voltaire* qui a mis tant d'action dans ses tragédies, qui y fait parler aux passions un langage si naturel & si vrai, qui a su également les peindre, & par l'analyse des sentimens qu'elles font éprouver, & par les traits qui leur échappent, n'ait point déployé dans la Henriade ces talens que nul homme n'a encore réunis au même dégré ; mais un sujet si connu, si près de nous, laissait peu de liberté à l'imagination du poëte. La passion sombre & cruelle du fanatisme, s'exerçant sur les personnages subalternes, ne pouvait exciter que l'horreur. Une ambition hypocrite était la seule qui animât les chefs de la ligue. Le héros, brave, humain & galant, mais n'éprouvant que les malheurs de la fortune, & les éprouvant seul, ne pouvait intéresser que par sa valeur & sa clémence : enfin, il était impossible que la conversion un peu forcée d'*Henri IV* formât jamais un dénouement bien héroïque.

Mais si, pour l'intérêt des événemens, pour la variété, pour le mouvement, la Henriade est inférieure aux poëmes épiques qui étaient alors en possession de l'admiration générale, par combien de beautés neuves cette infériorité n'est-elle point compensée ? Jamais une philosophie si profonde & si vraie a-t-elle été embellie par des vers plus sublimes ou plus tou-

chans? quel autre poëme offre des caractères dessinés avec plus de force & de noblesse, sans rien perdre de leur vérité historique? quel autre renferme une morale plus pure, un amour de l'humanité plus éclairé, plus libre des préjugés & des passions vulgaires? Que le poëte fasse agir ou parler ses personnages, qu'il peigne les attentats du fanatisme ou les charmes & les dangers de l'amour, qu'il transporte ses lecteurs sur un champ de bataille ou dans le ciel que son imagination a créé, par-tout il est philosophe, par-tout il paraît profondément occupé des vrais intérêts du genre-humain. Du milieu même des fictions on voit sortir de grandes vérités sous un pinceau toujours brillant & toujours pur.

Parmi tous les poëmes épiques, la Henriade seule a un but moral; non qu'on puisse dire qu'elle soit le développement d'une seule vérité, idée pédantesque, à laquelle un poëte ne peut assujettir sa marche, mais parce qu'elle respire par-tout la haine de la guerre & du fanatisme, la tolérance & l'amour de l'humanité. Chaque poëme prend nécessairement la teinte du siècle qui l'a vu naître; & la Henriade est née dans le siècle de la raison. Aussi plus la raison fera de progrès parmi les hommes, plus ce poëme aura d'admirateurs.

On peut comparer la Henriade à l'Enéide: toutes deux portent l'empreintre du génie dans tout ce qui a dépendu du poëte, & n'ont que les défauts d'un sujet dont le choix à également été dicté par l'esprit national. Mais *Virgile* ne voulait que flatter l'orgueil des Romains, & *Voltaire* eut le motif plus noble de pré-

ſerver les Français du fanatiſme, en leur retraçant les crimes où il avait entraîné leurs ancêtres.

La Henriade, Œdipe & Mariamne avaient placé *Voltaire* bien au-deſſus de ſes contemporains, & ſemblaient lui aſſurer une carrière brillante, lorſqu'un événement fatal vint troubler ſa vie. Il avait répondu par des paroles piquantes au mépris que lui avait témoigné un homme de la cour, qui s'en vengea en le feſant inſulter par ſes gens, ſans compromettre ſa ſureté perſonnelle. Ce fut à la porte de l'hôtel de Sulli, où il dînait, qu'il reçut cet outrage dont le duc de *Sulli* ne daigna témoigner aucun reſſentiment, perſuadé ſans doute que les deſcendans des Francs ont conſervé droit de vie & de mort ſur ceux des Gaulois. Les lois furent muettes; le parlement de Paris, qui a puni ou fait punir de moindres outrages, lorſqu'ils ont eu pour objet quelqu'un de ſes ſubalternes, crut ne rien devoir à un ſimple citoyen qui n'était que le premier homme de lettres de la nation, & garda le ſilence.

Voltaire voulut prendre les moyens de venger l'honneur outragé, moyens autoriſés par les mœurs des nations modernes, & proſcrits par leurs lois: la baſtille, & au bout de ſix mois l'ordre de quitter Paris, furent la punition de ſes premières démarches. Le cardinal de *Fleuri* n'eut pas même la petite politique de donner à l'agreſſeur la plus légère marque de mécontentement. Ainſi lorſque les lois abandonnaient les citoyens, le pouvoir arbitraire les puniſſait de chercher une vengeance.

que ce silence rendait légitime, & que les principes de l'honneur prescrivaient comme nécessaire. Nous osons croire que de notre temps la qualité d'homme serait plus respectée, que les lois ne seraient plus muettes devant le ridicule préjugé de la naissance, & que, dans une querelle entre deux citoyens, ce ne serait pas à l'offensé que le ministère enlèverait sa liberté & sa patrie.

Voltaire fit encore à Paris un voyage secret & inutile; il vit trop qu'un adversaire, qui disposait à son gré de l'autorité ministérielle & du pouvoir judiciaire, pourrait également l'éviter & le perdre. Il s'ensevelit dans la retraite, & dédaigna de s'occuper plus longtemps de sa vengeance, ou plutôt il ne voulut se venger qu'en accablant son ennemi du poids de sa gloire, & en le forçant d'entendre répéter, au bruit des acclamations de l'Europe, le nom qu'il avait voulu avilir.

L'Angleterre fut son asile. *Newton* n'était plus, mais son esprit régnait sur ses compatriotes qu'il avait instruits à ne reconnaître pour guides, dans l'étude de la nature, que l'expérience & le calcul. *Locke*, dont la mort était encore récente, avait donné le premier une théorie de l'ame humaine, fondée sur l'expérience, & montré la route qu'il faut suivre en métaphysique pour ne point s'égarer. La philosophie de *Shaftesbury*, commentée par *Bolingbroke*, embellie par les vers de *Pope*, avait fait naître en Angleterre un déisme qui annonçait une morale fondée sur des motifs faits pour émouvoir les ames élevées, sans offenser la raison.

Cependant en France les meilleurs esprits cherchaient encore à substituer, dans nos écoles, les hypothèses de *Descartes* aux absurdités de la physique scolastique : une thèse où l'on soutenait soit le système de *Copernic*, soit les tourbillons, était une victoire sur les préjugés. Les idées innées étaient devenues presque un article de foi aux yeux des dévots, qui d'abord les avaient prises pour une hérésie. *Malle-branche*, qu'on croyait entendre, était le philosophe à la mode. On passait pour un esprit fort lorsqu'on se permettait de regarder l'existence de *cinq propositions* dans le livre illisible de *Jansénius*, comme un fait indifférent au bonheur de l'espèce humaine, ou qu'on osait lire *Bayle* sans la permission d'un docteur en théologie.

Ce contraste devait exciter l'enthousiasme d'un homme qui, comme *Voltaire*, avait dès son enfance secoué tous les préjugés. L'exemple de l'Angleterre lui montrait que la vérité n'est pas faite pour rester un secret entre les mains de quelques philosophes, & d'un petit nombre de gens du monde instruits, ou plutôt endoctrinés par les philosophes ; riant avec eux des erreurs dont le peuple est la victime, mais s'en rendant eux-mêmes les défenseurs, lorsque leur état ou leur places leur y fait trouver un intérêt chimérique ou réel, & prêts à laisser proscrire ou même à persécuter leurs précepteurs, s'ils osent dire ce qu'eux-mêmes pensent en secret.

Dès ce moment *Voltaire* se sentit appelé à détruire les préjugés de toute espèce, dont son pays était l'esclave. Il sentit la possibilité

d'y réussir par un mélange heureux d'audace & de souplesse, en sachant tantôt céder aux temps, tantôt en profiter ou les faire naître; en se servant tour à tour, avec adresse, du raisonnement, de la plaisanterie, du charme des vers ou des effets du théâtre; en rendant enfin la raison assez simple pour devenir populaire, assez aimable pour ne pas effrayer la frivolité, assez piquante pour être à la mode. Ce grand projet de se rendre, par les seules forces de son génie, le bienfaiteur de tout un peuple en l'arrachant à ses erreurs, enflamma l'ame de *Voltaire*, échauffa son courage. Il jura d'y consacrer sa vie, & il a tenu parole.

La tragédie de Brutus fut le premier fruit de son voyage en Angleterre.

Depuis Cinna notre théâtre n'avait point retenti des fiers accens de la liberté; &, dans Cinna, ils étaient étouffés par ceux de la vengeance. on trouva dans Brutus la force de *Corneille* avec plus de pompe & d'éclat, avec un naturel que *Corneille* n'avait pas, & l'élégance soutenue de *Racine*. Jamais les droits d'un peuple opprimé n'avaient été exposés avec plus de force, d'éloquence, de précision même, que dans la seconde scène de Brutus. Le cinquième acte est un chef-d'œuvre de pathétique.

On a reproché au poëte d'avoir introduit l'amour dans ce sujet si imposant & si terrible, & sur tout un amour sans un grand intérêt; mais *Titus* entraîné par un autre motif que l'amour, eût été avili; la sévérité de *Brutus* n'eût plus déchiré l'ame des spectateurs; & si cet amour eût trop intéressé, il était à craindre

que leur cœur n'eût trahi la cause de Rome. Ce fut après cette pièce que *Fontenelle* dit à *Voltaire*, *qu'il ne le croyait point propre à la tragédie, que son style était trop fort, trop pompeux, trop brillant. — Je vais donc relire vos pastorales*, lui répondit *Voltaire*.

Il crut alors pouvoir aspirer à une place à l'académie française, & on pouvait le trouver modeste d'avoir attendu si long-temps; mais il n'eut pas même l'honneur de balancer les suffrages. *Le Gros de Boze* prononça, d'un ton doctoral, que *Voltaire* ne serait jamais un personnage académique.

Ce de *Boze*, oublié aujourd'hui, était un de ces hommes qui, avec peu d'esprit & une science médiocre, se glissent dans les maisons des grands & des gens en place, & y réussissent parce qu'ils ont précisément ce qu'il faut pour satisfaire la vanité d'avoir chez soi des gens de lettres, & que leur esprit ne peut ni inspirer la crainte ni humilier l'amour propre. De *Boze* était d'ailleurs un personnage important; il exerçait alors à Paris l'emploi d'inspecteur de la librairie, que depuis la magistrature a usurpé sur les gens de lettres, à qui l'avidité des hommes riches ou accrédités ne laisse que les places dont les fonctions personnelles exigent des lumières & des talens.

Après Brutus, *Voltaire* fit la Mort de César, sujet déjà traité par *Shakespeare* dont il imita quelques scènes en les embellissant. Cette tragédie ne fut jouée qu'au bout de quelques années, & dans un collége. Il n'osait risquer sur le théâtre une pièce sans amour, sans femmes, & une tragédie en trois actes; car les innovations

vations peu importantes ne sont pas toujours celles qui soulèvent le moins les ennemis de la nouveauté. Les petits esprits doivent être plus frappés des petites choses. Cependant un style noble, hardi, figuré, mais toujours naturel & vrai; un langage digne du vainqueur & des libérateurs du monde; la force & la grandeur des caractères, le sens profond qui règne dans les discours de ces derniers Romains, occupent & attachent les spectateurs faits pour sentir ce mérite, les hommes qui ont dans le cœur ou dans l'esprit quelque rapport avec ces grands personnages, ceux qui aiment l'histoire, les jeunes gens enfin encore pleins de ces objets que l'éducation a mis sous leurs yeux.

Les tragédies historiques, comme Cinna, la Mort de Pompée, Brutus, Rome sauvée, le Triumvirat de *Voltaire*, ne peuvent avoir l'intérêt du Cid, d'Iphigénie, de Zaïre, ou de Mérope. Les passions douces & tendres du cœur humain ne pourraient s'y développer sans distraire du tableau historique qui en est le sujet; les événemens ne peuvent y être disposés avec la même liberté pour les faire servir à l'effet théâtral. Le poëte y est bien moins maître des caractères. L'intérêt, qui est celui d'une nation ou d'une grande révolution, plutôt que celui d'un individu, est dès-lors bien plus faible, parce qu'il dépend de sentimens moins personnels & moins énergiques.

Mais, loin de proscrire ce genre, comme plus froid, comme moins favorable au génie dramatique du poëte, il faudrait l'encourager, parce qu'il ouvre un champ vaste au génie poétique, qui peut y développer toutes les

grandes vérités de la politique ; parce qu'il offre de grands tableaux historiques, & qu'enfin c'est celui qu'on peut employer avec plus de succès à élever l'ame & à la former. On doit, sans doute, placer au premier rang les poëmes qui, comme Mahomet, comme Alzire, sont à la fois des tragédies intéressantes ou terribles, & de grands tableaux ; mais ces sujets sont très-rares, & ils exigent des talens que *Voltaire* seul a réunis jusqu'ici.

On ne voulut point permettre d'imprimer la Mort de César. On fit un crime à l'auteur des sentimens républicains répandus dans sa pièce ; imputation d'autant plus ridicule que chacun parle son langage, que *Brutus* n'en est pas plus e héros que *César ;* que le poëte, dans un genre purement historique, en traçant ses portraits d'après l'histoire, en a conservé l'impartialité. Mais, sous le gouvernement à la fois tyrannique & pusillanime du cardinal de *Fleuri*, le langage de la servitude était le seul qui pût paraître innocent.

Qui croirait aujourd'hui que l'élégie sur la mort de mademoiselle *le Couvreur*, ait été pour *Voltaire* le sujet d'une persécution sérieuse qui l'obligea de quitter la capitale, où il savait qu'heureusement l'absence fait tout oublier, même la fureur de persécuter !

Les théâtres sont une institution vraiment utile : c'est par eux qu'une jeunesse inappliquée & frivole conserve encore quelque habitude de sentir & de penser, que les idées morales ne lui deviennent point absolument étrangères, que les plaisirs de l'esprit existent pour elle. Les sentimens qu'excite la représentation d'une tra-

gédie, élèvent l'ame, l'épurent, la tirent de cette apathie, de cette personnalité, maladies auxquelles l'homme riche & dissipé est condamné par la nature. Les spectacles forment en quelque sorte un lien entre la classe des hommes qui pensent & celle des hommes qui ne pensent point. Ils adoucissent l'austérité des uns, & tempèrent dans les autres la dureté qui naît de l'orgueil & de la légéreté. Mais, par une fatalité singulière, dans le pays où l'art du théâtre a été porté au plus haut degré de perfection, les acteurs, à qui le public doit le plus noble de ses plaisirs, condamnés par la religion, sont flétris par un préjugé ridicule.

Voltaire osa le combattre. Indigné qu'une actrice célébre, long-temps l'objet de l'enthousiasme, enlevée par une mort prompte & cruelle, fût, en qualité d'excommuniée, privée de la sépulture, il s'éleva & contre la nation frivole qui soumettait lâchement sa tête à un joug honteux, & contre la pusillanimité des gens en place qui laissaient tranquillement flétrir ce qu'ils avaient admiré. Si les nations ne se corrigent guère, elles souffrent du moins les leçons avec patience. Mais les prêtres à qui les parlemens ne laissaient plus excommunier que les sorciers & les comédiens, furent irrités qu'un poëte osât leur disputer la moitié de leur empire, & les gens en place ne lui pardonnèrent point de leur avoir reproché leur indigne faiblesse.

Voltaire sentit qu'un grand succès au théâtre pouvait seul, en lui assurant la bienveillance publique, le défendre contre le fanatisme. Dans les pays où il n'existe aucun pouvoir populaire,

toute classe d'hommes qui a un point de ralliement, devient une sorte de puissance. Un auteur dramatique est sous la sauvegarde des sociétés pour lesquelles le spectacle est un amusement ou une ressource. Ce public, en applaudissant à des allusions, blesse ou flatte la vanité des gens en place, décourage ou ranime les partis élevés contre eux, & ils n'osent le braver ouvertement. *Voltaire* donna donc Eryphile qui ne remplit point son but; mais, loin de se laisser abattre par ce revers, il saisit le sujet de Zaïre, en conçoit le plan, achève l'ouvrage en dix-huit jours, & elle paraît sur le théâtre quatre mois après Eryphile.

Le succès passa ses espérances. Cette pièce est la première où, quittant les traces de *Corneille* & de *Racine*, il ait montré un art, un talent & un style qui n'étaient plus qu'à lui. Jamais un amour plus vrai, plus passionné, n'avait arraché de si douces larmes; jamais aucun poëte n'avait peint les fureurs de la jalousie dans une ame si tendre, si naïve, si généreuse. On aime *Orosmane*, lors même qu'il fait frémir; il immole *Zaïre*, cette *Zaïre* si intéressante, si vertueuse, & on ne peut le haïr. Et, s'il était possible de se distraire d'*Orosmane* & de *Zaïre*, combien la religion n'est-elle pas imposante dans le vieux *Lusignan*! quelle noblesse le fanatique *Nérestan* met dans ses reproches! avec quel art le poëte a su présenter ces chrétiens qui viennent troubler une union si touchante! Une femme sensible & pieuse pleure sur *Zaïre* qui a sacrifié à son Dieu, son amour & sa vie, tandis qu'un homme étranger au christianisme pleure *Zaïre* dont le

cœur égaré, par sa tendresse pour son père, s'immole au préjugé superstitieux qui lui défend d'aimer un homme d'une secte étrangère : & c'est-là le chef-d'œuvre de l'art. Pour quiconque ne croit point aux livres juifs, Athalie n'est que l'école du fanatisme, de l'assassinat & du mensonge. Zaïre est dans toutes les opinions, comme pour tous les pays, la tragédie des cœurs tendres & des ames pures.

Elle fut suivie d'Adélaïde du Guesclin, également fondée sur l'amour, & où, comme dans Zaïre, des héros français, des événemens de notre histoire, rappelés en beaux vers, ajoutaient encore à l'intérêt : mais c'était le patriotisme d'un citoyen qui se plaît à rappeler des noms respectés & de grandes époques, & non ce *patriotisme d'antichambre*, qui depuis a tant réussi sur la scène française.

Adélaïde n'eut point de succès. Un plaisant du parterre avait empêché de finir Mariamne, en criant : *La reine boit ;* un autre fit tomber Adélaïde, en répondant : *Couffi, couffi*, à ce mot si noble, si touchant de *Vendôme : Es-tu content, Couci ?*

Cette même pièce reparut sous le nom du duc de Foix, corrigée moins d'après le sentiment de l'auteur que sur les jugemens des critiques ; elle réussit mieux. Mais lorsque, long-temps après, les trois coups de marteau du Philosophe sans le savoir eurent appris qu'on ne sifflerait plus le coup de canon d'Adélaïde, lorsqu'elle se remontra sur la scène, malgré *Voltaire* qui se souvenait moins des beautés de sa pièce que des critiques qu'elle avait essuyées ; alors elle enleva tous les suffrages,

alors on sentit toute la beauté du rôle de *Vendôme* aussi amoureux qu'*Orosmane*; l'un, jaloux par la suite d'un caractère impérieux, l'autre par l'excès de sa passion; l'un tyrannique par l'impétuosité & la hauteur naturelle de son ame, l'autre par un malheur attaché à l'habitude du pouvoir absolu. *Orosmane*, tendre, désintéressé dans son amour, se rend coupable dans un moment de délire où le plonge une erreur excusable, & s'en punit en s'immolant lui-même; *Vendôme*, plus personnel, appartenant à sa passion plus qu'à sa maîtresse, forme, avec une fureur plus tranquille, le projet de son crime, mais l'expie par ses remords & par le sacrifice de son amour. L'un montre les excès & les malheurs où la violence des passions entraîne les ames généreuses, l'autre, ce que peuvent le repentir & le sentiment de la vertu sur les ames fortes, mais abandonnées à leurs passions.

On prétend que le Temple du Goût nuisit beaucoup au succès d'Adélaïde. Dans cet ouvrage charmant, *Voltaire* jugeait les écrivains du siècle passé, & même quelques-uns de ses contemporains. Le temps a confirmé tous ses jugemens; mais alors ils parurent autant de sacriléges. En observant cette intolérance littéraire, cette nécessité imposée à tout écrivain qui veut conserver son repos, de respecter les opinions établies sur le mérite d'un orateur ou d'un poëte; cette fureur avec laquelle le public poursuit ceux qui osent, sur les objets même les plus indifférens, ne penser que d'après eux-mêmes; on serait tenté de croire que l'homme est intolérant par sa nature. L'esprit,

le génie, la raiſon, ne garantiſſent pas toujours de ce malheur. Il eſt bien peu d'hommes qui n'aient pas en ſecret quelques idôles dont ils ne voient point de ſang froid qu'on oſe affaiblir ou détruire le culte.

Dans le grand nombre, ce ſentiment a pour origine l'orgueil & l'envie. On regarde, comme affectant ſur nous une ſupériorité qui nous bleſſe, l'écrivain qui, en critiquant ceux que nous admirons, a l'air de ſe croire ſupérieur à eux, & dès-lors à nous-mêmes. On craint qu'en abattant la ſtatue de l'homme qui n'eſt plus, il ne prétende élever à ſa place celle d'un homme vivant dont la gloire eſt toujours un ſpectacle affligeant pour la médiocrité. Mais ſi des eſprits ſupérieurs s'abandonnent à cette eſpèce d'intolérance, cette faibleſſe excuſable & paſſagère, née de la pareſſe & de l'habitude, cède bientôt à la vérité, & ne produit ni l'injuſtice ni la perſécution.

Dans ſa retraite, *Voltaire* avait conçu l'heureux projet de faire connaître à ſa nation la philoſophie, la littérature, les opinions, les ſectes de l'Angleterre; & il fit ſes Lettres ſur les Anglais. (*) *Newton*, dont on ne connaiſſait en France ni les opinions philoſophiques, ni le ſyſtème du monde, ni preſque même les expériences ſur la lumière; *Locke*, dont le livre traduit en français, n'avait été lu que par un petit nombre de philoſophes; *Bacon*, qui n'était célèbre que comme chan-

(*) La matière de ces lettres eſt répandue, ſous d'autres titres, dans les Œuvres, & principalement dans le Dictionnaire philoſophique.

celier ; *Shakespeare*, dont le génie & les fautes grossières sont un phénomène dans l'histoire de la littérature ; *Congrève*, *Wicherley*, *Addisson*, *Pope*, dont les noms étaient presque inconnus même de nos gens de lettres ; ces quakers fanatiques, sans être persécuteurs, insensés dans leur dévotion, mais les plus raisonnables des chrétiens dans leur croyance & dans leur morale, ridicules aux yeux du reste des hommes pour avoir outré deux vertus, l'amour de la paix & celui de l'égalité ; les autres sectes qui se partageaient l'Angleterre ; l'influence qu'un esprit général de liberté y exerce sur la littérature, sur la philosophie, sur les arts, sur les opinions, sur les mœurs ; l'histoire de l'insertion de la petite vérole reçue presque sans obstacle, & examinée sans prévention, malgré la singularité & la nouveauté de cette pratique : tels furent les objets principaux traités dans cet ouvrage.

Fontenelle avait le premier fait parler, à la raison & à la philosophie, un langage agréable & piquant ; il avait su répandre sur les sciences la lumière d'une philosophie toujours sage, souvent fine, quelquefois profonde : dans les Lettres de *Voltaire*, on trouve le mérite de *Fontenelle* avec plus de goût, de naturel, de hardiesse & de gaieté. Un vieil attachement aux erreurs de *Descartes* n'y vient pas répandre sur la vérité des ombres qui la cachent ou la défigurent. C'est la logique & la plaisanterie des *Provinciales*, mais s'exerçant sur de plus grands objets, n'étant jamais corrompues par un vernis de dévotion monacale.

Cet ouvrage fut parmi nous l'époque d'une

révolution ; il commença à y faire naître le goût de la philosophie & de la littérature anglaise ; à nous intéresser aux mœurs, à la politique, aux connaissances commerciales de ce peuple ; à répandre sa langue parmi nous. Depuis, un engouement puéril a pris la place de l'ancienne indifférence ; &, par une singularité remarquable, *Voltaire* a eu encore la gloire de le combattre & d'en diminuer l'influence.

Il nous avait appris à sentir le mérite de *Shakespeare*, & à regarder son théâtre comme une mine d'où nos poëtes pourraient tirer des trésors ; & lorsqu'un ridicule enthousiasme a présenté comme un modèle à la nation de *Racine* & de *Voltaire*, ce poëte éloquent, mais sauvage & bizarre, & a voulu nous donner pour des tableaux énergiques & vrais de la nature, ses toiles chargées de compositions absurdes, & de caricatures dégoûtantes & grossières, *Voltaire* a défendu la cause du goût & de la raison. Il nous avait reproché la trop grande timidité de notre théâtre ; il fut obligé de nous reprocher d'y vouloir porter la licence barbare du théâtre anglais.

La publication de ces Lettres excita une persécution dont, en les lisant aujourd'hui, on aurait peine à concevoir l'acharnement ; mais il y combattait les idées innées ; & les docteurs croyaient alors que, s'ils n'avaient point d'idées innées, il n'y aurait pas de caractères assez sensibles pour distinguer leur ame de celle des bêtes. D'ailleurs il y soutenait avec *Locke* qu'il n'était pas rigoureusement prouvé que DIEU n'aurait pas le pouvoir, s'il le

voulait absolument, de donner à un élément de la matière la faculté de penser ; & c'était aller contre le privilége des théologiens qui prétendent savoir à point nommé, & savoir seuls, tout ce que DIEU a pensé, tout ce qu'il a fait ou pu faire, depuis & même avant le commencement du monde.

Enfin, il y examinait quelques passages des *Pensées* de *Pascal*, ouvrage que les jésuites même étaient obligés de respecter malgré eux, comme ceux de St *Augustin* ; on fut scandalisé de voir un poëte, un laïque, oser juger *Pascal*. Il semblait qu'attaquer le seul des défenseurs de la religion chrétienne qui eût auprès des gens du monde la réputation d'un grand-homme, c'était attaquer la religion même, & que ses preuves seraient affaiblies si le géomètre, qui avait promis de se consacrer à sa défense, était convaincu d'avoir souvent mal raisonné.

Le clergé demanda la supression des Lettres sur les Anglais, & l'obtint par un arrêt du conseil. Ces arrêts se donnent sans examen, comme une espèce de dédommagement du subside que le gouvernement obtient des assemblées du clergé, & une récompense de leur facilité à l'accorder. Les ministres oublient que l'intérêt de la puissance séculière n'est pas de maintenir, mais de laisser détruire, par les progrès de la raison, l'empire dont les prêtres ont si long-temps abusé avec tant de barbarie ; & qu'il n'est pas d'une bonne politique d'acheter la paix de ses ennemis, en leur sacrifiant ses défenseurs.

Le parlement brûla le livre, suivant un usage jadis inventé par *Tibère*, & devenu ri-

dicule depuis l'invention de l'imprimerie ; mais il eſt des gens auxquels il faut plus de trois ſiècles pour commencer à s'apercevoir d'une abſurdité.

Toute cette perſécution s'exerçait dans le temps même où les miracles du diacre *Pâris* & ceux du père *Girard* couvraient les deux partis de ridicule & d'opprobre. Il était juſte qu'ils ſe réuniſſent contre un homme qui oſait prêcher la raiſon. On alla juſqu'à ordonner des informations contre l'auteur des *Lettres philoſophiques*. Le garde des ſceaux fit exiler *Voltaire* qui, alors abſent, fut averti à temps, évita les gens envoyés pour le conduire au lieu de ſon exil, & aima mieux combattre de loin & d'un lieu sûr. Ses amis prouvèrent qu'il n'avait pas manqué à ſa promeſſe de ne point publier ſes Lettres en France, & qu'elles n'avaient paru que par l'infidélité d'un relieur. Heureuſement le garde des ſceaux était plus zélé pour ſon autorité que pour la religion, & beaucoup plus miniſtre que dévot. L'orage s'apaiſa, & *Voltaire* eut la permiſſion de reparaître à Paris.

Le calme ne dura qu'un inſtant. L'Epître à *Uranie*, juſqu'alors renfermée dans le ſecret, fut imprimée : & pour échapper à une perſécution nouvelle, *Voltaire* fut obligé de la déſavouer & de l'attribuer à l'abbé de *Chaulieu*, mort depuis pluſieurs années. Cette imputation lui feſait honneur comme poëte, ſans nuire à ſa réputation de chrétien. (*)

La néceſſité de mentir pour déſavouer un ouvrage, eſt une extrémité qui répugne également à la conſcience & à la nobleſſe du ca-

(*) Voyez les Œuvres de *Chaulieu*.

ractère ; mais le crime est pour les hommes injustes qui rendent ce désaveu nécessaire à la sureté de celui qu'ils y forcent. Si vous avez érigé en crime ce qui n'en est pas un, si vous avez porté atteinte, par des lois absurdes, ou par des lois arbitraires, au droit naturel qu'ont tous les hommes, non-seulement d'avoir une opinion, mais de la rendre publique ; alors vous méritez de perdre celui qu'a chaque homme d'entendre la vérité de la bouche d'un autre, droit qui fonde seul l'obligation rigoureuse de ne pas mentir. S'il n'est pas permis de tromper, c'est parce que, tromper quelqu'un, c'est lui faire un tort ou s'exposer à lui en faire un ; mais le tort suppose un droit, & personne n'a celui de chercher à s'assurer les moyens de commettre une injustice.

Nous ne disculpons point *Voltaire* d'avoir donné son ouvrage à l'abbé de *Chaulieu ;* une telle imputation, indifférente en elle-même, n'est, comme on sait, qu'une plaisanterie. C'est une arme qu'on donne aux gens en place, lorsqu'ils sont disposés à l'indulgence, sans oser en convenir, & dont ils se servent pour repousser les persécuteurs plus sérieux & plus acharnés.

L'indiscrétion avec laquelle les amis de *Voltaire* récitèrent quelques fragmens de la Pucelle, fut la cause d'une nouvelle persécution. Le garde des sceaux menaça le poëte d'*un cul de basse-fosse, si jamais il paraissait rien de cet ouvrage.* A une longue distance du temps où ces tyrans subalternes, si bouffis d'une puissance éphémère, ont osé tenir un tel langage à des hommes qui sont la gloire de leur pa-

trie & de leur siècle, le sentiment de mépris qu'on éprouve ne laisse plus de place à l'indignation. L'oppresseur & l'opprimé sont également dans la tombe, mais le nom de l'opprimé, porté par la gloire aux siècles à venir, préserve seul de l'oubli, & dévoue à une honte éternelle celui de ses lâches persécuteurs.

Ce fut dans le cours de ces orages que le lieutenant de police *Hérault* dit un jour à *Voltaire* : *Quoi que vous écriviez, vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne.* -- *C'est ce que nous verrons*, répondit-il. (*)

Dans un moment où l'on parlait beaucoup d'un homme arrêté sur une lettre de cachet suspecte de fausseté, il demanda au même magistrat ce qu'on faisait à ceux qui fabriquaient de fausses lettres de cachet. -- *On les pend.* -- *C'est toujours bien fait, en attendant qu'on traite de même ceux qui en signent de vraies.*

Fatigué de tant de persécutions., *Voltaire* crut alors devoir changer sa manière de vivre. Sa fortune lui en laissait la liberté. Les philosophes anciens vantaient la pauvreté comme la sauvegarde de l'indépendance ; *Voltaire* voulait devenir riche pour être indépendant ; & il eut également raison. On ne connaissait point chez les anciens ces richesses secrètes qu'on peut s'assurer à la fois dans différens pays, & mettre à l'abri de tous les orages. L'abus des confiscations y rendait les richesses aussi dangereuses par elles-mêmes que la gloire ou la faveur populaire. L'immensité de l'empire ro-

(*) Voyez la correspondance générale.

main, & la petiteſſe des républiques grecques, empêchaient également de ſouſtraire à ſes ennemis ſes richeſſes & ſa perſonne. La différence des mœurs entre les nations voiſines, l'ignorance preſque générale de toute langue étrangère, une moins grande communication entre les peuples, étaient autant d'obſtacles au changement de patrie.

D'un autre côté, les anciens connaiſſaient moins ces aiſances de la vie, néceſſaires parmi nous à tous ceux qui ne ſont point nés dans la pauvreté. Leur climat les aſſujettiſſait à moins de beſoins réels, & les riches donnaient plus à la magnificence, aux raffinemens de la débauche, aux excès, aux fantaiſies, qu'aux commodités habituelles & journalières. Ainſi, en même temps qu'il leur était à la fois plus facile d'être pauvres, & plus difficile d'être riches ſans danger, les richeſſes n'étaient pas chez eux, comme parmi nous, un moyen de ſe ſouſtraire à une oppreſſion injuſte.

Ne blâmons donc point un philoſophe d'avoir, pour aſſurer ſon indépendance, préféré les reſſources que les mœurs de ſon ſiècle lui préſentaient, à celles qui convenaient à d'autres mœurs & à d'autres temps.

Voltaire avait hérité de ſon père & de ſon frère une fortune honnête; l'édition de la Henriade, faite à Londres l'avait augmentée; des ſpéculations heureuſes dans les fonds publics y ajoutèrent encore: ainſi, à l'avantage d'avoir une fortune qui aſſurait ſon indépendance, il joignait celui de ne la devoir qu'à lui-même. L'uſage qu'il en fit aurait dû la lui faire pardonner.

Des secours à des gens de lettres, des encouragemens à des jeunes gens en qui il croyait apercevoir le germe du talent, en absorbaient une grande partie. C'est sur-tout à cet usage qu'il destinait le faible profit qu'il tirait de ses ouvrages ou de ses pièces de théâtre, lorsqu'il ne les abandonnait pas aux comédiens. Jamais auteur ne fut cependant plus cruellement accusé d'avoir eu des torts avec ses libraires ; mais ils avaient à leurs ordres toute la canaille littéraire, avide de calomnier la conduite de l'homme dont ils savaient trop qu'ils ne pouvaient étouffer les ouvrages. L'orgueilleuse médiocrité, quelques hommes de mérite blessés d'une supériorité trop incontestable, les gens du monde toujours empressés d'avilir des talens & des lumières, objets secrets de leur envie, les dévots intéressés à décrier *Voltaire* pour avoir moins à le craindre : tous s'empressaient d'accueillir les calomnies des libraires & des *Zoïles*. Mais les preuves de la fausseté de ces imputations subsistent encore avec celles des bienfaits dont *Voltaire* a comblé quelques-uns de ses calomniateurs ; & nous n'avons pu les voir sans gémir, & sur le malheur du génie condamné à la calomnie, triste compensation de la gloire, & sur cette honteuse facilité à croire tout ce qui peut dispenser d'admirer.

Voltaire n'ayant donc besoin, pour sa fortune, ni de cultiver des protecteurs, ni de solliciter des places, ni de négocier avec des libraires, renonça au séjour de la capitale. Jusqu'au ministère du cardinal de *Fleuri*, & jusqu'à son voyage en Angleterre, il avait vécu dans le plus grand monde. Les princes,

les grands, ceux qui étaient à la tête des affaires, les gens à la mode, les femmes les plus brillantes, étaient recherchés par lui & le recherchaient. Par-tout il plaisait, il était fêté; mais par-tout il inspirait l'envie & la crainte. Supérieur par ses talens, il l'était encore par l'esprit qu'il montrait dans la conversation; il y portait tout ce qui rend aimables les gens d'un esprit frivole, & y mêlait les traits d'un esprit supérieur. Né avec le talent de la plaisanterie, ses mots étaient souvent répétés, & c'en était assez pour qu'on donnât le nom de méchanceté à ce qui n'était que l'expression vraie de son jugement, rendue piquante par la tournure naturelle de son esprit.

A son retour d'Angleterre, il sentit que, dans les sociétés où l'amour propre & la vanité rassemblent les hommes, il trouverait peu d'amis; & il cessa de s'y répandre, sans cependant rompre avec elles. Le goût qu'il y avait pris pour la magnificence, pour la grandeur, pour tout ce qui est brillant & recherché, était devenu une habitude; il le conserva même dans la retraite; ce goût embellit souvent ses ouvrages; il influa quelquefois sur ses jugemens. Rendu à sa patrie, il se réduisit à ne vivre habituellement qu'avec un petit nombre d'amis. Il avait perdu M. de *Génonville* & M. de *Maisons* dont il a pleuré la mort dans des vers si touchans, monumens de cette sensibilité vraie & profonde que la nature avait mise dans son cœur, que son génie répandit dans ses ouvrages, & qui fut le germe heureux de ce zèle ardent pour le bonheur des hommes, noble & dernière passion de sa vieillesse. Il lui restait

M,

M. d'*Argental*, dont la longue vie n'a été qu'un sentiment de tendresse & d'admiration pour *Voltaire*, & qui en fut récompensé par son amitié & sa confiance ; il lui restait MM. de *Formont* & de *Cideville* qui étaient les confidens de ses ouvrages & de ses projets.

Mais vers le temps de ces persécutions, une autre amitié vint lui offrir des consolations plus douces, & augmenter son amour pour la retraite. C'était celle de la marquise *du Châtelet*, passionnée comme lui pour l'étude & pour la gloire ; philosophe, mais de cette philosophie qui prend sa source dans une ame forte & libre ; ayant approfondi la métaphysique & la géométrie, assez pour analyser *Leibnitz* & pour traduire *Newton* ; cultivant les arts, mais sachant les juger & leur préférer la connaissance de la nature & des hommes ; n'aimant de l'histoire que les grands résultats qui portent la lumière sur les secrets de la nature humaine ; supérieure à tous les préjugés par la force de son caractère comme par celle de sa raison, & n'ayant pas la faiblesse de cacher combien elle les dédaignait ; se livrant aux frivolités de son sexe, de son état & de son âge, mais les méprisant & les abandonnant sans regret pour la retraite, le travail & l'amitié ; excitant enfin, par sa supériorité, la jalousie des femmes, & même de la plupart des hommes avec lesquels son rang l'obligeait de vivre, & leur pardonnant sans effort. Telle était l'amie que choisit *Voltaire* pour passer avec lui des jours remplis par le travail, & embellis par leur amitié commune.

Fatigué de querelles littéraires, révolté de

voir la ligue que la médiocrité avait formée contre lui, soutenue en secret par des hommes que leur mérite eût dû préserver de cette indigne association ; trouvant, depuis qu'il avait osé dire des vérités, autant de délateurs qu'il avait de critiques, & les voyant armer sans cesse contre lui la religion & le gouvernement, parce qu'il faisait bien des vers, il chercha dans les sciences une occupation plus tranquille.

Il voulait donner une exposition élémentaire des découvertes de *Newton* sur le système du monde & sur la lumière, les mettre à la portée de tous ceux qui avaient une légère teinture des sciences mathématiques, & faire connaître en même temps les opinions philosophiques de *Newton*, & ses idées sur la chronologie ancienne.

Lorsque ces élémens parurent, le cartésianisme dominait encore, même dans l'académie des sciences de Paris. Un petit nombre de jeunes géomètres avaient eu seuls le courage de l'abandonner, & il n'existait, dans notre langue, aucun ouvrage où l'on pût prendre une idée des grandes découvertes publiées en Angleterre depuis un demi-siècle.

Cependant on refusa un privilége à l'auteur. Le chancelier d'*Agueſſeau* s'était fait cartésien dans sa jeunesse, parce que c'était alors la mode parmi ceux qui se piquaient de s'élever au-dessus des préjugés vulgaires ; & ses sentimens politiques & religieux s'unissaient contre *Newton* à ses opinions philosophiques. Il trouvait qu'un chancelier de France ne devait souffrir qu'un philosophe anglais, à

peine chrétien, l'emportât sur un français qu'on supposait orthodoxe. D'*Aguesseau* avait une mémoire immense; une application continue l'avait rendu très-profond dans plusieurs genres d'érudition; mais sa tête fatiguée à force de recevoir & de retenir les opinions des autres, n'avait la force ni de combiner ses propres idées, ni de se former des principes fixes & précis. Sa superstition, sa timidité, son respect pour les usages anciens, son indécision, rétréciſſaient ses vues pour la réforme des lois, & arrêtaient son activité. Il mourut après un long ministère, ne laissant à la France que le regret de voir ses grandes vertus demeurées inutiles, & ses rares qualités perdues pour la nation.

Sa sévérité pour les Elémens de la philosophie de *Newton* n'est pas la seule petitesse qui ait marqué son administration de la librairie: il ne voulait point donner de priviléges pour les romans; & il ne consentit à laisser imprimer *Cléveland* qu'à condition que le héros changerait de religion.

Voltaire se livrait en même temps à l'étude de la physique, interrogeait les savans dans tous les genres, répérait leurs expériences, ou en imaginait de nouvelles.

Il concourut pour le prix de l'académie des sciences sur la nature & la propagation du feu, prit pour devise ce distique qui, par sa précision & son énergie, n'est pas indigne de l'auteur de la Henriade.

Ignis ubique latet naturam amplectitur omnem,
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit.

Le prix fut donné à l'illustre *Euler*, par qui, dans la carrière des sciences, il n'était humiliant pour personne d'être vaincu. Madame *du Châtelet* avait concouru en même temps que son ami; & ces deux pièces obtinrent une mention très-honorable.

La dispute sur la mesure des forces occupait alors les mathématiciens. *Voltaire*, dans un mémoire présenté à l'académie, & approuvé par elle, prit le parti de *Descartes* & de *Newton* contre *Leibnitz* & les *Bernouilli*, & même contre madame *du Châtelet* qui était devenue leibnitzienne.

Nous sommes loin de prétendre que ces ouvrages puissent ajouter à la gloire de *Voltaire*, ou même qu'ils puissent lui mériter une place parmi les savans; mais le mérite d'avoir fait connaître aux Français qui ne sont pas géomètres, *Newton*, le véritable système du monde, & les principaux phénomènes de l'optique, peut être compté dans la vie d'un philosophe.

Il est utile de répandre dans les esprits des idées justes sur des objets qui semblent n'appartenir qu'aux sciences, lorsqu'il s'agit ou de faits généraux, importans dans l'ordre du monde, ou de faits communs qui se présentent à tous les yeux. L'ignorance absolue est toujours accompagnée d'erreurs, & les erreurs en physique servent souvent d'appui à des préjugés d'une espèce plus dangereuse. D'ailleurs les connaissances physiques de *Voltaire* ont servi son talent pour la poésie. Nous ne parlons pas seulement ici des pièces où il a eu le mérite rare d'exprimer en vers des vérités précises sans

les défigurer, sans cesser d'être poëte, de s'adresser à l'imagination & de flatter l'oreille; l'étude des sciences agrandit la sphère des idées poétiques, enrichit les vers de nouvelles images: sans cette ressource la poésie, nécessairement resserrée dans un cercle étroit, ne serait plus que l'art de rajeunir avec adresse, & en vers harmonieux, des idées communes & des peintures épuisées.

Sur quelque genre que l'on s'exerce, celui qui a dans un autre des lumières étendues ou profondes, aura toujours un avantage immense. Le genie poétique de *Voltaire* aurait été le même; mais il n'aurait pas été un si grand poëte, s'il n'eût point cultivé la physique, la philosophie, l'histoire. Ce n'est pas seulement en augmentant le nombre des idées que ces études étrangères sont utiles, elles perfectionnent l'esprit même, parce qu'elles en exercent d'une manière plus égale les diverses facultés.

Après avoir donné quelques années à la physique, *Voltaire* consulta sur ses progrès *Clairaut* qui eut la franchise de lui répondre qu'avec un travail opiniâtre il ne parviendrait qu'à devenir un savant médiocre, & qu'il perdrait inutilement pour sa gloire un temps dont il devait compte à la poésie & à la philosophie. *Voltaire* l'entendit & céda au goût naturel qui sans cesse le ramenait vers les lettres, & au vœu de ses amis qui ne pouvaient le suivre dans sa nouvelle carrière. Aussi cette retraite de Cirey ne fut-elle point toute entière absorbée par les sciences.

C'est-là qu'il fit Alzire, Zulime, Mahomet, qu'il acheva ses Discours sur l'homme, qu'il

écrivit l'Histoire de *Charles XII*, prépara le Siècle de *louis XIV*, & rassembla des matériaux pour son Essai sur les mœurs & l'esprit des nations, depuis *Charlemagne* jusqu'à nos jours.

Alzire & Mahomet sont des monumens immortels de la hauteur à laquelle la réunion du génie de la poésie à l'esprit philosophique peut élever l'art de la tragédie. Cet art ne se borne point dans ces pièces à effrayer par le tableau des passions, à les réveiller dans les ames, à faire couler les douces larmes de la pitié ou de l'amour; il y devient celui d'éclairer les hommes, & de les porter à la vertu. Ces citoyens oisifs qui vont porter au théâtre le triste embarras de finir une inutile journée, y sont appelés à discuter les plus grands intérêts du genre-humain. On voit dans Alzire les vertus nobles, mais sauvages & impétueuses de l'homme de la nature, combattre les vices de la société corrompue par le fanatisme & l'ambition, & céder à la vertu perfectionnée par la raison dans l'ame d'*Alvarès* ou de *Guſman* mourant & désabusé. On y voit à la fois comment la société corrompt l'homme en mettant des préjugés à la place de l'ignorance, & comment elle le perfectionne, dès que la vérité prend celle des erreurs. Mais le plus funeste des préjugés est le fanatisme; & *Voltaire* voulut immoler ce monstre sur la scène, & employer, pour l'arracher des ames, ces effets terribles que l'art du théâtre peut seul produire.

Sans doute il était aisé de rendre un fanatique odieux; mais que ce fanatique soit un grand-homme, qu'en l'abhorrant on ne puisse

s'empêcher de l'admirer; qu'il descende à d'indignes artifices sans être avili; qu'occupé d'établir une religion & d'élever un empire, il soit amoureux sans être ridicule; qu'en commettant tous les crimes, il ne fasse pas éprouver cette horreur pénible qu'inspirent les scélérats; qu'il ait à la fois le ton d'un prophète & le langage d'un homme de génie; qu'il se montre supérieur au fanatisme dont il enivre ses ignorans & intrépides disciples, sans que jamais la bassesse attachée à l'hypocrisie dégrade son caractère; qu'enfin ses crimes soient couronnés par le succès, qu'il triomphe & qu'il paraisse assez puni par ses remords: voilà ce que le talent dramatique n'eût pu faire s'il n'avait été joint à un esprit supérieur.

Mahomet fut d'abord joué à Lille, en 1741. On remit à *Voltaire*, pendant la première représentation, un billet du roi de Prusse qui lui mandait la victoire de Molwitz, il interrompit la pièce pour le lire aux spectateurs. *Vous verrez*, dit-il à ses amis réunis autour de lui, *que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne.* On osa la risquer à Paris; mais les cris des fanariques obtinrent de la faiblesse du cardinal de *Fleuri* d'en faire défendre la représentation. *Voltaire* prit le parti d'envoyer sa pièce à *Benoit XIV*, avec deux vers latins pour son portrait. *Lambertini*, pontife tolérant, prince facile, mais homme de beaucoup d'esprit, lui répondit avec bonté, & lui envoya des médailles. *Crébillon* fut plus scupuleux que le pape. Il ne voulut jamais consentir à laisser jouer une pièce qui, en prouvant qu'on pouvait porter la terreur tragique à son comble, sans sacrifier

l'intérêt & sans révolter par des horreurs dégoûtantes, était la satire du genre dont il avait l'orgueil de se croire le créateur & le modèle.

Ce ne fut qu'en 1751 que M. d'*Alembert*, nommé par M. le comte d'*Argenson* pour examiner Mahomet, eut le courage de l'approuver, & de s'exposer en même temps à la haine des gens de lettres ligués contre *Voltaire*, & à celle des dévots; courage d'autant plus respectable que l'approbateur d'un ouvrage n'en partageant pas la gloire, il ne pouvait avoir aucun autre dédommagement du danger auquel il s'exposait que le plaisir d'avoir servi l'amitié, & préparé un triomphe à la raison.

Zulime n'eut point de succès; & tous les efforts de l'auteur pour la corriger, & pour en pallier les défauts, ont été inutiles. *Une tragédie est une expérience sur le cœur humain*, & cette expérience ne réussit pas toujours, même entre les mains les plus habiles. Mais le rôle de *Zulime* est le premier au théâtre où une femme passionnée est entraînée à des actions criminelles, ait conservé la générosité & le désintéressement de l'amour. Ce caractère si vrai, si violent & si tendre, eût peut-être mérité l'indulgence des spectateurs, & les juges du théâtre auraient pu, en faveur de la beauté neuve de ce rôle, pardonner à la faiblesse des autres sur laquelle l'auteur s'était condamné lui-même avec tant de sévérité & de franchise.

Les Discours sur l'homme sont un des plus beaux monumens de la poésie française. S'ils n'offrent point un plan régulier comme les épîtres de *Pope*, ils ont l'avantage de renfermer une philosophie plus vraie, plus douce,

plus

plus usuelle. La variété des tons, une sorte d'abandon, une sensibilité touchante, un enthousiasme toujours noble, toujours vrai, leur donne un charme que l'esprit, l'imagination & le cœur goûtent tour à tour; charme dont *Voltaire* a seul connu le secret; & ce secret est celui de toucher, de plaire, d'instruire sans fatiguer jamais, d'écrire pour tous les esprits comme pour tous les âges. Souvent on y voit briller des éclairs d'une philosophie profonde qui, presque toujours exprimée en sentiment ou en image, paraît simple & populaire: talent aussi utile, aussi rare que celui de donner un air de profondeur à des idées fausses & triviales est commun & dangereux.

En quittant la lecture de *Pope*, on admire son talent & l'adresse avec laquelle il défend son système; mais l'ame est tranquille, & l'esprit retrouve bientôt toutes ses objections plutôt éludées que détruites. On ne peut quitter *Voltaire* sans être encouragé ou consolé, sans emporter avec le sentiment douloureux des maux auxquels la nature a condamné les hommes, celui des ressources qu'elle leur a préparées.

La vie de *Charles XII* est le premier morceau d'histoire que *Voltaire* ait publié. Le style aussi rapide que les exploits du héros entraîne dans une suite non interrompue d'expéditions brillantes, d'anecdotes singulières, d'événemens romanesques qui ne laissent reposer ni la curiosité ni l'intérêt. Rarement quelques réflexions viennent interrompre le récit; l'auteur s'est oublié lui-même pour faire agir ses personnages. Il semble qu'il ne fasse que raconter ce qu'il

vient d'apprendre sur son héros. Il n'est question que de combats, que de projets militaires; & cependant on y aperçoit par-tout l'esprit d'un philosophe, & l'ame d'un défenseur de l'humanité.

Voltaire n'avait écrit que sur des mémoires originaux, fournis par les témoins mêmes des événemens; & son exactitude a eu pour garant le témoignage respectable de *Stanislas*, l'ami, le compagnon, la victime de *Charles XII*.

Cependant on accusa cette histoire de n'être qu'un roman, parce qu'elle en avait tout l'intérêt. Si peut-être jamais aucun homme n'excita autant d'enthousiasme, jamais peut-être personne ne fut traité avec moins d'indulgence que *Voltaire*. Comme en France la réputation d'esprit est de toutes la plus enviée, & qu'il était impossible que la sienne en ce genre n'effaçât toutes les autres, on s'acharnait à lui contester tout le reste; & la prétention à l'esprit étant au moins aussi inquiète dans les autres classes que dans celle des gens de lettres, il avait presqu'autant de jaloux que de lecteurs.

C'était en vain que *Voltaire* avait cru que la retraite de Cirey le déroberait à la haine: il n'avait caché que sa personne; & sa gloire importunait encore ses ennemis. Un libelle où l'on calomniait sa vie entière, vint troubler son repos. On le traitait comme un prince ou comme un ministre, parce qu'il excitait autant d'envie. L'auteur de ce libelle était cet abbé *Desfontaines* qui devait à *Voltaire* la liberté, & peut-être la vie. Accusé d'un vice honteux que la superstition a mis au rang des crimes, il avait été empriſonné dans un temps où, par

une atroce & ridicule politique, on croyait très-à-propos de brûler quelques hommes, afin d'en dégoûter un autre de ce vice pour lequel on le soupçonnait faussement de montrer quelque penchant.

Voltaire instruit du malheur de l'abbé *Desfontaines* dont il ne connaissait pas la personne, & qui n'avait auprès de lui d'autre recommandation que de cultiver les lettres, courut à Fontainebleau trouver madame de *Prie*, alors toute puissante, & obtint d'elle la liberté du prisonnier, à condition qu'il ne se montrerait point à Paris. Ce fut encore *Voltaire* qui lui procura une retraite dans la terre d'une de ses amies. *Desfontaines* y fit un libelle contre son bienfaiteur. On l'obligea de le jeter au feu, mais jamais il ne lui pardonna de lui avoir sauvé la vie. Il saisissait avidement dans les journaux toutes les occasions de le blesser; c'était lui qui avait fait dénoncer, par un prêtre de séminaire, le Mondain, badinage ingénieux où *Voltaire* a voulu montrer comment le luxe, en adoucissant les mœurs, en animant l'industrie, prévient une partie des maux qui naissent de l'inégalité des fortunes & de la dureté des riches.

Cette dénonciation l'exposa au danger d'une nouvelle expatriation, parce qu'au reproche de prêcher la volupté, si grave aux yeux des gens qui ont besoin de couvrir des vices plus réels du manteau de l'austérité, on joignit le reproche plus dangereux de s'être moqué des plaisirs de nos premiers pères.

Enfin, le journaliste publia *la Voltairomanie*. Ce fut alors que *Voltaire*, qui depuis long-

temps souffrait en silence les calomnies de *Desfontaines* & de *Rousseau*, s'abandonna aux mouvemens d'une colère dont ces vils ennemis n'étaient pas dignes.

Non content de se venger en livrant ses adversaires au mépris public, en les marquant de ces traits que le temps n'efface point, il poursuivit *Desfontaines* qui en fut quitte pour désavouer le libelle, & se mit à en faire d'autres pour se consoler. C'est donc à quarante-quatre ans, après vingt années de patience, que *Voltaire* sortit pour la première fois de cette modération dont il serait à désirer que les gens de lettres ne s'écartassent jamais. S'ils ont reçu de la nature le talent si redoutable de dévouer leurs ennemis au ridicule & à la honte, qu'ils dédaignent d'employer cette arme dangereuse à venger leurs propres querelles, & qu'ils la réservent contre les persécuteurs de la vérité & les ennemis des droits des hommes!

La liaison qui se forma, vers le même temps, entre *Voltaire* & le prince royal de Prusse, était une des premières causes des emportemens où ses ennemis se livrèrent alors contre lui. Le jeune *Frédéric* n'avait reçu de son père que l'éducation d'un soldat; mais la nature le destinait à être un homme d'un esprit aimable, étendu & élevé, aussi-bien qu'un grand général. Il était relégué à Rémusberg par son père qui, ayant formé le projet de lui faire couper la tête en qualité de déserteur, parce qu'il avait voulu voyager sans sa permission, avait cédé aux représentations du ministre de l'empereur,

& s'était contenté de le faire assister au supplice d'un de ses compagnons de voyage.

Dans cette retraite, *Frédéric* passionné pour la langue française, pour les vers, pour la philosophie, choisit *Voltaire* pour son confident & pour son guide. Ils s'envoyaient réciproquement leurs ouvrages; le prince consultait le philosophe sur ses travaux, lui demandait des conseils & des leçons. Ils discutaient ensemble les questions de la métaphysique les plus curieuses comme les plus insolubles. Le prince étudiait alors *Volf* dont il abjura bientôt les systèmes & l'inintelligible langage, pour une philosophie plus simple & plus vraie. Il travaillait en même temps à réfuter *Machiavel*, c'est-à-dire, à prouver que la politique la plus sûre pour un prince, est de conformer sa conduite aux règles de la morale, & que son intérêt ne le rend pas nécessairement ennemi de ses peuples & de ses voisins, comme *Machiavel* l'avait supposé, soit par esprit de système, soit pour dégoûter ses compatriotes du gouvernement d'un seul, vers lequel la lassitude d'un gouvernement populaire, toujours orageux & souvent cruel, semblait les porter.

Dans le siècle précédent, *Ticho-Brahé*, *Descartes*, *Leibnitz*, avaient joui de la société des souverains, & avaient été comblés des marques de leur estime; mais la confiance, la liberté ne régnaient pas dans ce commerce trop inégal. *Frédéric* en donna le premier exemple que malheureusement pour sa gloire il n'a pas soutenu. Le prince envoya son ami, le baron de *Keyserling*, visiter *les divinités de Cirey*, & porter à *Voltaire* son portrait & ses

manuscrits. Le philosophe était touché, peut-être même flatté de cet hommage ; mais il l'était encore plus de voir un prince destiné pour le trône, cultiver les lettres, se montrer l'ami de la philosophie, & l'ennemi de la superstition. Il espérait que l'auteur de l'*Anti-Machiavel* serait un roi pacifique ; & il s'occupait avec délices de faire imprimer secrétement le livre qu'il croyait devoir lier le prince à la vertu, par la crainte de démentir ses propres principes, & de trouver sa condamnation dans son propre ouvrage.

Frédéric, en montant sur le trône, ne changea point pour *Voltaire*. Les soins du gouvernement n'affaiblirent ni son goût pour les vers, ni son avidité pour les ouvrages conservés alors dans le porte-feuille de *Voltaire*, & dont avec madame *du Châtelet* il était presque le seul confident ; mais une de ses premières démarches, fut de faire suspendre la publication de l'*Anti-Machiavel*. *Voltaire* obéit ; & ses soins qu'il donnait à regret, furent infructueux. Il désirait encore plus que son disciple, devenu roi, prît un engagement public qui répondît de sa fidélité aux maximes philosophiques. Il alla le voir à Vésel, & fut étonné de trouver un jeune roi en uniforme, sur un lit de camp, ayant le frisson de la fièvre. Cette fièvre n'empêcha point le roi de profiter du voisinage pour faire payer à l'évêque de Liége une ancienne dette oubliée. *Voltaire* écrivit le mémoire qui fut appuyé par des soldats ; & il revint à Paris content d'avoir vu que son héros était un homme très aimable : mais il résista aux offres qu'il lui fit pour l'attirer auprès

de lui, & préféra l'amitié de madame *du Châtelet* à la faveur d'un roi, & d'un roi qui l'admirait.

Le roi de Prusse déclara la guerre à la fille de *Charles VI*, & profita de sa faiblesse pour faire valoir d'anciennes prétentions sur la Silésie. Deux batailles lui en assurèrent la possession. Le cardinal de *Fleuri* qui avait entrepris la guerre malgré lui, négociait toujours en secret. L'impératrice sentit que son intérêt n'était pas de traiter avec la France contre laquelle elle espérait des alliés utiles, qui se chargeraient des frais de la guerre, tandis que, si elle n'avait plus à combattre que le roi de Prusse, elle resterait abandonnée à elle-même, & verrait les vœux & les secours secrets des mêmes puissances se tourner vers son ennemi. Elle aima mieux étouffer son ressentiment, instruire le roi de Prusse des propositions du cardinal, le déterminer à la paix par cette confidence, & acheter, par le sacrifice de la Silésie, la neutralité de l'ennemi le plus à craindre pour elle.

La guerre n'avait pas interrompu la correspondance du roi de Prusse & de *Voltaire*. Le roi lui envoyait des vers du milieu de son camp, en se préparant à une bataille, ou pendant le tumulte d'une victoire; & *Voltaire*, en louant ses exploits, en caressant sa gloire militaire, lui prêchait toujours l'humanité & la paix.

Le cardinal de *Fleuri* mourut. *Voltaire* avait été assez lié avec lui, parce qu'il était curieux de connaître les anecdotes du règne de *Louis XIV*, & que *Fleuri* aimait à les conter,

s'arrêtant sur-tout à celles qui pouvaient le regarder, & ne doutant pas que *Voltaire* ne s'empressât d'en remplir son histoire; mais la haine naturelle de *Fleuri*, & de tous les hommes faibles, pour qui s'élève au-dessus des forces communes, l'emporta sur son goût & sur sa vanité.

Fleuri avait voulu empêcher les Français de parler, & même de penser, pour les gouverner plus aisément. Il avait, toute sa vie, entretenu dans l'Etat une guerre d'opinions, par ses soins mêmes pour empêcher ces opinions de faire du bruit, & de troubler la tranquillité publique. La hardiesse de *Voltaire* l'effrayait. Il craignait également de compromettre son repos en le défendant, ou sa petite renommée en l'abandonnant avec trop de lâcheté; & *Voltaire* trouva dans lui moins un protecteur qu'un persécuteur caché, mais contenu par son respect pour l'opinion & l'intérêt de sa propre gloire.

Voltaire fut désigné pour lui-succéder dans l'académie française. Il venait d'y acquérir de nouveaux droits qui auraient imposé silence à l'envie, si elle pouvait avoir quelque pudeur; il venait d'enrichir la scène d'un nouveau chef-d'œuvre, de Mérope, jusqu'ici la seule tragédie où des larmes abondantes & douces ne coulent point sur les malheurs de l'amour. L'auteur de Zaïre avait déjà combattu cette maxime de *Despréaux*:

De cette passion la sensible peinture
Est pour aller au cœur la route la plus sûre.

Il avait avancé que la nature peut produire

au théâtre des effets plus pathétiques & plus déchirans ; & il le prouva dans Mérope.

Cependant si *Despréaux* entend par *sûre la moins difficile*, les faits sont en sa faveur. Plusieurs poëtes ont fait des tragédies touchantes, fondées sur l'amour ; & Mérope est seule jusqu'ici.

Entraîné par l'intérêt des situations, par une rapidité de dialogue inconnue au théâtre, par le talent d'une actrice qui avait su prendre l'accent vrai & passionné de la nature, le parterre fut agité d'un enthousiasme sans exemple. Il força *Voltaire*, caché dans un coin du spectacle, à venir se montrer aux spectateurs : il parut dans la loge de la maréchale de *Villars* ; on cria à la jeune duchesse de *Villars* d'embrasser l'auteur de Mérope ; elle fut obligée de céder à l'impérieuse volonté du public, ivre d'admiration & de plaisir.

C'est la première fois que le parterre ait demandé l'auteur d'une pièce. Mais ce qui fut alors un hommage rendu au génie, dégénéré depuis en usage, n'est plus qu'une cérémonie ridicule & humiliante, à laquelle les auteurs qui se respectent, refusent de se soumettre.

A ce nouveau titre que la dévotion même était obligée de respecter, se joignait l'appui de madame de *Châteauroux*, alors gouvernée par le duc de *Richelieu*. Cet homme extraordinaire qui à vingt ans avait été deux fois à la bastille pour la témérité de ses galanteries ; qui par l'éclat & le nombre de ses aventures avait fait naître parmi les femmes une espèce de mode, & presque regarder comme un honneur d'être déshonorées par lui ; qui avait

établi parmi ses imitateurs une sorte de galanterie où l'amour n'était plus même le goût du plaisir, mais la vanité de séduire : ce même homme qu'on vit ensuite contribuer à la gloire de Fontenoi, affermir la révolution de Gênes, prendre Mahon, forcer une armée anglaise à lui rendre les armes ; & lorsqu'elle eut rompu ce traité, lorsqu'elle menaçait ses quartiers dispersés & affaiblis, l'arrêter par son activité & son audace ; & qui vint ensuite reperdre dans les intrigues de la cour, & dans les manœuvres d'une administration tyrannique & corrompue, une gloire qui eût pu couvrir les premières fautes de sa vie.

Le duc de *Richelieu* avait été l'ami de *Voltaire* dès l'enfance. *Voltaire* qui eut souvent à s'en plaindre, conserva pour lui ce goût de la jeunesse que le temps n'efface point, & une espèce de confiance que l'habitude soutenait plus que le sentiment ; & le maréchal de *Richelieu* demeura fidelle à cet ancien attachement, autant que le permit la légéreté de son caractère, ses caprices, son petit despotisme sur les théâtres, son mépris pour tout ce qui n'était pas homme de la cour, sa faiblesse pour le crédit, & son insensibilité pour ce qui était noble ou utile.

Il servit alors *Voltaire* auprès de madame de *Châteauroux ;* mais M. de *Maurepas* n'aimait pas *Voltaire*. L'abbé de *Chaulieu* avait fait une épigramme contre Œdipe, parce qu'il était blessé qu'un jeune homme, déjà son rival dans le genre des poésies fugitives, mêlées de philosophie & de volupté, joignît à cette gloire celle de réussir au théâtre ; & M. de *Maurepas*, qui

mettait de la vanité à montrer plus d'esprit qu'un autre dans un souper, ne perdonnait pas à *Voltaire* de lui ôter trop évidemment cet avantage dont il n'était pas trop ridicule alors qu'un homme en place pût être flatté.

Voltaire avait essayé de le désarmer par une épître où il lui donnait les louanges auxquelles le genre d'esprit & le caractère de M. de *Maurepas* pouvaient prêter le plus de vraisemblance. Cette épître qui renfermait autant de leçons que d'éloges, ne changea rien aux sentimens du ministre. Il se lia, pour empêcher *Voltaire* d'entrer à l'académie, avec le théatin *Boyer* que *Fleuri* avait préféré, pour l'éducation du dauphin, à *Massillon* dont il craignait les talens & la vertu, & qu'il avait ensuite désigné au roi, en mourant, pour la feuille des bénéfices, apparemment dans l'espérance de se faire regretter des jansénistes. D'ailleurs M. de *Maurepas* était bien aise de trouver une occasion de blesser, sans se compromettre, madame de *Châteauroux* dont il connaissait toute la haine pour lui. *Voltaire*, instruit de cette intrigue, alla trouver le ministre, & lui demanda si, dans le cas où madame de *Châteauroux* secondât son élection, il la traverserait: *Oui*, lui répondit le ministre, *& je vous écraserai.* (*)

(*) Dans le dessein constant d'être justes envers tout le monde, nous devons dire ici que depuis la mort de *Voltaire*, ayant parlé de cette anecdote à M. le comte de *Maurepas*, au caractère duquel ce mot nous parut étranger, il nous répondit, en riant, que c'était le roi lui-même qui n'avait pas voulu que *Voltaire* succédât au cardinal de *Fleuri* dans sa place d'académicien; sa Majesté trouvant qu'il y avait une dissemblance trop marquée entre ces deux hommes, pour mettre l'éloge de

Il savait qu'un homme en place en aurait la facilité, & que, sous un gouvernement faible, le crédit d'une maîtresse doit céder à celui des prêtres intrigans ou fanatiques, plus méprisables aux yeux de la raison, mais encore respectés par la populace : il laissa triompher *Boyer*.

Peu de temps après, le ministre sentit combien l'alliance du roi de Prusse était nécessaire à la France ; mais ce prince craignait de s'engager de nouveau avec une puissance dont la politique incertaine & timide ne lui inspirait aucune confiance. On imagina que *Voltaire* pourrait le déterminer. Il fut chargé de cette négociation, mais en secret. On convint que les persécutions de *Boyer* seraient le prétexte de son voyage en Prusse. Il y gagna la liberté de se moquer du pauvre théatin qui alla se plaindre au roi que *Voltaire* le faisait *passer pour un sot* dans les cours étrangères, & à qui le roi répondit que *c'était une chose convenue*.

l'un dans la bouche de l'autre, & donner à rire au public par un rapprochement semblable.

M. de *Maurepas* nous a même ajouté qu'il savait depuis très-long-temps que *Voltaire* avait dit & écrit à ses amis le mot : *je vous écraserai*. Mais que cette légère injustice d'un homme aussi célèbre, ne l'avait pas empêché de solliciter le roi régnant, & d'en obtenir que celui qui avait tant honoré son siècle & sa nation, vînt jouir de sa gloire au milieu d'elle, à la fin de sa carrière.

Nous avons déjà dit ailleurs que, sans adopter ni blâmer les opinions de notre auteur sur une infinité d'objets, nous nous sommes sévérement renfermés dans notre devoir d'éditeurs ; être impartiaux & fidelles, est ce que l'Europe attend de nous, le reste nous est étranger. (*Note du correspondant général de la société littéraire-typographique.*)

Voltaire partit ; & *Piron*, à la tête de ses ennemis, l'accabla d'épigrammes & de chansons sur sa prétendue disgrace. Ce *Piron* avait l'habitude d'insulter à tous les hommes célébres qui essuyaient des persécutions. Ses œuvres sont remplies des preuves de cette basse méchanceté. Il passait cependant pour un bon homme, parce qu'il était paresseux, & que n'ayant aucune dignité dans le caractère, il n'offensait pas l'amour propre des gens du monde.

Cependant, après avoir passé quelque temps avec le roi de Prusse, qui se refusait constamment à toute négociation avec la France, *Voltaire* eut l'adresse de saisir le véritable motif de ce refus : c'était la faiblesse qu'avait eue la France de ne pas déclarer la guerre à l'Angleterre, & de paraître, par cette conduite, demander la paix quand elle pouvait prétendre à en dicter les conditions.

Il revint alors à Paris, & rendit compte de son voyage. Le printemps suivant, le roi de Prusse déclara de nouveau la guerre à la reine d'Hongrie, & par cette diversion utile força ses troupes d'évacuer l'Alsace. Ce service important, celui d'avoir pénétré, en passant à la Haie, les dispositions des Hollandais encore incertaines en apparence, n'obtint à *Voltaire* aucune de ces marques de considération dont il eût voulu se faire un rempart contre ses ennemis littéraires.

Le marquis d'*Argenson* fut appelé au ministère. Il mérite d'être compté parmi le petit nombre de gens en place qui ont aimé véritablement la philosophie & le bien public. Son

goût pour les lettres l'avait lié avec *Voltaire*. Il l'employa plus d'une fois à écrire des manifestes, des déclarations, des depêches qui pouvaient exiger dans le ſtyle de la correction, de la nobleſſe & de la meſure.

Tel fut le manifeſte qui devait être publié par le prétendant à ſa deſcente en Ecoſſe, avec une petite armée Françaiſe que le duc de *Richelieu* aurait commandée. *Voltaire* eut alors l'occaſion de travailler avec le comte de *Lalli*, jacobite zélé, ennemi acharné des Anglais, dont il a depuis défendu la mémoire avec tant de courage, lorſqu'un arrêt injuſte, exécuté avec barbarie, le ſacrifia au reſſentiment de quelques employés de la compagnie des Indes.

Mais il eut dans le même temps un appui plus puiſſant, la marquiſe de *Pompadour*, avec laquelle il avait été lié lorſqu'elle était encore madame d'*Etiole*. Elle le chargea de faire une pièce pour le premier mariage du dauphin. Une charge de gentilhomme de la chambre, le titre d'hiſtoriographe de France, & enfin la protection de la cour, néceſſaire pour empêcher la cabale des dévots de lui fermer l'entrée de l'académie françaiſe, furent la récompenſe de cet ouvrage. C'eſt à cette occaſion qu'il fit ces vers :

Mon Henri quatre & ma Zaïre,
Et mon américaine Alzire,
Ne m'ont valu jamais un ſeul regard du roi ;
J'eus beaucoup d'ennemis avec très-peu de gloire ;
Les honneurs & les biens pleuvent enfin ſur moi,
Pour une farce de la foire.

C'était juger un peu trop sévèrement la Princesse de Navarre, ouvrage rempli d'une galanterie noble & touchante.

Cependant la faveur de la cour ne suffisait pas pour lui ouvrir les portes de l'académie. Il fut obligé, pour désarmer les dévots, d'écrire une lettre au père de *Latour*, où il protestait de son respect pour la religion, & ce qui était bien plus nécessaire, de son attachement aux jésuites. Malgré l'adresse avec laquelle il ménage ses expressions dans cette lettre, il valait mieux sans doute renoncer à l'académie, que d'avoir la faiblesse de l'écrire: & cette faiblesse serait inexcusable, s'il avait fait ce sacrifice à la vanité de porter un titre qui depuis long-temps ne pouvait plus honorer le nom de *Voltaire*. Mais il le fesait à sa sureté; il croyait qu'il trouverait dans l'académie un appui contre la persécution; & c'était présumer trop du courage & de la justice de ses confrères.

Dans son discours à l'académie, il secoua le premier le joug de l'usage qui semblait condamner ces discours à n'être qu'une suite de complimens, plus encore que d'éloges. *Voltaire* osa parler dans le sien de littérature & de goût; & son exemple est devenu, en quelque sorte, une loi dont les académiciens gens de lettres osent rarement s'écarter. Mais il n'alla point jusqu'à supprimer les éternels éloges de *Richelieu*, de *Séguier* & de *Louis XIV*; & jusqu'ici deux ou trois académiciens seulement ont eu le courage de s'en dispenser. Il parla de *Crébillon*, dans ce discours, avec la noble générosité d'un homme qui ne craint point d'honorer

le talent dans un rival, & de donner des armes à ſes propres détracteurs.

Un nouvel orage de libelles vint tomber ſur lui, & il n'eut pas la force de les mépriſer. La police était alors aux ordres d'un homme qui avait paſſé quelque mois à la campagne avec madame de *Pompadour*. On arrêta un malheureux violon de l'opéra, nommé *Travenol*, qui, avec l'avocat *Rigoley de Juvigny*, colportait ces libelles. Le père de *Travenol*, vieillard de quatre-vingts ans, va chez *Voltaire* demander la grâce du coupable; toute ſa colère cède au premier cri de l'humanité. Il pleure avec le vieillard, l'embraſſe, le conſole, & court avec lui demander la liberté de ſon fils.

La faveur de *Voltaire* ne fut pas de longue durée. Madame de *Pompadour* fit accorder à *Crébillon* des honneurs qu'on lui refuſait. *Voltaire* avait rendu conſtamment juſtice à l'auteur de Rhadamiſte; mais il ne pouvait avoir l'humilité de le croire ſupérieur à celui d'Alzire, de Mahomet & de Mérope. Il ne vit dans cet enthouſiaſme exagéré pour *Crébillon* qu'un déſir ſecret de l'humilier; & il ne ſe trompait pas.

Le poëte, le bel eſprit aurait pu conſerver des amis puiſſans; mais ces titres cachaient dans *Voltaire* un philoſophe, un homme plus occupé encore des progrès de la raiſon que de ſa gloire perſonnelle.

Son caractère, naturellement fier & indépendant, ſe prêtait à des adulations ingénieuſes; il prodiguait la louange, mais il conſervait ſes ſentimens, ſes opinions, & la liberté de

de les montrer. Des leçons fortes ou touchantes sortaient du sein des éloges ; & cette manière de louer, qui pouvait réussir à la cour de *Frédéric*, devait blesser dans toute autre.

Il retourna donc encore à Cirey, & bientôt après à la cour de *Stanislas*. Ce prince deux fois élu roi de Pologne, l'une par la volonté de *Charles XII*, l'autre par le vœu de la nation, n'en avait jamais possédé que le titre. Retiré en Lorraine où il n'avait encore que le nom de souverain, il réparait par ses bienfaits le mal que l'administration française faisait à cette province où le gouvernement paternel de *Léopold* avait réparé un siècle de dévastations & de malheurs. Sa dévotion ne lui avait ôté ni le goût des plaisirs ni celui des gens d'esprit. Sa maison était celle d'un particulier très-riche ; son ton, celui d'un homme simple & franc qui, n'ayant jamais été malheureux que parce qu'on avait voulu qu'il fût roi, n'était pas ébloui d'un titre dont il n'avait éprouvé que les dangers. Il avait désiré d'avoir à sa cour, ou plutôt chez lui, madame *du Châtelet* & *Voltaire*. L'auteur des *Saisons*, le seul poëte français qui ait réuni, comme *Voltaire*, l'ame & l'esprit d'un philosophe, vivait alors à Lunéville où il n'était connu que comme un jeune militaire aimable ; mais ses premiers vers, pleins de raison, d'esprit & de goût, annonçaient déjà un homme fait pour honorer son siècle.

Voltaire menait à Lunéville une vie occupée, douce & tranquille, lorsqu'il eut le malheur d'y perdre son amie. Madame *du Châtelet* mourut au moment où elle venait de terminer sa tra-

duction de *Newton* dont le travail forcé abrégea ses jours. Le roi vint consoler *Voltaire* dans sa chambre, & pleurer avec lui. Revenu à Paris, il se livra au travail ; moyen de dissiper la douleur que la nature a donné à très-peu d'hommes. Ce pouvoir sur nos propres idées, cette force de tête que les peines de l'ame ne peuvent détruire, sont des dons précieux qu'il ne faut point calomnier en les confondant avec l'insensibilité. La sensibilité n'est point de la faiblesse ; elle consiste à sentir les peines, & non à s'en laisser accabler. On n'en a pas moins une ame sensible & tendre, la douleur n'en a pas été moins vive, parce qu'on a eu le courage de la combattre, & que des qualités extraordinaires ont donné la force de la vaincre.

Voltaire se lassait d'entendre tous les gens du monde, & la plupart des gens de lettres, lui préférer *Crébillon*, moins par sentiment que pour le punir de l'universalité de ses talens ; car on est toujours plus indulgent pour les talens bornés à un seul genre, qui paraissant une espèce d'instinct, & laissant en repos plus d'espèces d'amour propre, humilient moins l'orgueil.

Cette opinion de la supériorité de *Crébillon* était soutenue avec tant de passion que depuis, dans le discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, M. d'*Alembert* eut besoin de courage pour accorder l'égalité à l'auteur d'Alzire & de Mérope, & n'osa porter plus loin la justice. Enfin, *Voltaire* voulut se venger, & forcer le public à le mettre à sa véritable place, en donnant Sémiramis, Oreste & Rome sauvée, trois sujets que *Crébillon* avait traités. Toutes les cabales animées contre *Voltaire* s'étaient

réunies pour faire obtenir un succès éphémère au Catilina de son rival, pièce dont la conduite est absurde & le style barbare, où *Cicéron* propose d'employer sa fille pour séduire *Catilina*, où un grand-prêtre donne aux amans des rendez-vous dans un temple, y introduit une courtisane en habit d'homme, & traite ensuite le sénat d'impie, parce qu'il y discute des affaires de la république.

Rome sauvée, au contraire, est un chef-d'œuvre de style & de raison; *Cicéron* s'y montre avec toute sa dignité & toute son éloquence; *César* y parle, y agit comme un homme fait pour soumettre Rome, accabler ses ennemis de sa gloire, & se faire pardonner la tyrannie à force de talens & de vertus; *Catilina* y est un scélérat, mais qui cherche à excuser ses vices sur l'exemple, & ses crimes sur la nécessité. L'énergie républicaine & l'ame des Romains ont passé tout entières dans le poëte.

Voltaire avait un petit théâtre où il essayait ses pièces. Il y joua souvent le rôle de *Cicéron*. Jamais, dit-on, l'illusion ne fut plus complète; il avait l'air de créer son rôle en le récitant; & quand, au cinquième acte, *Cicéron* reparaissait au sénat, quand il s'excusait d'aimer la gloire, quand il récitait ces beaux vers:

Romains, j'aime la gloire, & ne veux point m'en taire;
Des travaux des humains c'est le digne salaire.
Sénat, en vous servant, il la faut acheter:
Qui n'ose la vouloir, n'ose la mériter.

alors le personnage se confondait avec le poëte,

On croyait entendre *Cicéron* ou *Voltaire* avouer & excuser cette faiblesse des grandes ames.

Il n'y avait qu'un beau rôle dans l'Electre de *Crébillon*, & c'était celui d'un personnage subalterne. *Oreste*, qui ne se connaît pas, est amoureux de la fille d'*Egisthe*, qui a le malheur de s'appeler *Iphianasse*. L'implacable *Electre* a un tendre penchant pour le fils d'*Egisthe*; c'est au milieu des furies qui conduisent au parricide un fils égaré & condamné par les dieux à cette horrible vengeance, que ces insipides amours remplissent la scène.

Voltaire sentit qu'il fallait rendre *Clytemnestre* intéressante par ses remords, la peindre plus faible que coupable, dominée par le cruel *Egisthe*, mais honteuse de l'avoir aimé, & sentant le poids de sa chaîne comme celui de son crime. Si l'on compare cette pièce aux autres tragédies de *Voltaire*, on la trouvera sans doute bien inférieure à ses chefs-d'œuvres; mais si on le compare à *Sophocle* qu'il voulait imiter, dont il voulait faire connaître aux Français le caractère & la manière de concevoir la tragédie, on verra qu'il a su en conserver les beautés, en imiter le style, en corriger les défauts, rendre *Clytemnestre* plus touchante, & *Electre* moins barbare. Aussi quand, malgré les cabales, ces beautés de tous les temps, transportées sur notre scène par un homme digne de servir d'interprète au plus éloquent des poëtes grecs, forcèrent les applaudissemens, *Voltaire*, plus occupé des intérêts du goût que de sa propre gloire, ne put s'empêcher de crier au parterre, dans

un mouvement d'enthousiasme : *Courage, Athéniens, c'est du Sophocle.*

La Sémiramis de *Crébillon* avait été oubliée dès sa naissance. Celle de *Voltaire* est le même sujet que quinze ans auparavant il avait traité sous le nom d'Eriphyle, & qu'il avait retiré du théâtre, quoique la pièce eût été fort applaudie ; il avait mieux senti aux représentations toutes les difficultés de ce sujet ; il avait vu que, pour rendre intéressante une femme qui avait fait périr son mari dans la vue de régner à sa place, il fallait que l'éclat de son règne, ses conquêtes, ses vertus, l'étendue de son empire, forçassent au respect, & s'emparassent de l'ame des spectateurs ; que la femme criminelle fût la maîtresse du monde, & eût les vertus d'un grand roi. Il sentit qu'en mettant sur le théâtre les prodiges d'une religion étrangère, il fallait, par la magnificence, le ton auguste & religieux du style, ne pas laisser à l'imagination le temps de se refroidir, montrer par-tout les dieux qu'on voulait faire agir, & couvrir le ridicule d'un miracle, en présentant sans cesse l'idée consolante d'un pouvoir divin, exerçant sur les crimes secrets des princes une vengeance lente, mais inévitable.

L'amour, révoltant dans Oreste, était nécessaire dans Sémiramis. Il fallait que *Ninias* eût une amante, pour qu'il pût aimer *Sémiramis*, répondre à ses bontés, se sentir entraîné vers elle avant de la connaître pour sa mère, sans que l'horreur naturelle pour l'inceste se répandît sur le personnage qui doit exciter l'intérêt. Le style de Sémiramis, la majesté du sujet,

la beauté du spectacle, le grand intérêt de quelques scènes, triomphèrent de l'envie & des cabales ; mais on ne rendit justice que long-temps après à Oreste & à Rome sauvée.

Peut-être même n'est-on pas encore absolument juste. Et si on songe que tous les colléges, toutes les maisons où se forment les instituteurs particuliers, sont dévoués au fanatisme, que dans presque toutes les éducations on instruit les enfans à être injustes envers *Voltaire*, on n'en sera pas étonné.

Il fit ces trois pièces à Sceaux, chez madame la duchesse *du Maine*. Cette princesse aimait le bel esprit, les arts, la galanterie ; elle donnait dans son palais une idée de ces plaisirs ingénieux & brillans qui avaient embelli la cour de *Louis XIV*, & ennobli ses faiblesses. Elle aimait *Cicéron* ; & c'était pour le venger des outrages de *Crébillon* qu'elle excita *Voltaire* à faire Rome sauvée. Il avait envoyé Mahomet au pape ; il dédia Sémiramis à un cardinal. Il se faisait un plaisir malin de montrer aux fanatiques français que des princes de l'Eglise savaient allier l'estime pour le talent au zèle de la religion, & ne croyaient pas servir le christianisme en traitant comme ses ennemis, les hommes dont le génie exerçait sur l'opinion publique un empire redoutable.

Ce fut à cette époque qu'il consentit enfin à céder aux instances du roi de Prusse, & qu'il accepta le titre de chambellan, la grande croix de l'ordre du mérite, & une pension de vingt mille livres. Il se voyait, dans sa patrie, l'objet de l'envie & de la haine des gens de lettres, sans leur avoir jamais disputé ni places ni

pension ; sans les avoir humiliés par des critiques ; sans s'être jamais mêlé d'aucune intrigue littéraire ; après avoir obligé tous ceux qui avaient eu besoin de lui, cherché à se concilier les autres par des éloges, & saisi toutes les occasions de gagner l'amitié de ceux que l'amour-propre avait rendus injustes.

Les dévots qui se souvenaient des Lettres philosophiques & de Mahomet, en attendant les occasions de le persécuter, cherchaient à décrier ses ouvrages & sa personne, employaient contre lui leur ascendant sur la première jeunesse, & celui que, comme directeurs, ils conservaient encore dans les familles bourgeoises & chez les dévotes de la cour. Un silence absolu pouvait seul le mettre à l'abri de la persécution ; il n'aurait pu faire paraître aucun ouvrage sans être sûr que la malignité y chercherait un prétexte pour l'accuser d'impiété, ou le rendre odieux au gouvernement. Madame de *Pompadour* avait oublié leur ancienne liaison dans une place où elle ne voulait plus que des esclaves. Elle ne lui pardonnait point de n'avoir pas souffert, avec assez de patience, les préférences accordées à *Crébillon*, *Louis XV* avait pour *Voltaire* une sorte d'éloignement. Il avait flatté ce prince plus qu'il ne convenait à sa propre gloire ; mais l'habitude rend les rois presqu'insensibles à la flatterie publique. La seule qui les séduise est la flatterie adroite des courtisans qui, s'exerçant sur les petites choses, se répète tous les jours & sait choisir ses momens ; qui consiste moins dans des louanges directes que dans une adroite approbation des passions, des goûts, des actions,

des discours du prince. Un demi-mot, un signe, une maxime générale qui les rassure sur leurs faiblesses ou sur leurs fautes, font plus d'effet que les vers les plus dignes de la postérité. Les louanges des hommes de génie ne touchent que les rois qui aiment véritablement la gloire.

On prétend que *Voltaire* s'étant approché de *Louis XV* après la représentation du Temple de la gloire, où *Trajan* donnant la paix au monde après ses victoires, reçoit la couronne refusée aux conquérans, & réservée à un héros, ami de l'humanité, & lui ayant dit: *Trajan est-il content?* le roi fut moins flatté du parallèle que blessé de la familiarité.

M. d'*Argenson* n'avait pas voulu prêter à *Voltaire* son appui pour lui obtenir un titre d'associé libre dans l'académie des sciences, & pour entrer dans celle des belles-lettres, places qu'il ambitionnait alors comme un asile contre l'armée des critiques hebdomadaires que la police oblige à respecter les corps littéraires, excepté lorsque des corps ou des particuliers plus puissans croient avoir intérêt de les avilir, en les abandonnant aux traits de ces méprisables ennemis.

Voltaire alla donc à Berlin; & le même prince qui le dédaignait, la même cour où il n'essuyait plus que des désagrémens, furent offensés de ce départ. On ne vit plus que la perte d'un homme qui honorait la France, & la honte de l'avoir forcé à chercher ailleurs un asile. Il trouva, dans le palais du roi de Prusse, la paix & presque la liberté, sans aucun autre assujettissement que celui de passer quelques heures avec le roi, pour corriger ses

ſes ouvrages, & lui apprendre les ſecrets de l'art d'écrire. Il ſoupait preſque tous les jours avec lui. Ces ſoupers où la liberté était extrême, où l'on traitait avec une franchiſe entière toutes les queſtions de la métaphyſique & de la morale, où la plaiſanterie la plus libre égayait ou tranchait les diſcuſſions les plus ſérieuſes, où le roi diſparaiſſait preſque toujours pour ne laiſſer voir que l'homme d'eſprit, n'étaient pour *Voltaire* qu'un délaſſement agréable. Le reſte du temps était conſacré librement à l'étude.

Il perfectionnait quelques-unes de ſes tragédies, achevait le Siècle de *Louis XIV*, corrigeait la Pucelle, travaillait à ſon Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations, & feſait le Poëme de la loi naturelle, tandis que *Frédéric* gouvernait ſes Etats ſans miniſtre, inſpectait & perfectionnait ſon armée, feſait des vers, compoſait de la muſique, écrivait ſur la philoſophie & ſur l'hiſtoire. La famille royale protégeait les goûts de *Voltaire*; il adreſſait des vers aux princeſſes, jouait la tragédie avec les frères & les ſœurs du roi; &, en leur donnant des leçons de déclamation, il leur apprenait à mieux ſentir les beautés de notre poéſie: car les vers doivent être déclamés, & on ne peut connaître la poéſie d'une langue étrangère, ſi on n'a point l'habitude d'entendre réciter les vers par des hommes qui ſachent leur donner l'accent & le mouvement qu'ils doivent avoir.

Voilà ce que *Voltaire* appelait le palais d'*Alcine*; mais l'enchantement fut trop tôt diſſipé. Les gens de lettres appelés plus ancien-

nement que lui à Berlin, furent jaloux d'une préférence trop marquée, & sur-tout de cette espèce d'indépendance qu'il avait conservée, de cette familiarité qu'il devait aux grâces piquantes de son esprit, & à cet art de mêler la vérité à la louange, & de donner à la flatterie le ton de la galanterie & du badinage.

La Métrie dit à *Voltaire* que le roi, auquel il parlait un jour de toutes les marques de bonté dont il accablait son chambellan, lui avait répondu : *J'en ai encore besoin pour revoir mes ouvrages ; on suce l'orange, & on jette l'écorce.* Ce mot désenchanta *Voltaire*, & lui jeta dans l'ame une défiance qui ne lui permit plus de perdre de vue le projet de s'échapper. En même temps on dit au roi que *Voltaire* avait répondu un jour au général *Manstein* qui le pressait de revoir ses mémoires : *Le roi m'envoie son linge sale à blanchir, il faut que le vôtre attende.* Qu'une autre fois, en montrant sur la table un paquet de vers du roi, il avait dit dans un mouvement d'humeur : *Cet homme-là, c'est Césat & l'abbé Cottin.*

Cependant un penchant naturel rapprochait le monarque & le philosophe. *Frédéric* disait, long-temps après leur séparation, que jamais il n'avait vu d'homme aussi aimable que *Voltaire ;* & *Voltaire*, malgré un ressentiment qui jamais ne s'éteignit absolument, avouait que quand *Frédéric* le voulait, il était le plus aimable des hommes. Ils étaient encore rapprochés par un mépris ouvert pour les préjugés & les superstitions, par le plaisir qu'ils prenaient à en faire l'objet éternel de leurs plaisanteries, par

un goût commun pour une philosophie gaie & piquante, par une égale disposition à chercher, à saisir, dans les objets graves, le côté qui prête au ridicule. Il paraissait que le calme devait succéder à de petits orages, & que l'intérêt commun de leur plaisir devait toujours finir par les rapprocher. La jalousie de *Maupertuis* parvint à les désunir sans retour.

Maupertuis, homme de beaucoup d'esprit, savant médiocre, & philosophe plus médiocre encore, était tourmenté de ce désir de la célébrité qui fait choisir les petits moyens lorsque les grands nous manquent, dire des choses bizarres quand on n'en trouve point de piquantes qui soient vraies, généraliser des formules si l'on ne peut en inventer, & entasser des paradoxes quand on n'a point d'idées neuves. On l'avait vu à Paris sortir de la chambre, ou se cacher derrière un paravent, quand un autre occupait la société plus que lui; & à Berlin, comme à Paris, il eût voulu être par-tout le premier, à l'académie des sciences comme au souper du roi. Il devait à *Voltaire* une grande partie de sa réputation, & l'honneur d'être le président perpétuel de l'académie de Berlin, & d'y exercer la prépondérance sous le nom du prince.

Mais quelques plaisanteries échappées à *Voltaire* sur ce que *Maupertuis*, ayant voulu suivre le roi de Prusse à l'armée, avait été pris à Molwitz, l'aigrirent contre lui; & il se plaignit avec humeur. *Voltaire* lui répondit avec amitié, & l'apaisa en faisant quatre vers pour son portrait. Quelques années après, *Maupertuis* trouva

très-mauvais que *Voltaire* n'eût point parlé de lui dans son discours de réception à l'académie française ; mais l'arrivée de *Voltaire* à Berlin acheva de l'aigrir. Il le voyait l'ami du souverain dont il n'était parvenu qu'à devenir un des courtisans, & donner des leçons à celui dont il recevait des ordres.

Voltaire entouré d'ennemis, se défiant de la constance des sentimens du roi, regrettait en secret son indépendance, & cherchait à la recouvrer. Il imagine de se servir d'un juif pour faire sortir du Brandebourg une partie de ses fonds. Ce juif trahit sa confiance ; & pour se venger de ce que *Voltaire* s'en est aperçu à temps, & n'a pas voulu se laisser voler, il lui fait un procès absurde, sachant que la haine n'est pas difficile en preuves. Le roi pour punir *son ami* d'avoir voulu conserver son bien & sa liberté, fait semblant de le croire coupable, a l'air de l'abandonner, & l'exclut même de sa présence jusqu'à la fin du procès. *Voltaire* s'adresse à *Maupertuis* dont la haine ne s'était pas encore manifestée, & le prie de prendre sa défense auprès du chef de ses juges. *Maupertuis* le refuse avec hauteur. *Voltaire* s'aperçoit qu'il a un ennemi de plus. Enfin, ce ridicule procès eut l'issue qu'il devait avoir ; le juif fut condamné, & *Voltaire* lui fit grâce. Alors le roi le rappelle auprès de lui, & ajoute à ses anciennes bontés, de nouvelles marques de considération, telle que la jouissance d'un petit château près de Potsdam.

Cependant la haine veillait toujours, & attendait ses momens. *La Beaumelle*, né en Languedoc d'une famille protestante, d'abord

apprenti ministre à Genève, puis bel esprit français en Danemarck, renvoyé bientôt de Copenhague, vint chercher fortune à Berlin, n'ayant pour titre de gloire qu'un libelle qu'il venait de publier. Il va chez *Voltaire*, lui présente son livre où *Voltaire* lui-même est maltraité, où *la Beaumelle* compare aux singes, aux nains qu'on avait autrefois dans certaines cours, les beaux esprits appelés à celle de Prusse, parmi lesquels il venait lui-même solliciter une place. Cette ridicule étourderie fut un moment l'objet des plaisanteries du souper du roi. *Maupertuis* rapporta ces plaisanteries à *la Beaumelle*, en chargea *Voltaire* seul, lui fit un ennemi irréconciliable, & s'assura d'un instrument qui servirait sa haine par de honteux libelles, sans que sa dignité de président d'académie en fût compromise.

Maupertuis avait besoin de secours; il venait d'avancer un nouveau principe de mécanique, celui de *la moindre action*. Ce principe à qui l'illustre Euler faisait l'honneur de le défendre, en même temps qu'il en apprenait à l'auteur même toute l'étendue & le véritable usage, essuya beaucoup de contradictions. *Koënig* non-seulement le combattit, mais il prétendit de plus qu'il n'était pas nouveau, & cita un fragment d'une lettre de *Leibnitz*, où ce principe se trouvait indiqué. *Maupertuis* instruit par *Koënig* même qu'il n'a qu'une copie de la lettre de *Leibnitz*, imagine de le faire sommer juridiquement, par l'académie de Berlin, de produire l'original. *Koënig* mande qu'il tient sa copie du malheureux *Hienzi*, décapité longtemps auparavant pour avoir voulu délivrer

les habitans du canton de Berne de la tyrannie du sénat. La lettre ne se trouva plus dans ce qui pouvait rester de ses papiers ; & l'académie, moitié crainte, moitié bassesse, déclara *Koënig* indigne du titre d'académicien, & le fit rayer de la liste. *Maupertuis* ignorait apparemment que l'opinion générale des savans peut seule donner ou enlever les découvertes ; mais qu'il faut qu'elle soit libre & volontairement énoncée ; & qu'une forme solennelle, en la rendant suspecte, peut lui ôter son autorité & sa force.

Voltaire avait connu *Koënig* chez madame *du Châtelet*, à laquelle il était venu donner des leçons de leibnitianisme ; il avait conservé de l'amitié pour lui, quoiqu'il se fût permis quelquefois de le plaisanter pendant son séjour en France. Il n'aimait pas *Maupertuis*, & haïssait la persécution sous quelque forme qu'elle tourmentât les hommes : il prit donc ouvertement le parti de *Koënig*, & publia quelques ouvrages où la raison & la justice étaient assaisonnées d'une plaisanterie fine & piquante. *Maupertuis* intéressa l'amour propre du roi à l'honneur de son académie, & obtint de lui d'exiger de *Voltaire* la promesse de ne plus se moquer ni d'elle ni de son président. *Voltaire* le promit. Malheureusement le roi qui avait ordonné le silence, se crut dispensé de le garder. Il écrivit des plaisanteries qui se partageaient, mais avec un peu d'inégalité, entre *Maupertuis* & *Voltaire*. Celui-ci crut que, par cette conduite, le roi lui rendait sa parole, & que le privilége de se moquer seul des deux partis ne pouvait être compris dans

la prérogative royale. Il profita donc d'une permission générale, anciennement obtenue, pour faire imprimer la Diatribe d'*Akakia*, & dévouer *Maupertuis* à un ridicule éternel.

Le roi rit ; il aimait peu *Maupertuis*, & ne pouvait l'estimer ; mais jaloux de son autorité, il fit brûler cette plaisanterie par le bourreau : manière de se venger qu'il est assez singulier qu'un roi philosophe ait empruntée de l'inquisition.

Voltaire outragé, lui renvoya sa croix, sa clef & le brevet de sa pension, avec ces quatre vers :

Je les reçus avec tendresse,
Je les renvoie avec douleur,
Comme un amant, dans sa jalouse ardeur,
Rend le portrait de sa maîtresse.

Il ne soupirait qu'après la liberté ; mais pour l'obtenir, il ne suffisait pas qu'il eût renvoyé ce qu'il avait d'abord appelé *de magnifiques bagatelles*, mais qu'il ne nommait plus que *les marques de sa servitude*. Il écrivait de Berlin où il était malade, pour demander une permission de partir. Le roi de Prusse, qui ne voulait que l'humilier & le conserver, lui envoyait du quinquina, mais point de permission. Il écrivait qu'il avait besoin des eaux de Plombières ; on lui répondait qu'il y en avait d'aussi bonnes en Silésie.

Enfin, *Voltaire* prend le parti de demander à voir le roi : il se flatte que sa vue réveillera des sentimens qui étaient plutôt révoltés qu'éteints. On lui renvoie ses anciennes breloques.

Il court à Potsdam, voit le roi; quelques instans suffisent pour tout changer. La familiarité renaît, la gaieté reparaît, même aux dépens de *Maupertuis*; & *Voltaire* obtint la permission d'aller à Plombières, mais en promettant de revenir: promesse peut-être peu sincère, mais aussi obligeait-elle moins qu'une parole donnée entre égaux; & les cent cinquante mille hommes qui gardaient les frontières de la Prusse, ne permettaient pas de la regarder comme faite avec une entière liberté.

Voltaire se hâta de se rendre à Leipsick où il s'arrêta pour réparer ses forces épuisées par cette longue persécution. *Maupertuis* lui envoie un cartel ridicule qui n'a d'autre effet que d'ouvrir une nouvelle source à ses intarissables plaisanteries. De Leipsick il va chez la duchesse de *Saxe-Gotha*, princesse supérieure aux préjugés, qui cultivait les lettres & aimait la philosophie. Il y commença pour elle ses Annales de l'Empire.

De Gotha il part pour Plombières, & prend la route de Francfort. *Maupertuis* voulait une vengeance: son cartel n'avait pas réussi, les libelles de *la Beaumelle* ne lui suffisaient pas. Ce malheureux second avait été forcé de quitter Berlin après une aventure ridicule, & quelques semaines de prison; il s'était enfui de Gotha avec une femme de chambre qui vola sa maîtresse en partant; ses libelles l'avaient fait chasser de Francfort; & à peine arrivé à Paris, il s'était fait mettre à la bastille. Il fallut donc que le président de l'academie de Berlin cherchât un autre vengeur. Il excita l'humeur du roi de Prusse. La lenteur du voyage de *Voltaire*,

son séjour à Gotha, un placement considérable sur sa tête & celle de madame *Denis* sa nièce, fait sur le duc de *Virtemberg*, tout annonçait la volonté de quitter pour jamais la Prusse ; & *Voltaire* avait emporté avec lui le recueil des œuvres poétiques du roi, alors connu seulement des beaux esprits de sa cour.

On fit craindre à *Frédéric* une vengeance qui pouvait être terrible, même pour un poëte couronné : au moins il était impossible que *Voltaire* se crût en droit de reprendre les vers qu'il avait donnés, ou d'avertir de ceux qu'il avait corrigés. Le roi donna ordre à un fripon breveté qu'il entretenait à Francfort pour y acheter ou y voler des hommes, d'arrêter *Voltaire*, & de ne le relâcher que lorsqu'il aurait rendu sa croix, sa clef, le brevet de pension, & les vers que *Freitag* appelait *l'œuvre de poeshies du roi son maître*. Malheureusement ces volumes étaient restés à Leipsick. *Voltaire* fut étroitement gardé pendant trois semaines ; madame *Denis* sa nièce qui était venue au-devant de lui, fut traitée avec la même rigueur. Des gardes veillaient à leur porte. Un satellite de *Freitag* restait dans la chambre de chacun d'eux, & ne les perdait pas de vue, tant on craignait que l'*œuvre de poeshies* ne pût s'échapper. Enfin on remit entre les mains de *Freitag* ce précieux dépôt ; & *Voltaire* fut libre, après avoir été cependant forcé de donner de l'argent à quelques aventuriers qui profitèrent de l'occasion pour lui faire des petits procès. Echappé de Francfort, il vint à Colmar.

Le roi de Prusse honteux de sa ridicule colère, désavoua *Freitag ;* mais il eut assez de

morale pour ne pas le punir d'avoir obéi. Il est étrange qu'une ville qui se dit libre, laisse une puissance étrangère exercer de telles vexations au milieu de ses murs; mais la liberté & l'indépendance ne sont jamais pour le faible qu'un vain nom. *Frédéric*, dans le temps de sa passion pour *Voltaire*, lui baisait souvent les mains dans le transport de son enthousiasme; & *Voltaire* comparant, après sa sortie de Francfort, ces deux époques de sa vie, répétait à ses amis: *Il a cent fois baisé cette main qu'il vient d'enchaîner.*

Il n'avait publié à Berlin que le Siècle de *Louis XIV*, la seule histoire de ce règne que l'on puisse lire. C'est sur le témoignage des anciens courtisans de *Louis XIV*, ou de ceux qui avaient vécu dans leur société, qu'il raconte un petit nombre d'anecdotes choisies avec discernement parmi celles qui peignent l'esprit & le caractère des personnages & du siècle même. Les événemens politiques ou militaires y sont racontés avec intérêt & avec rapidité: tout y est peint à grands traits. Dans des chapitres particuliers, il rapporte ce que *Louis XIV* a fait pour la réforme des lois ou des finances, pour l'encouragement du commerce & de l'industrie; & on doit lui pardonner d'en avoir parlé suivant l'opinion des hommes les plus éclairés du temps où il écrivait, & non d'après des lumières qui n'existaient pas encore.

Ses chapitres sur le calvinisme, le jansénisme, le quiétisme, la dispute sur les cérémonies chinoises, sont les premiers modèles de la manière dont un ami prudent de la vérité doit parler de ces honteuses maladies de l'humanité,

lorsque le nombre & le pouvoir de ceux qui en sont encore attaqués oblige de soulever avec adresse le voile qui en cache la turpitude. On peut lui reprocher seulement une sévérité trop grande contre les calvinistes qui ne se rendirent coupables que lorsqu'on les força de le devenir, & dont les crimes ne furent en quelque sorte que les représailles des assassinats juridiques exercés contre eux dans quelques provinces.

Les découvertes dans les sciences, les progrès des arts, sont exposés avec clarté, avec exactitude, avec impartialité, & les jugemens toujours dictés par une raison saine & libre, par une philosophie indulgente & douce.

La Liste des écrivains du siècle de *Louis XIV* est un ouvrage neuf. On n'avait pas encore imaginé de peindre ainsi, par un trait, par quelques lignes, des philosophes, des savans, des littérateurs, des poëtes, sans sécheresse comme sans prétention, avec un goût sûr & une précision presque toujours piquante.

Cet ouvrage apprit aux étrangers à connaître *Louis XIV* défiguré chez eux dans une foule de libelles, & à respecter une nation qu'ils n'avaient vue jusque-là qu'au travers des préventions de la jalousie & de la haine. On fut moins indulgent en France. Les esclaves par état & par caractère furent indignés qu'un français eût osé trouver des faiblesses dans *Louis XIV*. Les gens à préjugés furent scandalisés qu'il eût parlé avec liberté des fautes des généraux, & des défauts des grands écrivains; d'autres lui reprochaient, avec plus de justice à quelques égards, trop d'indulgence ou d'enthousiasme. Mais l'histoire d'un pays

n'eſt jamais jugée avec impartialité que par les étrangers; une foule d'intérêts, de préventions, de préjugés, corrompt toujours le jugement des compatriotes.

Voltaire paſſa près de deux années en Alſace. C'eſt pendant ce ſéjour qu'il publia les Annales de l'Empire, le ſeul des abrégés chronologiques qu'on puiſſe lire de ſuite, parce qu'il eſt écrit d'un ſtyle rapide, & rempli de réſultats philoſophiques exprimés avec énergie. Ainſi *Voltaire* a été encore un modèle dans ce genre dont ſon amitié pour le préſident *Hénault* lui a fait exagérer le mérite & l'utilité.

Il avait d'abord ſongé à s'établir en Alſace; mais malheureuſement les jéſuites effayèrent de le convertir, & n'ayant pu y réuſſir, répandirent contre lui ces calomnies ſourdes qui annoncent & préparent la perſécution. *Voltaire* fit une tentative pour obtenir, non la permiſſion de revenir à Paris (il en eut toujours la liberté), mais l'aſſurance qu'il n'y ſerait pas déſagréable à la cour. Il connaiſſait trop la France pour ne pas ſentir qu'odieux à tous les corps puiſſans par ſon amour pour la vérité, il deviendrait bientôt l'objet de leur perſécution, ſi on pouvait être sûr que Verſailles le laiſſerait opprimer.

La réponſe ne fut pas raſſurante. *Voltaire* ſe trouva ſans aſile dans ſa patrie dont ſon nom ſoutenait l'honneur alors avili dans l'Europe par les ridicules querelles des billets de confeſſion, & au moment même où il venait d'élever, dans ſon Siècle de *Louis XIV*, un monument à ſa gloire. Il ſe détermina à aller prendre les eaux d'Aix en Savoie. A ſon paſſage

par Lyon, le cardinal de *Tencin*, si fameux par la conversion de *Lass* & le concile d'Embrun, lui fit dire qu'il ne pouvait lui donner à dîner, parce qu'il était mal avec la cour: mais les habitans de cette ville opulente, où l'esprit du commerce n'a point étouffé le goût des lettres, le dédommagèrent de l'impolitesse politique de leur archevêque. Alors, pour la première fois, il reçut les honneurs que l'enthousiasme public rend au génie. Ses pièces furent jouées devant lui, au bruit des acclamations d'un peuple enivré de la joie de posséder celui à qui il devait de si nobles plaisirs; mais il n'osa se fixer à Lyon. La conduite du cardinal l'avertissait qu'il n'était pas assez loin de ses ennemis.

Il passa par Genève pour consulter *Tronchin*. La beauté du pays, l'égalité qui paraissait y régner, l'avantage d'être hors de la France, dans une ville où l'on ne parlait que français, la liberté de penser plus étendue que dans un pays monarchique & catholique, celle d'imprimer, fondée à la vérité moins sur les lois que sur les intérêts du commerce, tout le déterminait à y choisir sa retraite.

Mais il vit bientôt qu'une ville où l'esprit de rigorisme & de pédantisme, apporté par *Calvin*, avait jeté des racines profondes; où la vanité d'imiter les républiques anciennes, & la jalousie des pauvres contre les riches, avaient établi des lois somptuaires; où les spectacles révoltaient à la fois le fanatisme calviniste & l'austérité républicaine, n'était pour lui un séjour ni agréable ni sûr; il voulut avoir contre la persécution des catholiques un

asile sur les terres de Genève, & une retraite en France contre l'humeur des réformés, & prit le parti d'habiter alternativement d'abord Tourney, puis Ferney en France, & les Délices aux portes de Genève. C'est là qu'il fixa enfin sa demeure avec madame *Denis* sa nièce, alors veuve & sans enfans, libre de se livrer à son amitié pour son oncle, & de reconnaître le soin paternel qu'il avait pris d'augmenter son aisance. Elle se chargea d'assurer sa tranquillité, & son indépendance domestique, de lui épargner les soins fatigans du détail d'une maison. C'était tout ce qu'il était obligé de devoir à autrui. Le travail était pour lui une source inépuisable de jouissances; &, pour que tous ses momens fussent heureux, il suffisait qu'ils fussent libres.

Jusqu'ici nous avons décrit la vie orageuse d'un poëte philosophe, à qui son amour pour la vérité, & l'indépendance de son caractère avaient fait encore plus d'ennemis que ses succès, qui n'avait répondu à leurs méchancetés que par des épigrammes ou plaisantes ou terribles, & dont la conduite avait été plus souvent inspirée par le sentiment qui le dominait dans chaque circonstance, que combinée d'après un plan formé par sa raison.

Maintenant dans la retraite, éloigné de toutes les illusions, de tout ce qui pouvait élever en lui des passions personnelles & passagères, nous allons le voir abandonné à ses passions dominantes & durables, l'amour de la gloire, le besoin de produire plus puissant encore, & le zèle pour la destruction des préjugés, la plus forte & la plus active de

toutes celles qu'il a connues. Cette vie paisible, rarement troublée par des menaces de persécution plutôt que par des persécutions réelles, sera embellie, non-seulement comme ses premières années, par l'exercice de cette bienfesance particulière, qualité commune à tous les hommes dont le malheur ou la vanité n'ont point endurci l'ame & corrompu la raison, mais par des actions de cette bienfesance courageuse & éclairée, qui, en adouciſſant les maux de quelques individus, sert en même temps l'humanité entière.

C'est ainsi qu'indigné de voir un ministère corrompu poursuivre la mort du malheureux *Bing*, pour couvrir ses propres fautes, & flatter l'orgueil de la populace anglaise, il employa, pour sauver cette innocente victime du machiavelisme de *Pitt*, tous les moyens que le génie de la pitié put lui inspirer, & seul éleva sa voix contre l'injustice, tandis que l'Europe étonnée contemplait en silence cet exemple d'atrocité antique que l'Angleterre osait donner dans un siècle d'humanité & de lumières.

Le premier ouvrage qui sortit de sa retraite fut la tragédie de l'Orphelin de la Chine, composée pendant son séjour en Alsace, lorsqu'espérant pouvoir vivre à Paris, il voulait qu'un succès au théâtre rassurât ses amis & forçât ses ennemis au silence.

Dans les commencemens de l'art tragique, les poëtes étaient assurés de frapper les esprits en donnant à leurs personnages des sentimens contraires à ceux de la nature, en sacrifiant ces sentimens que chaque homme porte au

fond du cœur, aux passions plus rares de la gloire, du patriotisme exagéré, du dévouement à ses princes.

Comme alors la raison est encore moins formée que le goût, l'opinion commune seconde ceux qui emploient ces moyens, ou est entraînée par eux. *Léontine* dut inspirer de l'admiration, & la hauteur de son caractère lui faire pardonner le sacrifice de son fils, par un parterre idolâtre de son prince. Mais quand ces moyens de produire des effets, en s'écartant de la nature, commencent à s'épuiser; quand l'art se perfectionne, alors il est forcé de se rapprocher de la raison, & de ne plus chercher de ressources que dans la nature même. Cependant telle est la force de l'habitude, que le sacrifice de *Zamti* fondé, à la vérité, sur des motifs plus nobles, plus puissans que celui de *Léontine*, expié par ses larmes, par ses regrets, avait séduit les spectateurs. A la première représentation de l'Orphelin, ces vers d'*Idamé*, si vrais, si philosophiques,

La nature & l'hymen, voilà les lois premières,
Les devoirs, les liens des nations entières;
Ces lois viennent des dieux, le reste est des humains.

n'excitèrent d'abord que l'étonnement; les spectateurs balancèrent, & le cri de la nature eut besoin de la réflexion pour se faire entendre. C'est ainsi qu'un grand poëte peut quelquefois décider les esprits flottans entre d'anciennes erreurs & les vérités qui, pour en prendre la place, attendent qu'un dernier coup achève de

de renverser la barrière chancelante que le préjugé leur oppose. Les hommes n'osent souvent s'avouer à eux-mêmes les progrès lents que la raison à faits dans leur esprit, mais ils sont prêts à la suivre, si, en la leur présentant d'une manière vive & frappante, on les force à la reconnaître. Aussi ces mêmes vers n'ont plus été entendus qu'avec transport, & *Voltaire* eut le plaisir d'avoir vengé la nature.

Cette pièce est le triomphe de la vertu sur la force, & des lois sur les armes. Jusqu'alors, excepté dans Mahomet, on n'avait pu réussir à rendre amoureux, sans l'avilir, un de ces hommes dont le nom impose à l'imagination, & présente l'idée d'une force d'ame extraordinaire. *Voltaire* vainquit pour la seconde fois cette difficulté. L'amour de *Gengis-kan* intéresse malgré la violence & la férocité de son caractère, parce que cet amour est vrai, passionné; parce qu'il lui arrache l'aveu du vide que son cœur éprouve au milieu de sa puissance; parce qu'il finit par sacrifier cet amour à sa gloire, & sa fureur des conquêtes au charme, nouveau pour lui, des vertus pacifiques.

Le repos de *Voltaire* fut bientôt troublé par la publication de la Pucelle.

Ce poëme qui réunit la licence & la philosophie, où la vérité prend le masque d'une gaieté satirique & voluptueuse, commencé vers 1730, n'avait jamais été achevé. L'auteur en avait confié les premiers essais à un petit nombre de ses amis & à quelques princes. Le seul bruit de son existence lui avait attiré des menaces, & il avait pris, en ne l'achevant

pas, le moyen le plus sûr d'éviter la tentation dangereuse de le rendre public. Malheureusement on laissa multiplier les copies ; une d'elles tomba entre des mains avides & ennemies ; & l'ouvrage parut, non-seulement avec les défauts que l'auteur y avait laissés, mais avec des vers ajoutés par les éditeurs, & remplis de grossièreté, de mauvais goût, de traits satiriques qui pouvaient compromettre la sureté de *Voltaire*. L'amour du gain, le plaisir de faire attribuer leurs mauvais vers à un grand poëte ; le plaisir plus méchant de l'exposer à la persécution, furent les motifs de cette infidélité dont *la Beaumelle* & l'ex-capucin *Maubert* ont partagé l'honneur.

Ils ne réussirent qu'à troubler un moment le repos de celui qu'ils voulaient perdre. Ses amis détournèrent la persécution, en prouvant que l'ouvrage était falsifié ; & la haine des éditeurs le servit malgré eux.

Mais cette infidélité l'obligea d'achever la Pucelle, & de donner au public un poëme dont l'auteur de Mahomet & du Siècle de *Louis XIV* n'eut plus à rougir. Cet ouvrage excita un enthousiasme très-vif dans une classe nombreuse de lecteurs, tandis que les ennemis de *Voltaire* affectèrent de le décrier comme indigne d'un philosophe, & presque comme une tache pour les œuvres & même pour la vie du poëte.

Mais, si l'on peut regarder comme utile le projet de rendre la superstition ridicule aux yeux des hommes livrés à la volupté, & destinés, par la faiblesse même qui les entraîne au plaisir, à devenir un jour les victimes in-

fortunées ou les instrumens dangereux de ce vil tyran de l'humanité ; si l'affectation de l'austérité dans les mœurs, si le prix excessif attaché à leur pureté, ne fait que servir les hypocrites qui, en prenant le masque facile de la chasteté, peuvent se dispenser de toutes les vertus, & couvrir d'un voile sacré les vices les plus funestes à la société, la dureté de cœur & l'intolérance ; si en accoutumant les hommes à regarder comme autant de crimes, des fautes dont ceux qui ont de l'honneur & de la conscience ne sont pas exempts, on étend sur les ames même les plus pures, le pouvoir de cette caste dangereuse qui, pour gouverner & troubler la terre, s'est rendue exclusivement l'interprète de la justice céleste : alors on ne verra dans l'auteur de la Pucelle que l'ennemi de l'hypocrisie & de la superstition.

Voltaire lui-même, en parlant de *la Fontaine*, a remarqué avec raison que des ouvrages où la volupté est mêlée à la plaisanterie, amusent l'imagination sans l'échauffer & sans la séduire ; & si des images voluptueuses & gaies sont pour l'imagination une source de plaisirs qui allègent le poids de l'ennui, diminuent le malheur des privations, délassent un esprit fatigué par le travail, remplissent des momens que l'ame abattue ou épuisée ne peut donner ni à l'action ni à une méditation utile, pourquoi priver les hommes d'une ressource que leur offre la nature ? Quel effet résultera-t-il de ces lectures ? aucun, sinon de disposer les hommes à plus de douceur & d'indulgence. Ce n'étaient point de pareils livres que lisaient *Gérard* ou

Clément, & que les satellites de *Cromwell* portaient à l'arçon de leur selle.

Deux ouvrages bien différens parurent à la même époque, le poëme sur la Loi naturelle, & celui de la Destruction de Lisbonne. Exposer la morale dont la raison révèle les principes à tous les hommes, dont ils trouvent la sanction au fond de leur cœur, & à laquelle le remords les avertit d'obéir; montrer que cette loi générale est la seule qu'un DIEU, père commun des hommes, ait pu leur donner, puisqu'elle est la seule qui soit la même pour tous; prouver que le devoir des particuliers est de se pardonner réciproquement leurs erreurs, & celui des souverains d'empêcher par une sage indifférence ces vaines opinions, appuyées par le fanatisme & par l'hypocrisie, de troubler la paix de leurs peuples: tel est l'objet du poëme de la Loi naturelle.

Ce poëme, le plus bel hommage que jamais l'homme ait rendu à la Divinité, excita la colère des dévots qui l'appelaient le poëme de la religion naturelle, quoiqu'il n'y fût question de religion que pour combattre l'intolérance, & qu'il ne puisse exister de religion naturelle. Il fut brûlé par le parlement de Paris qui commençait à s'effrayer des progrès de la raison autant que de ceux du molinisme. Conduit à cette époque par quelques chefs ou aveuglés par l'orgueil, ou égarés par une fausse politique, il crut qu'il lui serait plus facile d'arrêter les progrès des lumières, que de mériter le suffrage des hommes éclairés. Il ne sentit pas le besoin qu'il avait de l'opinion publique, ou méconnut ceux à qui il était donné de la diriger, & se

déclara l'ennemi des gens de lettres, précisément à l'instant où le suffrage des gens de lettres français commençait à exercer quelque influence sur la France même & sur l'Europe.

Cependant le poëme de *Voltaire*, commenté depuis dans plusieurs livres célébres, est encore celui où la liaison de la morale avec l'existence d'un DIEU, est exposée avec le plus de force & de raison; & trente ans plus tard ce qui avait été brûlé comme impie, eût paru presque un ouvrage religieux.

Dans le poëme sur le Désastre de Lisbonne, *Voltaire* s'abandonne au sentiment de terreur & de mélancolie que ce malheur lui inspire; il appelle au milieu de ces ruines sanglantes les tranquilles sectateurs de l'optimisme; il combat leurs froides & puériles raisons avec l'indignation d'un philosophe profondément sensible aux maux de ses semblables; il expose dans toute leur force les difficultés sur l'origine du mal, & avoue qu'il est impossible à l'homme de les résoudre. Ce poëme, dans lequel, à l'âge de plus de soixante ans, l'ame de *Voltaire*, échauffée par la passion de l'humanité, a toute la verve & tout le feu de la jeunesse, n'est pas le seul ouvrage qu'il voulut opposer à l'optimisme.

Il publia Candide, un de ses chefs-d'œuvres dans le genre des romans philosophiques, qu'il transporta d'Angleterre en France en le perfectionnant. Ce genre a le malheur de paraître facile; mais il exige un talent rare, celui de savoir exprimer par une plaisanterie, par un trait d'imagination, ou par les événemens même du roman, les résultats d'une philo-

sophie profonde, sans cesser d'être naturelle & piquante, sans cesser d'être vraie. Il faut donc choisir ceux de ces résultats, qui n'ont besoin ni de développemens ni de preuves; éviter à la fois & ce qui étant commun ne vaut pas la peine d'être répété, & ce qui étant ou trop abstrait ou trop neuf encore, n'est fait que pour un petit nombre d'esprits. Il faut être philosophe, & ne point le paraître.

En même temps peu de livres de philosophie sont plus utiles; ils sont lus par des hommes frivoles que le nom seul de philosophe rebute ou attriste, & que cependant il est important d'arracher aux préjugés, & d'opposer au grand nombre de ceux qui sont intéressés à les défendre. Le genre-humain serait condamné à d'éternelles erreurs, si, pour l'en affranchir, il fallait étudier ou méditer les preuves de la vérité. Heureusement la justesse naturelle de l'esprit y peut suppléer pour les vérités simples qui sont aussi les plus nécessaires. Il suffit alors de trouver un moyen de fixer l'attention des hommes inappliqués, & sur-tout de graver ces vérités dans leur mémoire. Telle est la grande utilité des romans philosophiques, & le mérite de ceux de *Voltaire*, où il a surpassé également & ses imitateurs & ses modèles.

Une traduction libre de l'Ecclésiaste & d'une partie du Cantique des cantiques, suivit de près Candide.

On avait persuadé à madame de *Pompadour* qu'elle ferait un trait de politique profonde en prenant le masque de la dévotion, que par-là elle se mettrait à l'abri des scrupules & de l'inconstance du roi, & qu'en même temps elle

calmerait la haine du peuple. Elle imagina de faire de *Voltaire* un des acteurs de cette comédie. Le duc de *la Vallière* lui proposa de traduire les psaumes & les ouvrages sapientiaux ; l'édition aurait été faite au louvre, & l'auteur serait revenu à Paris sous la protection de la dévote favorite. *Voltaire* ne pouvait devenir hypocrite, pas même pour être cardinal, comme on lui en fit entrevoir l'espérance à peu près dans le même temps. Ces sortes de propositions se font toujours trop tard ; & si on les fesait à temps, elles ne seraient pas d'une politique bien sûre : celui qui devait être un ennemi dangereux, deviendrait souvent un allié plus dangereux encore. Supposez *Calvin* ou *Luther* appelés à la pourpre, lorsqu'ils pouvaient encore l'accepter sans honte, & voyez ce qu'ils auraient osé. On ne satisfait pas, avec les hochets de la vanité, les ames dominées par l'ambition de régner sur les esprits ; on leur fournit des armes nouvelles.

Cependant *Voltaire* fut tenté de faire quelques essais de traduction, non pour rétablir sa réputation religieuse, mais pour exercer son talent dans un genre de plus. Lorsqu'ils parurent, les dévots s'imaginèrent qu'il n'avait voulu que parodier ce qu'il avait traduit, & crièrent au scandale. Ils n'imaginaient pas que *Voltaire* avait adouci & purifié le texte ; que son Ecclésiaste était moins matérialiste, & son Cantique moins indécent que l'original sacré. Ces ouvrages furent donc encore brûlés. *Voltaire* s'en vengea par une lettre remplie à la fois d'humeur & de gaieté, où il se moque de cette

hypocrisie de mœurs, vice particulier aux nations modernes de l'Europe, & qui a contribué plus qu'on ne croit à détruire l'énergie de caractère qui distingue les nations antiques.

En 1757 parut la première édition de ses œuvres vraiment faite sous ses yeux. Il avait tout revu avec une attention sévère, fait un choix éclairé, mais rigoureux, parmi le grand nombre de pièces fugitives échappées à sa plume, & y avait ajouté son immortel Essai sur les mœurs & l'esprit des nations.

Long-temps *Voltaire* s'était plaint que, chez les modernes sur-tout, l'histoire d'un pays fût celle de ses rois ou de ses chefs; qu'elle ne parlât que des guerres, des traités ou des troubles civils; que l'histoire des mœurs, des arts, des sciences, celle des lois, de l'administration publique, eût été presque oubliée. Les anciens même, où l'on trouve plus de détails sur les mœurs, sur la politique intérieure, n'ont fait en général que joindre à l'histoire des guerres, celle des factions populaires. On croirait, en lisant ces historiens, que le genre-humain n'a été créé que pour servir à faire briller les talens politiques ou militaires de quelques individus, & que la société a pour objet, non le bonheur de l'espèce entière, mais le plaisir d'avoir des révolutions à lire ou à raconter.

Voltaire forma le plan d'une histoire où l'on trouverait ce qu'il importe le plus aux hommes de connaître: les effets qu'ont produit sur le repos ou le bonheur des nations, les préjugés, les lumières, les vertus ou les vices, les usages ou les arts des différens siècles.

Il choisit l'époque qui s'étend depuis *Charlemagne*

lemagne jusqu'à nos jours ; mais, ne se bornant pas aux seules nations européennes, un tableau abrégé de l'état des autres parties du globe, des révolutions qu'elles ont éprouvées, des opinions qui les gouvernent, ajoute à l'intérêt & à l'instruction. C'était pour réconcilier madame *du Châtelet* avec l'étude de l'histoire, qu'il avait entrepris ce travail immense qui le força de se livrer à des recherches d'érudition qu'on aurait crues incompatibles avec la mobilité de son imagination, & l'activité de son esprit. L'idée d'être utile le soutenait ; & l'érudition ne pouvait être ennuyeuse pour un homme qui, s'amusant du ridicule, & ayant la sagacité de le saisir, en trouvait une source inépuisable dans les absurdités spéculatives ou pratiques de nos pères, & dans la sottise de ceux qui les ont transmises ou commentées en les admirant avec une bonne foi ou une hypocrisie également risibles.

Un tel ouvrage ne pouvait plaire qu'à des philosophes. On l'accusa d'être frivole, parce qu'il était clair, & qu'on le lisait sans fatigue ; on prétendit qu'il était inexact, parce qu'il s'y trouvait des erreurs de noms & de dates absolument indifférentes ; & il est prouvé, par les reproches même des critiques qui se sont déchaînés contre lui, que jamais, dans une histoire si étendue, aucun historien n'a été plus fidelle. On l'a souvent accusé de partialité, parce qu'il s'élevait contre des préjugés que la pusillanimité où la bassesse avait trop longtemps ménagés : & il est aisé de prouver que, loin d'exagérer les crimes du despotisme sacerdotal, il en a plutôt diminué le nombre &

adouci l'atrocité. Enfin, on a trouvé mauvais que, dans ce tableau d'horreurs & de folies, il ait quelquefois répandu sur celles-ci les traits de la plaisanterie, qu'il n'ait pas toujours parlé sérieusement des extravagances humaines, comme si elles cessaient d'être ridicules, parce qu'elles ont été souvent dangereuses.

Ces préjugés, que des corps puissans étaient intéressés à répandre, ne sont pas encore détruits. L'habitude de voir presque toujours la lourdeur réunie à l'exactitude, de trouver à côté des décisions de la critique l'échafaudage insipide employé pour les former, a fait prendre celle de ne regarder comme exact que ce qui porte l'empreinte de la pédanterie. On s'est accoutumé à voir l'ennui accompagner la fidélité historique, comme à voir les hommes de certaines professions porter les couleurs lugubres. D'ailleurs les gens d'esprit ne tirent aucune vanité d'un mérite que des sots peuvent partager avec eux, & on croit qu'ils ne l'ont point, parce qu'ils sont les seuls à ne pas s'en vanter. Les *Voyages du jeune Anacharsis* détruiront peut-être cette opinion trop accréditée.

Mais l'Essai de *Voltaire* sera toujours, pour les hommes qui exercent leur raison, une lecture délicieuse par le choix des objets que l'auteur a présentés, par la rapidité du style, par l'amour de la vérité & de l'humanité qui en anime toutes les pages, par cet art de présenter des contrastes piquans, des rapprochemens inattendus, sans cesser d'être naturel & facile, d'offrir, dans un style toujours simple, de grands résultats & des idées profondes. Ce n'est

pas l'hiſtoire des ſiècles que l'auteur à parcourue, mais ce qu'on aurait voulu retenir de la lecture de l'hiſtoire, ce qu'on aimerait à s'en rappeler.

En même temps peu de livres ſeraient plus utiles dans une éducation raiſonnable. On y apprendrait, avec les faits, l'art de les voir & de les juger; on y apprendrait à exercer ſa raiſon dans ſon indépendance naturelle, ſans laquelle elle n'eſt plus que l'inſtrument ſervile des préjugés; on y apprendrait enfin à mépriſer la ſuperſtition, à craindre le fanatiſme, à déteſter l'intolérance, à haïr la tyrannie ſans ceſſer d'aimer la paix, & cette douceur de mœurs auſſi néceſſaire au bonheur des nations que la ſageſſe même des lois.

Juſqu'ici dans l'éducation publique ou particulière, également dirigée par des préjugés, les jeunes gens n'apprennent l'hiſtoire que défigurée par des compilateurs vils ou ſuperſtitieux. Si depuis la publication de l'Eſſai de *Voltaire*, deux hommes, l'abbé de *Condillac* & l'abbé *Millot*, ont mérité de n'être pas confondus dans cette claſſe, gênés par leur état, ils ont trop laiſſé à deviner; pour les bien entendre, il faut n'avoir plus beſoin de s'inſtruire avec eux.

Cet ouvrage plaça *Voltaire* dans la claſſe des hiſtoriens originaux; & il a l'honneur d'avoir fait, dans la manière d'écrire l'hiſtoire, une révolution, dont à la vérité l'Angleterre a preſque ſeule profité juſqu'ici. *Hume*, *Robertſon*, *Gibbon*, *Watſon* peuvent, à quelques égards, être regardés comme ſortis de ſon école. L'hiſtoire de *Voltaire* a encore un autre

avantage ; c'eſt qu'elle peut être enſeignée en Angleterre comme en Ruſſie, en Virginie comme à Berne ou à Veniſe. Il n'y a placé que ces vérités dont tous les gouvernemens peuvent convenir : qu'on laiſſe à la raiſon humaine le droit de s'éclairer, que le citoyen jouiſſe de ſa liberté naturelle, que les lois ſoient douces, que la religion ſoit tolérante ; il ne va pas plus loin. C'eſt à tous les hommes qu'il s'adreſſe, & il ne leur dit que ce qui peut les éclairer également, ſans révolter aucune de ces opinions qui, liées avec les conſtitutions & les intérêts d'un pays, ne peuvent céder à la raiſon, tant que la deſtruction des erreurs plus générales ne lui aura point ouvert un accès plus facile.

A la tête de ſes poéſies fugitives, *Voltaire* avait placé dans cette édition une épître adreſſée à ſa maiſon des Délices, ou plutôt un hymne à la Liberté : elle ſuffirait pour répondre à ceux qui, dans leur zèle ariſtocratique, l'ont accuſé d'en être l'ennemi. Dans ces pièces où règnent tour à tour la gaieté, le ſentiment ou la galanterie, *Voltaire* ne cherche point à être poëte, mais des beautés poétiques de tous les genres ſemblent lui échapper malgré lui. Il ne cherche point à montrer de la philoſophie, mais il a toujours celle qui convient au ſujet, aux circonſtances, aux perſonnes. Dans ſes poéſies comme dans les romans, il faut que la philoſophie de l'ouvrage paraiſſe au-deſſous de la philoſophie de l'auteur. Il en eſt de ces écrits comme des livres élémentaires qui ne peuvent être bien faits à moins que l'auteur n'en ſache beaucoup au-delà de ce qu'ils con-

tiennent. Et c'eſt par cette raiſon que dans ces genres, regardés comme frivoles, les premières places ne peuvent appartenir qu'à des hommes d'une raiſon ſupérieure.

Cette même année fut l'époque d'une réconciliation entre *Voltaire* & ſon ancien diſciple. Les Autrichiens, déjà au milieu de la Siléſie, étaient près d'en achever la conquête; une armée françaiſe était ſur les frontières du Brandebourg. Les Ruſſes, déjà maîtres de la Pruſſe, menaçaient la Poméranie & les Marches; la monarchie pruſſienne paraiſſait anéantie, & le prince qui l'avait fondée, n'avait plus d'autre reſſource que de s'enterrer ſous ſes ruines, & de ſauver ſa gloire en périſſant au milieu d'une victoire. La margrave de *Bareith* aimait tendrement ſon frère; la chute de ſa maiſon l'affligeait; elle ſavait combien la France agiſſait contre ſes intérêts en prodigant ſon ſang & ſes tréſors pour aſſurer à la maiſon d'Autriche la ſouveraineté de l'Allemagne; mais le miniſtre de France avait à ſe plaindre d'un vers du roi de Pruſſe. La marquiſe de *Pompadour* ne lui pardonnait pas d'avoir feint d'ignorer ſon exiſtence politique, & on avait eu ſoin de lui envoyer auſſi des vers que l'infidélité d'un copiſte avait fait tomber entre les mains du miniſtre de Saxe. Il fallait donc faire adopter l'idée de négocier, à des ennemis aigris par des injures perſonnelles, au moment même où ils ſe croyaient aſſurés d'une victoire facile. La margrave eut recours à *Voltaire* qui s'adreſſa au cardinal de *Tencin*, ſachant que ce miniſtre, oublié depuis la mort de *Fleuri* qui l'employait en le mépriſant, avait conſervé

avec le roi une correſpondance particulière. *Tencin* écrivit, mais il reçut, pour toute réponſe, l'ordre du miniſtre des affaires étrangères de refuſer la négociation, par une lettre dont on lui avait même envoyé le modèle. Le vieux politique qui n'avait pas voulu donner à dîner à *Voltaire* pour ménager la cour, ne ſe conſola point de s'être brouillé avec elle, par ſa complaiſance pour lui; & le chagrin de cette petite mortification abrégea ſes jours. Etant plus jeune, des aventures plus cruelles n'avaient fait que redoubler & enhardir ſon talent pour l'intrigue, parce que l'eſpérance le ſoutenait & qu'il était du nombre des hommes que le crédit & les dignités conſolent de la honte; mais alors il voyait ſe rompre le dernier fil qui le liait encore à la faveur.

Voltaire entama une autre négociation, non moins inutile, par le maréchal de *Richelieu*. Une troiſième enfin, quelques années plus tard, fut conduite juſqu'à obtenir de M. de *Choiſeul* qu'il recevrait un envoyé ſecret du roi de Pruſſe. Cet envoyé fut découvert par les agens de l'impératrice-reine; &, ſoit faibleſſe, ſoit que M. de *Choiſeuil* eût agi ſans conſulter madame de *Pompadour*, il fut arrêté & ſes papiers fouillés: violation du droit des gens qui ſe perd dans la foule des petits crimes que les politiques ſe permettent ſans remords.

Dans cette époque ſi dangereuſe & ſi brillante pour le roi de Pruſſe, *Voltaire* paraiſſait tantôt reprendre ſon ancienne amitié, tantôt ne conſerver que la mémoire de Francfort. C'eſt alors qu'il compoſa ces mémoires

singuliers (*) où le souvenir profond d'un juste ressentiment n'étonne ni la gaieté ni la justice. Il les avait généreusement condamnés à l'oubli ; le hasard les a conservés pour venger le génie des attentats du pouvoir.

La margrave de *Bareith* mourut au milieu de la guerre. Le roi de Prusse écrivit à *Voltaire* pour le prier de donner au nom de sa sœur une immortalité dont ses vertus aimables & indulgentes, son ame également supérieure aux préjugés, à la grandeur & aux revers, l'avaient rendue digne. L'ode que *Voltaire* a consacrée à sa mémoire, est remplie d'une sensibilité douce, d'une philosophie simple & touchante. Ce genre est un de ceux où il a eu le moins de succès, parce qu'on y exige une perfection qu'il ne put jamais se résoudre à chercher dans les petits ouvrages, & que sa raison ne pouvait se prêter à cet enthousiasme de commande qu'on dit convenir à l'ode. Celles de *Voltaire* ne sont que des pièces fugitives où l'on retrouve le grand poëte, le poëte philosophe, mais gêné & contraint par une forme qui ne convenait pas à la liberté de son génie. Cependant il faut avouer que les stances à une princesse sur le jeu, & sur-tout ces stances charmantes sur la vieillesse :

Si vous voulez que j'aime encore, &c.

sont des odes anacréontiques fort au-dessus de celles d'*Horace*, qui cependant, du moins pour

(*) On les a insérés dans ce volume, à la suite de cette vie.

les gens d'un goût un peu moderne, a surpassé son modèle.

La France, si supérieure aux autres nations dans la tragédie & la comédie, n'a point été aussi heureuse en poëtes lyriques. Les odes de *Rousseau* n'offrent guère qu'une poésie harmonieuse & imposante, mais vide d'idées ou remplie de pensées fausses. *La Motte*, plus ingénieux, n'a connu ni l'harmonie ni la poésie du style; & on cite à peine des autres poëtes un petit nombre de strophes.

Voltaire était encore à Berlin lorsque MM. *Diderot* & d'*Alembert* formèrent le projet de l'*Encyclopédie*, & en publièrent le premier volume. Un ouvrage qui devait renfermer les vérités de toutes les sciences, tracer entre elles des lignes de communication, entrepris par deux hommes qui joignaient, à des connaissances étendues ou profondes, beaucoup d'esprit & une philosophie libre & courageuse, parut aux yeux pénétrans de *Voltaire* le coup le plus terrible que l'on pût porter aux préjugés. L'*Encyclopédie* devenait le livre de tous les hommes qui aiment à s'instruire, & surtout de ceux qui, sans être habituellement occupés de cultiver leur esprit, sont jaloux cependant de pouvoir acquérir une instruction facile sur chaque objet qui excite en eux quelque intérêt passager ou durable. C'était un dépôt où ceux qui n'ont pas le temps de se former des idées d'après eux-mêmes, devaient aller chercher celles qu'avaient eues les hommes les plus éclairés & les plus célébres; dans lequel enfin les erreurs respectées seraient ou trahies par la faiblesse de leurs preuves, ou

ébranlées par le seul voisinage des vérités qui en sapent les fondemens.

Voltaire, retiré à Ferney, donna pour l'*Encyclopédie* un petit nombre d'articles de littérature; il en prépara quelques-uns de philosophie, mais avec moins de zèle, parce qu'il sentait qu'en ce genre les éditeurs avaient moins besoin de lui, & qu'en général si ses grands ouvrages en vers ont été faits pour sa gloire, il n'a presque jamais écrit en prose que dans des vues d'utilité générale. Cependant les mêmes raisons qui l'intéressaient aux progrès de l'*Encyclopédie*, suscitèrent à cet ouvrage une foule d'ennemis. Composé ou applaudi par les hommes les plus célèbres de la nation, il devint comme une espèce de marque qui séparait les littérateurs distingués, & ceux qui s'honoraient d'être leurs disciples ou leurs amis, de cette foule d'écrivains obscurs & jaloux qui, dans la triste impuissance de donner aux hommes ou des vérités nouvelles ou de nouveaux plaisirs, haïssent ou déchirent ceux que la nature a mieux traités.

Un ouvrage où l'on devait parler avec franchise & avec liberté, de théologie, de morale, de jurisprudence, de législation, d'économie publique, devait effrayer tous les partis politiques ou religieux, & tous les pouvoirs secondaires qui craignaient d'y voir discuter leur utilité & leurs titres. L'insurrection fut générale. Le *Journal de Trévoux*, la *Gazette ecclésiastique*, les journaux satiriques, les jésuites & les jansénistes, le clergé, les parlemens, tous, sans cesser de se combattre ou de se haïr, se réunirent contre l'*Encyclopédie*.

Elle succomba. On fut obligé d'achever & d'imprimer en secret cet ouvrage, à la perfection duquel la liberté & la publicité étaient si nécessaires : & le plus beau monument dont jamais l'esprit humain ait conçu l'idée, serait demeuré imparfait sans le courage de *Diderot*, sans le zèle d'un grand nombre de savans & de littérateurs distingués que la persécution ne put arrêter.

Heureusement l'honneur d'avoir donné l'*Encyclopédie* à l'Europe, compensa pour la France la honte de l'avoir persécutée. Elle fut regardée, avec justice, comme l'ouvrage de la nation, & la persécution comme celui d'une jalousie ou d'une politique également méprisables.

Mais la guerre dont l'*Encyclopédie* était l'occasion, ne cessa point avec la proscription de l'ouvrage. Ses principaux auteurs & leurs amis, désignés par le nom de *philosophes* & d'*encyclopédistes*, qui devenaient des injures dans la langue des ennemis de la raison, furent forcés de se réunir par la persécution même, & *Voltaire* se trouva naturellement leur chef, par son âge, par sa célébrité, son zèle & son génie. Il avait depuis long-temps des amis & un grand nombre d'admirateurs ; alors il eut un parti. La persécution rallia sous son étendard tous les hommes de quelque mérite que peut-être sa supériorité aurait écartés de lui, comme elle en avait éloigné leurs prédécesseurs ; & l'enthousiasme prit enfin la place de l'ancienne injustice.

C'est dans l'année 1760 que cette guerre littéraire fut la plus vive. *Le Franc de Pom-*

pignan, littérateur éſtimable & poëte médiocre, dont il reſte une belle ſtrophe, & une tragédie faible où le génie de *Virgile* & de *Métaſtaſe* n'ont pu le ſoutenir, fut appelé à l'académie françaiſe. Revêtu d'une charge de magiſtrature, il crut que ſa dignité autant que ſes ouvrages le diſpenſaient de toute reconnaiſſance; il ſe permit d'inſulter dans ſon diſcours de réception, les hommes dont le nom feſait le plus d'honneur à la ſociété qui daignait le recevoir, & déſigna clairement *Voltaire*, en l'accuſant d'incrédulité & de menſonge. Bientôt après, *Paliſſot*, inſtrument vénal de la haine d'une femme, met les philoſophes ſur le théâtre. Les lois qui défendent de jouer les perſonnes, ſont muettes. La magiſtrature trahit ſon devoir, & voit, avec une joie maligne, immoler ſur la ſcène les hommes dont elle craint les lumières & le pouvoir ſur l'opinion, ſans ſonger qu'en ouvrant la carrière à la ſatire, elle s'expoſe à en partager les traits. *Crébillon* déshonore ſa vieilleſſe, en approuvant la pièce. Le duc de *Choiſeul*, alors miniſtre en crédit, protège cette indignité par faibleſſe pour la même femme dont *Paliſſot* ſervait le reſſentiment. Les journaux répètent les inſultes du théâtre. Cependant *Voltaire* ſe réveille. Le Pauvre diable, le Ruſſe à Paris, la Vanité, une foule de plaiſanteries en proſe ſe ſuccédent avec une étonnante rapidité.

Le Franc de Pompignan ſe plaint au roi, ſe plaint à l'académie, & voit avec une douleur impuiſſante que le nom de *Voltaire* y écraſe le ſien. Chaque démarche multiplie les traits que toutes les bouches répètent, & les vers

pour jamais attachés à son nom. Il propose à un protecteur auguste de manquer *à ce qu'il s'est promis à lui-même*, en retournant à l'académie pour donner sa voix à un homme auquel le prince s'intéressait, il n'obtient qu'un refus poli de ce sacrifice, a le malheur, en se retirant, d'entendre répéter, par son protecteur même, ce vers si terrible :

Et l'ami Pompignan pense être quelque chose !

& va cacher dans sa province son orgueil humilié, & son ambition trompée : exemple effrayant, mais salutaire du pouvoir du génie & des dangers de l'hypocrisie littéraire.

Fréron, ex-jésuite comme *Desfontaines*, lui avait succédé dans le métier de flatter, par des satires périodiques, l'envie des ennemis de la vérité, de la raison & des talens. Il s'était distingué dans la guerre contre les philosophes. *Voltaire*, qui depuis long-temps supportait ses injures, en fit justice & vengea ses amis. Il introduisit, dans la comédie de l'Ecossaise, un journaliste méchant, calomniateur & vénal : le parterre y reconnut *Fréron* qui, livré au mépris public dans une pièce que des scènes attendrissantes & le caractère original & piquant du bon & brusque *Fréeport* devaient conserver au théâtre, fut condamné à traîner, le reste de sa vie, un nom ridicule & déshonoré. *Fréron*, en applaudissant à l'insulte faite aux philosophes, avait perdu le droit de se plaindre ; & ses protecteurs aimèrent mieux l'abandonner que d'avouer une partialité trop révoltante.

D'autres ennemis moins acharnés avaient été ou corrigés ou punis ; & *Voltaire*, triomphant au milieu de ces victimes immolées à la raison & à sa gloire, envoya au théâtre à soixante six ans le chef-d'œuvre de Tancrède. La pièce fut dédiée à la marquise de *Pompadour*. C'était le fruit de l'adresse avec laquelle *Voltaire* avait su, sans blesser le duc de *Choiseul*, venger les philosophes dont les adversaires avaient obtenu de ce ministre une protection passagère. Cette dédicace apprenait à ses ennemis que leurs calomnies ne compromettraient pas davantage sa sureté que leurs critiques ne nuiraient à sa gloire ; & c'était mettre le comble à sa vengeance.

Cette même année, il apprend qu'une petite nièce de *Corneille* languissait dans un état indigne de son nom : *C'est le devoir d'un soldat de secourir la nièce de son général*, s'écriet-il. Mademoisellle *Corneille* fut appelée à Ferney ; elle y reçut l'éducation qui convenait à l'état que sa naissance lui marquait dans la société. *Voltaire* porta même la délicatesse jusqu'à ne pas souffrir que l'établissement de mademoiselle *Corneille* parût un des ses bienfaits ; il voulut qu'elle le dût aux ouvrages de son oncle. Il en entreprit une édition avec des notes. Le créateur du théâtre français, commenté par celui qui avait porté ce théâtre à sa perfection ; un homme de génie né dans un temps où le goût n'était pas encore formé, jugé par un rival qui joignait au génie le don presqu'aussi rare d'un goût sûr sans être sévère, délicat sans être timide, éclairé enfin par une longue & heureuse expérience de l'art : voilà

ce qu'offrait cet ouvrage. *Voltaire* y parle des défauts de *Corneille* avec franchiſe, de ſes beautés avec enthouſiaſme. Jamais on n'avait jugé *Corneille* avec tant de rigueur, jamais on ne l'avait loué avec un ſentiment plus profond & plus vrai. Occupé d'inſtruire & la jeuneſſe françaiſe & ceux des étrangers qui cultivent notre littérature, il ne pardonne point aux vices du langage, à l'exagération, aux fautes contre la bienſéance ou contre le goût; mais il apprend en même temps à reconnaître les progrès que l'art doit à *Corneille*, l'élévation extraordinaire de ſon eſprit, la beauté preſque inimitable de ſa poéſie dans les morceaux que ſon génie lui a inſpirés, & ces mots profonds ou ſublimes qui naiſſent ſubitement du fond des ſituations, ou qui peignent d'un trait de grands caractères.

La foule des littérateurs lui reprocha néanmoins d'avoir voulu avilir *Corneille* par une baſſe jalouſie, tandis que par-tout, dans ce commentaire, il ſaiſit, il ſemble chercher les occaſions de répandre ſon admiration pour *Racine*, rival plus dangereux, qu'il n'a ſurpaſſé que dans quelques parties de l'art tragique, & dont au milieu de ſa gloire il eût pu envier *la perfection déſeſpérante*.

Cependant, tranquille dans ſa retraite, occupé de continuer la guerre heureuſe qu'il feſait aux préjugés, *Voltaire* voit arriver une famille infortunée dont le chef a été traîné ſur la roue par des juges fanatiques, inſtrumens des paſſions féroces d'un peuple ſuperſtitieux. Il apprend que *Calas*, vieillard infirme, a été accuſé d'avoir pendu ſon fils, jeune &

vigoureux, au milieu de sa famille, en présence d'une servante catholique ; qu'il avait été porté à ce crime par la crainte de voir embrasser la religion catholique à ce fils qui passait sa vie dans les salles d'armes & dans les billards, & dont personne, au milieu de l'effervescence générale ne put jamais citer un seul mot, une seule démarche qui annonçassent un pareil dessein ; tandis qu'un autre fils de *Calas*, déjà converti, jouissait d'une pension que ce père très-peu riche consentait à lui faire. Jamais, dans un événement de ce genre, un tel concours de circonstances n'avait plus éloigné les soupçons d'un crime, plus fortifié les raisons de croire à un suicide. La conduite du jeune homme, son caractère, le genre de ses lectures, tout confirmait cette idée. Cependant un capitoul, dont la tête ardente & faible était enivrée de superstition, & dont la haine pour les protestans n'hésitait pas à leur imputer des crimes, fait arrêter la famille entière. Bientôt la populace catholique s'échauffe ; le jeune homme est un martyr. Des confréries de pénitens qui, à la honte de la nation, subsistent encore à Toulouse, lui font un service solennel où l'on place son image tenant d'une main la palme du martyre, & de l'autre la plume qui devait signer l'abjuration.

On répand bientôt que la religion protestante prescrit aux pères d'assassiner leurs enfans, quand ils veulent abjurer ; que pour plus de sureté on élit, dans les assemblées du désert, le bourreau de la secte. Le tribunal inférieur, conduit par le furieux *David*,

prononce que le malheureux *Calas* eſt coupable. Le parlement confirme le jugement à cette pluralité très-faible, malheureuſement regardée comme ſuffiſante par notre abſurde juriſprudence. Condamné à la roue & à la queſtion, ce père infortuné meurt, en proteſtant qu'il n'eſt pas coupable; & les juges abſolvent ſa famille, complice néceſſaire du crime ou de l'innocence de ſon chef.

Cette famille ruinée & flétrie par le préjugé, va chercher chez les hommes d'une même croyance une retraite, des ſecours, & ſurtout des conſolations. Elle s'arrête auprès de Genève. *Voltaire*, attendri & indigné, ſe fait inſtruire de ces horribles détails, & bientôt ſûr de l'innocence du malheureux *Calas*, il oſe concevoir l'eſpérance d'obtenir juſtice. Le zèle des avocats eſt excité, & leur courage ſoutenu par ſes lettres. Il intéreſſe à la cauſe de l'humanité l'ame naturellement ſenſible du duc de *Choiſeul*. La réputation de *Tronchin* avait appelé à Genève la ducheſſe d'*Enville*, arrière petite-fille de l'auteur des *Maximes*, ſupérieure à la ſuperſtition par ſon caractère comme par ſes lumières, ſachant faire le bien avec activité comme avec courage, embelliſſant par une modeſtie ſans faſte l'énergie de ſes vertus; ſa haine pour le fanatiſme & pour l'oppreſſion aſſurait aux *Calas* une protectrice dont les obſtacles & les lenteurs ne rallentiraient pas le zèle. Le procès fut commencé. Aux mémoires des avocats, trop remplis de longueurs & de déclamations, *Voltaire* joignait des écrits plus courts, ſéduiſans par le ſtyle, propres tantôt à exciter la pitié, tantôt à réveiller

réveiller l'indignation publique, si prompte à se calmer dans une nation alors trop étrangère à ses propres intérêts. En plaidant la cause de *Calas*, il soutenait celle de la tolérance; car c'était beaucoup alors de prononcer ce nom, rejeté aujourd'hui avec indignation par les hommes qui pensent comme paraissant reconnaître le droit de donner des chaînes à la pensée & à la conscience. Des lettres remplies de ces louanges fines qu'il savait répandre avec tant de grâce, animaient le zèle des défenseurs, des protecteurs & des juges. C'est en promettant l'immortalité qu'il demandait justice.

L'arrêt de Toulouse fut cassé, le duc de *Choiseul* eut la sagesse & le courage de faire renvoyer à un tribunal de maîtres des requêtes, cette cause devenue celle de tous les parlemens dont les préjugés & l'esprit de corps ne permettaient point d'espérer un jugement équitable. Enfin, *Calas* fut déclaré innocent. Sa mémoire fut réhabilitée; & un ministre généreux fit réparer, par le trésor public, le tort que l'injustice des juges avait fait à la fortune de cette famille aussi respectable que malheureuse: mais il n'alla point jusqu'à forcer le parlement de Languedoc à reconnaître l'arrêt qui détruisait une de ces injustices. Ce tribunal préféra la triste vanité de persévérer dans son erreur, à l'honneur de s'en repentir & de la réparer.

Cependant les applaudissemens de la France & de l'Europe parvinrent jusqu'à Toulouse; & le malheureux *David* succombant sous le poids du remords & de la honte, perdit bientôt la raison & la vie. Cette affaire, si grande en elle-même, si importante par ses suites,

puisqu'elle ramena sur les crimes de l'intolérance & la nécessité de les prévenir, les regards & les vœux de la France & de l'Europe, cette affaire occupa l'ame de *Voltaire* pendant plus de trois années. *Durant tout ce temps*, disait-il, *il ne m'est pas échappé un sourire, que je ne me le sois reproché comme un crime.* Son nom, cher depuis long-temps aux amis éclairés de l'humanité, comme celui de son plus zélé, de son plus infatigable défenseur, ce nom fut alors béni par cette foule de citoyens qui, voués à la persécution depuis quatre-vingts ans, voyaient enfin s'élever une voix pour leur défense. Quand il revint à Paris, en 1778, un jour que le public l'entourait sur le Pont-royal, on demanda à une femme du peuple qui était cet homme qui traînait la foule après lui : *Ne savez vous pas*, dit-elle, *que c'est le sauveur des Calas!* Il fut cette réponse, & au milieu de toutes les marques d'admiration qui lui furent prodiguées, ce fut ce qui le toucha le plus.

Peu de temps après la malheureuse mort de *Calas*, une jeune fille de la même province, qui suivant un usage barbare avait été enlevée à ses parens & renfermée dans un couvent dans l'intention d'aider, par des moyens humains, la grâce de la foi, lassée des mauvais traitemens qu'elle y essuyait, s'échappa, & fut retrouvée dans un puits. Le prêtre qui avait sollicité la lettre de cachet, les religieuses qui avaient usé avec barbarie du pouvoir qu'elle leur donnait sur cette infortunée, pouvaient sans doute mériter une punition; mais c'est sur la famille de la victime que le

fanatisme veut la faire tomber. Le reproche calomnieux qui avait conduit *Calas* au supplice, se renouvelle avec une nouvelle fureur. *Sirven* a heureusement le temps de se sauver ; & condamné à la mort, par contumace, il va chercher un refuge auprès du protecteur des *Calas* ; mais sa femme qu'il traîne après lui succombe à sa douleur, à la fatigue d'un voyage entrepris à pied, au milieu des neiges.

La forme obligeait *Sirven* à se présenter devant ce même parlement de Toulouse qui avait versé le sang de *Calas*. *Voltaire* fit des tentatives pour obtenir d'autres juges. Le duc de *Choiseul* ménageait alors les parlemens qui, après la chute de son crédit sur la marquise de *Pompadour*, & ensuite après sa mort, lui étaient devenus inutiles, tantôt pour le délivrer d'un ennemi, tantôt pour lui donner les moyens de se rendre nécessaire par l'art avec lequel il savait calmer leurs mouvemens que souvent lui-même avait excités.

Il fallut donc que *Sirven* se déterminât à comparaître à Toulouse ; mais *Voltaire* avait su pourvoir à sa sureté, & préparer son succès. Il avait des disciples dans le parlement. Des avocats habiles voulurent partager la gloire que ceux de Paris avaient acquise en défendant *Calas*. Le parti de la tolérance était devenu puissant dans cette ville même : en peu d'années les ouvrages de *Voltaire* avaient changé les esprits ; on n'avait plaint *Calas* qu'avec une horreur muette, *Sirven* eut des protecteurs déclarés, grâce à l'éloquence de *Voltaire*, à ce talent de répandre à propos des vérités &

des louanges. Ce parti l'emporta sur celui des pénitens ; & *Sirven* fut sauvé.

Les jésuites s'étaient emparés du bien d'une famille de gentilshommes que leur pauvreté empêchait d'y rentrer. *Voltaire* leur en donna les moyens ; & les oppresseurs de tous les genres, qui depuis long-temps craignaient ses écrits, apprirent à redouter son activité, sa générosité & son courage.

Ce dernier événement précéda, de très-peu, la destruction des jésuites. *Voltaire*, élevé par eux, avait conservé des relations avec ses anciens maîtres ; tant qu'ils vécurent, ils empêchèrent leurs confrères de se déchaîner ouvertement contre lui ; & *Voltaire* ménagea les jésuites, & par considération pour ces liaisons de sa jeunesse, & pour avoir quelques alliés dans le parti qui dominait alors parmi les dévots. Mais, après leur mort, fatigué des clameurs du *Journal de Trévoux* qui, par d'éternelles accusations d'impiété, semblait appeler la persécution sur sa tête, il ne garda plus les mêmes ménagemens ; & son zèle pour la défense des opprimés ne s'étendit point jusques sur les jésuites.

Il se réjouit de la destruction d'un ordre ami des lettres, mais ennemi de la raison, qui eût voulu étouffer tous les talens, ou les attirer dans son sein pour les corrompre, en les employant à servir ses projets, & tenir le genre-humain dans l'enfance pour le gouverner. Mais il plaignit les individus traités avec barbarie par la haine des jansénistes, & retira chez lui un jésuite, pour montrer aux dévots que la véritable humanité ne connaît que le

malheur, & oublie les opinions. Le père *Adam*, à qui son séjour à Ferney donna une sorte de célébrité, n'était pas absolument inutile à son hôte; il jouait avec lui aux échecs, & y jouait avec assez d'adresse pour cacher quelquefois sa supériorité. Il lui épargnait des recherches d'érudition; il lui servait même d'aumônier, parce que *Voltaire* voulait pouvoir opposer aux accusations d'impiété, sa fidélité à remplir les devoirs extérieurs de la religion romaine.

Il se préparait alors une grande révolution dans les esprits. Depuis la renaissance de la philosophie, la religion exclusivement établie dans toute l'Europe n'avait été attaquée qu'en Angleterre. *Leibnitz*, *Fontenelle* & les autres philosophes moins célébres, accusés de penser librement, l'avaient respectée dans leurs écrits. *Bayle* lui-même, par une précaution nécessaire à sa sureté, avait l'air, en se permettant toutes les objections, de vouloir prouver uniquement que la révélation seule peut les résoudre, & d'avoir formé le projet d'élever la foi en rabaissant la raison. Chez les Anglais, ces attaques eurent peu de succès & de suite. La partie la plus puissante de la nation crut qu'il lui était utile de laisser le peuple dans les ténèbres, apparemment pour que l'habitude d'adorer les mystères de la *Bible* fortifiât sa foi pour ceux de la constitution; & ils firent, comme une espèce de bienséance sociale, du respect pour la religion établie. D'ailleurs dans un pays où la chambre des communes conduit seule à la fortune, & où les membres de cette chambre sont élus tumultuairement par le peuple, le respect apparent pour ses opinions doit

être érigé en vertu par tous les ambitieux.

Il avait paru en France quelques ouvrages hardis, mais les attaques qu'ils portaient n'étaient qu'indirectes. Le livre même *de l'Esprit* n'était dirigé que contre les principes religieux en général ; il attaquait toutes les religions par leur base, & laissait aux lecteurs le soin de tirer les conséquences & de faire les applications. *Emile* parut : la profession de foi du vicaire savoyard ne contenait rien sur l'utilité de la croyance d'un Dieu pour la morale, & sur l'inutilité de la révélation, qui ne se trouvât dans le poëme de la Loi naturelle ; mais on y avertissait ceux qu'on attaquait, que c'était d'eux que l'on parlait. C'était sous leur nom, & non sous celui des prêtres de l'Inde ou du Thibet, qu'on les amenait sur la scène. Cette hardiesse étonna *Voltaire*, & excita son émulation. Le succès d'*Emile* l'encouragea, & la persécution ne l'effraya point. *Rousseau* n'avait été décrété à Paris que pour avoir mis son nom à l'ouvrage ; il n'avait été persécuté à Genève que pour avoir soutenu, dans une autre partie d'*Emile*, que le peuple ne pouvait renoncer au droit de réformer une constitution vicieuse. Cette doctrine autorisait les citoyens de cette république à détruire l'aristocratie que ces magistrats avaient établie, & qui concentrait une autorité héréditaire dans quelques familles riches.

Voltaire pouvait se croire sûr d'éviter la persécution, en cachant son nom, & en ayant soin de ménager les gouvernemens, de diriger tous ses coups contre la religion, d'intéresser même la puissance civile à en affaiblir l'empire.

Une foule d'ouvrages où il emploie tour à tour l'éloquence, la discussion & sur-tout la plaisanterie, se répandirent dans l'Europe sous toutes les formes que la nécessité de voiler la vérité, ou de la rendre piquante, a pu faire inventer. Son zèle contre une religion qu'il regardait comme la cause du fanatisme qui avait désolé l'Europe, depuis sa naissance, de la superstition qui l'avait abrutie, & comme la source des maux que ces ennemis de l'humanité continuaient de faire encore, semblait doubler son activité & ses forces. *Je suis las*, disait-il un jour, *de leur entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, & j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire.*

La critique des ouvrages que les chrétiens regardent comme inspirés, l'histoire des dogmes qui, depuis l'origine de cette religion, se sont successivement introduits, les querelles ridicules ou sanglantes qu'ils ont excitées, les miracles, les prophéties, les contes répandus dans les historiens ecclésiastiques & les légendaires, les guerres religieuses, les massacres ordonnés au nom de DIEU, les bûchers, les échafauds couvrant l'Europe à la voix des prêtres, le fanatisme dépeuplant l'Amérique, le sang des rois coulant sous le fer des assassins: tous ces objets reparaissaient sans cesse dans tous ses ouvrages sous mille couleurs différentes. Il excitait l'indignation, il faisait couler les larmes, il prodiguait le ridicule. On frémissait d'une action atroce, on riait d'une absurdité. Il ne craignait point de remettre souvent sous les yeux les mêmes tableaux,

les mêmes raisonnemens. *On dit que je me répète*, écrivait-il : *Eh bien, je me répèterai jusqu'à ce qu'on se corrige.*

D'ailleurs ces ouvrages sévèrement défendus en France, en Italie, à Vienne, en Portugal, en Espagne, ne se répandaient qu'avec lenteur. Tous ne pouvaient parvenir à tous les lecteurs ; mais il n'y avait, dans les provinces aucun coin reculé, dans les pays étrangers aucune nation écrasée sous le joug de l'intolérance, où il n'en parvînt quelques-uns.

Les libres penseurs, qui n'existaient auparavant que dans quelques villes où les sciences étaient cultivées, & parmi les littérateurs, les savans, les grands, les gens en place, se multiplièrent à sa voix dans toutes les classes de la société, comme dans tous les pays. Bientôt connaissant leur nombre & leurs forces, ils osèrent se montrer, & l'Europe fut étonnée de se trouver incrédule.

Cependant ce même zèle fesait à *Voltaire* des ennemis de tous ceux qui avaient obtenu ou qui attendaient de cette religion leur existence ou leur fortune. Mais ce parti n'avait plus de *Bossuet*, d'*Arnaud*, de *Nicole ;* ceux qui les remplaçaient par le talent, dans la philosophie ou dans les lettres, avaient passé dans le parti contraire ; & les membres du clergé qui leur étaient le moins inférieurs, cédant à l'intérêt de ne point se perdre dans l'opinion des hommes éclairés, se tenaient à l'écart, ou se bornaient à soutenir l'utilité politique d'une croyance qu'ils auraient été honteux de paraître partager avec le peuple, & substituaient à la superstition crédule de leurs

prédécesseurs

prédéceſſeurs une ſorte de machiavéliſte religieux.

Les libelles, les réfutations paraiſſaient en foule; mais *Voltaire* ſeul, en y répondant, a pu conſerver le nom de ces ouvrages, lus uniquement par ceux à qui ils étaient inutiles, & qui ne voulaient ou ne pouvaient entendre ni les objections ni les réponſes.

Aux cris des fanatiques *Voltaire* oppoſait les bontés des ſouverains. L'impératrice de Ruſſie, le roi de Pruſſe, ceux de Pologne, de Danemarck & de Suède s'intéreſſaient à ſes travaux, liſaient ſes ouvrages, cherchaient à mériter ſes éloges, le ſecondaient quelquefois dans ſa bienfeſance. Dans tous les pays les grands, les miniſtres qui prétendaient à la gloire, qui voulaient occuper l'Europe de leur nom, briguaient le ſuffrage du philoſophe de Ferney, lui confiaient leurs eſpérances ou leurs craintes pour le progrès de la raiſon, leurs projets pour l'accroiſſement des lumières & de la deſtruction du fanatiſme. Il avait formé dans l'Europe entière une ligue dont il était l'ame, & dont le cri de ralliement était *raiſon & tolérance*. S'exerçait-il chez une nation quelque grande injuſtice, apprenait-on quelque acte de fanatiſme, quelque inſulte faite à l'humanité, un écrit de *Voltaire* dénonçait les coupables à l'Europe. Et qui ſait combien de fois la crainte de cette vengeance ſûre & terrible, a pu arrêter les bras des oppreſſeurs.

C'était ſur-tout en France qu'il exerçait ce miniſtère de la raiſon. Depuis l'affaire de *Calas*, toutes les victimes injuſtement immolées ou

poursuivies par le fer des lois, trouvaient en lui un appui ou un vengeur.

Le supplice du comte de *Lalli* excita son indignation. Des jurisconsultes jugeant à Paris la conduite d'un général dans l'Inde ; un arrêt de mort prononcé sans qu'il eût été possible de citer un seul crime déterminé, & de plus annonçant un simple soupçon sur l'accusation la plus grave ; un jugement rendu sur le témoignage d'ennemis déclarés, sur les mémoires d'un jésuite qui en avait composé deux contradictoires entre eux, incertain s'il accuserait le général ou ses ennemis, ne sachant qui il haïssait le plus, ou qui il lui serait plus utile de perdre : un tel arrêt devait exciter l'indignation de tout ami de la justice, quand même les opprobres entassés sur la tête du malheureux général, & l'horrible barbarie de le traîner au supplice avec un bâillon, n'auraient pas fait frémir jusque dans leurs dernières fibres tous les cœurs que l'habitude de disposer de la vie des hommes n'avait pas endurcis.

Cependant *Voltaire* parla long-temps seul. Le grand nombre d'employés de la compagnie des Indes, intéressés à rejeter sur un homme qui n'existait plus, les suites funestes de leur conduite ; le tribunal puissant qui l'avait condamné ; tout ce que ce corps traîne à sa suite d'hommes dont la voix lui est vendue ; les autres corps qui, réunis avec lui par le même nom, des fonctions communes, des intérêts semblables, regardent sa cause comme la leur ; enfin, le ministère honteux d'avoir eu la faiblesse ou la politique cruelle de sacrifier le comte de *Lalli* à l'espérance de cacher dans

son tombeau les fautes qui avaient causé la perte de l'Inde : tout semblait s'opposer à une justice tardive. Mais *Voltaire*, en revenant souvent sur ce même objet, triompha de la prévention & des intérêts attentifs à l'étendre & à la conserver. Les bons esprits n'eurent besoin que d'être avertis ; il entraîna les autres : & lorsque le fils du comte de *Lalli*, si célébre depuis par son éloquence & par son courage, eut atteint l'âge où il pouvait demander justice, les esprits étaient préparés pour y applaudir & pour la solliciter. *Voltaire* était mourant lorsqu'après douze ans, cet arrêt injuste fut cassé ; il en apprit la nouvelle, ses forces se ranimèrent, & il écrivit : *Je meurs content, je vois que le roi aime la justice ;* derniers mots qu'ait tracés cette main qui avait si long-temps soutenu la cause de l'humanité & de la justice.

Dans la même année 1766, un autre arrêt étonna l'Europe qui, en lisant les ouvrages de nos philosophes, croyait que les lumières étaient répandues en France, du moins dans les classes de la société où c'est un devoir de s'instruire, & qu'après plus de quinze années, les confrères de *Montesquieu* avaient eu le temps de se pénétrer de ses principes.

Un crucifix de bois, placé sur le pont d'Abbeville, fut insulté pendant la nuit. Le scandale du peuple fut exalté & prolongé par la cérémonie ridicule d'une *amende honorable*. L'évêque d'Amiens, gouverné dans sa vieillesse par des fanatiques, & n'étant plus en état de prévoir les suites de cette farce religieuse, y donna de l'éclat par sa présence.

Cependant la haine d'un bourgeois d'Abbeville dirigea les soupçons du peuple sur le chevalier de *la Barre*, jeune militaire, d'une famille de robe, alliée à la haute magistrature, & qui vivait alors chez une de ses parentes abbesse de Villancourt, aux portes d'Abbeville. On instruisit le procès. Les juges d'Abbeville condamnèrent à des supplices, dont l'horreur effrayerait l'imagination d'un cannibale, le chevalier de *la Barre* & d'*Etallonde* son ami, qui avait eu la prudence de s'enfuir. Le chevalier de *la Barre* s'était exposé au jugement; il avait plus à perdre en quittant la France, & comptait sur la protection de ses parens qui occupaient les premières places dans le parlement & dans le conseil. Son espérance fut trompée; la famille craignit d'attirer les regards du public sur ce procès, au lieu de chercher un appui dans l'opinion; & à l'âge d'environ dix-sept ans, il fut condamné, par la pluralité de deux voix, à avoir la tête tranchée, après avoir eu la langue coupée & subi les tourmens de la question.

Cette horrible sentence fut exécutée; & cependant les accusations étaient aussi ridicules que le supplice était atroce. Il n'était que *véhémentement* soupçonné d'avoir eu part à l'aventure du crucifix. Mais on le déclarait convaincu d'avoir chanté, dans des parties de débauche, quelques-unes de ces chansons moitié obscènes, moitié religieuses, qui, malgré leur grossièreté, amusent l'imagination dans les premières années de la jeunesse, par leur contraste avec le respect ou le scrupule que l'éducation inspire à l'égard des mêmes objets;

d'avoir récité une ode dont l'auteur connu publiquement, jouissait alors d'une pension sur la cassette du roi ; d'avoir fait des génuflexions en passant devant quelques-uns de ces ouvrages libertins, qui étaient à la mode dans un temps où les hommes égarés par l'austérité de la morale religieuse, ne savaient pas distinguer la volupté de la débauche ; on lui reprochait enfin d'avoir tenu des discours dignes de ces chansons & de ces livres.

Toutes ces accusations étaient appuyées sur le témoignage de gens du peuple qui avaient servi ces jeunes gens, dans leurs parties de plaisir, ou de tourrières de couvent faciles à scandaliser.

Cet arrêt révolta tous les esprits. Aucune loi ne prononçait la peine de mort ni pour le bris d'images, ni pour les blasphèmes de ce genre ; ainsi les juges avaient été au-delà des peines portées par des lois que tous les hommes éclairés ne voyaient qu'avec horreur souiller encore notre code criminel. Il n'y avait point de père de famille qui ne dût trembler, puisqu'il y a peu de jeunes gens auxquels il n'échappe de semblables indiscrétions : & les juges condamnaient à une mort cruelle, pour des discours que la plupart d'entre eux s'étaient permis dans leur jeunesse, que peut-être ils se permettaient encore, & dont leurs enfans étaient aussi coupables que celui qu'ils condamnaient.

Voltaire fut indigné & en même temps effrayé. On avait adroitement placé le Dictionnaire philosophique au nombre des livres devant lesquels on disait que le chevalier de *la*

Barre s'était prosterné. On voulait faire entendre que la lecture des ouvrages de *Voltaire* avait été la cause de ces étourderies transformées en impiétés. Cependant le danger ne l'empêcha point de prendre la défense de ces victimes du fanatisme. *D'Etallonde*, réfugié à Vésel, obtint, à sa recommandation, une place dans un régiment prussien. Plusieurs ouvrages imprimés instruisirent l'Europe des détails de l'affaire d'Abbeville; & les juges furent effrayés, sur leur tribunal même, du jugement terrible qui les arrachait à leur obscurité, pour les dévouer à une honteuse immortalité.

Le rapporteur de *Lalli*, accusé d'avoir contribué à la mort du chevalier de *la Barre*, forcé de reconnaître ce pouvoir, indépendant des places, que la nature a donné au génie pour la consolation & la défense de l'humanité, écrivit une lettre où, partagé entre la honte & l'orgueil, il s'excusait en laissant échapper des menaces; *Voltaire* lui répondit par ce trait de l'histoire chinoise: *Je vous défends*, disait un empereur au chef du tribunal de l'histoire, *de parler davantage de moi.* Le mandarin se mit à écrire. *Que faites-vous donc?* dit l'empereur. *J'écris l'ordre que votre Majesté vient de me donner.*

Pendant douze années que *Voltaire* survécut à cette injustice, il ne perdit point de vue l'espérance d'en obtenir la réparation, mais il ne put avoir la consolation de réussir. La crainte de blesser le parlement de Paris, l'emporta toujours sur l'amour de la justice, & dans les momens où les chefs du

ministère avaient un intérêt contraire, celle de déplaire au clergé les arrêta. Les gouvernemens ne savent pas assez quelle considération leur donnent, & parmi le peuple qui leur est soumis, & auprès des nations étrangères, ces actes éclatans d'une justice particulière, & combien l'appui de l'opinion est plus sûr que les ménagemens pour des corps rarement capables de reconnaissance, & auxquels il serait plus politique d'ôter, par ces grands exemples, une partie de leur autorité sur les esprits, que de l'augmenter en prouvant par ces ménagemens mêmes combien ils ont su inspirer de crainte.

Voltaire songeait cependant à conjurer l'orage, à se préparer les moyens d'y dérober sa tête : il diminua sa maison, s'assura de fonds disponibles avec lesquels il pouvait s'établir dans une nouvelle retraite. Tel avait toujours été son but secret dans ses arrangemens de fortune. Pour lui faire éprouver le besoin & lui ravir son indépendance, il aurait fallu une conjuration entre les puissances de l'Europe. Il avait parmi ses créanciers des princes & des grands qui ne payaient pas avec exactitude ; mais il avait calculé les degrés de la corruption humaine, & il savait que ces mêmes hommes peu délicats en affaires, sauraient trouver de quoi le payer dans le moment d'une persécution où leur négligence les rendrait l'objet de l'horreur & du mépris de l'Europe indignée.

Cette persécution parut un moment prête à se déclarer. Ferney est situé dans le diocèse de Genève, dont l'évêque titulaire siége dans

la petite ville d'Annecy. *François de Salles*, qu'on a mis au rang des saints, ayant eu cet évêché, l'on avait imaginé que, pour ne pas scandaliser les hérétiques dans leur métropole, il ne fallait plus confier cette place qu'à un homme à qui l'on ne pût reprocher l'orgueil, le luxe, la molesse dont les protestans accusent les prélats catholiques. Mais depuis long-temps il était difficile de trouver des saints qui, avec de l'esprit ou de la naissance, daignassent se contenter d'un petit siége. Celui qui occupait le siége d'Annecy en 1767 était un homme du peuple, élevé dans un séminaire de Paris où il ne s'était distingué que par des mœurs austères, une dévotion minutieuse & un fanatisme imbécille. Il écrivit au comte de *Saint-Florentin* pour l'engager à faire sortir de son diocèse, & par conséquent du royaume, *Voltaire* qui fesait alors élever une église à ses frais, & répandait l'abondance dans un pays que la persécution contre les protestans avait dépeuplé. Mais l'évêque prétendait que le seigneur de Ferney avait fait dans l'église, après la messe, une exhortation morale contre le vol, & que les ouvriers employés par lui à construire cette église, n'avaient pas déplacé une vieille croix avec assez de respect; motifs bien graves pour chasser de sa patrie un vieillard qui en était la gloire, & l'arracher d'un asile où l'Europe s'empressait de lui apporter le tribut de son admiration. Le ministre n'eût-il fait que peser les noms & l'existence politique, ne pouvait être tenté de plaire à l'évêque; mais il avertit *Voltaire* de se mettre à l'abri de ces délations que l'union de l'évêque d'Annecy

avec des prélats français, plus accrédités, pouvait rendre dangereuses.

C'est alors qu'il imagina de faire une communion solennelle, qui fut suivie d'une protestation publique de son respect pour l'Eglise, & de son mépris pour les calomniateurs : démarche inutile qui annonçait plus de faiblesse que de politique, & que le plaisir de forcer son curé à l'administrer par la crainte des juges séculiers, & de dire juridiquement des injures à l'évêque d'Annecy, ne peut excuser aux yeux de l'homme libre & ferme qui pèse de sang froid les droits de la vérité, & ce qu'exige la prudence lorsque des lois contraires à la justice naturelle rendent la vérité dangereuse & la prudence nécessaire.

Les prêtres perdirent le petit avantage qu'ils auraient pu tirer de cette scène singulière, en falsifiant la déclaration que *Voltaire* avait donnée.

Il n'avait plus alors sa retraite auprès de Genève. Il s'était lié à son arrivée avec les familles qui, par leur éducation, leurs opinions, leurs goûts & leur fortune, étaient plus rapprochées de lui ; & ces familles avaient alors le projet d'établir une espèce d'aristocratie. Dans une ville sans territoire, où la force des citoyens peut se réunir avec autant de facilité & de promptitude que celle du gouvernement, un tel projet eût été absurde, si les citoyens riches n'avaient eu l'espérance d'employer en leur faveur une influence étrangère.

Les cabinets de Versailles & de Turin furent aisément séduits. Le sénat de Berne intéressé à éloigner des yeux de ses sujets le spectacle

de l'égalité républicaine, a pour politique constante de protéger autour de lui toutes les entreprises aristocratiques; & par-tout, dans la Suisse, les magistrats oppresseurs sont sûrs de trouver en lui un protecteur ardent & fidelle: ainsi le misérable orgueil d'obtenir dans une petite ville une autorité odieuse, & d'être haï sans être respecté, priva les citoyens de Genève de leur liberté, & la république de son indépendance. Les chefs du parti populaire employèrent l'arme du fanatisme, parce qu'ils avaient assez lu pour savoir quelle influence la religion avait eue autrefois dans les dissentions politiques, & qu'ils ne connaissaient pas assez leur siècle pour sentir jusqu'à quel point la raison aidée du ridicule, avait émoussé cette arme jadis si dangereuse.

On parla donc de remettre en vigueur les lois qui défendaient aux catholiques d'avoir du bien dans le territoire génevois; on reprocha aux magistrats leurs liaisons avec *Voltaire*, qui avait osé s'élever contre l'assassinat barbare de *Servet*, commandé au nom de DIEU par *Calvin* aux lâches & superstitieux sénateurs de Genève. *Voltaire* fut obligé de renoncer à sa maison des Délices.

Bien ôt après, *Rousseau* établit dans *Emile* des principes qui révélaient aux citoyens de Genève toute l'étendue de leurs droits, & qui les appuyaient sur des vérités simples que tous les hommes pouvaient sentir, que tous devaient adopter. Les aristocrates voulurent l'en punir. Mais ils avaient besoin d'un prétexte; ils prirent celui de la religion, & se réunirent aux prêtres qui, dans tous les pays, indif-

férens à la forme de la constitution & à la liberté des hommes, promettent les secours du ciel au parti qui favorise le plus leur intolérance, & deviennent, suivant leurs intérêts, tantôt les appuis de la tyrannie d'un prince persécuteur ou d'un sénat superstitieux, tantôt les défenseurs de la liberté d'un peuple fanatique.

Exposé alternativement aux attaques des deux partis, *Voltaire* garda la neutralité; mais il resta fidelle à sa haine pour les oppresseurs. Il favorisait la cause du peuple contre les magistrats, & celle des natifs contre les citoyens; car ces natifs, condamnés à ne jamais partager le droit de cité, se trouvaient plus malheureux depuis que les citoyens plus instruits des principes du droit politique, mais moins éclairés sur le droit naturel, se regardaient comme des souverains dont les natifs n'étaient que des sujets qu'ils se croyaient en droit de soumettre à cette même autorité arbitraire à laquelle ils trouvaient leurs magistrats si coupables de prétendre.

Voltaire fit donc un poëme où il répandit le ridicule sur tous les partis, & auquel on ne peut reprocher que des vers contre *Rousseau*, dicté par une colère dont la justice des motifs qui l'inspiraient ne peut excuser ni l'excès ni les expressions. Mais lorsque dans un tumulte, les citoyens eurent tué quelques natifs, il s'empressa de recueillir à Ferney les familles que ces troubles forcèrent d'abandonner Genève; & dans le moment où la banqueroute de l'abbé *Terrai*, qui n'avait pas même l'excuse de la nécessité, & qui ne servit qu'à faciliter

des dépenses honteuses, venait de lui enlever une partie de sa fortune, on le vit donner des secours à ceux qui n'avaient pas de ressources, bâtir pour les autres des maisons qu'il leur vendit à bas prix & en rentes viagères, en même temps qu'il sollicitait pour eux la bienfesance du gouvernement, qu'il employait son crédit auprès des souverains, des ministres, des grands de toutes les nations, pour procurer du débit à cette manufacture naissante d'horlogerie qui fut bientôt connue de toute l'Europe.

Cependant le gouvernement s'occupait d'ouvrir aux Génevois un asile à Versoy, sur les bords du lac. Là devait s'établir une ville où l'industrie & le commerce seraient libres, où un temple protestant s'élèverait vis-à-vis d'une église catholique. *Voltaire* avait fait adopter ce plan, mais le ministre n'eut pas le crédit d'obtenir une loi de liberté religieuse; une tolérance secrète, bornée au temps de son ministère, était tout ce qu'il pouvait offrir; & Versoy ne put exister.

L'année 1771, fut une des époques les plus difficiles de la vie de *Voltaire*. Le chancelier *Maupeou* & le duc d'*Aiguillon*, tous deux objets de la haine des parlemens, se trouvaient forcés de les attaquer pour n'en être pas la victime. L'un ne pouvait s'élever au ministère, l'autre s'y conserver, sans la disgrâce du duc de *Choiseul*. Réunis à madame *du Barri*, que ce ministre avait eu l'imprudence de s'aliéner sans retour, ils persuadèrent au roi que son autorité méconnue ne pouvait se relever; que l'Etat sans cesse agité depuis la paix, par

les querelles parlementaires, ne pouvait reprendre sa tranquillité, si, par un acte de vigueur, on ne marquait aux prétentions des corps de magistrature, une limite qu'ils n'osassent plus franchir; si l'on ne fixait un terme au-delà duquel ils n'osassent plus opposer de résistance à la volonté royale.

Le duc de *Choiseul* ne pouvait s'unir à ce projet sans perdre cette opinion publique longtemps déclarée contre lui, alors son unique appui, & cet avilissement forcé ne lui eût pas fait regagner la confiance du monarque qui s'éloignait de lui. Il était donc vraisemblable que ses liaisons avec les parlemens achèveraient de la lui faire perdre, & qu'il serait aisé de persuader, ou que son existence dans le ministère était le plus grand obstacle au succès des nouvelles mesures du gouvernement, ou qu'il cherchait à faire naître la guerre pour se conserver dans sa place malgré la volonté du roi.

L'attaque contre les parlemens fut dirigée avec la même adresse. Tout ce qui pouvait intéresser la nation fut écarté. Le roi ne paraissait revendiquer que la plénitude du pouvoir législatif, pouvoir que la doctrine de la nécessité d'un enregistrement libre transférait non à la nation, mais aux parlemens: & il était aisé de voir que ce pouvoir réuni à la puissance judiciaire la plus étendue, partagé entre douze tribunaux perpétuels, tendait à établir en France une aristocratie tyrannique plus dangereuse que la monarchie, pour la sureté, la liberté, la propriété des citoyens. On pouvait donc compter sur le suffrage des hommes

éclairés, sur celui des gens de lettres que le parlement de Paris avait également blessés par la persécution & par le mépris, par son attachement aux préjugés, & par son obstination à rejeter toute lumière nouvelle.

Mais il est plus aisé de former avec adresse une intrigue politique, que d'exécuter avec sagesse un plan de réforme. Plus les principes que l'autorité voulait établir effrayaient la liberté, plus elle devait montrer d'indulgence & de douceur envers les particuliers: & l'on porta les rigueurs de détail jusqu'à un raffinement puéril. Un monarque paraît dur si, dans les punitions qu'il inflige, il ne respecte pas jusqu'au scrupule tout ce qui intéresse la santé, l'aisance, & même la sensibilité naturelle de ceux qu'il punit; & dans cette occasion tous les égards étaient négligés. On refusait à un fils la permission d'embrasser son père mourant; on retenait un homme dans un lieu insalubre, où il ne pouvait appeler sa famille sans l'exposer à partager ses dangers; un malade obtenait avec peine la liberté de chercher dans la capitale des secours qu'elle seule peut offrir. Un gouvernement absolu, s'il montre de la crainte, annonce ou la défiance de ses forces, ou l'incertitude du monarque, ou l'instabilité des ministres, & par-là il encourage à la résistance. Et l'on montrait cette crainte en faisant dépendre le retour des exilés d'un consentement inutile dans l'opinion de ceux même qui l'exigeaient.

Une opération salutaire ne change point de nature, si elle est exécutée avec dureté; mais alors l'homme honnête & éclairé qui l'ap-

prouve, s'il se croit obligé de la défendre, ne la défend qu'à regret; son ame révoltée n'a plus ni zèle ni chaleur pour un parti que ses chefs déshonorent. Ceux qui manquent de lumières passent, de la haine pour le ministre, à l'aversion des mesures qu'il soutient par l'oppression; & la voix publique condamne ce que, laissée à elle-même, elle eût peut-être approuvé.

Le grand nombre des magistrats que cette révolution privait de leur état, le mérite & les vertus de quelques-uns, la foule des ministres subalternes de la justice liés à leur sort par honneur & par intérêt, ce penchant naturel qui porte les hommes à s'unir à la cause des persécutés, la haine non moins naturelle pour le pouvoir: tout devait à la fois rendre odieuses les opérations du ministère, & lui susciter des obstacles, lorsque forcé de remplacer les tribunaux qu'il voulait détruire, la force devenait inutile & la confiance nécessaire.

Cependant la barbarie des lois criminelles, les vices révoltans des lois civiles, offraient aux auteurs de la révolution un moyen sûr de regagner l'opinion, & de donner à ceux qui consentiraient à remplacer les parlemens, une excuse que l'honneur & le patriotisme auraient pu avouer hautement. Les ministres dédaignèrent ce moyen. Le parlement s'était rendu odieux à tous les hommes éclairés, par les obstacles qu'il oppofait à la liberté d'écrire, par son fanatisme dont le supplice récent du chevalier *de la Barre* était un exemple aux yeux de l'Europe entière. Mais, irrité des libelles

publiés contre lui, effrayé des ouvrages où l'on attaquait ses principes, jaloux enfin de se faire un appui du clergé, le chancelier se plut à charger de nouvelles chaînes la liberté d'imprimer. La mémoire de *la Barre* ne fut pas réhabilitée, son ami ne put obtenir une révision qui eût couvert d'opprobre ceux à qui le chef de la justice était pourtant si intéressé à ravir la faveur publique. La procédure criminelle subsista dans toute son horreur; & cependant huit jours auraient suffi pour rédiger une loi qui aurait supprimé la peine de mort si cruellement prodiguée, aboli toute espèce de torture, proscrit les supplices cruels; qui aurait exigé une grande pluralité pour condamner, admis un certain nombre de récusations sans motif, accordé aux accusés le secours d'un conseil; qui enfin leur aurait assuré la faculté de connaître & d'examiner tous les actes de la procédure, le droit de présenter des témoins, de faire entendre des faits justificatifs. La nation, l'Europe entière auraient applaudi; les magistrats dépossédés n'auraient plus été que les ennemis de ces innovations salutaires; & leur chute, que l'époque où le souverain aurait recouvré la liberté de se livrer à ses vues de justice & d'humanité.

A la vérité, la vénalité des charges fut supprimée; mais les juges étant toujours nommés par la cour, on ne vit dans ce changement que la facilité de placer dans les tribunaux des hommes sans fortune & plus faciles à séduire.

On diminua les ressorts les plus étendus, mais on n'érigea pas en parlemens ces nouvelles cours;

cours ; on ne leur accorda point l'enregistrement, & par là on mit entre elles & les anciens tribunaux une différence, préfage de leur deſtruction ; enfin, on ſupprima les épices des juges, remplacées par des appointemens fixés : ſeule opération que la raiſon put approuver toute entière.

Ceux qui conduiſaient cette révolution parvinrent cependant à la conſommer malgré une réclamation preſque générale. Le duc de *Choiſeul*, accuſé de fomenter en ſecret la réſiſtance un peu incertaine du parlement de Paris, & d'avoir retardé la concluſion d'une pacification entre l'Angleterre & l'Eſpagne, fut exilé dans ſes terres. Le parlement, obligé de prendre par reconnaiſſance le parti de la fermeté, fut bientôt diſperſé. Le duc d'*Aiguillon* devint miniſtre ; un nouveau tribunal remplaça le parlement. Quelques parlemens de province eurent le ſort de celui de Paris ; d'autres conſentirent à reſter, & ſacrifièrent une partie de leurs membres. Tout ſe tut devant l'autorité, & il ne manqua au ſuccès des miniſtres que l'opinion publique qu'ils bravaient, & qui au bout de quelques années eut le pouvoir de les détruire.

Voltaire haïſſait le parlement de Paris, & aimait le duc de *Choiſeul* ; il voyait dans l'un, un ancien perſécuteur que ſa gloire avait aigri & n'avait pas déſarmé ; dans l'autre, un bienfaiteur & un appui. Il fut fidelle à la reconnaiſſance & conſtant dans ſes opinions. Dans toutes ſes lettres, il exprime ſes ſentimens pour le duc de *Choiſeul* avec franchiſe, avec énergie ; & il n'ignorait pas que ſes lettres

(grâces à l'infame usage de violer la foi publique) étaient lues par les ennemis du ministre exilé. Un joli conte, intitulé *Barmécide*, (*) est le seul monument durable de l'intérêt que cette disgrace avait excité. L'injustice avec laquelle les amis ou les partisans du ministre, l'accusèrent d'ingratitude, fut un des chagrins les plus vifs que *Voltaire* ait éprouvés. Il le fut d'autant plus que le ministre partagea cette injustice. En vain *Voltaire* tenta de le désabuser ; il invoqua vainement les preuves qu'il donnait de son attachement & de ses regrets.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Gusman même,

écrivait-il dans sa douleur. Mais il ne fut pas entendu.

Les grands, les gens en place ont des intérêts, & rarement des opinions : combattre celle qui convient à leurs projets actuels, c'est, à leurs yeux, se déclarer contre eux. Cet attachement à la vérité, l'une des plus fortes passions des esprits élevés & des ames indépendantes, n'est pour eux qu'un sentiment chimérique. Ils croient qu'un raisonneur, un philosophe, n'a, comme eux, que des opinions d'un moment, professe ce qu'il veut, parce qu'il ne tient fortement à rien, & doit par conséquent changer de principes, suivant les intérêts passagers de ses amis ou de ses bienfaiteurs. Ils le regardent comme un homme fait pour défendre la cause qu'ils ont embrassée,

(*) L'Epître de *Benaldaki à Caramoustée*. Vol. d'Epîtres.

& non pour soutenir ses principes personnels ; pour servir sous eux, & non pour juger de la justice de la guerre. Aussi le duc de *Choiseul* & ses amis paraissaient-ils croire que *Voltaire* aurait dû, par respect pour lui, ou trahir ou cacher ses opinions sur des questions de droit public. Anecdote curieuse, qui prouve à quel point l'orgueil de la grandeur ou de la naissance peut faire oublier l'indépendance naturelle de l'esprit humain, & l'inégalité des esprits & des talens, plus réelle que celle des rangs & des places.

Voltaire voyait avec plaisir la destruction de la vénalité, celle des épices, la diminution du ressort immense du parlement de Paris ; abus qu'il combattait par le raisonnement & le ridicule depuis plus de quarante années. Il préférait un seul maître à plusieurs, un souverain dont on ne peut craindre que les préjugés, à une troupe de despotes dont les préjugés sont encore plus dangereux ; mais dont on doit craindre de plus les intérêts & les petites passions, & qui plus redoutables aux hommes ordinaires, le sont sur-tout à ceux dont les lumières les effrayent, & dont la gloire les irrite. Il disait : *J'ai les reins peu flexibles ; je consens à faire une révérence, mais cent de suite me fatiguent.*

Il applaudit donc à ces changemens ; & parmi les hommes éclairés qui partageaient son opinion, il osa seul la manifester. Sans doute il ne pouvait se dissimuler avec quelle petitesse de moyens & de vues, on avait laissé échapper cette occasion si heureuse de réformer la législation française, de rendre aux esprits la liberté,

aux hommes leurs droits, de proscrire à la fois l'intolérance & la barbarie, de faire enfin de ce moment l'époque d'une révolution heureuse pour la nation, glorieuse pour le prince & ses ministres. Mais *Voltaire* était aussi trop pénétrant pour ne pas sentir que si les lois étaient les mêmes, les tribunaux étaient changés; que si même ils avaient hérité de l'esprit de leurs prédécesseurs, ils n'avaient pu hériter de leur crédit ni de leur audace; que la nouveauté, en leur ôtant ce respect aveugle du vulgaire pour tout ce qui porte la rouille de l'antiquité, leur ôtait une grande partie de leur puissance; que l'opinion seule pouvait la leur rendre, & que pour obtenir son suffrage, il ne leur restait plus d'autre moyen que d'écouter la raison & de s'unir aux ennemis des préjugés, aux amis de l'humanité.

L'approbation que *Voltaire* accorda aux opérations du chancelier *Maupeou*, fut du moins utile aux malheureux. S'il ne put obtenir justice pour la mémoire de l'infortuné *la Barre*; s'il ne put rendre le jeune d'*Etallonde* à sa patrie; si un ménagement pusillanime pour le clergé l'emporta dans le ministre sur l'intérêt de sa gloire, du moins *Voltaire* eut le bonheur de sauver la femme de *Montbailli*. Cet infortuné faussement accusé d'un parricide, avait péri sur la roue; sa femme était condamnée à la mort: elle supposa une grossesse, & eut le bonheur d'obtenir un sursis.

Nos tribunaux viennent de rejeter une loi sage qui, mettant entre le jugement & l'exécution un intervalle dont l'innocence peut profiter, eût prévenu presque toutes leurs injus-

tices ; & ils l'ont refusée avec une humeur qui suffit pour en prouver la nécessité. (*) Les femmes seules, en se déclarant grosses, échappent au danger de ces exécutions précipitées. Dans l'espace de moins de vingt ans, ce moyen a sauvé la vie à trois personnes innocentes sur lesquelles des circonstances particulières ont attiré la curiosité publique : autre preuve de l'utilité de cette loi à laquelle un orgueil barbare peut seul s'opposer, & qui doit subsister jusqu'au temps où l'expérience aura prouvé que la législation nouvelle (qui sans doute va bientôt remplacer l'ancienne) n'expose l'innocence à aucun danger.

On revit le procès de la femme *Montballi* ; le conseil d'Artois qui l'avait condamnée, la déclara innocente : & plus noble ou moins orgueilleux que le parlement de Toulouse, il pleura sur le malheur irréparable d'avoir fait périr un innocent ; il s'imposa lui-même le devoir d'assurer des jours paisibles à l'infortunée dont il avait détruit le bonheur (*).

Si *Voltaire* n'avait montré son zèle que contre des injustices liées à des événemens publics, ou à la cause de la tolérance, on eût pu l'accuser de vanité ; mais ce zèle fut le même pour

(*) Il est juste d'observer que tous les magistrats n'ont pas cette haute idée de leurs droits, cet amour du pouvoir. L'un d'eux vient de mériter l'estime & la vénération de tous les citoyens, en prononçant, dans le parlement de Paris, ces paroles remarquables : *Les citoyens seuls ont des droits ; les magistrats, comme magistrats, n'ont que des devoirs.*

(*) Voyez la Mépriſe d'Arras, 1771 : Politique & Législation.

cette cause obscure à laquelle son nom seul a donné de l'éclat.

C'est ainsi qu'on a vu depuis un magistrat enlevé trop tôt à ses amis & aux malheureux (*) intéresser l'Europe à la cause de trois paysans de Champagne, & obtenir par son éloquence & par la persécution, une gloire brillante & durable pour prix d'un zèle que le sentiment de l'humanité, l'amour de la justice, avaient seuls inspiré. Les hommes incapables de ces actions ne manquent jamais de les attribuer au désir de la renommée; ils ignorent quelles angoisses le spectacle d'une injustice fait éprouver à une ame fière & sensible, à quel point il tourmente la mémoire & la pensée, combien il fait sentir le besoin impérieux de prévenir ou de réparer le crime; ils ne connaissent point ce trouble, cette horreur involontaire qu'excite dans tous les sens la vue, l'idée seule d'un oppresseur triomphant ou impuni: & l'on doit plaindre ceux qui ont pu croire que l'auteur d'Alzire & de Brutus avait besoin de la gloire d'une bonne action pour défendre l'innocence & s'élever contre la tyrannie.

Une nouvelle occasion de venger l'humanité outragée s'offrit à lui. La servitude, solennellement abolie en France par *Louis Hutin*, subsistait encore sous *Louis XV* dans plusieurs provinces. En vain avait-on plus d'une fois formé le projet de l'abolir. L'avarice & l'orgueil avaient opposé à la justice une résistance qui avait fatigué la paresse du gouvernement. Les tribunaux

(**) M. *Dupati*,

supérieurs, composés de nobles, favorisaient les prétentions des seigneurs.

Ce fléau affligeait la Franche-Comté, & particulièrement le territoire du couvent de Saint-Claude. Ces moines sécularisés en 1742, ne devaient qu'à des titres faux, la plupart de leurs droits de main-morte, & les exerçaient avec une rigueur qui réduisait à la misère un peuple sauvage, mais bon & industrieux. A la mort de chaque habitant, si ses enfans n'avaient pas constamment habité la maison paternelle, le fruit de ses travaux appartenait aux moines. Les enfans, la veuve, sans meubles, sans habits, sans domicile, passaient du sein d'une vie laborieuse & paisible, à toutes les horreurs de la mendicité. Un étranger mourait-il après un an de séjour sur cette terre frappée de l'anathème féodal, son bien appartenait encore aux moines. Une fille n'héritait pas de son père, si on pouvait prouver qu'elle eût passé la nuit de ses noces hors de la maison paternelle.

Ce peuple souffrait sans oser se plaindre, & voyait, avec une douleur muette, passer aux mains des moines, ses épargnes qui auraient dû fournir à l'industrie & à la culture des capitaux utiles. Heureusement la construction d'une grande route ouvrit une communication entre eux & les cantons voisins. Ils apprirent qu'aux pieds du mont Jura existait un homme dont la voix intrépide avait plus d'une fois fait retentir les plaintes de l'opprimé jusque dans le palais des rois, & dont le nom seul fesait pâlir la tyrannie sacerdotale. Ils lui peignirent leurs maux, & ils eurent un appui.

La France, l'Europe entière connurent les

usurpations, & la dureté de ces prêtres hypocrites qui osaient se dire les disciples d'un Dieu humilié, & voulaient conserver des esclaves. Mais après plusieurs années de sollicitations, on ne put obtenir du timide successeur de M. de *Maupeou*, un arrêt du conseil qui proscrivît cette lâche violation des droits de l'humanité ; il n'osa, par ménagement pour le parlement de Besançon, soustraire à son jugement une cause qui ne pouvait être regardée comme un procès ordinaire, sans reconnaître honteusement la légitimité de la servitude. Les serfs de Saint-Claude furent renvoyés devant un tribunal dont les membres, seigneurs de terres où la servitude est établie, se firent un plaisir barbare de resserrer leurs fers ; & ces fers subsistent encore.

Ils ont seulement obtenu, en 1778, de pouvoir, en abandonnant leur patrie & leurs chaumières, se soustraire à l'empire monacal. Mais un autre article de cette même loi a plus que compensé ce bienfait si faible pour des infortunés, que la pauvreté plus que la loi attache à leur terre natale. C'est dans ce même édit que le souverain a donné pour la première fois le nom & le caractère sacré de propriété à des droits odieux, regardés, même au milieu de l'ignorance & de la barbarie du treizième siècle, comme des usurpations que ni le temps ni les titres ne pouvaient rendre légitimes ; & un ministre hypocrite a fait dépendre la liberté de l'esclave non de la justice des lois, mais de la volonté de ses tyrans.

Qui croirait en lisant ces détails, que c'est ici

ici la vie d'un grand poëte, d'un écrivain fécond & infatigable ? Nous avons oublié sa gloire littéraire, comme il l'avait oubliée lui-même. Il semblait n'en plus connaître qu'une seule, celle de venger l'humanité, & d'arracher des victimes à l'oppression.

Cependant son génie incapable de souffrir le repos, s'exerçait dans tous les genres qu'il avait embrassés, & même osait en essayer de nouveaux. Il imprimait des tragédies auxquelles on peut sans doute reprocher de la faiblesse, & qui ne pouvaient plus arracher les applaudissemens d'un parterre que lui-même avait rendu si difficile, mais où l'homme de lettres peut admirer de beaux vers, & des idées philosophiques & profondes, tandis que le jeune homme qui se destine au théâtre peut encore y étudier les secrets de son art ; des contes où ce genre, borné jusqu'alors à présenter des images voluptueuses ou plaisantes qui amusent l'imagination, ou réveillent la gaieté, prit un caractère plus philosophique & devint, comme l'apologue, une école de morale & de raison ; des épîtres où, si on les compare à ses premiers ouvrages, l'on trouve moins de correction, un ton moins soutenu & une poésie moins brillante, mais aussi plus de simplicité & de variété, une philosophie plus usuelle & plus libre, un plus grand nombre de ces traits d'un sens profond que produit l'expérience de la vie ; des satires enfin où les préjugés & leurs protecteurs sont livrés au ridicule sous mille formes piquantes.

En même temps il donnait, dans sa Philosophie de l'histoire, des leçons aux historiens,

en bravant la haine des pédans dont il dévoilait la ſtupide crédulité, & l'envieuſe admiration pour les temps antiques. Il perfectionnait ſon Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations, ſon Siècle de *Louis XIV*, & y ajoutait l'Hiſtoire du ſiècle de *Louis XV*, hiſtoire incomplète, mais exacte : la ſeule où l'on puiſſe prendre une idée des événemens de ce règne, & où l'on trouve toute la vérité qu'on peut eſpérer dans une hiſtoire contemporaine qui ne doit être ni une dénonciation ni un libelle.

Des nouveaux romans, des ouvrages ou ſérieux ou plaiſans, inſpirés par les circonſtances, n'ajoutaient pas à ſa gloire, mais continuaient à la rendre toujours préſente, ſoutenaient l'intérêt de ſes partiſans, & humiliaient cette foule d'ennemis ſecrets qui, pour ſe refuſer à l'admiration que l'Europe leur commandait, prenaient le maſque de l'auſtérité.

Enfin, il entreprit de raſſembler, ſous la forme de dictionnaire, toutes les idées, toutes les vues qui s'offraient à lui, ſur les divers objets de ſes réflexions, c'eſt-à-dire, ſur l'univerſalité preſque entière des connaiſſances humaines. Dans ce recueil, intitulé modeſtement : *Queſtions à des amateurs*, *ſur l'Encyclopédie*, il parle tour à tour de théologie & de grammaire, de phyſique & de littérature ; il diſcute tantôt des points d'antiquité, tantôt des queſtions de politique, de légiſlation, de droit public. Son ſtyle, toujours animé & piquant, répand ſur ces objets divers un charme dont juſqu'ici lui ſeul a connu le ſecret, & qui naît ſur-tout de l'abandon avec lequel, cédant à ſon premier mouvement, proportionnant ſon

ſtyle moins à ſon ſujet qu'à la diſpoſition nouvelle de ſon eſprit, tantôt il répand le ridicule ſur des objets qui ſemblent ne pouvoir inſpirer que l'horreur ; & bientôt après, entraîné par l'énergie & la ſenſibilité de ſon ame, il tonne avec force contre les abus dont il vient de plaiſanter. Ailleurs, il s'irrite contre le mauvais goût, s'aperçoit bientôt que ſon indignation doit être réſervée pour de plus grands intérêts, & finit par rire de ſa propre colère. Quelquefois il interrompt une diſcuſſion de morale ou de politique par une obſervation de littérature, & au milieu d'une leçon de goût, il laiſſe échapper quelques maximes d'une philoſophie profonde, ou s'arrête pour livrer au fanatiſme ou à la tyrannie, une attaque terrible & ſoudaine.

L'intérêt conſtant que prit *Voltaire* au ſuccès de la Ruſſie contre les Turcs, mérite d'être remarqué. Comblé des bontés de l'impératrice, ſans doute la reconnaiſſance animait ſon zèle ; mais on ſe tromperait ſi on imaginait qu'elle en fut l'unique cauſe. Supérieur à ces politiques de comptoir qui prennent l'intérêt de quelques marchands connus dans les bureaux, pour l'intérêt du commerce, & l'intérêt du commerce pour l'intérêt du genre-humain ; non moins ſupérieur à ces vaines idées d'équilibre de l'Europe, ſi chères aux compilateurs politiques, il voyait dans la deſtruction de l'empire turc, des millions d'hommes aſſurés du moins d'éviter ſous le deſpotiſme d'un ſouverain, le deſpotiſme inſupportable d'un peuple ; il voyait renvoyer dans les climats infortunés qui les ont vu naître, ces mœurs tyranniques de l'Orient

qui condamnent un sexe entier à un honteux esclavage. D'immenses contrées, placées sous un beau ciel, destinées par la nature à se couvrir des productions les plus utiles à l'homme, auraient été rendues à l'industrie de leurs habitans; ces pays, les premiers où l'homme ait eu du génie, auraient vu renaître, dans leur sein, les arts dont ils ont donné les modèles les plus parfaits, les sciences dont ils ont posé les fondemens.

Sans doute les spéculations routinières de quelques marchands auraient été dérangées, leurs profits auraient diminué; mais le bien-être réel de tous les peuples auraient augmenté, parce qu'on ne peut étendre sur le globe l'espace où fleurit la culture, où le commerce est sûr, où l'industrie est active, sans augmenter pour tous les hommes la masse des jouissances & des ressources. Pourquoi voudrait-on qu'un philosophe préférât la richesse de quelques nations à la liberté d'un peuple entier, le commerce de quelques villes, au progrès de la culture & des arts dans un grand empire? Loin de nous ces vils calculateurs qui veulent ici tenir la Grèce dans les fers des Turcs; là, enlever des hommes, les vendre comme de vils troupeaux, les obliger à force de coups à servir leur insatiable avarice, & qui calculent gravement les prétendus millions que rapportent ces outrages à la nature.

Que par-tout les hommes soient libres, que chaque pays jouisse des avantages que lui a donnés la nature. Voilà ce que demande l'intérêt commun de tous les peuples, de ceux qui reprendraient leurs droits, comme de ceux

où quelques individus, & non la nation, ont profité du malheur d'autrui. Qu'importe auprès de ces grands objets, & des biens éternels qui naîtraient de cette grande révolution, la ruine de quelques hommes avides qui avaient fondé leur fortune sur les larmes & le sang de leurs semblables!

Voilà ce que devait penser *Voltaire*, voilà ce que pensait M. *Turgot*.

On a parlé de l'injustice d'une guerre contre les Turcs. Peut-on être injuste envers une horde de brigands qui tiennent dans les fers un peuple esclave, à qui leur avide férocité prodigue les outrages. Qu'ils rentrent dans ces déserts dont la faiblesse de l'Europe leur a permis de sortir, puisque dans leur brutal orgueil ils ont continué à former une race de tyrans, & qu'enfin la patrie de ceux à qui nous devons nos lumières, nos arts, nos vertus même, cesse d'être déshonorée par la présence d'un peuple qui unit les vices infames de la mollesse à la férocité des peuples sauvages. Vous craignez pour la balance de l'Europe, comme si ces conquêtes ne devaient pas diminuer la force des conquérans, au lieu de l'augmenter; comme si l'Asie ne devait pas long-temps offrir à des ambitieux une proie facile qui les dégoûterait des conquêtes hasardeuses qu'ils pourraient tenter en Europe. Ce n'est point la politique des princes, ce sont les lumières des peuples civilisés qui garantiront à jamais l'Europe des invasions; & plus la civilisation s'étendra sur la terre, plus on en verra disparaître la guerre & les conquêtes, comme l'esclavage & la misère.

Louis XV mourut. Ce prince qui depuis long-temps bravait, dans sa conduite, les préceptes de la morale chrétienne, ne s'était cependant jamais élevé au-dessus des terreurs religieuses. Les menaces de la religion revenaient l'effrayer à l'apparence du moindre danger; mais il croyait qu'une promesse de continence, si facile à faire sur un lit de mort, & quelques paroles d'un prêtre, pouvaient expier les fautes d'un règne de soixante ans. Plus timide encore que superstitieux, accoutumé par le cardinal de *Fleuri* à regarder la liberté de penser comme une cause du trouble dans les Etats, ou du moins d'embarras pour les gouvernemens, ce fut malgré lui que, sous son règne, la raison humaine fit en France des progrès rapides. Celui qui y travaillait avec le plus d'éclat & de succès, était devenu l'objet de sa haine. Cependant il respectait en lui la gloire de la France, & ne voyait pas sans orgueil l'admiration de l'Europe placer un de ses sujets au premier rang des hommes illustres. Sa mort ne changea rien au sort de *Voltaire*, & M. de *Maurepas* joignait aux préjugés de *Fleuri* une haine plus forte encore pour tout ce qui s'élevait au-dessus des hommes ordinaires.

Voltaire avait prodigué à *Louis XV*, jusqu'à son voyage en Prusse, des éloges exagérés, sans pouvoir le désarmer; il avait gardé un silence presque absolu depuis cette époque où les malheurs & les fautes de ce règne auraient rendu ses louanges avilissantes. Il osa être juste envers lui après sa mort, dans l'instant où la nation presque entière semblait se plaire

à déchirer sa mémoire : & on a remarqué que les philosophes, qu'il ne protégea jamais, furent alors les seuls qui montrassent quelque impartialité, tandis que des prêtres chargés de ses bienfaits, insultaient à ses faiblesses.

Le nouveau règne offrit bientôt à *Voltaire* des espérances qu'il n'avait osé former. M. *Turgot* fut appelé au ministère. *Voltaire* connaissait ce génie vaste & profond, qui dans tous les genres de connaissances s'était créé des principes sûrs & précis auxquels il avait attaché toutes ses opinions, d'après lesquelles il dirigeait toute sa conduite, gloire qu'aucun autre homme d'Etat n'a mérité de partager avec lui. Il savait qu'à une ame passionnée pour la vérité & pour le bonheur des hommes, M. *Turgot* unissait un courage supérieur à toutes les craintes, une grandeur de caractère au-dessus de toutes les dissimulations, qu'à ses yeux les plus grandes places n'étaient qu'un moyen d'exécuter ses vues salutaires, & ne lui paraîtraient plus qu'un vil esclavage, s'il perdait cette espérance. Enfin, il savait qu'affranchi de tous les préjugés, & haïssant en eux les ennemis les plus dangereux du genre-humain, M. *Turgot* regardait la liberté de penser & d'imprimer comme un droit de chaque citoyen, un droit des nations entières dont les progrès de la raison peuvent seuls appuyer le bonheur sur une base inébranlable.

Voltaire vit dans la nomination de M. *Turgot* l'aurore du règne de cette raison si long-temps méconnue, plus long-temps persécutée; il osa espérer la chute rapide des préjugés, la destruction de cette politique

lâche & tyrannique qui, pour flatter l'orgueil ou la paresse des gens en place, condamnait le peuple à l'humiliation & à la misère.

Cependant ses tentatives en faveurs des serfs du mont Jura furent inutiles, & il essaya vainement d'obtenir pour d'*Etallonde*, & pour la mémoire du chevalier de *la Barre*, cette justice éclatante que l'humanité & l'honneur national exigeaient également. Ces objets étaient étrangers au département des finances, & cette supériorité de lumières, de caractère & de vertu, que M. *Turgot* ne pouvait cacher, lui avait fait de tous les autres ministres, de tous les intrigans subalternes, autant d'ennemis qui, n'ayant à combattre en lui ni ambition ni projets personnels, s'acharnaient contre tout ce qu'ils croyaient d'accord avec ses vues justes & bienfesantes.

On ne pouvait d'ailleurs rendre la liberté aux serfs du mont Jura, sans blesser le parlement de Besançon; la revision du procès d'Abbeville eût humilié celui de Paris; & une politique mal-adroite avait rétabli les anciens parlemens, sans profiter de leur destruction & du peu de crédit de ceux qui les avaient remplacés, pour porter dans les lois & dans les tribunaux une réforme entière dont tous les hommes instruits sentaient la nécessité. Mais un ministère faible & ennemi des lumières, n'osa ou ne voulut pas saisir cette occasion où le bien eût encore moins trouvé d'obstacles que dans l'instant si honteusement manqué par le chancelier *Maupeou*.

C'est ainsi que par complaisance pour les préjugés des parlemens, le ministère laissa

perdre pour la réforme de l'éducation les avantages que lui offrait la destruction des jésuites. On n'avait même pris, en 1774, aucune précaution pour empêcher la renaissance des querelles qui, en 1770, avaient amené la destruction de la magistrature. On n'avait eu qu'un seul objet, l'avantage de s'assurer une reconnaissance personnelle qui donnât aux auteurs du changement un moyen d'employer utilement contre leurs rivaux de puissance, le crédit des corps dont le rétablissement était leur ouvrage.

Ainsi le seul avantage que *Voltaire* put obtenir du ministère de M. *Turgot*, fut de soustraire le petit pays de Gex à la tyrannie des fermes. Séparé de la France par des montagnes, ayant une communication facile avec Genève & la Suisse, cette malheureuse contrée ne pouvait être assujettie au régime fiscal sans devenir le théâtre d'une guerre éternelle entre les employés du fisc & les habitans, sans payer des frais de perception plus onéreux que la valeur même des impositions. Le peu d'importance de cette opération aurait dû la rendre facile. Cependant elle était depuis long-temps inutilement sollicitée par M. de *Voltaire*.

Une partie des provinces de la France ont échappé par différentes causes au joug de la ferme générale, ou ne l'ont porté qu'à moitié; mais les fermiers ont souvent avancé leurs limites, enveloppé dans leurs chaînes des cantons isolés que des priviléges féodaux avaient long-temps défendus. Ils croyaient que leur dieu *Terme*, comme celui des Romains, ne devait reculer jamais, & que son premier

pas en arrière ferait le préſage de la deſtruction de l'empire. Leur oppoſition ne pouvait balancer auprès de M. *Turgot* une opération juſte & bienfeſante qui, ſans nuire au fiſc, ſoulageait les citoyens, épargnait des injuſtices & des crimes, rappelait dans un canton dévaſté, la proſpérité & la paix.

Le pays de Gex fut donc affranchi, moyennant une contribution de trente mille livres; & *Voltaire* put écrire à ſes amis, en parodiant un vers de Mithridate :

Et mes derniers regards ont vu fuir les commis.

Les édits de 1776 auraient augmenté le reſpect de *Voltaire* pour M. *Turgot* ſi d'avance il n'avait pas ſenti ſon ame & connu ſon génie. Ce grand homme d'Etat avait vu que, placé à la tête des finances dans un moment où gêné par la maſſe de la dette, par les obſtacles que les courtiſans & le miniſtre prépondérant oppoſaient à toute grande réforme dans l'adminiſtration, à toute économie importante, il ne pouvait diminuer les impôts, & il voulut du moins ſoulager le peuple & dédommager les propriétaires en leur rendant les droits dont un régime oppreſſeur les avait privés.

Les corvées qui portaient la déſolation dans les campagnes, qui forçait le pauvre à travailler ſans ſalaire, & enlevaient à l'agriculture les chevaux du laboureur, furent changées en un impôt payé par les ſeuls propriétaires. Dans toutes les villes, de ridicules corporations feſaient acheter à une partie de leurs habitans

le droit de travailler ; ceux qui subsistaient par leur industrie ou par le commerce, étaient obligés de vivre sous la servitude d'un certain nombre de privilégiés, ou de leur payer un tribut. Cette institution absurde disparut, & le droit de faire un usage libre de leurs bras ou de leur temps fut restitué aux citoyens.

La liberté du commerce des grains, celle du commerce des vins ; l'une gênée par des préjugés populaires, l'autre par des priviléges tyranniques, extorqués par quelques villes, fut rendue aux propriétaires ; & ces lois sages devaient accélérer les progrès de la culture, & multiplier les richesses nationales en assurant la subsistance du peuple.

Mais ces édits bienfaiteurs furent le signal de la perte du ministre qui avait osé les concevoir. On souleva contre eux les parlemens intéressés à maintenir les jurandes, source féconde de procès lucratifs ; non moins attachés au régime réglémentaire qui était pour eux un moyen d'agiter l'esprit du peuple ; irrités de voir porter sur les propriétaires riches le fardeau de la construction des chemins, sans espérer qu'une lâche condescendance continuât d'alléger pour eux le poids des subsides, & sur-tout effrayés de la prépondérance que semblait acquérir un ministre dont l'esprit populaire les menaçait de la chute de leur pouvoir.

Cette ligue servit l'intrigue des ennemis de M. *Turgot*, & on vit alors combien la manière dont ils avaient rétabli les tribunaux était utile à leurs desseins secrets & funestes à la nation. On apprit alors combien il est dangereux pour

un ministre de vouloir le bien du peuple ; & peut-être qu'en remontant à l'origine des événemens, on trouverait que la chute même des ministres réellement coupables a eu pour cause le bien qu'ils ont voulu faire, & non le mal qu'ils ont fait.

Voltaire vit dans le malheur de la France, la destruction des espérances qu'il avait conçues pour les progrès de la raison humaine. Il avait cru que l'intolérance, la superstition, les préjugés absurdes qui infectaient toutes les branches de la législation, toutes les parties de l'administration, tous les états de la société, disparaîtraient devant un ministre ami de la justice, de la liberté & des lumières. Ceux qui l'ont accusé d'une basse flatterie, ceux qui lui ont reproché avec amertume l'usage qu'il a fait, trop souvent peut-être, de la louange pour adoucir les hommes puissans, & les forcer à être humains & justes, peuvent comparer ces louanges à celles qu'il donnait à M. *Turgot*, sur-tout à cette *Epître à un homme* qu'il lui adressa au moment de sa disgrace. Ils distingueront alors l'admiration sentie de ce qui n'est qu'un compliment ; & ce qui vient de l'ame, de ce qui n'est qu'un jeu d'imagination ; ils verront que *Voltaire* n'a eu d'autre tort que d'avoir cru pouvoir traiter les gens en place comme les femmes. On prodigue à toutes à peu près les mêmes louanges & les mêmes protestations ; & le ton seul distingue ce qu'on sent, de ce qu'on accorde à la galanterie.

Voltaire encensant les rois, les ministres pour les attirer à la cause de la vérité, & *Voltaire* célébrant le génie & la vertu, n'a

pas le même langage. Ne veut-il que louer, il prodigue les charmes de son imagination brillante, il multiplie ces idées ingénieuses qui lui sont si familières ; mais rend-il un hommage avoué par son cœur, c'est son ame qui s'échappe, c'est sa raison profonde qui prononce. Dans son voyage à Paris, son admiration pour M. *Turgot* perçait dans tous ses discours ; c'était l'homme qu'il opposait à ceux qui se plaignaient à lui de la décadence de notre siècle, c'était à lui que son ame accordait son respect. Je l'ai vu se précipiter sur ses mains, les arroser de ses larmes, les baiser malgré ses efforts, & s'écriant d'une voix entrecoupée de sanglots : *Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du peuple.*

Depuis long-temps *Voltaire* désirait de voir sa patrie, & de jouir de sa gloire au milieu du même peuple témoin de ses premiers succès, & trop souvent complices de ses envieux. M. de *Villette* venait d'épouser à Ferney mademoiselle de *Varicour*, d'une famille noble du pays de Gex, que ses parens avaient confiée à madame *Denis : Voltaire* les suivit à Paris, séduit en partie par le désir de faire jouer devant lui la tragédie d'Irène qu'il venait d'achever. Le secret avait été gardé. La haine n'avait pas eu le temps de préparer ses poisons, & l'enthousiasme public ne lui permit pas de se montrer. Une foule d'hommes, de femmes de tous les rangs, de toutes les professions, à qui ses vers avaient fait verser de douces larmes, qui avaient tant de fois admiré son génie sur la scène & dans ses ouvrages, qui lui devaient leur instruction, dont il avait guéri les préjugés,

à qui il avait inspiré une partie de ce zèle contre le fanatisme, dont il était dévoré, brûlaient du désir de voir le grand-homme qu'ils admiraient. La jalousie se tut devant une gloire qu'il était impossible d'atteindre, devant le bien qu'il avait fait aux hommes. Le ministère, l'orgueil épiscopal furent obligés de respecter l'idole de la nation. L'enthousiasme avait passé jusque dans le peuple; on s'arrêtait devant ses fenêtres; on y passait des heures entières, dans l'espérance de le voir un moment; sa voiture forcée d'aller au pas, était entourée d'une foule nombreuse qui le bénissait & célébrait ses ouvrages.

L'académie française qui ne l'avait adopté qu'à cinquante-deux ans, lui prodigua les honneurs, & le reçut moins comme égal que comme le souverain de l'empire des lettres. Les enfans de ces courtisans orgueilleux qui l'avaient vu avec indignation vivre dans leur société sans bassesse, & qui se plaisaient à humilier en lui la supériorité de l'esprit & des talens, briguaient l'honneur de lui être présentés, & de pouvoir se vanter de l'avoir vu.

C'était au théâtre où il avait régné si longtemps, qu'il devait attendre les plus grands honneurs. Il vint à la troisième représentation d'Irène, pièce faible, à la vérité, mais remplie de beautés, & où les rides de l'âge laissaient voir encore l'empreinte sacrée du génie. Lui seul attira les regards d'un peuple avide de démêler ses traits, de suivre ses mouvemens, d'observer ses gestes. Son buste fut couronné sur le théâtre au milieu des applaudissemens, des cris de joie, des larmes d'enthousiasme &

d'attendrissement. Il fut obligé, pour sortir, de percer la foule entassée sur son passage; faible, se soutenant à peine, les gardes qu'on lui avait donnés pour l'aider lui étaient inutiles; à son approche on se retirait avec une respectueuse tendresse; chacun se disputait la gloire de l'avoir soutenu un moment sur l'escalier; chaque marche lui offrait un secours nouveau, & on ne souffrait pas que personne s'arrogeât le droit de le soutenir trop longtemps.

Les spectateurs le suivirent jusque dans son appartement: les cris de *vive Voltaire*, *vive la Henriade*, *vive Mahomet*, *vive la Pucelle*, retentissaient autour de lui. On se précipitait à ses pieds, on baisait ses vêtemens. Jamais homme n'a reçu des marques plus touchantes de l'admiration, de la tendresse publique; jamais le génie n'a été honoré par un hommage plus flatteur. Ce n'était point à sa puissance, c'était au bien qu'il avait fait que s'adressait cet hommage. Un grand poëte n'aurait eu que des applaudissemens, les larmes coulaient sur le philosophe qui avait brisé les fers de la raison & vengé la cause de l'humanité.

L'ame sublime & passionnée de *Voltaire* fut attendrie de ces tributs de respect & de zèle. *On veut me faire mourir de plaisir*, disait-il; mais c'était le cri de la sensibilité, & non l'adresse de l'amour-propre. Au milieu des hommages de l'académie française, il était frappé sur-tout de la possibilité d'y introduire une philosophie plus hardie. *On me traite mieux que je ne mérite*, me disait-il un jour. *Savez-*

vous que je ne déſeſpère point de faire propoſer l'éloge de Coligny ?

Il s'occupait, pendant les repréſentations d'Irène, à revoir ſon Eſſai ſur les mœurs & l'eſprit des nations, & à y porter de nouveaux coups au fanatiſme. Au milieu des acclamations du théâtre, il avait obſervé avec un plaiſir ſecret que les vers les plus applaudis étaient ceux où il attaquait la ſuperſtition & les noms qu'elle a conſacrés. C'était vers cet objet qu'il raportait tout ce qu'il recevait d'hommages. Il voyait, dans l'admiration générale, la preuve de l'empire qu'il avait exercé ſur les eſprits, de la chute des préjugés qui était ſon ouvrage.

Paris poſſédait en même temps le célèbre *Franklin* qui, dans un autre Hémiſphère, avait été auſſi l'apôtre de la philoſophie & de la tolérance. Comme *Voltaire*, il avait ſouvent employé l'arme de la plaiſanterie qui corrige la folie humaine, & apprend à en voir la perverſité comme une folie plus funeſte, mais digne auſſi de pitié. Il avait honoré la philoſophie par le génie de la phyſique, comme *Voltaire* par celui de la poéſie. *Franklin* achevait de délivrer les vaſtes contrées de l'Amérique du joug de l'Europe, & *Voltaire* de délivrer l'Europe du joug des anciennes théocraties de l'Aſie. *Franklin* s'empreſſa de voir un homme dont la gloire occupait depuis long-temps les deux mondes : *Voltaire*, quoiqu'il eût perdu l'habitude de parler anglais, eſſaya de ſoutenir la converſation dans cette langue, puis bientôt reprenant la ſienne : *Je n'ai pu réſiſter au déſir de parler un moment la langue de M. Franklin.*

Le philosophe américain lui présenta son petit-fils en demandant pour lui sa bénédiction : *God and Liberty*, (*) dit *Voltaire*, *voilà la seule bénédiction qui convienne au petit-fils de M. Franklin.* Ils se revirent à une séance publique de l'académie des sciences ; le public contemplait avec attendrissement, placés à côté l'un de l'autre, ces deux hommes nés dans des mondes différens, respectables par leur vieillesse, par leur gloire, par l'emploi de leur vie, & jouissant tous deux de l'influence qu'ils avaient exercée sur leur siècle. Ils s'embrassèrent au bruit des acclamations ; on a dit que c'était *Solon* qui embrassait *Sophocle*. Mais le *Sophocle* français avait détruit l'erreur, & avancé le règne de la raison ; & le *Solon* de Philadelphie appuyant sur la base inébranlable des droits des hommes, la constitution de son pays, n'avait point à craindre de voir pendant sa vie même ses lois incertaines préparer des fers à son pays, & ouvrir la porte à la tyrannie.

L'âge n'avait point affaibli l'activité de *Voltaire*, & les transports de ses compatriotes semblaient la redoubler encore. Il avait formé le projet de réfuter tout ce que le duc de *Saint-Simon*, dans ses *Mémoires* encore secrets, avait accordé à la prévention & à la haine, dans la crainte que ces *Mémoires*, auxquels la probité reconnue de l'auteur, son état, son titre de contemporain pouvaient donner quelque autorité, ne parussent dans un temps où personne ne fût assez voisin des

(*) Dieu & la Liberté.

événemens pour défendre la vérité, & confondre l'erreur.

En même temps il avait déterminé l'académie française à faire son dictionnaire sur un nouveau plan. Ce plan consistait à suivre l'histoire de chaque mot depuis l'époque où il avait paru dans la langue, de marquer les sens divers qu'il avait eus dans les différens siècles, les acceptions différentes qu'il avait reçues; d'employer, pour faire sentir ces différentes nuances, non des phrases faites au hasard, mais des exemples choisis dans les auteurs qui avaient eu le plus d'autorité. On aurait eu alors le véritable Dictionnaire littéraire & grammatical de la langue; les étrangers, & même les Français, y auraient appris à en connaître toutes les finesses.

Ce Dictionnaire aurait offert aux gens de lettre une lecture instructive qui eût contribué à former le goût, qui eût arrêté les progrès de la corruption. Chaque académicien devait se charger d'une lettre de l'alphabet. *Voltaire* avait pris l'A; & pour exciter ses confrères, pour montrer combien il était facile d'exécuter ce plan, il voulait en peu de mois terminer la partie dont il s'était chargé.

Tant de travaux avaient épuisé ses forces. Un crachement de sang, causé par les efforts qu'il avait faits pendant les répétitions d'Irène, l'avait affaibli. Cependant l'activité de son ame suffisait à tout, & lui cachait sa faiblesse réelle. Enfin, privé du sommeil par l'effet de l'irritation d'un travail trop continu, il voulut s'en assurer quelques heures pour être en état de faire adopter à l'académie, d'une manière irrévo-

cable, le plan du Dictionnaire contre lequel quelques objections s'étaient élevées ; & il résolut de prendre de l'opium. Son esprit avait toute sa force ; son ame, toute son impétuosité, & toute sa mobilité naturelle ; son caractère, toute son activité & toute sa gaieté, lorsqu'il prit le calmant qu'il croyait nécessaire. Ses amis l'avaient vu se livrer, dans la soirée même, à toute sa haine contre les préjugés, l'exhaler avec éloquence, & bientôt après ne plus les envisager que du côté ridicule, s'en moquer avec cette grâce & ces rapprochemens singuliers qui caractérisaient ses plaisanteries. Mais il prit de l'opium à plusieurs reprises, & se trompa sur les doses, vraisemblablement dans l'espèce d'ivresse que les premières avaient produite. Le même accident lui était arrivé près de trente ans auparavant, & avait fait craindre pour sa vie. Cette fois, ses forces épuisées ne suffirent point pour combattre le poison. Depuis long-temps il souffrait des douleurs de vessie, & dans l'affaiblissement général de ses organes, celui qui déjà était affecté, contracta bientôt un vice incurable.

A peine dans le long intervalle entre cet accident funeste & sa mort, pouvait-il reprendre sa tête pendant quelques momens de suite, & sortir de la léthargie où il était plongé. C'est pendant un de ces intervalles qu'il écrivit au jeune comte de *Lalli*, déjà si célèbre par son courage, & qui depuis a mérité de l'être par son éloquence & son patriotisme, ces lignes, les dernières que sa main ait tracées, où il applaudissait à l'autorité royale dont la justice venait d'anéantir un des attentats du

despotisme parlementaire. Enfin, il expira le 30 de mai 1778.

Grâce aux progrès de la raison & au ridicule répandu sur la superstition, les habitans de Paris sont, tant qu'ils se portent bien, à l'abri de la tyrannie des prêtres ; mais ils y retombent, dès qu'ils sont malades. L'arrivée de *Voltaire* avait allumé la colère des fanatiques, blessé l'orgueil des chefs de la hiérarchie ecclésiastiques ; mais en même temps elle avait inspiré à quelques prêtres l'idée de bâtir leur réputation & leur fortune sur la conversion de cet illustre ennemi. Sans doute ils ne se flattaient pas de le convaincre, mais ils espéraient le résoudre à dissimuler. *Voltaire* qui désirait pouvoir rester à Paris, sans y être troublé par les délations sacerdotales, & qui par une vieille habitude de sa jeunesse croyait utile pour l'intérêt même des amis de la raison, que des scènes d'intolérance ne suivissent point ses derniers momens, envoya chercher dès sa première maladie un aumônier des incurables qui lui avait offert ses services, & qui se vantait d'avoir concilié avec l'Eglise l'abbé de *l'Attaignant*, connu par des scandales d'un autre genre.

L'abbé *Gauthier* confessa *Voltaire*, & reçut de lui une profession de foi par laquelle il déclarait qu'il mourait dans la religion catholique où il était né.

A cette nouvelle qui scandalisa un peu plus les hommes éclairés qu'elle n'édifia les dévots, le curé de Saint-Sulpice courut chez son paroissien qui le reçut avec politesse & lui donna, suivant l'usage, une aumône honnête pour ses

pauvres. Mais jaloux que l'abbé *Gauthier* l'eût gagné de vîteſſe, il trouva que l'aumônier des incurables avait été trop facile ; qu'il aurait fallu exiger une profeſſion de foi plus détaillée, un déſaveu exprès de toutes les doctrines, contraires à la foi, que *Voltaire* avait pu être accuſé de ſoutenir. L'abbé *Gauthier* prétendait qu'on aurait tout perdu en voulant tout avoir. Pendant cette diſpute *Voltaire* guérit ; on joua Irène, & la converſion fut oubliée. Mais au moment de la rechute, le curé revint bien déterminé à ne pas enterrer *Voltaire* s'il n'obtenait pas cette rétractation ſi déſirée.

Ce curé était un de ces hommes moitié hypocrites, moitié imbécilles, parlant avec la perſuaſion ſtupide d'un énergumène, agiſſant avec la ſoupleſſe d'un jéſuite, humble dans ſes manières juſqu'à la baſſeſſe, arrogant dans ſes prétentions ſacerdotales, rampant auprès des grands, charitable pour cette populace dont on diſpoſe avec des aumônes, & fatigant les ſimples citoyens de ſon impérieux fanatiſme. Il voulait abſolument faire reconnaître au moins à *Voltaire* la divinité de *Jéſus-Chriſt* à laquelle il s'intéreſſait plus qu'aux autres dogmes. Il le tira un jour de ſa léthargie, en lui criant aux oreilles : *Croyez-vous à la divinité de Jéſus-Chriſt ? Au nom de* DIEU, *Monſieur, ne me parlez plus de cet homme-là, & laiſſez-moi mourir en repos*, répondit *Voltaire*.

Alors le prêtre annonça qu'il ne pouvait s'empêcher de lui refuſer la ſépulture. Il n'en avait pas le droit, car, ſuivant les lois, ce

refus doit être précédé d'une sentence d'excommunication, ou d'un jugement séculier. On peut même appeler comme d'abus de l'excommunication. La famille, en se plaignant au parlement, eût obtenu justice. Mais elle craignit le fanatisme de ce corps, la haine de ses membres pour *Voltaire* qui avait tonné tant de fois contre ses injustices & combattu ses prétentions. Elle ne sentit point que le parlement ne pouvait sans se déshonorer, s'écarter des principes qu'il avait suivis en faveur des jansénistes, qu'un grand nombre de jeunes magistrats n'attendaient qu'une occasion d'effacer, par quelque action éclatante, ce reproche de fanatisme qui les humiliait, de s'honorer en donnant une marque de respect à la mémoire d'un homme de génie qu'ils avaient eu le malheur de compter parmi leurs ennemis, & de montrer qu'ils aimaient mieux réparer leurs injustices, que venger leurs injures. La famille ne sentit pas combien lui donnait de force cet enthousiasme que *Voltaire* avait excité, enthousiasme qui avait gagné toutes les classes de la nation, & qu'aucune autorité n'eût osé attaquer de front.

On préféra de négocier avec le ministère. N'osant ni blesser l'opinion publique en servant la vengeance du clergé, ni déplaire aux prêtres en les forçant de se conformer aux lois, ni les punir en érigeant un monument public au grand-homme dont ils troublaient si lâchement les cendres, & en le dédommageant des honneurs ecclésiastiques qu'il méritait si peu, par des honneurs civiques dûs à son génie & au bien qu'il avait fait à la nation,

les ministres approuvèrent la proposition de transporter le corps de *Voltaire* dans l'Eglise d'un monastère dont son neveu était abbé. Il fut donc conduit à Scellières. Les prêtres étaient convenus de ne pas troubler l'exécution de ce projet. Cependant deux grandes dames, très-dévotes, écrivirent à l'évêque de Troyes pour l'engager à s'opposer à l'inhumation, en qualité d'évêque diocésain. Mais heureusement, pour l'honneur de l'évêque, ces lettres arrivèrent trop tard: & *Voltaire* fut enterré.

L'académie française était dans l'usage de faire un service aux cordeliers pour chacun de ses membres. L'archevêque de Paris, *Beaumont*, si connu par son ignorance & son fanatisme, défendit de faire ce service. Les cordeliers obéirent à regret, sachant bien que les confesseurs de *Beaumont* lui pardonnaient la vengeance, & ne lui prêchaient pas la justice. L'académie résolut alors de suspendre cet usage jusqu'à ce que l'insulte faite au plus illustre de ses membres, eût été réparée. Ainsi *Beaumont* servit malgré lui à détruire une superstition ridicule.

Cependant le roi de Prusse ordonna pour *Voltaire* un service solennel dans l'Eglise catholique de Berlin. L'académie de Prusse y fut invitée de sa part; & ce qui était plus glorieux pour *Voltaire*, dans le camp même où à la tête de cent cinquante mille hommes il défendait les droits des princes de l'Empire, & en imposait à la puissance autrichienne, il écrivit l'éloge de l'homme illustre dont il avait été le disciple & l'ami, à qui peut-être il n'avait jamais pardonné l'indigne & honteuse

violence exercée contre lui à Francfort par ſes ordres, mais vers lequel un ſentiment d'admiration & un goût naturel le ramenaient ſans ceſſe, même malgré lui. Cet éloge était une bien noble compenſation de l'indigne vengeance des prêtres.

De tous les attentats contre l'humanité, que dans les temps d'ignorance & de ſuperſtition les prêtres ont obtenu le pouvoir de commettre avec impunité, celui qui s'exerce ſur des cadavres eſt, ſans doute, le moins nuiſible; & à des yeux philoſophiques, leurs outrages ne peuvent paraître qu'un titre de gloire. Cependant le reſpect pour les reſtes des perſonnes qu'on a chéries, n'eſt point un préjugé: c'eſt un ſentiment inſpiré par la nature même qui a mis au fond de nos cœurs une ſorte de vénération religieuſe pour tout ce qui nous rappelle des êtres que l'amitié ou la reconnaiſſance nous ont rendus ſacrés. La liberté d'offrir à leurs dépouilles ces triſtes hommages eſt donc un droit précieux pour l'homme ſenſible; & l'on ne peut ſans injuſtice lui enlever la liberté de choiſir ceux que ſon cœur lui dicte, encore moins lui interdire cette conſolation, au gré d'une caſte intolérante qui a uſurpé, avec une audace trop long-temps ſoufferte, le droit de juger & de punir les penſées.

D'ailleurs ſon empire ſur l'eſprit de la populace n'eſt pas encore détruit; un chrétien privé de la ſépulture eſt encore, aux yeux du petit peuple, un homme digne d'horreur & de mépris, & cette horreur dans les ames ſoumiſes aux préjugés s'étend juſque ſur ſa famille. Sans doute

doute si la haine des prêtres ne poursuivait que des hommes immortalisés par des chefs-d'œuvres, dont le nom a fatigué la renommée, dont la gloire doit embrasser tous les siècles, on pourrait leur pardonner leurs impuissans efforts; mais leur haine peut s'attacher à des victimes moins illustres; & tous les hommes ont les mêmes droits.

Le ministère un peu honteux de sa faiblesse, crut échapper au mépris public en empêchant de parler de *Voltaire* dans les écrits, ou dans les endroits où la police est dans l'usage de violer la liberté, sous prétexte d'établir le bon ordre qu'elle confond trop souvent avec le respect pour les sottises établies ou protégées.

On défendit aux papiers publics de parler de sa mort, & les comédiens eurent ordre de ne jouer aucune de ses pièces. Les ministres ne songèrent pas que de pareils moyens d'empêcher qu'on s'irritât contre leur faiblesse, ne serviraient qu'à en donner une nouvelle preuve, & montreraient qu'ils n'avaient ni le courage de mériter l'approbation publique ni celui de supporter le blâme.

Ce simple récit des événemens de la vie de *Voltaire* a fait assez connaître son caractère & son ame; la bienfesance, l'indulgence pour les faiblesses, la haine de l'injustice & de l'oppression en forment les principaux traits. On peut le compter parmi le très-petit nombre des hommes en qui l'amour de l'humanité a été une véritable passion. Cette passion, la plus noble de toutes, n'a été connue que dans nos temps modernes; elle est née du progrès des

lumières; & sa seule existence suffit pour confondre les aveugles partisans de l'antiquité, & les calomniateurs de la philosophie.

Mais les heureuses qualités de *Voltaire* étaient souvent égarées par une mobilité naturelle que l'habitude de faire des tragédies avait encore augmentée. Il passait en un instant de la colère à l'attendrissement, de l'indignation à la plaisanterie. Né avec des passions violentes, elles l'entraînèrent trop loin quelquefois, & sa mobilité le priva des avantages ordinaires aux ames passionnées: la fermeté dans la conduite, & ce courage que la crainte ne peut arrêter quand il faut agir, & qui ne s'ébranle point par la présence du danger qu'il a prévu. On l'a vu souvent s'exposer à l'orage presqu'avec témérité, rarement on l'a vu le braver avec constance: & ces alternatives d'audace & de faiblesse ont souvent affligé ses amis, & préparé d'indignes triomphes à ses lâches ennemis.

Il fut constant dans l'amitié. Celle qui le liait à *Genonville*, au président *de Maisons*, à *Formont*, à *Cideville*, à la marquise *du Châtelet*, à d'*Argental*, à d'*Alembert*, troublée rarement par des nuages passagers, ne se termina que par la mort. On voit dans ses ouvrages que peu d'hommes sensibles ont conservé aussi long-temps que lui le souvenir des amis qu'ils ont perdus dans la jeunesse.

On lui a reproché ses nombreuses querelles; mais dans aucune, il n'a été l'aggresseur; mais ses ennemis, ceux du moins pour lesquels il fut irréconciliable, ceux qu'il dévoua au mépris public, ne s'étaient point bornés à des attaques personnelles; ils s'étaient rendus ses

délateurs auprès des fanatiques & avaient voulu appeler sur sa tête le glaive de la persécution. Il est affligeant sans doute d'être obligé de placer dans cette liste des hommes d'un mérite réel: le poëte *Rousseau*, les deux *Pompignan* (*), *Larcher*, & même *Rousseau* de Genève. Mais n'est-il pas plus excusable de porter trop loin, dans sa vengeance, les droits de la défense naturelle, & d'être injuste en cédant à une colère dont le motif est légitime, que de violer les lois de l'humanité en compromettant les droits, la liberté, la sureté d'un citoyen pour satisfaire son orgueil, ses projets d'hypocrisie, ou son attachement opiniâtre à ses opinions.

On a reproché à *Voltaire* son acharnement contre *Maupertuis*; mais cet acharnement ne se borna-t-il pas à couvrir de ridicule un homme qui, par de basses intrigues, avait cherché à le déshonorer & à le perdre, & qui pour se venger de quelques plaisanteries avait appelé à son secours la puissance d'un roi irrité par ses insidieuses délations.

(*) L'un d'eux vient d'effacer, par une conduite noble & patriotique, les taches que ses délations épiscopales avaient répandues sur sa vie. On le voit adopter aujourd'hui, avec courage, les mêmes principes de liberté que dans ses ouvrages il reprochait avec amertume aux philosophes, & contre lesquels il invoquait la vengeance du despotisme. On se tromperait si, d'après cette contradiction, on l'accusait de mauvaise foi. Rien n'est plus commun que des hommes qui joignant à une ame honnête & à un sens droit, un esprit timide, n'osent examiner certains principes, ni penser d'après eux-mêmes, sur certains objets, avant de se sentir appuyés par l'opinion.

On a prétendu que *Voltaire* était jaloux, & on y a répondu par ce vers de Tancrède:

De qui dans l'univers peut-il être jaloux?

Mais, dit-on, *il l'était de Buffon?* Quoi? l'homme dont la main puissante ébranlait les antiques colonnes du temple de la superstition, & qui aspirait à changer en hommes ces vils troupeaux qui gémissaient depuis si long-temps sous la verge sacerdotale, eût-il été jaloux de la peinture heureuse & brillante des mœurs de quelques animaux, ou de la combinaison plus ou moins adroite de quelques vains systèmes démentis par les faits.

Il l'était de J. J. Rousseau: il est vrai que sa hardiesse excita celle de *Voltaire*, mais le philosophe qui voyait le progrès des lumières adoucir, affranchir & perfectionner l'espèce humaine, & qui jouissait de cette révolution comme de son ouvrage, était-il jaloux de l'écrivain éloquent qui eût voulu condamner l'esprit humain à une ignorance éternelle? L'ennemi de la superstition était-il jaloux de celui qui ne trouvant plus assez de gloire à détruire les autels, essayait vainement de les relever?

Voltaire ne rendit pas justice aux talens de *Rousseau*, parce que son esprit juste & naturel avait une répugnance involontaire pour les opinions exagérées; que le ton de l'austérité lui présentait une teinte d'hypocrisie dont la moindre nuance devait révolter son ame indépendante & franche; qu'enfin, accoutumé à répandre la plaisanterie sur tous les objets,

la gravité dans les petits détails des passions, ou de la vie humaine, lui paraissait toujours un peu ridicule. Il fut injuste, parce que *Rousseau* l'avait irrité en répondant par des injures, à des offres de service; parce que *Rousseau*, en l'accusant de le persécuter, lorsqu'il prenait sa défense, se permettait de le dénoncer lui-même aux persécuteurs.

Il était jaloux de Montesquieu : mais il avait à se plaindre de l'auteur de l'Esprit des lois qui affectait pour lui de l'indifférence, & presque du mépris, moitié par une morgue maladroite, moitié par une politique timide; & cependant ce mot célèbre de *Voltaire : L'humanité avait perdu ses titres, Montesquieu les a retrouvés & les lui a rendus*, est encore le plus bel éloge de l'Esprit des lois; & ce mot passe même les bornes de la justice. Il n'est vrai du moins que pour la France, puisque, sans parler des ouvrages d'*Althusius* (*) & de quelques autres, les droits de l'humanité sont réclamés avec plus de force & de franchise dans *Locke* & dans *Sidney* que dans *Montesquieu*.

Voltaire a souvent critiqué l'Esprit des lois, mais presque toujours avec justice. Et ce qui prouve qu'il a eu raison de combattre *Montesquieu*, c'est que nous voyons aujourd'hui les préjugés les plus absurdes & les plus funestes s'appuyer de l'autorité de cet homme célèbre, & que, si le progrès des lumières n'avait enfin

(*) Jurisconsulte allemand, du XVI siècle. Il soutenait, dès ce temps-là, que la souveraineté des Etats appartient au peuple.

briſé le joug de toute eſpèce d'autorité dans les queſtions qui ne doivent être ſoumiſes qu'à la raiſon, l'ouvrage de *Monteſquieu* ferait aujourd'hui plus de mal à la France qu'il n'a pu faire de bien à l'Europe. L'enthouſiaſme de ſes partiſans a été porté juſqu'à dire que *Voltaire* n'était pas en état de le juger, ni même de l'entendre. Irrité du ton de ces critiques, il a pu mêler quelque teinte d'humeur à ſes juſtes obſervations. N'eſt-elle pas juſtifiée par une hauteur ſi ridicule?

La mode d'accuſer *Voltaire* de jalouſie était même parvenue au point que l'on attribuait à ce ſentiment, & ſes ſages obſervations ſur l'ouvrage d'*Helvétius*, que par reſpect pour un philoſophe perſécuté, il avait eu la délicateſſe de ne publier qu'après ſa mort, & juſqu'à ſa colère contre le ſuccès éphémère de quelques mauvaiſes tragédies: comme ſi on ne pouvait être bleſſé, ſans aucun retour ſur ſoi-même, de ces réputations uſurpées, ſouvent ſi funeſtes aux progrès des arts & de la philoſophie. Combien, dans un autre genre, les louanges prodiguées à *Richelieu*, à *Colbert* & quelques autres miniſtres, n'ont-elles pas arrêté la marche de la raiſon dans les ſciences politiques?

En liſant les ouvrages de *Voltaire*, on voit que perſonne n'a poſſédé peut-être la juſteſſe d'eſprit à un plus haut degré. Il la conſerve au milieu de l'enthouſiaſme poétique, comme dans l'ivreſſe de la gaieté; par-tout elle dirige ſon goût & règle ſes opinions: & c'eſt une des principales cauſes du charme inexprimable que ſes ouvrages ont pour tous les bons eſprits. Aucun eſprit n'a pu, peut-être, embraſſer plus

d'idées à la fois, n'a pénétré avec plus de sagacité tout ce qu'un seul instant peut saisir, n'a montré même plus de profondeur dans tout ce qui n'exige pas ou une longue analyse, ou une forte méditation. Son coup d'œil d'aigle a plus d'une fois étonné ceux mêmes qui devaient à ces moyens des idées plus approfondies, des combinaisons plus vastes & plus précises. Souvent, dans la conversation, on le voyait en un instant choisir entre plusieurs idées, les ordonner à la fois, & pour la clarté & pour l'effet, les revêtir d'une expression heureuse & brillante.

De là ce précieux avantage d'être toujours clair & simple, sans jamais être insipide, & d'être lu avec un égal plaisir, & par le peuple des lecteurs & par l'élite des philosophes. En le lisant avec réflexion, on trouve dans ses ouvrages une foule de maximes d'une philosophie profonde & vraie qui échappent aux lecteurs superficiels, parce qu'elles ne commandent point l'attention, & qu'elles n'exigent aucun effort pour être entendues.

Si on le considère comme poëte, on verra que dans tous les genres où il s'est essayé, l'ode & la comédie sont les seuls où il n'ait pas mérité d'être placé au premier rang. Il ne réussit point dans la comédie, parce qu'il avait, comme on l'a déjà remarqué, le talent de saisir le ridicule des opinions, & non celui des caractères, qui, pouvant être mis en action, est seul propre à la comédie. Ce n'est pas que dans un pays où la raison humaine serait affranchie de toutes ses lisières, où la philosophie serait populaire, on ne pût mettre avec

succès sur le théâtre des opinions à la fois dangereuses & absurdes ; mais ce genre de liberté n'existe encore pour aucun peuple.

La poésie lui doit la liberté de pouvoir s'exercer dans un champ plus vaste ; & il a montré comment elle peut s'unir avec la philosophie ; de manière que la poésie, sans rien perdre de ses grâces, s'élève à de nouvelles beautés, & que la philosophie, sans sécheresse & sans enflure, conserve son exactitude & sa profondeur.

On ne peut lire son théâtre sans observer que l'art tragique lui doit les seuls progrès qu'il ait faits depuis *Racine* ; & ceux mêmes qui lui refuseraient la supériorité ou l'égalité du talent de la poésie, ne pourraient sans aveuglement ou sans injustice, méconnaître ces progrès. Ses dernières tragédies prouvent qu'il était bien éloigné de croire avoir atteint le but de cet art si difficile. Il sentait que l'on pouvait encore rapprocher davantage la tragédie de la nature, sans lui rien ôter de sa pompe & de sa noblesse ; qu'elle peignait encore trop souvent des mœurs de convention, que les femmes y parlaient trop de leur amour, qu'il fallait les offrir sur le théâtre comme elles sont dans la société, ne montrant d'abord leur passion que par les efforts qu'elles font pour la cacher, & ne s'y abandonnant que dans les momens où l'excès du danger & du malheur ne permet plus de rien ménager. Il croyait que des hommes simples, grands par leur seul caractère, étrangers à l'intérêt & à l'ambition, pouvaient offrir une source de beautés nouvelles, donner à la tragédie plus

de variété & de vérité. Mais il était trop faible pour exécuter ce qu'il avait conçu ; & si l'on excepte le rôle du père d'Irène, ses dernières tragédies sont plutôt des leçons que des modèles.

Si donc un homme de génie dans les arts est, sur-tout, celui qui en les enrichissant de nouveaux chefs-d'œuvres en a reculé les bornes, quel homme a plus mérité que *Voltaire* ce titre qui lui a été cependant refusé par des écrivains, la plupart trop éloignés d'avoir du génie pour sentir ce qui en est le vrai caractère.

C'est à *Voltaire* que nous devons d'avoir conçu l'histoire sous un point de vue plus vaste, plus utile que les anciens. C'est dans ses écrits qu'elle est devenue, non le récit des événemens, le tableau des révolutions d'un peuple, mais celui de la nature humaine, tracé d'après les faits ; mais le résultat philosophique de l'expérience de tous les siècles & de toutes les nations. C'est lui qui le premier a introduit dans l'histoire la véritable critique, qui a montré le premier que la probabilité naturelle des événemens, devait entrer dans la balance avec la probabilité des témoignages ; & que l'historien philosophe doit non-seulement rejeter les faits miraculeux, mais peser avec scrupule les motifs de croire ceux qui s'écartent de l'ordre commun de la nature.

Peut-être a-t-il abusé quelquefois de cette règle si sage qu'il avait donnée, & dont le calcul peut rigoureusement démontrer la vérité. Mais on lui devra toujours d'avoir débarrassé l'histoire de cette foule de faits extraordi-

naires, adoptés sans preuves, qui frappant davantage les esprits, étouffaient les événemens les plus naturels & les mieux constatés; & avant lui la plupart des hommes ne savaient de l'histoire que les fables qui la défigurent. Il a prouvé que les absurdités du polithéisme n'avaient jamais été chez les grandes nations que la religion du vulgaire, & que la croyance d'un DIEU unique, commune à tous les peuples, n'avait pas eu besoin d'être révélée par des moyens surnaturels. Il a montré que tous les peuples ont reconnu les grands principes de la morale, toujours d'autant plus pure que les hommes ont été plus civilisés & plus éclairés. Il nous a fait voir que souvent l'influence des religions a corrompu la morale, & que jamais elle ne l'a perfectionnée.

Comme philosophe, c'est lui qui le premier a présenté le modèle d'un simple citoyen embrassant dans ses vœux & dans ses travaux, tous les intérêts de l'homme dans tous les pays & dans tous les siècles, s'élevant contre toutes les erreurs, contre toutes les oppressions, défendant, répandant toutes les vérités utiles.

L'histoire de ce qui s'est fait en Europe en faveur de la raison & de l'humanité, est celle de ses travaux & de ses bienfaits. Si l'usage absurde & dangereux d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes, & même dans les temples, a été aboli dans quelques contrées; si dans quelques parties du continent de l'Europe, les hommes échappent par l'inoculation à un fléau qui menace la vie & souvent détruit le bonheur; si le clergé des pays soumis à la

religion romaine, a perdu sa dangereuse puissance, & va perdre ses scandaleuses richesses; si la liberté de la presse y a fait quelques progrès; si la Suède, la Russie, la Pologne, la Prusse, les Etats de la maison d'Autriche ont vu disparaître une intolérance tyrannique; si même en France, & dans quelques Etats d'Italie on a osé lui porter quelques atteintes; si les restes honteux de la servitude féodale ont été ébranlés en Russie, en Danemarck, en Bohème & en France; si la Pologne même en sent aujourd'hui l'injustice & le danger; si les lois absurdes & barbares de presque tous les peuples, ont été abolies, ou sont menacées d'une destruction prochaine; si partout on a senti la nécessité de réformer les lois & les tribunaux; si dans le continent de l'Europe les hommes ont senti qu'ils avaient le droit de se servir de leur raison; si les préjugés religieux ont été détruits dans les premières classes de la société, affaiblis dans les cours & dans le peuple; si leurs défenseurs ont été réduits à la honteuse nécessité d'en soutenir l'utilité politique; si l'amour de l'humanité est devenu le langage commun de tous les gouvernemens; si les guerres sont devenues moins fréquentes; si on n'ose plus leur donner pour prétexte l'orgueil des souverains, ou des prétentions que la rouille des temps a couvertes; si l'on a vu tomber tous les masques imposteurs sous lesquels des castes privilégiées étaient en possession de tromper les hommes; si pour la première fois la raison commence à répandre sur tous les peuples de l'Europe un jour égal & pur: par-tout dans l'histoire de

ces changemens on trouvera le nom de *Voltaire*, presque par-tout on le verra ou commencer le combat ou décider la victoire.

Mais obligé presque toujours de cacher ses intentions, de masquer ses attaques, si ses ouvrages sont dans toutes les mains, les principes de sa philosophie sont peu connus.

L'erreur & l'ignorance sont la cause unique des malheurs du genre-humain, & les erreurs superstitieuses sont les plus funestes, parce qu'elles corrompent toutes les sources de la raison, & que leur fatal enthousiasme instruit à commettre le crime sans remords. La douceur des mœurs, compatible avec toutes les formes de gouvernement, diminue les maux que la raison doit un jour guérir, & en rend les progrès plus faciles. L'oppression prend elle-même le caractère des mœurs chez un peuple humain; elle conduit plus rarement à de grandes barbaries; & dans un pays où l'on aime les arts, & sur-tout les lettres, on tolère par respect pour elles la liberté de penser qu'on n'a point encore le courage d'aimer pour elle-même.

Il faut donc chercher à inspirer ces vertus douces qui consolent, qui conduisent à la raison, qui sont à la portée de tous les hommes, qui conviennent à tous les âges de l'humanité, & dont l'hypocrisie même fait encore quelque bien. Il faut sur-tout les préférer à ces vertus austères qui dans les ames ordinaires ne subsistent guère sans un mélange de dureté dont l'hypocrisie est à la fois si facile & si dangereuse; qui souvent effraient des tyrans, mais qui rarement consolent les hommes, dont

enfin la néceſſité prouve le malheur des nations de qui elles embelliſſent l'hiſtoire.

C'eſt en éclairant les hommes, c'eſt en les adouciſſant qu'on peut eſpérer de les conduire à la liberté par un chemin sûr & facile. Mais on ne peut eſpérer ni de répandre les lumières ni d'adoucir les mœurs, ſi des guerres fréquentes accoutument à verſer le ſang ſans remords, & à mépriſer la gloire des talens paiſibles; ſi, toujours occupés d'opprimer ou de ſe défendre, les hommes meſurent leur vertu par le mal qu'ils ont pu faire, & font de l'art de détruire le premier des arts utiles.

Plus les hommes ſeront éclairés, plus ils ſeront libres (*), & il leur en coûtera moins pour y parvenir. Mais n'avertiſſons point les oppreſſeurs de former une ligue contre la raiſon, cachons-leur l'étroite & néceſſaire union des lumières & de la liberté, ne leur apprenons point d'avance qu'un peuple ſans préjugés eſt bientôt un peuple libre.

Tous les gouvernemens, ſi on en excepte les théocraties, ont un intérêt préſent de régner ſur un peuple doux, & de commander à des hommes éclairés. Ne les avertiſſons pas qu'ils peuvent avoir un intérêt plus éloigné à laiſſer les hommes dans l'abrutiſſement. Ne les obligeons pas à choiſir entre l'intérêt de leur orgueil, & celui de leur repos & de leur gloire. Pour leur faire aimer la raiſon, il faut qu'elle ſe montre à eux toujours douce, toujours paiſible; qu'en demandant leur appui, elle leur offre le ſien, loin de les effrayer par

(*) Queſtions ſur les miracles.

des menaces imprudentes. En attaquant les oppreſſeurs avant d'avoir éclairé les citoyens, on riſquera de perdre la liberté & d'étouffer la raiſon. L'hiſtoire offre la preuve de cette vérité. Combien de fois, malgré les généreux efforts des amis de la liberté, une ſeule bataille n'a-t-elle pas réduit des nations à une ſervitude de pluſieurs ſiècles?

De quelle liberté même ont joui les nations qui l'ont recouvrée par la violence des armes, & non par la force de la raiſon? d'une liberté paſſagère, & tellement troublée par des orages, qu'on peut preſque douter qu'elle ait été pour elles un véritable avantage. Preſque toutes n'ont-elles pas confondu les formes républicaines avec la jouiſſance de leurs droits, & la tyrannie de pluſieurs avec la liberté? Combien de lois injuſtes, & contraires aux droits de la nature, ont déshonoré le code de toutes les nations qui ont recouvré leur liberté dans les ſiècles où la raiſon était encore dans l'enfance?

Pourquoi ne pas profiter de cette expérience funeſte, & ſavoir attendre des progrès des lumières une liberté plus réelle, plus durable & plus paiſible? pourquoi acheter par des torrens de ſang, par des bouleverſemens inévitables, & livrer au haſard ce que le temps doit amener ſurement & ſans ſacrifice? C'eſt pour être plus libre, c'eſt pour l'être toujours qu'il faut attendre le moment où les hommes, affranchis de leurs préjuges, guidés par la raiſon, ſeront enfin dignes de l'être, parce qu'ils connaîtront les véritables droits de la liberté.

Quel ſera donc le devoir d'un philoſophe?

Il attaquera la superstition, il montrera aux gouvernemens la paix, la richesse, la puissance, comme l'infaillible récompense des lois qui assurent la liberté religieuse, il les éclairera sur-tout ce qu'ils ont à craindre des prêtres dont la secrète influence menacera toujours le repos des nations où la liberté d'écrire n'est pas entière : car peut-être avant l'invention de l'imprimerie était-il impossible de se soustraire à ce joug aussi honteux que funeste ; & tant que l'autorite sacerdotale n'est pas anéantie par la raison, il ne reste point de milieu entre un abrutissement absolu & des troubles dangereux.

Il fera voir que sans la liberté de penser le même esprit, dans le clergé, ramènerait les mêmes assassinats, les mêmes supplices, les mêmes proscriptions, les mêmes guerres civiles ; que c'est seulement en éclairant les peuples qu'on peut mettre les citoyens & les princes à l'abri de ces attentats sacrés. Il montrera que des hommes qui veulent se rendre les arbitres de la morale, substituer leur autorité à la raison, leurs oracles à la conscience, loin de donner à la morale une base plus solide en l'unissant à des croyances religieuses, la corrompent & la détruisent, & cherchent non à rendre les hommes vertueux, mais à en faire les instrumens aveugles de leur ambition & de leur avarice ; & si on lui demande ce qui remplacera les préjugés qu'il a détruits, il répondra : *Je vous ai délivrés d'une bête féroce qui vous dévorait, & vous demandez ce que je mets à la place !* (*)

(*) Examen important, &c.

Et si on lui reproche de revenir trop souvent sur les mêmes objets, d'attaquer avec acharnement des erreurs trop mépriſables, il répondra qu'elles ſont dangereuſes tant que le peuple n'eſt pas déſabuſé, & que s'il eſt moins glorieux de combattre les erreurs populaires que d'enſeigner aux ſages des vérités nouvelles, il faut, lorſqu'il s'agit de briſer les fers de la raiſon, d'ouvrir un chemin libre à la vérité, ſavoir préférer l'utilité à la gloire.

Au lieu de montrer que la ſuperſtition eſt l'appui du deſpotiſme, s'il écrit pour des peuples ſoumis à un gouvernement arbitraire, il prouvera qu'elle eſt l'ennemie des rois; & entre ces deux vérités, il inſiſtera ſur celle qui peut ſervir la cauſe de l'humanité, & non ſur celle qui peut y nuire, parce qu'elle peut être mal entendue.

Au lieu de déclarer la guerre au deſpotiſme, avant que la raiſon ait raſſemblé aſſez de force, & d'appeler à la liberté des peuples qui ne ſavent encore ni la connaître ni l'aimer, il dénoncera aux nations, & à leurs chefs, toutes ces oppreſſions de détail, communes à toutes les conſtitutions, & que dans toutes ceux qui commandent comme ceux qui obéiſſent, ont également intérêt de détruire. Il parlera d'adoucir & de ſimplifier les lois, de réprimer les vexations des traitans, de détruire les entraves dans leſquelles une fauſſe politique enchaîne la liberté & l'activité des citoyens, afin que du moins il ne manque au bonheur des hommes que d'être libres, & que bientôt on puiſſe préſenter à la liberté des peuples plus dignes d'elle.

Tel

Tel est le résultat de la philosophie de *Voltaire*, & tel est l'esprit de tous ses ouvrages.

Que des hommes qui, s'il n'avait pas écrit, seraient encore les esclaves des préjugés, ou trembleraient d'avouer qu'ils en ont secoué le joug, accusent *Voltaire* d'avoir trahi la cause de la liberté, parce qu'il l'a défendue sans fanatisme & sans imprudence; qu'ils le jugent d'après une disposition des esprits postérieure de dix ans à sa mort, & d'un demi-siècle à sa philosophie, d'après des opinions qui sans lui n'auraient jamais été qu'un secret entre les sages; qu'ils le condamnent pour avoir distingué le bien qui peut exister sans la liberté, du bonheur qui naît de la liberté même; qu'ils ne voyent pas que si *Voltaire* eût mis dans ses premiers ouvrages philosophiques les principes du vieux *Brutus*, c'est-à-dire, ceux de l'acte d'indépendance des Américains, ni *Montesquieu*, ni *Rousseau* n'auraient pu écrire leurs ouvrages; que si, comme l'auteur du *Système de la nature*, il eût invité les rois de l'Europe à maintenir le crédit des prêtres, l'Europe serait encore superstitieuse, & resterait longtemps esclave; qu'ils ne sentent pas que dans les écrits, comme dans la conduite, il ne faut déployer que le courage qui peut être utile: peu importe à la gloire de *Voltaire*. C'est par les hommes éclairés qu'il doit être jugé, par ceux qui savent distinguer, dans une suite d'ouvrages différens, par leur forme, par leur style, par leurs principes même, le plan secret d'un philosophe qui fait aux préjugés une guerre courageuse, mais adroite; plus occupé de les vaincre que de montrer son génie, trop grand pour tirer vanité de ses

opinions, trop ami des hommes pour ne pas mettre sa première gloire à leur être utile.

Voltaire a été accusé d'aimer trop le gouvernement d'un seul, & cette accusation ne peut en imposer qu'à ceux qui n'ont pas lu ses ouvrages. Il est vrai qu'il haïssait davantage le despotisme aristocratique qui joint l'austérité à l'hypocrisie, & une tyrannie plus dure à une morale plus perverse; il est vrai qu'il n'a jamais été la dupe des corps de magistrature de France, des nobles Suédois & Polonais qui appelaient *liberté* le joug sous lequel ils voulaient écraser le peuple : & cette opinion de *Voltaire* a été celle de tous les philosophes qui ont cherché la définition d'un État libre dans leur cœur & dans leur raison, & non, comme le pédant *Mabli*, dans les exemples des anarchies tyranniques de l'Italie & de la Gréce.

On l'accuse d'avoir trop loué le faste de la cour de *Louis XIV*: cette accusation est fondée. C'est le seul préjugé de sa jeunesse qu'il ait conservé. Il y a bien peu d'hommes qui puissent se flatter de les avoir secoués tous. On l'accuse d'avoir cru qu'il suffisait au bonheur d'un peuple d'avoir des artistes célébres, des orateurs & des poëtes : jamais il n'a pu le penser. Mais il croyait que les arts & les lettres adouciſſent les mœurs, préparent à la raison une route plus facile & plus sûre; il pensait que le goût des arts & des lettres dans ceux qui gouvernent, en amolissant leur cœur, leur épargne souvent des actes de violence & des crimes, & que dans des circonstances semblables, le peuple le plus ingénieux & le plus poli sera toujours le moins malheureux.

Ses pieux ennemis l'ont accusé d'avoir atta-

qué, de mauvaise foi, la religion de son pays, & de porter l'incrédulité jusqu'à l'athéisme : ces deux inculpations sont également fausses. Dans une foule d'objections fondées sur des faits, sur des passages tirés de livres regardés comme inspirés par DIEU même, à peine a-t-on pu lui reprocher, avec justice, un petit nombre d'erreurs qu'on ne pouvait imputer à la mauvaise foi, puisqu'en les comparant au nombre des citations justes, des faits rapportés avec exactitude, rien n'était plus inutile à sa cause. Dans sa dispute avec ses adversaires, il a toujours dit : On ne doit croire que ce qui est prouvé, on doit rejeter ce qui blesse la raison, ce qui manque de vraisemblance ; & ils lui ont toujours répondu : On doit adopter & adorer tout ce qui n'est pas démontré impossible.

Il a paru constamment persuadé de l'existence d'un Etre suprême, sans se dissimuler la force des objections qu'on oppose à cette opinion. Il croyait voir dans la nature un ordre régulier, mais sans s'aveugler sur des irrégularités frappantes qu'il ne pouvait expliquer.

Il était persuadé, quoiqu'il fût encore éloigné de cette certitude absolue devant laquelle se taisent toutes les difficultés ; & l'ouvrage intitulé : *Il faut prendre un parti, ou le principe d'action* (*) renferme peut-être les preuves les plus fortes de l'existence d'un Etre suprême, qu'il ait été possible jusqu'ici aux hommes de rassembler.

Il croyait à la liberté dans le sens où un homme raisonnable peut y croire, c'est-à-dire, qu'il croyait au pouvoir de résister à nos pen-

(*) Philosophie.

chans, & de peser les motifs de nos actions.

Il resta dans une incertitude presque absolue sur la spiritualité, & même sur la permanence de l'ame après le corps; mais comme il croyait cette dernière opinion utile, de même que celle de l'existence de DIEU, il s'est permis rarement de montrer ses doutes, & a presque toujours plus insisté sur les preuves que sur les objections.

Tel fut *Voltaire* dans sa philosophie: & l'on trouvera peut-être, en lisant sa vie, qu'il a été plus admiré que connu; que malgré le fiel répandu dans quelques-uns de ses ouvrages polémiques, le sentiment d'une bonté active le dominait toujours; qu'il aimait les malheureux plus qu'il ne haïssait ses ennemis; que l'amour de la gloire ne fut jamais en lui qu'une passion subordonnée à la passion plus noble de l'humanité. Sans faste dans ses vertus & sans dissimulation dans ses erreurs, dont l'aveu lui échappait avec franchise, mais qu'il ne publiait pas avec orgueil, il a existé peu d'hommes qui aient honoré leur vie par plus de bonnes actions, & qui l'aient souillée par moins d'hypocrisie. Enfin, on se souviendra qu'au milieu de sa gloire, après avoir illustré la scène française par tant de chefs-d'œuvres, lorsqu'il exerçait en Europe, sur les esprits un empire qu'aucun homme n'avait jamais exercé sur les hommes, ce vers si touchant:

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage,

était l'expression naïve du sentiment habituel qui remplissait son ame.

Fin de la Vie de Voltaire.

CHOIX

DE PIÈCES JUSTIFICATIVES

POUR LA VIE

DE VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51656/fragment/page=0199

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

Nous avons joint ici quelques lettres qui peuvent servir à faire mieux connaître M. de *Voltaire* & ses ennemis.

Un hommage rendu par un prince du sang à un jeune homme que son état éloignait de lui, & que la gloire n'en rapprochait pas encore, nous a paru mériter d'être conservé.

La *note* qui a été remise par le célèbre *le Kain*, doit intéresser les gens de lettres; le grand acteur y peint naïvement l'enthousiasme de *Voltaire* pour l'art dramatique, & pour le talent du théâtre; & on y voit en même temps comment, malgré cet enthousiasme & l'intérêt d'avoir des acteurs dignes de ses ouvrages, il cherchait à détourner ce jeune homme d'un état trop avili par le préjugé, & joignait noblement à ses conseils les moyens d'en embrasser un autre. Ce trait est un de ceux qui prouvent le mieux que la bonté était le sentiment dominant de l'ame de *Voltaire*.

CHOIX
DE PIÈCES JUSTIFICATIVES.

VERS
DE S. A. S. LE PRINCE DE CONTI,
A M. DE VOLTAIRE.
1718.

PLUTON ayant fait choix d'une jeune pucelle,
Et voulant donner à sa belle
Une marque de son amour,
Commanda qu'une fête & superbe & galante,
Réparât les horreurs de son triste séjour.
Pour satisfaire son attente,
Il fait assembler à sa cour
Tous ceux dont le bon goût & la délicatesse
Pouvaient contribuer au spectacle pompeux
Qu'il préparait à sa maîtresse.
Parmi tous ces hommes fameux,
Il choisit ceux dont le génie
S'était signalé dans tous lieux
Par la plus noble poésie.
Chacun à réussir travailla de son mieux,
Pour remporter le prix & Corneille & Racine
Unirent leur veine divine :

Chaque auteur en vain disputa,
Et voulut gagner le suffrage
Du Dieu qui demandait l'ouvrage;
Bien que des deux esprits la pièce l'emportât,
L'on ignorait encor qu'elle eût eu l'avantage.
Enfin, le jour venu de cet événement,
De tant d'auteurs la cohorte nombreuse
Recherchait la gloire flatteuse
De remporter l'honneur de l'applaudissement.
Tandis qu'à faire cette brigue,
Toute la troupe se fatigue,
Sans se donner du mouvement,
Racine avec Corneille, au sein de l'Élysée,
Rappelaient l'histoire passée
Du temps où de la France ils étaient l'ornement.
Ils avaient su par ceux qui venaient de la Terre,
Du théâtre français le funeste abandon,
Que depuis leur décès le délicat parterre
Ne pouvait rien trouver de bon.
Ce malheur leur causait une tristesse extrême;
Ils connaissaient que dans Paris l'on aime
D'un spectacle nouveau les doux amusemens;
Qu'abandonnés par Melpomène,
Les auteurs n'avaient plus ces nobles sentimens
Qui font la grâce de la scène.
Depuis leur séjour en ces lieux,
Ils avaient fait la connaissance
D'un démon sans expérience,
Mais dont l'esprit vif, gracieux,
Surpassait déjà les plus vieux
Par ses talens & sa science.

Pour

Pour réparer les maux du théâtre obscurci,
Ce démon fut par eux choisi.
Ils lui font prendre forme humaine ;
Des règles de leur art à fond l'ayant instruit ;
Sur les bords fameux de la Seine
Sous le nom d'Arouet cet esprit fut conduit.
Ayant puisé ses vers aux eaux de l'Aganipe,
Pour son premier projet il fait le choix d'Œdipe :
Et quoique dès long-temps ce sujet fût connu,
Par un style plus beau cette pièce changée,
Fit croire des Enfers Racine revenu,
Ou que Corneille avait la sienne corrigée. (*)

LETTRE

DE L'ABBÉ DESFONTAINES,

A M. DE VOLTAIRE.

Ce 31 mai 1724.

Je n'oublierai jamais, Monsieur, les obligations infinies que je vous ai. Votre bon cœur est encore bien au-dessus de votre esprit, & vous êtes l'ami le plus essentiel qui ait jamais été. Le zèle avec lequel vous m'avez servi,

(*) Ces vers font autant d'honneur au prince de *Conti* qu'en a fait à *la Motte* son approbation d'Œdipe. Ils annoncèrent tous deux à la France un digne successeur de *Corneille* & de *Racine*, & jamais prophétie ne fut mieux accomplie.

me fait en quelque sorte plus d'honneur que la malice & la noirceur de mes ennemis ne m'a causé d'affront par l'indigne traîtement qu'ils m'ont fait souffrir. Il faut se retirer pendant quelque temps. *Fallax infamia terret.*

J'ai une lettre de cachet qui m'exile à trente lieues de Paris. C'est avec plaisir que je vais chercher la solitude ; mais je suis bien fâché que cette retraite me soit ordonnée. C'est un reste de triomphe pour les malheureux auteurs de ma disgrace. Je consens d'aller en province, & j'y vais très-volontiers. Mais tâchez Monsieur, de faire en sorte que l'ordre du roi soit levé par une autre lettre de cachet en cette forme :

Le roi, informé de la fausseté de l'accusation intentée contre le sieur abbé Desfontaines, consent qu'il demeure à Paris.

Si vous obtenez cet ordre de M. de *Maurepas*, c'est un coup essentiel. Au surplus je promets, *parole d'honneur*, à M. de *Maurepas*, de m'en aller incessamment & de ne point revenir à Paris qu'après lui en avoir demandé la permission secrétement.

Voilà, mon cher ami, ce que je vous prie à présent d'obtenir pour moi. Je vous aurai encore une obligation infinie de ce nouveau service. C'est, à mon gré, ce qu'on peut faire de plus simple pour réparer le scandale & l'injustice, en attendant que je puisse faire mieux & que j'aie les lumières nécessaires pour découvrir les ressorts cachés de l'horrible intrigue de mes ennemis. Malgré la noirceur de l'accusation & le penchant du public à croire tous les accusés coupables, j'ai la satisfaction de

voir les personnes même indifférentes prendre mon parti. Les *Nadal*, les *Danchet*, les *de Pons*, les *Frèret* sont les seuls, dit-on, qui traitent ma personne comme toute ma vie je traiterai leurs infames ouvrages & leur indigne caractère. *Genus irritabile vatum.*

J'ai un plan d'apologie qui sera beau & curieux, & que je travaillerai à la campagne. Je suis trop connu dans le monde pour qu'il convienne à un homme comme moi de me taire après un si exécrable affront ; & je le ferai de façon que j'aurai l'honneur de le présenter à M. de *Maurepas* pour le prier de me permettre de le faire paraître. On y verra tout ce qui m'est arrivé de malheureux, & mes malheurs toujours causés par des gens de lettres, sur-tout l'histoire de ma sortie des jésuites.

Adieu, mon cher ami, je me recommande à vous.

Desfontaines.

LETTRE
DU SIEUR DEMOULIN,
A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, le 12 d'auguste 1738.

MONSIEUR,

Nous vous remercions très-humblement de toutes vos bontés, & des facilités que vous

voulez bien nous accorder pour vous payer. Nous en conserverons un précieux souvenir, & nous vous en marquerons notre vive reconnaissance dans toutes les occasions. Votre créance est bien assurée, & nous vous prions d'être persuadé que nous l'acquitterons le plutôt qu'il nous sera possible. Je suis en avance dans plusieurs bonnes affaires, & notre zèle à obliger est cause que nous ne sommes pas à notre aise.

Vous me rendez justice, Monsieur, en ne me croyant point coupable d'aucune mauvaise intention. J'ose même vous protester que jamais je n'en ai eu, & que jamais amant n'a aimé plus tendrement une maîtresse, que je vous ai toujours aimé, malgré tout ce qui est arrivé. J'ai des vivacités, il est vrai; vous me les avez souvent reprochées avec raison, mais je ne le cède à personne pour la droiture de cœur, la pureté des intentions & la fidelle exécution, quand il s'agit de rendre service.

Je sais qu'on m'a fort calomnié, & je sais encore que les personnes qui déclamaient le plus contre moi, en vous quittant venaient au logis pour m'animer contre vous. Depuis ce temps-là j'ai rendu à une de ces personnes, des services assez considérables; & si les occasions se présentaient d'obliger les autres, je le ferais volontiers. C'est la seule vengeance que je prétends en tirer.

Si vous me croyez utile à quelque chose, & même dans ce qui peut exiger de la discrétion, honorez-moi de vos commissions, & soyez, je vous supplie, assuré d'une prompte & secrète expédition.

Ma femme vous assure de ses très-humbles respects.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,
Monsieur,

Votre très-humble, &c.
Demoulin.

Billet du même.

Je soussigné reconnais que M. de *Voltaire* ayant prêté à ma femme & à moi la somme de *vingt-sept mille livres*, & vu le mauvais état de nos affaires, ayant bien voulu se restreindre à la somme de *trois mille livres* par contrat obligatoire, passé entre nous chez *Ballot*, notaire, le 12 de juin 1736, il nous a remis & accordé 750 livres restant des trois mille livres à payer, & m'en a donné une rétrocession pleine & entière. Ce 19 de janvier 1743.

Demoulin (*)

LETTRES
DU LIBRAIRE JORE,
A M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIÈRE.

A Paris, ce 20 de décembre 1738.

MONSIEUR,

Je vous supplie d'excuser le mauvais état de ma fortune, & la soustraction de tous mes

(*) Voyez dans la correspondance générale une lettre de M. de *Voltaire* à la dame *Demoulin*, du mois de décembre

papiers qui m'a empêché jusqu'ici de reconnaître le mauvais procédé de ceux qui ont abusé de mon malheur, pour me forcer à vous faire un procès injuste, & à laisser imprimer un factum odieux. Je les désavoue tous deux entièrement. La malice de vos ennemis n'a servi qu'à me faire connaître la bonté de votre caractère. Vous avez la bonté de me pardonner d'avoir écouté de mauvais conseils. Je vous jure que je m'en suis repenti au moment même que j'ai eu le malheur d'agir contre vous. J'ai bien reconnu combien on m'avait trompé. Vous n'ignorez pas la jalousie des gens de lettres; voilà à quoi elle s'est portée. On m'a aigri, on s'est servi de moi pour vous nuire; j'en suis si fâché que je vous promets de ne jamais voir ceux qui m'ont forcé à vous manquer à ce point; & je réparerai le tort extrême que j'ai eu, par l'attachement constant que je veux vous vouer toute ma vie.

Je vous prie, Monsieur, de me rendre votre amitié, & de croire que mon cœur n'a jamais eu de part à la malice de vos ennemis, & que c'est mon cœur seul qui m'engage à vous le dire.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.

Jore.

1738. On y trouvera aussi plusieurs lettres relatives à celles qui suivent ici. Les tables des noms & des dates en faciliteront la recherche.

LETTRE II.

A Paris, le 30 de décembre 1738.

MONSIEUR,

J'AI déjà eu l'honneur de vous écrire, le 20 du présent mois, dans l'amertume de mon cœur, pour vous demander pardon, & pour vous marquer le sincère repentir que j'éprouve du procès injuste que votre ennemi (que vous connaissez) m'avait engagé de vous intenter. Je vous ai déjà marqué mon regret, & l'horreur que j'ai d'avoir attaqué si cruellement celui qui était mon bienfaiteur. Je vous disais que j'avais reconnu l'erreur où l'on m'avait mis. Soyez sûr, Monsieur, que mon affliction est égale à ma faute. Daignez, Monsieur, pousser votre générosité jusqu'à m'accorder le pardon que j'ose vous demander. Je désavoue le factum injuste & calomnieux que l'on a mis sous mon nom; & que j'ai eu le malheur de signer. J'étais aveuglé; on m'a séduit. Je vous le répète encore, j'en suis au désespoir. J'en ai tombé malade. Il n'y a rien que je ne fasse, le reste de ma vie, pour réparer ma faute. Enfin, Monsieur, si vous étiez témoin de mon affliction d'avoir été trompé par de mauvais conseils, vous auriez pitié de mon état. Ayez la bonté au moins de me faire dire que vous avez celle de me pardonner, si vous ne daignez m'écrire de votre main. Je payerais tous les frais du procès, si j'avais de l'argent; & il

n'y a rien que je ne faſſe, tout le reſte de ma vie, pour vous témoigner en particulier & en public le repentir, l'admiration pour votre caractère, & le très-profond reſpect avec lequel je ſuis,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

Jore.

LETTRE III.

Paris, le 3 de juin 1742.

J'AI reçu, Monſieur, les 300 livres que vous avez eu encore la bonté de me faire donner. Cette nouvelle manière de vous venger d'un homme infortuné, dont le plus grand malheur a été de s'oublier avec vous, & qui en eſt au déſeſpoir depuis ſi long-temps, ne ſortira jamais de mon cœur. Vos bontés augmentent le ſincère repentir que j'en ai; elles m'étonnent, elles m'inſpirent le reſpect & l'attachement le plus tendre. Il faut que ceux qui m'avaient ſéduit, ſoient des monſtres. Ils ne vous connaiſſent pas comme je vous connais. Ma vie doit être employée à vous marquer mon dévouement. Je n'ai point de termes pour vous dire ce que vous m'inſpirez. Permettez-moi ſeulement de me préſenter devant vous, & de venir vous remercier. C'eſt la grâce que je vous prie d'ajouter à vos généroſités.

Je ſuis avec reſpect & la plus tendre reconnaiſſance,

Monſieur, Votre très-humble, &c.

Jore.

LETTRE IV.

A Milan, ce 20 d'octobre 1768.

MONSIEUR,

GRACE à la pension que vous avez la bonté de me faire, je me suis trouvé en état de subsister à Milan, joint à quelques écoliers que j'avais, auxquels j'aidais à se perfectionner dans la langue française, & qui, malheureusement pour moi, quittent cette ville pour voyager. Dans quel état vais-je me trouver, grand Dieu! privé de ce secours. Je vous fus autrefois utile pour écrire sous votre dictée; ne pourrai-je plus vous être d'aucune utilité? Si Milan était un endroit où l'on imprimât en français, je pourrais m'y occuper à corriger des épreuves, & par cette occupation me garantir de la misère qui me menace, & que vous pourriez me faire éviter, Monsieur, en m'appelant auprès de vous où je me persuade que vous devez avoir quelqu'un qui peut vous être moins nécessaire que je pourrais vous l'être.

J'espère, Monsieur, que réfléchissant sur mon état présent, & combien il est différent de celui dans lequel vous m'avez vu, vous vous porterez à le soulager, d'autant que ce changement ne m'est arrivé ni par libertinage ni par mauvaise conduite.

Lorsque M. de *Cideville* me procura l'honneur de vous connaître, il n'envisageait, ainsi

que moi, que d'augmenter ma fortune ; aurait-il pu prévoir l'injuſtice que l'on m'a faite, & que ma ruine totale devait s'enſuivre ?

Je me flatte que, touché de mon triſte ſort, vous m'honorerez d'une réponſe qui diſſipera cet avenir affreux que j'enviſage, & que je ne puis éviter ſans vos bontés. Dans cette confiance, permettez que je me diſe avec reſpect,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

Jore.

Chez M. le comte *Alari.*

LETTRE V.

A Milan, ce 23 d'avril 1769.

MONSIEUR,

A mon retour des îles Boromée, où ſon excellence M. le comte *Frédéric* m'a gardé trois ſemaines, pour y prendre l'air, & me remettre de la maladie que j'ai eue, MM. *Origoni* & *Perraviccini* m'ont remis 25 ſequins de Florence, par votre ordre, dont je leur ai donné reçu au compte de MM. *François* & *Louis Bontems* de Genève.

Je ne puis aſſez vous en marquer ma reconnaiſſance, & vous ne pouviez, Monſieur, m'envoyer plus à propos ce ſecours, manquant de linge & d'habits. Quoique votre généroſité portât l'ordre de me compter ce que j'aurais beſoin ſans en limiter la ſomme, j'ai cru ne

devoir pas abuſer de vos bontés ; & j'ai, ſur l'inſtant même, employé ces 25 ſequins en un habit que j'ai trouvé fait ſur ma taille, & en quatre chemiſes que je fais faire : ce qui me mettra au moins en état de paraître décemment dans les maiſons de condition où l'on a la bonté de m'admettre. J'y ai fait part de vos bontés, & l'on m'a loué de n'avoir exigé que cette ſomme, quoique votre généroſité ne l'eût pas bornée.

Que je finirais avec tranquillité ma carrière, au cas que j'euſſe le malheur de vous ſurvivre, ſi vous vouliez bien m'aſſurer de quoi ſupporter l'état affreux de ma ſituation ! état que j'ai ſi peu mérité ! Je l'eſpère de vos bontés, Monſieur. Je n'aurais alors plus à déſirer que de me procurer l'occaſion de vous en aller marquer ma vive reconnaiſſance. J'en attends l'heureux moment avec impatience, & vous ſupplie d'être perſuadé du reſpectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

Votre très-humble, &c.

Jore.

Chez M. le comte *Alari*, où mes lettres me viennent franches de port.

LETTRE VI.

A Milan, le 25 de ſeptembre 1773.

MONSIEUR,

VIVEMENT pénétré de gratitude & tranſporté de joie, je vous remercie de la con-

solante promesse que vous me faites de me tirer de ma misère, & des 8 louis que vous m'avez envoyés. Ils ne pouvaient m'arriver plus à propos pour me tirer du plus grand embarras. Je ne vous dis point, crainte de vous accabler, tout ce qui se passe dans mon ame, me flattant que les dispositions de la vôtre ont changé à mon avantage, vous assurant que je le mérite par les sentimens de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.

Jore.

LETTRE

DE M. SAINT-HYACINTHE,

A M. DE BURIGNY.

A Belleville, le 2 de mai 1739.

Je vous renvoie, Monsieur, le manuscrit que vous m'avez fait la grâce de me confier. Vous croyez peut-être que je l'ai lu avec plaisir, vous ne vous trompez pas; mais si vous concluez que j'ai été content après l'avoir lu, vous vous trompez. Charmé de ce que j'avais vu, je n'ai que mieux senti le besoin que j'avais du reste; au plaisir de la lecture a succédé beaucoup de colère contre l'auteur.

Votre indolence, Monsieur, ou, pour parler

plus franchement, votre pareſſe doit exciter contre vous tous ceux qui ſavent juger de ce que vous êtes capable de faire. Si vous êtes aſſez indifférent à la gloire pour dédaigner les applaudiſſemens qui vous reviendraient de la perfection de cet ouvrage, la juſtice que le public vous a rendue ſur ce que vous lui avez donné, vous engage à lui donner encore une choſe qu'il attend & qu'il ſouhaite avec impatience. Perſonne n'a remonté avec plus de juſteſſe ni avec plus de fineſſe juſqu'aux ſources, perſonne ne les a expliquées avec plus de délicateſſe & d'exactitude. Je vais ameuter tous vos amis pour vous perſécuter juſqu'à ce que vous ayez donné l'ouvrage complet. Je mettrai à la tête cette comteſſe ſur les lévres de laquelle les Grâces ont mis la perſuaſion; après quoi nous verrons ſi nous vous laiſſerons être, à votre aiſe, pareſſeux pour quelque temps.

Vous m'avez rendu juſtice, Monſieur, lorſque vous avez aſſuré que je n'étais en nulle liaiſon avec l'auteur de la *Voltairomanie*, quel qu'il ſoit; & je vous proteſte encore à préſent que je n'ai point lu cette pièce en ſon entier. J'y jetai ſimplement les yeux, parce qu'on me dit que l'auteur m'y avait cité au ſujet de M. de *Voltaire*: ce que je ne vis pas ſans indignation. Je voudrais bien ſavoir de quel droit on cite le nom de M. de *Voltaire* & le mien, lorſque ni l'un ni l'autre ne ſe trouve dans l'ouvrage qu'on cite? On fait plus; eh! qu'en avez-vous penſé, Monſieur? on y décide de mon intention. La déification dont on parle, n'eſt qu'un ouvrage d'imagination, un tiſſu de fictions qu'on a liées enſemble pour

en faire un récit suivi. On y a eu en vue de marquer en général les défauts où tombent les savans de divers genres & de diverses nations. On y a donc été obligé d'imaginer des choses qui, quoique rapportées comme des choses particulières, ne doivent être regardées que comme des généralités applicables à tous les savans qui peuvent tomber dans ces défauts. On ne peut faire une allégorie ni un caractère, que l'imagination d'un lecteur ne puisse appliquer à quelqu'un que l'auteur même n'aura jamais connu. Ainsi, ce qui n'aura dans un ouvrage de fiction qu'un objet général, en devient un particulier par la malignité d'une fausse interprétation. Si cela est permis, Monsieur, il ne faut plus songer à écrire, à moins que le public, plus réservé, ne juge de l'intention d'un auteur conformément au but général de l'ouvrage, & qu'il ne fasse retomber sur l'interprète, la malignité de l'interprétation.

Quand je vis de quelle manière l'écrivain de la *Voltairomanie* décidait de mon intention, je vous avoue, Monsieur, que je fus extrêmement surpris que celui qu'on en disait l'auteur, pût ainsi manquer à tous les égards. Ma surprise égala mon indignation & sa témérité, pour ne pas me servir d'un terme plus dur. Il est vrai que par la nature de l'ouvrage, on doit s'attendre à tout.

J'appris que M. de *Voltaire* méprisait cette pièce au point de n'y pas répondre. Il fait à merveille, le sort de ces sortes d'ouvrages est de périr en naissant. C'est les conserver que d'en parler. M. de *Voltaire* a quelque chose de mieux à faire. Cultivant à présent les

Musas severiores, il apprend d'elles à s'élever dans ces régions tranquilles où les vapeurs de la terre ne s'élèvent point : *Sapientum templa serena.*

Voici, Monsieur, les deux madrigaux de M. de *Bignicourt* que je ne pus vous dire qu'imparfaitement la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir à Paris.

Des traits d'une injuste colère
Vous payez mes feux en ce jour :
Iris, pourquoi voulez-vous faire
La Haine fille de l'Amour ?

Autre.

Iris, vous dédaignez les feux
Qu'en moi vos charmes ont fait naître :
Mon destin n'est pas d'être heureux,
Mais mon cœur méritait de l'être.

Faites-moi savoir, je vous prie, si vous connaissez le manuscrit sur les tournois que M. de *Rieux* a acheté, & quand le temps sera conforme à la saison, n'oubliez point, Monsieur, que vous avez à Belleville un très-humble & très-obéissant serviteur,

Saint-Hyacinthe.

LETTRE

DE M. D'ARGENSON, *l'aîné*,

A M. DE VOLTAIRE.

Paris, le 7 de février 1739.

C'EST un vilain homme que l'abbé *Desfontaines*, Monsieur ; son ingratitude est assurément pire encore que les crimes qui vous avaient donné lieu de l'obliger. N'appréhendez point de n'avoir pas les puissances pour vous. Une fois il m'arriva, en dînant chez monsieur le cardinal, d'avancer la proposition qu'il était curé d'une grosse cure en Normandie ; je révoltai toute l'assistance contre moi. Son Eminence me le fit répéter trois fois. Je me voyais perdu d'estime & de fortune sans le prévôt des marchands qui me témoigna ce fait. Monsieur le chancelier pense de même sur le compte de ce... de police. M. *Hérault* doit penser de même ou il serait justiciable de ceux qu'il justicie. Monsieur le chancelier estime vos ouvrages ; il m'en a parlé plusieurs fois dans des promenades à Fresne. Mais de tous les chevaliers, le plus prévenu contre votre ennemi, c'est mon frère. J'ai été le voir à la réception de votre lettre, il m'a dit que l'affaire en était à ce que monsieur le chancelier avait ordonné, que l'abbé *Desfontaines* serait mandé pour déclarer si les libelles en question étaient de lui, & pour signer l'affirmatif ou le négatif, sinon

sinon contraint. Je vous assure que cela sera bien mené. Je solliciterai monsieur le chancelier en mon particulier ces jours-ci.

J'embrasse vos intérêts avec chaleur & avec plaisir. La chose est bien juste. Je vous ai toujours connu ennemi de la satire ; vous vous indignez contre les fripons, vous riez des sots : je compte en faire tout autant, tout de mon mieux, & je me crois honnête homme. Ce n'est là que juger ; faire part de son jugement à ses amis, c'est médire : la religion le défend ainsi que le bon sens, & même l'instinct. Ainsi vous m'avez toujours paru éloigné d'un si mauvais penchant ; vos écrits avoués, & dignes de vous, & vos discours m'y ont toujours confirmé. Travaillez en repos, Monsieur, vingt-cinq autres ans ; mais faites des vers, malgré votre serment qui est dans la préface de *Newton*. Avec quelque clarté, quelque beauté, quelque dignité que vous ayez entendu & rendu le système philosophique de cet anglais, ne méprisez pas pour cela les poëmes, les tragédies, & les épîtres en vers : nous serons toujours éclairés & nourris dans la scène physique, mais nous ne lirons bientôt plus pour nous amuser, & nous n'irons plus à la comédie, faute de bons auteurs en vers & en prose.

Adieu, Monsieur ; pourquoi allez-vous parler de protection & de respect à un ancien ami, & qui le sera toujours.

LETTRE

DU SIEUR DE BONNEVAL, (*)

A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, ce 27 de février 1737.

J'AI été chez vous hier matin, Monsieur, pour avoir l'honneur de vous voir ; on m'a dit que vous étiez à la cour. Vous eussiez sans doute été surpris de ma visite, mais vous l'eussiez été davantage du motif qui l'occasionnait. Cependant je m'étais rassuré par les réflexions qui viennent naturellement à un esprit du premier ordre ; & je me disais : Il est vrai que depuis 1725 je n'ai presque jamais eu l'honneur de voir M. de *Voltaire*, mais il n'ignore pas qu'il est dans une sphère qui ne permet pas à tout le monde de le voir ; il ne peut ignorer l'admiration que je lui ai vouée, & il ne pourrait en douter sans faire tort à mon discernement. Personne n'est plus en état aujourd'hui que moi de lui rendre justice, par l'habitude où j'ai été pendant un an de le voir dans ces sociétés où l'esprit & le cœur peuvent se montrer ce qu'ils sont sans danger.

(*) Ce *Bonneval* est un fripon qui m'a volé autrefois dix louis, qui a été chassé de chez *Montmartel*, & qui a fait un libelle contre moi.
(*Apostille de M. de Voltaire sur l'original de cette lettre.*)

C'est de là que j'en ai jugé assez favorablement pour être persuadé qu'il aime à obliger.

Cette manière de penser, Monsieur, m'a conduit chez vous pour vous prier de me prêter dix pistoles dont j'ai un besoin instant, & de vous offrir pour la restitution une délégation de la même somme sur les arrérages d'une rente que m'a laissée une dame de votre connaissance, & qui ne vit plus depuis plusieurs années. Si les morts avaient quelque crédit, j'emploîrais sa médiation auprès de vous. Vous ne l'auriez pas refusée vivante : peut-être vit-elle encore dans votre mémoire ; du moins elle le méritait par ses sentimens pour vous. Je les ai connus jusqu'à sa mort, dont j'ai été le triste témoin.

Cette prière que je vous aurais faite chez vous, Monsieur, je vous la fais aujourd'hui par écrit ; & si vous voulez y faire droit, vous le pouvez en m'adressant à qui il vous plaira, de votre part, & je lui remettrai la délégation. Je croirais offenser la délicatesse de vos sentimens, si j'employais ici ces tours d'une éloquence usée pour vous disposer à me rendre le service que je vous demande. Exposer un besoin à une personne qui pense noblement, c'est avoir tout dit ; j'ajouterai seulement que ma reconnaissance sera aussi vive que durable.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble, &c.

De Bonneval.

Rue Sainte-Anne, chez M. *Dionis*.

LETTRE

DE M. PRAULT, *fils*, *libraire à Paris*,

A MADAME DE CHAMPBONIN, *à Vassy*.

Paris, le 24 de janvier 1739.

MADAME,

Vous savez que c'est à un magistrat, connu par sa vertu & son mérite, que j'ai l'obligation de connaître M. de *Voltaire* dont il est ami. J'ai souhaité pendant long-temps illustrer mon commerce des ouvrages d'un homme que je ne connaissais encore que par les talens de son esprit, & qui depuis m'a si fort attaché à lui par les qualités de son cœur. Ma jeunesse, ma bonne volonté, ma sincérité, titres qui valent toujours auprès de lui, ont achevé ce que la recommandation avait commencé. Depuis ce temps, sa confiance m'a rendu l'instrument de tant d'actions de générosité, qu'autant par justice pour lui que par reconnaissance pour celles dont je me suis particulièrement ressenti, je me crois obligé d'en rendre part-tout un témoignagne authentique, & de répondre à l'injuste accusation du libelle intitulé: *la Voltairomanie*, que tous les honnêtes gens ne voient qu'avec indignation.

Voici l'histoire des ouvrages de M. de *Voltaire* depuis que je le connais, & je suis

en état de la prouver par des pièces justificatives.

J'ai commencé par imprimer la Henriade avec des corrections considérables ; & M. de *Voltaire*, en me la donnant, en abandonna le profit à un jeune homme que ses talens lui ont attaché, & à qui il a fait encore présent de sa tragédie de la mort de César. Il permit, dans le même temps, à un autre libraire de réimprimer Zaïre dont le privilége était expiré. Il m'a donné, à moi, ses tragédies d'Œdipe, Mariamne, & Brutus. J'ai imprimé l'Enfant prodigue : celui qui fut chargé d'en faire le marché m'en demanda un prix si honnête, que bien loin de contester avec lui, je lui donnai cent francs au-dessus du prix qu'il m'en avait demandé. Quelques jours après, M. de *Voltaire* m'écrivit qu'il n'exigerait jamais d'argent (*) pour le prix de ses pièces, ni pour aucun autre de ses ouvrages, mais seulement des livres. Enfin, il a fait présent de ses Elémens de *Newton* à ses libraires d'Hollande. Peu de temps après, on en a fait une édition sous le titre de Londres ; & je sais que le libraire qui l'avait faite à l'insu de M. de *Voltaire*, crut cependant avant de la faire paraître, lui devoir l'attention de la lui communiquer, & de se soumettre à ses corrections. L'édition en état de paraître, M. de *Voltaire* en a acheté cent cinquante exemplaires pour faire des présens à Paris, qu'il a payés, & qui lui reviennent, avec la reliûre, à près de cent pistoles.

(*) C'est-à-dire, pour lui-même.

Voilà, Madame, ce que les ouvrages de M. de *Voltaire* lui ont produit; voilà plutôt de quoi confondre le calomniateur, & vous voyez quelle foi on peut ajouter aux impostures dont son ouvrage est tissu.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect, &c.

Prault, fils.

Déclaration de l'abbé Guyot Desfontaines, à la police.

Je déclare que je ne suis point l'auteur d'un libelle imprimé, qui a pour titre *la Voltairomanie*, & que je le désavoue en son entier, regardant comme calomnieux tous les faits qui sont imputés à M. de *Voltaire* dans ce libelle, & que je me croirais déshonoré si j'avais eu la moindre part à cet écrit, ayant pour lui tous les sentimens d'estime due à ses talens, & que le public lui accorde si justemen. Fait à Paris, ce 4 d'avril 1739

Desfontaines.

N. B. *L'original est entre les mains de M. Hérault.*

LETTRE

DE M. DE CHAMPBONIN,

A SON FILS.

Au bureau des fortifications, à Paris.

A Champbonin, ce 15 de mai 1739.

Ce n'eſt plus à Cirey, mon fils, qu'il faut que vous écriviez à M. de *Voltaire*; il vient de partir pour Bruxelles avec M. & madame *du Châtelet*. Vous vous imaginez aſſez dans quelle douleur ſon abſence nous laiſſe. Jamais il ne fut d'ami plus tendre & plus reſpectable. Nous regrettons ſenſiblement les quatre années qu'il a paſſées en Champagne. Ce temps heureux où nous avons vécu avec lui, doit vous rappeler comme à nous, mon fils, les marques d'amitié dont il nous a comblés; elles ſont telles pour nous en particulier, que je n'aurais pu faire que les mêmes choſes pour votre fortune, ſi elles euſſent été en mon pouvoir. Eh! que ne lui devez-vous point de reconnaiſſance! Rien ne l'engageait à vous donner des marques ſi ſingulières d'attachement, & j'eſpère que vous n'oublirez jamais l'excès de ſes bontés. Ce n'eſt pas aſſez de les partager avec nous, il faut que vous nous ſurpaſſiez en reconnaiſſance. Aimez-le comme votre père: vous lui devez tous les ſentimens dont vous êtes ca-

pable, & j'en ſerai plus touché que de ceux que vous avez pour moi.

Votre mère eſt pénétrée de regrets auſſi-bien que moi; vous connaiſſez notre amitié pour lui, & tous deux nous pleurons la douceur qu'il attachait à la ſienne pour nous.

M. & madame la comteſſe de *la Neuville*, de qui vous me demandez des nouvelles, regrettent auſſi infiniment la ſociété de M. de *Voltaire*. Il part adoré de tout le canton, & nous gémiſſons tous de ſon abſence. M. & madame *du Châtelet* nous flattent de leur retour à Cirey, dès que leurs affaires ſeront finies.

Ecrivez bien régulièrement à Bruxelles, & comptez, mon fils, ſur mon amitié & celle de votre mère qui vous embraſſe.

Champbonin.

LETTRE

DE M. L'ABBÉ PREVOST,

A M. DE VOLTAIRE.

Le 15 de janvier 1740.

JE ſouhaiterais extrêmement, Monſieur, de vous devenir utile en quelque choſe; c'eſt un ancien ſentiment que j'ai fait éclater pluſieurs fois dans mes écrits, que j'ai communiqué à M. *Tairlot* dans plus d'une occaſion, & qui s'eſt renouvelé fort vivement depuis l'affaire

l'affaire de *Prault*. Je ne puis soutenir qu'une infinité de misérables, s'acharnant contre un homme tel que vous, les uns par malignité pure, les autres par un faux air de probité & de justice, s'efforcent de communiquer le poison de leur cœur aux plus honnêtes gens.

Il m'est venu à l'esprit que le goût du public, qui s'est soutenu jusqu'à présent pour ma façon d'écrire, me rend plus propre qu'un autre à vous rendre quelque service. L'admiration que j'ai pour vos talens, & l'attachement particulier dont je fais profession pour votre personne, suffiraient bien pour m'y porter avec beaucoup de zèle; mais mon propre intérêt s'y joint : & si je puis servir, dans quelque mesure, à votre réputation, vous pouvez être aussi utile pour le moins à ma fortune.

Voilà deux points, Monsieur, qui demandent un peu d'explication; elle sera courte, car je n'ai que le fait à exposer.

1°. J'ai pensé qu'une *Défense de M. de Voltaire & de ses ouvrages*, composée avec soin, force, simplicité, &c. pourrait être un fort bon livre, & forcerait peut-être, une fois pour toutes, la malignité à se taire : je la diviserais en deux; l'une regarderait sa personne; l'autre, ses écrits. J'y emploîrais tout ce que l'habitude d'écrire pourrait donner de lustre à mes petits talens, & je ne demanderais d'être aidé que de quelques mémoires pour les faits. L'ouvrage paraîtrait avant la fin de l'hiver.

2°. Le dérangement de mes affaires est tel que si le ciel, ou quelqu'un inspiré de lui, n'y met ordre, je suis à la veille de repasser en Angleterre. Je ne m'en plaindrais pas si

c'était ma faute; mais depuis cinq ans que je suis en France, avec autant d'amis qu'il y a d'honnêtes gens à Paris, avec la protection d'un prince du sang qui me loge dans son hôtel (*), je suis encore sans un bénéfice de cinq sous. Je dois environ cinquante louis pour lesquels mes créanciers réunis m'ont fait assigner, &c.; & le cas est si pressant, qu'étant convenu avec eux d'un terme qui expire le premier du mois prochain, je suis menacé d'un décret de prise de corps, si je ne les satisfais dans ce temps. De mille personnes opulentes avec lesquelles ma vie se passe, je veux mourir si j'en connais une à qui j'aie la hardiesse de demander cette somme, & de qui je me croie sûr de l'obtenir.

Il est question de savoir si M. de *Voltaire*, moitié engagé par sa générosité & par son zèle pour les gens de lettres, moitié par le dessein que j'ai de m'employer à son service, voudrait me délivrer du plus cruel embarras où je me sois trouvé de ma vie. L'entreprise est digne de lui; & la seule nouveauté de rétablir dans ses affaires un homme qui ne veut s'aider de la protection d'un prince du sang, & j'ose dire de l'amitié de tout Paris, me paraît une amorce singulière.

Au reste, j'ai deux manières de restituer; l'une en sentiment de reconnaissance, & je serais réduit à celle-là si la mort me surprenait, car je ne possède pas un sou de revenu, mais je suis dans un âge, je jouis d'une santé qui me promettent une longue vie; l'autre

(*) Le prince de *Conti*.

voie de restitution, est de donner à prendre sur mes libraires ; elle pourrait me servir avec mes créanciers, s'ils entendaient raison : mais des tapissiers & des tailleurs, qu'on a différé un peu de payer, n'y trouvent point assez de sureté. Un homme de lettres conçoit mieux la solidité de cette ressource.

Je finis, Monsieur, car voilà en vérité une lettre fort extraordinaire. Je me flatte qu'autant je trouverai de plaisir à me vanter du bienfait, si vous me l'accordez, autant vous voudrez bien prendre soin d'ensevelir ma prière si quelque raison, que je ne chercherai pas même à pénétrer, ne vous permet pas de la recevoir aussi favorablement que je l'espère. Mais dans l'un ou l'autre cas, vous regarderez, s'il vous plaît, Monsieur, comme un de vos plus dévoués serviteurs & de vos admirateurs les plus passionnés,

L'abbé Prévost.

P. S. Vous vous imaginerez bien que c'est le récit que *Prault* m'a fait de vos générosités, qui m'a fait naître les deux idées que je viens de vous proposer.

RAPPORT

Fait à l'académie des sciences par messieurs Pitot & Clairaut, le 26 d'avril 1741, sur le mémoire de M. de Voltaire, touchant les forces vives.

NOUS avons examiné par ordre de l'académie, un mémoire de M. de *Voltaire* intitulé :

Doutes sur la mesure des forces motrices & sur leur nature. Ce mémoire contient deux parties ; la première est une exposition abrégée des principales raisons qui ont été données pour prouver que les forces des corps, en mouvement, sont comme leurs quantités de mouvement, c'est-à-dire, comme les masses multipliées par leurs simples vîtesses, & non par les carrés, ainsi que le prétendent ceux qui reçoivent la théorie des *forces vives*. Les raisons que M. de *Voltaire* rapporte, ne sont pas avancées comme des démonstrations, ce sont simplement des doutes qu'il propose ; mais les doutes d'un homme éclairé, qui ressemblent beaucoup à une décision.

Nous n'entrerons point dans l'examen de cette première partie, parce que l'auteur ne paraît y avoir eu en vue que de rendre les plus fortes raisons qui ont été données contre les forces vives, d'une manière assez claire & assez abrégée pour que les lecteurs puissent se les rappeler promptement.

Dans la seconde partie, M. de *Voltaire* considère la nature de *la force*. Comme il a conclu que la *force motrice* n'est autre chose que le produit de la masse par la simple vîtesse, il n'admet point de distinction entre les *forces mortes* & les *forces vives*. Lorsque l'on dit que la force d'un corps en mouvement diffère infiniment de celle d'un corps en repos, c'est, suivant lui, comme si l'on disait qu'un liquide est infiniment plus liquide quand il coule que quand il ne coule pas.

Il dit ensuite que si la force n'est autre chose que le produit de la masse par la vîtesse,

elle n'eſt préciſément que le corps lui-même agiſſant, ou prêt à agir : & il rejette ainſi l'opinion des philoſophes qui ont cru que la force était un être à part, une ſubſtance qui anime les corps, & qui en eſt diſtinguée, que la force doit ſe trouver dans les êtres ſimples, appelés *monades*, &c.

M. de *Voltaire* remarquant, comme pluſieurs l'ont déjà fait, que la quantité de mouvement augmente dans pluſieurs cas, & étant toujours convaincu que la force n'eſt autre choſe que la quantité de mouvement, il demande ſi les philoſophes qui ont ſoutenu la conſervation d'une même quantité de force dans la nature, ont plus de raiſon que ceux qui voudraient la conſervation d'une même quantité d'eſpèces d'individus, de figures, &c.

Il demande enſuite, ſi de ce qu'un corps élaſtique qui en choque un plus grand, lui communique plus de quantité de mouvement, & par conſéquent, ſelon lui, plus de force qu'il n'en avait, il ne s'enſuit pas évidemment que les corps ne communiquent point de force : en ſorte que la maſſe & le mouvement ne ſuffiſant pas pour la communication du mouvement, il faut encore l'inertie ſans laquelle la matière ne réſiſterait pas ; & ſans laquelle il n'y aurait nulle action.

M. de *Voltaire* croit encore que l'inertie, la maſſe & le mouvement ne ſuffiſent pas. Il penſe qu'il faut un principe qui tienne tous les corps de la nature en mouvement, & leur communique inceſſamment une force agiſſante, ou prête d'agir ; & ce principe doit être,

selon lui, la gravitation, soit qu'elle ait une cause mécanique, soit qu'elle n'en ait pas.

La gravitation, continue-t-il, ne peut pas non plus satisfaire à tous les effets de la nature; elle est très-loin d'expliquer la force des corps organisés; il leur faut encore un principe interne, comme celui du ressort.

M. de *Voltaire* termine son mémoire en disant que puisque la force active du ressort produit les mêmes effets que toute force quelconque, on en peut conclure que la nature qui va souvent à differens buts par la même voie, va aussi au même but par différens chemins; & qu'ainsi la véritable physique consiste à tenir registre des opérations de la nature, avant que de vouloir tout asservir à une loi générale.

De toutes les questions, difficiles à approfondir, que renferment les deux parties de ce mémoire, il paraît que M. de *Voltaire* est très au fait de ce qui a été donné en physique, & qu'il a lui-même beaucoup médité sur cette science.

A Paris, le 26 avril 1741.

Pitot, *Clairaut*.

Je certifie la copie ci-dessus être conforme à l'original. A Paris, le 27 avril 1741.

Dortous de Mairan, secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences.

LETTRE
DE L'AVOCAT MANNORY, (*)
A M. DE VOLTAIRE.

Ce 10. de mai 1744.

Il y a long-temps, Monsieur, que vous n'avez entendu parler de moi, & il est bien fâcheux que je ne rappelle vos idées à mon sujet que pour vous entretenir de mes malheurs; mais je connais trop les sentimens de votre cœur pour vous manquer de confiance. Mon père vit toujours, il a 80 ans; il est extrêmement cassé & affaibli. J'aurai plus de cent mille francs de bien, & je n'en ai jamais reçu un écu. Ma profession est difficile; il y faut des secours sur lesquels j'avais compté, & qui m'ont manqué. J'ai essuyé des maladies longues & considérables: j'ai enfin rétabli ma santé; mais pendant ce temps mon cabinet s'est trouvé vide. J'avais à faire alors, Monsieur, à une propriétaire riche & dévote, j'avais extrêmement dépensé dans sa maison pour m'ajuster; elle m'a inhumainement mis dehors, & j'ai perdu toutes mes dépenses & mes arrangemens. Enfin, Monsieur, le pauvre M. de *Firmaçon* s'est adressé à moi; j'ai cru ses affaires bonnes, je m'y suis livré tout entier.

(*) Il a reçu de moi l'aumône, & a fait contre moi un libelle. (*Apostille de M. de Voltaire.*)

Mes maladies m'avaient affaibli mon cabinet de la moitié. J'ai perdu l'autre moitié pour ne penser qu'à M. de *Firmaçon*.

Je me flattais qu'en le tirant d'affaire, je me ferais honneur, & que sa reconnaissance me dédommagerait suffisamment. Rien n'a réussi, Monsieur. Pendant ce temps j'ai été trois mois à trouver une maison. J'en ai loué une le 23 décembre. Depuis cet instant les ouvriers y sont. Voilà donc six mois que je suis sans maison, sans cabinet, & par conséquent sans travail.

Jugez, Monsieur, de ma situation. Je ne tirerais pas un écu de mon père. Quand on a été dur toute sa vie, on ne devient pas bon & généreux à 80 ans. M. *Dodun*, l'ancien receveur général, de qui j'ai loué, dans l'île, m'a fait attendre, mais il a dépensé quatre mille francs pour m'ajuster, & je ferai au mieux. J'ai des meubles qui, en les fesant aller aux lieux, me suffiront. Il ne me manque donc, Monsieur, que de pouvoir satisfaire à la dépense de mon emménagement qui ne laissera pas que d'être un objet, de payer quelques petites dettes que j'ai depuis six mois, & d'avoir une faible somme devant moi pour ouvrir mon cabinet & vivre en attendant la pratique qui viendra surement.

J'ai toujours entendu dire, Monsieur, qu'il était permis aux malheureux de se vanter un peu. En profitant de ce privilége que je n'ai que trop acquis par ma situation qui est cruelle, je puis me vanter de ne craindre aucun des avocats qui ont actuellement de l'emploi. Si

j'ai du secours, je vais reprendre dans l'instant; mon cabinet a sa valeur. Dans un an, mon emploi peut être considérable; & mon père me laissera enfin ce qu'il ne pourra pas emporter. Si je n'ai point de secours, ma maison me devient inutile. Je ne pourrai plus reparaître au palais, & je suis perdu sans ressource, car je ne suis bon à aucune autre chose. Je donnerai toutes les suretés que je pourrai; je m'engagerai solidairement avec ma femme; je ferai même des lettres de change, pourvu que l'on me donne des délais suffisans.

M'abandonnerez-vous, Monsieur? oublierez-vous l'ancienne amitié que vous avez eue pour moi? je suis un de vos plus vieux serviteurs, & l'apologiste d'Œdipe ne doit pas périr dans la misère au milieu de si belles espérances; il ne s'agit que de l'aider un peu. Ce sera un avocat que vous ferez; & s'il devient bon, l'opération n'est pas indigne de vous. Jusqu'à présent, Monsieur, vous avez fait tant de choses différentes, & dans tous les genres, que celle-là vous manquait peut-être. J'attends tout de vous, Monsieur; les temps sont affreux, puisque personne n'est sensible aux talens. Vous seul les connaissez tous, vous les protégez; & si vous pensez que je puisse faire quelque chose, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Ma fortune dépend donc du jugement que vous porterez de moi. J'attends votre décision avec confiance. Je demeure, rue de la comédie française, chez M. *Dubois*, au palais royal. En attendant que vous me mettiez en état de gagner l'île, je compte que vous m'honorerez d'une réponse. Je suis

avec le plus tendre respect, Monsieur, votre très-humble, &c.

Mannory.

AUTRE DU MÊME.

Ce jeudi matin.

Vous m'avez permis, Monsieur, de vous importuner encore, après votre retour de la campagne. Je suis honnête en robe, mais je manque totalement d'habit, & je ne puis me présenter devant personne. Cela dérange toutes mes affaires. Avez-vous pensé à M. *Thiriot?* je vous prie, Monsieur, de me le marquer. Je suis depuis six jours avec quatre sous dans ma poche. Vous m'avez promis quelques légers secours; ne me les refusez pas aujourd'hui, Monsieur. Dès que je serai habillé, je serai en état de suivre mes affaires, & ma situation changera. On m'annonce beaucoup d'affaires au palais, mais elles ne sont pas encore arrivées. Nous touchons aux vacances; le temps n'est pas favorable. Souffrirez-vous, Monsieur, que je meure de faim; je n'ai mangé hier & & avant hier que du pain. C'était fête; je n'ai pu décemment sortir en robe, & mon habit n'est pas mettable. Je n'ai osé aller chez personne, & je n'avais pas d'argent pour avoir quelque chose chez moi. L'état est affreux. De grâce, Monsieur, donnez au porteur de cette lettre ce que vous pouvez pour mon soulagement présent; il est sûr. Mandez-moi si monsieur *Thiriot* fait quelque chose. Laisserez-vous

périr de misère un ancien serviteur, un homme qui, j'ose le dire, a quelques talens, & qui est actuellement à la vue du port? son vaisseau est un peu délabré; mais il ne s'agit que de le sécourir pour entrer dans le port.

Je suis avec la plus vive reconnaissance, Monsieur, votre, &c.

Mannory.

LETTRE

DE M. J. J. ROUSSEAU,

A M. DE VOLTAIRE.

Paris, le 11 de décembre 1745.

MONSIEUR,

Il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards & des soins dont vous favorisez les jeunes muses en qui vous découvrez quelque talent. Mais pour avoir fait la musique d'un opéra, je me trouve, je ne sais comment, métamorphosé en musicien. C'est, Monsieur, en cette qualité que M. le duc de *Richelieu* m'a chargé des scènes dont vous avez lié les divertissemens de la Princesse de Navarre. Il a même exigé que je fisse, dans les canevas, les changemens nécessaires pour les rendre convenables à votre nouveau sujet. J'ai fait mes respectueuses représentations; monsieur le duc a insisté, j'ai obéi. C'est le

seul parti qui convienne à l'état de ma fortune. M. *Ballot* s'est chargé de vous communiquer ces changemens. Je me suis attaché à les rendre en moins de mots qu'il était possible. C'est le seul mérite que je puis leur donner. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir les examiner, ou plutôt d'en substituer de plus dignes de la place qu'ils doivent occuper.

Quant au récitatif, j'espère aussi, Monsieur, que vous voudrez bien le juger avant l'exécution, & m'indiquer les endroits où je me serai écarté du beau & du vrai, c'est-à-dire de votre pensée. Quel que soit pour moi le succès de ces faibles essais, ils me seront toujours glorieux s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous, & de vous montrer l'admiration & le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble, &c.

J. J. Rousseau, citoyen de Genève.

AUTRE DU MÊME.

A Paris, le 30 de janvier 1750.

MONSIEUR,

Un *Rousseau* (*) se déclara autrefois votre ennemi, de peur de se reconnaître votre in-

(*) *Jean-Baptiste*. On ne connaît point l'autre *Rousseau*; ce n'est pas celui de Toulouse, auteur du *Journal encyclopédique*, ni celui de Gotha.

férieur : un autre *Rousseau* ne pouvant approcher du premier par le génie, veut imiter ses mauvais procédés. Je porte le même nom qu'eux, mais n'ayant ni les talens de l'un ni la suffisance de l'autre, je suis encore moins capable d'avoir leurs torts envers vous. Je consens bien de vivre inconnu, mais non déshonoré ; & je croirais l'être si j'avais manqué au respect que vous doivent tous les gens de lettres, & qu'ont pour vous tous ceux qui en méritent eux-mêmes.

Je ne veux point m'étendre sur ce sujet, ni enfreindre, même avec vous, la loi que je me suis imposée de ne jamais louer personne en face. Mais, Monsieur, je prendrai la liberté de vous dire que vous avez mal jugé d'un homme de bien, en le croyant capable de payer d'ingratitude & d'arrogance la bonté & l'honnêteté dont vous avez usé envers lui au sujet des fêtes de *Ramire* (**). Je n'ai point oublié la lettre dont vous m'honorâtes dans cette occasion ; elle a achevé de me convaincre que, malgré de vaines calomnies, vous êtes véritablement le protecteur des talens naissans qui en ont besoin. C'est en faveur de ceux dont je fesais l'essai que vous daignâtes me promettre de l'amitié. Leur sort fut malheureux, &... j'aurais dû m'y attendre. Un solitaire qui ne sait point parler, un homme timide, découragé, n'osa se présenter à vous. Quel eût été mon titre ? Ce ne fut point le zèle qui me manqua, mais l'orgueil ; & n'osant m'offrir à vos yeux, j'attendis du temps quelque

(**) La princesse de Navarre.

occasion favorable pour vous témoigner mon respect & ma reconnaissance.

Depuis ce jour j'ai renoncé aux lettres & à la fantaisie d'acquérir de la réputation ; & désespérant d'y arriver comme vous, à force de génie, j'ai dédaigné de tenter, comme les hommes vulgaires, d'y parvenir à force de manége ; mais je ne renoncerai jamais à mon admiration pour vos ouvrages. Vous avez peint l'amitié & toutes les vertus en homme qui les connaît & les aime. J'ai entendu murmurer l'envie, j'ai méprisé ses clameurs, & j'ai dit sans crainte de me tromper : ces écrits qui m'élèvent l'ame & m'enflamment le courage, ne sont point les productions d'un homme indifférent pour la vertu.

Vous n'avez pas, non plus, bien jugé d'un républicain, puisque j'étais connu de vous pour tel. J'adore la liberté ; je déteste également la domination & la servitude, & ne veux en imposer à personne. De tels sentimens sympathisent mal avec l'insolence ; elle est plus propre à des esclaves, ou à des hommes plus vils encore, à de petits auteurs jaloux des grands.

Je vous proteste donc, Monsieur, que non-seulement *Rousseau* de Genève n'a point tenu les discours que vous lui avez attribués, mais qu'il est incapable d'en tenir de pareils. Je ne me flatte pas de mériter l'honneur d'être connu de vous, mais si jamais ce bonheur m'arrive, ce ne sera, j'espère, que par des endroits dignes de votre estime.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur,

Votre très-humble, &c.

J. J. Rousseau, citoyen de Genève.

LETTRE

DE M. LE MARQUIS D'ADHEMAR.

A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, le 25 de Novembre 1750.

J'AVAIS été instruit dans le temps, Monsieur, de l'ingratitude & de l'insolence du petit d'*Arnaud* envers vous, & j'en avais marqué mon indignation. Je priai même M. d'*Argental* de remonter à l'origine de la *lettre à Fréron*, & & d'en prendre copie. Cette lettre était sue de tout le monde, & se débitait d'une manière si désavantageuse, que je voulus voir la préface dont on se plaignait, & qu'on accusait d'être tronquée. Elle me parut aussi simple que je pouvais le désirer, & je n'y retrouvai à redire que le nom de l'auteur & son style. Enfin, Monsieur, je ne doute point que le grand roi que vous servez, ne vous rende promptement justice. On est heureux d'avoir à défendre la vérité devant le monarque qui l'éclaire & qui la protège.

Cependant, malgré cette assurance, je vous exhorte encore, Monsieur, au plus grand courage. Les grandes réputations & la parfaite tranquillité ne vont guère de compagnie.

Mais pour revenir à notre petit homme, on me dit dans le moment qu'il vient d'écrire une nouvelle lettre à *Fréron* où il assure que tout est raccommodé. Au nom de Dieu, Monsieur, en soutenant les vrais talens, gardez-vous de ces lourds frélons; ils ne se souviennent de ce qu'ils vous doivent que pour en punir leur bienfaiteur. Je me rappelle à ce propos qu'une personne (*) me disait un jour qu'étant placé à l'amphithéâtre auprès de l'abbé *Desfontaines* & de d'*Arnaud*, il entendit le premier reprocher à l'autre quelque attachement pour vous. Mais, Monsieur, répondit d'*Arnaud*, vous ne faites pas attention qu'il m'oblige, & que je lui dois de la reconnaissance. Eh bien, reprit l'abbé, on peut prendre de lui lorsqu'on a des besoins, mais il faut en dire du mal.

Vous voyez que l'homme s'est souvenu de la morale, & qu'il n'a pas tardé de la mettre en pratique.

Adieu, Monsieur, méprisez cette vile engeance, & tâchez de vous armer de philosophie sur les événemens. La vérité triomphe toujours à la longue, & l'envie se trouve abattue sous le poids des grandes réputations.

(*) M. *Dutartre*.

LETTRE

LETTRE

DU SIEUR GUYOT DE MERVILLE, (*)

A M. DE VOLTAIRE.

A Lyon, le 15 d'avril 1755.

Vous ne pouvez pas ignorer, Monsieur, que je suis établi à Genève depuis deux ans. Dans l'espèce de nécessité où les mauvais procédés des comédiens français de Paris m'ont mis de fuir leur présence, il n'y avait point de retraite qui convînt mieux au penchant naturel que j'ai pour le repos & pour la liberté. Je suis d'autant plus content de mon choix, que d'autres raisons vous ont déterminé pour le même asile. Mais ce n'est pas assez que nos goûts s'accordent, ils faut encore que nos sentimens se concilient. Quel désagrément pour l'un & pour l'autre si, habitant les mêmes lieux & fréquentant les mêmes maisons, nous ne pouvions ni nous voir ni nous parler qu'avec contrainte & peut-être avec aigreur! Je sais que je vous ai offensé; mais je ne l'ai fait par aucune de ces passions qui déshonorent autant l'humanité que la littérature.

Mon attachement à *Rousseau*, ma complaisance pour l'abbé *Desfontaines* sont les seules

(*) La réponse de M. de *Voltaire* se trouve au tome quatrième de la Correspondance générale, placée par erreur dans l'année 1754, ainsi qu'un extrait de cette lettre.

causes du mal que j'ai voulu vous faire, & que je ne vous ai point fait. Leur mort vous a vengé de leurs inspirations, & le peu de fruit des sacrifices que je leur ai faits, m'a consolé de leur mort.

Mille gens pourraient vous dire, Monsieur, que je vous estime plus que vos partisans les plus zélés, parce que je vous estime moins légérement & moins aveuglément qu'eux. La preuve en est incontestable. D'*Auberval*, comédien à Lyon, dont vous avez goûté les talens, & dont vous adoreriez le caractère, si vous le connaissiez comme moi, peut vous certifier que je le chargeai trois jours avant votre départ subit & imprévu, des vers que je vous envoie. Je profitais du passage que vous fesiez en cette ville, où je n'étais aussi qu'en passant. Ces vers sont encore plus de saison que jamais, puisque je ferai à Genève le 22 de ce mois, & que nous y voilà fixés tous les deux. Je n'ai rien à y ajouter que les offres suivantes.

J'ai fait, en quatre volumes manuscrits, la critique de vos ouvrages. Je vous la remettrai. Il y a à la tête de ma première comédie une lettre dont *Rousset* m'écrivit autrefois que vous aviez été choqué, je la supprimerai dans l'édition que je prépare de mes œuvres. L'abbé *Desfontaines* a fait imprimer deux pièces de vers qu'il m'avait suggérées contre vous, je les supprimerai aussi. C'est à ce prix que je veux mériter votre amitié.

Je ferai plus. Mes *Œuvres diverses* en deux volumes sont dédiées à un gentilhomme du pays de Vaud qui brûle de vous voir, & que vous serez bien aise de connaître; pour convaincre

le public de la sincérité de mes intentions & de ma conduite à votre égard, je suis prêt, si vous le permettez, à vous dédier mon théâtre en quatre volumes. Je ne crois pas que vous puissiez rien exiger de plus.

Mais à propos d'édition, il est bien temps, Monsieur, que vous pensiez, ainsi que moi, à en faire paraître une de vos ouvrages, sous vos yeux & de votre aveu. Le public l'attend avec impatience, parce qu'il ne croira jamais vous tenir que vous ne vous donniez vous-même. Vous êtes à Genève en place pour cela; & je me charge, si vous voulez, d'une partie du matériel de cette impression, comme vous m'avez chargé à la Haie, il y a plus de trente ans, de la correction des épreuves de la Henriade.

J'envoie copie de cette lettre & des vers qui l'accompagnent, à M. de *Montpéroux* qui m'honore de son estime & de son affection. Je me flatte qu'il voudra bien appuyer le tout. Mais est-il besoin que monsieur le résident joigne sa recommandation à ma démarche? Ne savez-vous pas, Monsieur, qu'il est plus grand de reconnaître ses fautes que de n'en jamais faire, & plus glorieux de pardonner que de se venger? Je parle à *Voltaire*, & c'est *Merville* qui lui parle. Vous voyez que je finis en poëte; mais ce n'est pas en poëte, c'est en ami, c'est en admirateur, c'est en homme qui pense, que je vous assure de l'estime sigulière & du dévouement parfait avec lequel je suis, Monsieur, &c.

Guyot de Merville.

LETTRE

DE M. J. J. ROUSSEAU, (*)

A M. DE VOLTAIRE.

10 de septembre 1755.

C'EST à moi, Monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir, & vous rendre un hommage que nous vous devons tous, comme à notre chef. Sensible d'ailleurs à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance de mes citoyens, & j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asile que vous avez choisi, éclairez un peuple digne de vos leçons : & vous qui savez si bien peindre les vertus & la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos mœurs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire & de l'immortalité.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup pour ma part le peu que j'en ai perdu.

(*) Voyez la lettre de M. de *Voltaire* à M. *Rousseau*, du 30 d'auguste 1755, tome quatrième de la Correspondance générale.

A votre égard, Monsieur, ce retour serait un miracle si grand, qu'il n'appartient qu'à DIEU de le faire, & si pernicieux, qu'il n'appartient qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes ; personne au monde n'y réussirait moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds, pour cesser de vous tenir sur les vôtres. Je conviens de toutes les disgraces qui poursuivent les hommes célébres dans la littérature, je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, qui paraissent indépendans de nos vaines connaissances : les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misères, que quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont guère plus heureux. D'ailleurs il y a dans le progrès des choses, des liaisons cachées que le vulgaire n'aperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du philosophe, quand il y voudra réfléchir.

Ce n'est ni *Térence*, ni *Cicéron*, ni *Virgile*, ni *Sénèque*, ni *Tacite* qui ont produit les crimes des Romains & les malheurs de Rome. Mais sans le poison lent & secret qui corrompait insensiblement le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, *Cicéron*, ni *Lucrèce*, ni *Salluste* ni tous les autres, n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de *Lélius* & de *Térence* amenait de loin le siècle brillant d'*Auguste* & d'*Horace*, & enfin les siècles horribles de *Sénèque* & de *Néron*, de *Tacite* & de *Domitien*. Le goût des sciences & des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente bientôt à son tour : & s'il est vrai que tous les progrès

humains sont pernicieux à l'espèce, ceux de l'esprit & des connaissances qui augmentent notre orgueil & multiplient nos égaremens, accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où elles sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter : c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant.

Quant à moi, si j'avais suivi ma première vocation, & que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurais été sans doute plus heureux. Cependant si les lettres étaient maintenant anéanties, je serais privé de l'unique plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux ; c'est parmi leurs illustres enfans que je goûte les douceurs de l'amitié, que j'apprends à jouir de la vie & à mépriser la mort. Je leur dois le peu que je suis, je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais consultons l'intérêt dans nos affaires, & la vérité dans nos écrits ; quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, & de vrais savans pour éclairer le monde & conduire ses aveugles habitans, si le sage *Memnon* m'a dit vrai, je ne connais rien de si fou qu'un peuple de sages. Convenez-en, Monsieur ; s'il est bon que de grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions. Si chacun se mêle d'en donner, où seront ceux qui les voudront recevoir ? Les boiteux, dit *Montaigne*, sont mal propres aux exercices du corps ; & aux exercices de l'esprit, les ames boiteuses. Mais en ce siècle savant on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres.

Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger, & non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de dandins ; le théâtre en fourmille, les cafés retentissent de leurs sentences, les quais regorgent de leurs écrits, & j'entends critiquer l'*Orphelin*, parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la première source de tous les désordres de la société, nous trouvons que tous les maux des hommes leur viennent plus de l'erreur que de l'ignorance, & que ce que nous ne savons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or, quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs que la fureur de savoir tout ? Si l'on n'eût pas prétendu savoir que la terre ne tournait pas, on n'eût point puni *Galilée* pour avoir dit qu'elle tournait ; si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre, l'*Encyclopédie* n'eût point eu de persécuteurs ; si cent mirmidons n'aspiraient point à la gloire, vous jouiriez paisiblement de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des adversaires dignes de vous. Ne soyez donc point surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis sont les cortéges de votre gloire, comme les acclamations satiriques étaient ceux dont on accablait les triomphateurs. C'est l'empressement que le public a pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez ; mais les falsifications n'y sont pas faciles, car ni le fer ni le plomb ne s'allient avec l'or.

Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt

que je prends à votre repos & à notre instruction : méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à de mauvaises injures. Eh, qui oserait vous attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous ne continuerez qu'à en faire d'inimitables ? Je suis sensible à votre invitation ; & si cet hiver me laisse en état d'aller au printemps habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aime encore mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches ; & quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y trouver que le *lotos* qui n'est que la pâture des bêtes, ou le *moli* qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis de tout mon cœur, avec respect, &c.

J. J. Rousseau, citoyen de Genève.

LETTRE
DE M. L'ABBÉ AUBERT,
A M. DE VOLTAIRE.

En lui renvoyant le recueil de ses fables.

A Paris, le 10 de janvier 1752.

O toi dont les sublimes chants
Imitent les sons fiers des clairons, des trompettes ;
Daigne écouter mes chansonnettes,
Daigne favoriser mes timides accens.

Des

Des cœurs ambitieux admirable interprète,
Ta muse fait parler les princes, les héros;
La mienne fait jaser le serin, la fauvette;
Par l'organe de l'âne, elle enseigne les sots.
Si quelquefois, dans d'heureuses images,
J'ai peint avec succès le vice ou la vertu,
Voltaire, c'est à toi que l'hommage en est dû:
J'ai relu cent fois tes ouvrages.

J'ai toujours pensé, Monsieur, que le premier devoir d'un homme qui voulait se faire un nom, dans quelque genre de poésie que ce fût, était de se former sur vos ouvrages; & le second, de vous offrir ses essais. Je m'acquitte de ce dernier en comptant beaucoup sur votre indulgence & sur vos avis. Jusqu'à présent les personnes que j'ai consultées m'ont toutes donné des conseils si opposés que je ne sais quel parti prendre. L'un me reproche d'imiter trop *la Fontaine*, & l'autre de ne pas l'imiter assez; celui-ci se plaint que mes morales sont trop longues, celui-là qu'elles sont trop courtes; un troisième voudrait m'obliger à les supprimer toutes, alléguant pour raison, malgré l'exemple de tous les fabulistes, que le but d'une fable doit se faire sentir assez de soi-même, pour se passer de cette espèce de commentaire que l'on appelle morale. Il y en a qui voudraient que mes fables fussent toutes aussi simples que celle de *la cigale & la fourmi*, comme si un fabuliste était condamné à n'être lu que par des enfans.

Cette variété d'opinions sur mon recueil m'a

mis souvent dans le cas de m'appliquer la fable du *meunier, son fils & l'âne.*

Parbleu, dit le meunier, est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde & son père.

Vous voyez, Monsieur, combien j'ai besoin d'être fixé par des avis sûrs & dont on ne puisse appeler. Je me déciderai, Monsieur, d'après les vôtres, si je vaux la peine que l'auteur de la Henriade sacrifie quelques momens à la lecture d'une cinquantaine de fables, & qu'il daigne m'écrire ce qu'il en pense. J'attends, Monsieur, cette faveur de votre attention à encourager les talens naissans, & je me ferai, en tout temps, l'honneur de prendre des leçons du plus beau génie de la France.

Je suis, &c.

EPITRE DU MÊME. (*)

Ma muse n'est pas assez vaine
Pour espérer, par ses essais,
Égaler les brillans succès
De l'ingénieux la Fontaine.
Elle connaît tout le danger
Du goût décidé qui l'entraîne;
Mais tu daignas l'encourager:
Et si son vol est téméraire,

(*) A l'occasion de la lettre de M. de *Voltaire* à l'auteur des fables, du 22 mars 1758, tome cinquième de la Correspondance générale.

Dès qu'elle t'a déjà su plaire,
Que risque-t-elle à s'y livrer ?
Depuis qu'au pays de la feinte
Un vif penchant me fait errer,
Sans cesse une importune crainte
Devant moi venait se montrer.
Aujourd'hui la douce espérance
Y guide, y ranime mes pas,
Je cède au séduisant appas
D'une trop flatteuse indulgence.
Eh, comment ne s'enivrer pas
D'un encens que ta main dispense ?

Je n'ai pas les charmans pinceaux
De l'ami de la Sablière ;
Mais sur l'homme & sur ses défauts,
Je puis dans de rians tableaux,
Répandre à mon tour la lumière,
Et du sceptre jusqu'au rabot,
Prouver à l'homme qu'il est un sot.
Tous les animaux, dans mes fables,
Lions, fourmis, aigles, moineaux,
Peuvent, par quelques traits nouveaux,
Trahir l'orgueil de mes semblables.
Ta voix a chanté des héros ;
Mais qu'il soit d'Athène ou de Rome,
De Pétersbourg ou de Paris,
Tes philosophiques écrits
Font voir que tout héros est homme.
Ecoutons ce rustre hébété
Que fait raisonner la Fontaine :
Il voudrait, plein de vanité,

Que celui qui créa le chêne
Dans ses œuvres l'eût consulté.
L'homme est plus ou moins entêté
De quelque orgueilleuse faiblesse.
L'apologue fut inventé
Pour corriger avec adresse
Des grands l'insolente fierté,
Des flatteurs l'indigne bassesse,
Des petits l'indocilité.
Heureux si, plein d'un zèle extrême
Sur les ridicules d'autrui,
Un auteur corrigeait lui-même
Les défauts qu'on remarque en lui.
Mais quoi que l'on en puisse dire,
Fier d'un si glorieux accueil
On verra croître mon orgueil
Si mes fables te font sourire.

OBSERVATIONS

De M. de Chauvelin, l'ambassadeur, sur une lettre de M. de Voltaire au roi de Prusse, écrite par ordre du ministère, 1759. (*)

La lettre est très-bien, le fonds & le ton en sont à merveilles, je n'y ferai que deux observations.

1°. Je ne sais si je lui présenterais aussi déci-

(*) On n'a point trouvé cette lettre au roi; voyez celle qu'il écrit à *Voltaire*, du 22 septembre 1759, tome second de sa Correspondance.

ſivement l'idée de reſtitution : je crois qu'elle lui ſera toujours amère, & je ne ſais ſi elle ne bleſſerait pas ſa gloire autant que ſon intérêt. Peut-être faudrait-il adoucir ce paſſage.

2°. Je crois qu'il conviendrait de lui expliquer davantage le fond d'un ſyſtème de pacification fondé ſur les idées propres à lui qu'il développe dans ſa dernière lettre. En conſéquence je lui dirais, ce me ſemble :

Vous ne voulez pas faire la paix ſans les Anglais, vous avez raiſon, votre honneur y eſt intéreſſé ; mais pourquoi ne feriez-vous pas faire la paix aux Anglais en même temps qu'à vous ? n'avez-vous pas acquis aſſez de droits ſur leur eſtime, aſſez d'aſcendant ſur eux pour qu'ils ſacrifient quelques-uns de leurs avantages à l'honneur de vous aſſurer les vôtres ? Alors les Français, en compenſation d'un tel bienfait, ne ſeront-ils pas excités & autoriſés à déterminer leurs alliés à des ſacrifices équivalens à ceux que les Anglais auront faits pour eux en votre faveur ? Alors ne ſerez-vous pas l'auteur & le mobile de cette condeſcendance réciproque qui ramènera tout à un équilibre déſirable & utile à tout l'univers ? En un mot, ſi vous déterminez les Anglais à ne pas envahir l'empire des mers, la propriété de toutes les colonies, & le commerce univerſel, doutez-vous que les Français n'engagent vos ennemis à renoncer aux prétentions qui vous ſeraient nuiſibles ?

Il me ſemble que cette tirade, maniée par le génie de M. de *Voltaire*, embellie des grâces nerveuſes de ſon ſtyle, & ajoutée aux notions qu'il a des priſes du roi de Pruſſe, &

des objets les plus propres à l'émouvoir, peut mettre dans tout son jour l'idée d'un plan qu'il serait très-heureux que ce prince saisît, adoptât, & conduisît à sa maturité.

LETTRE

DE M. LE COMTE DE TRESSAN,

A M. DE VOLTAIRE.

A Commerci, ce 29 de juillet 1759.

Sa Majesté polonaise, Monsieur, veut que je supplée à sa vue pour répondre à la lettre charmante qu'elle vient de recevoir de vous. Ce prince m'ordonne de vous assurer de son amitié pour vous, & de sa haute estime pour vos ouvrages.

Sa Majesté confirme de nouveau l'attestation qu'elle m'avait ordonné de vous envoyer au sujet de l'exacte vérité de tous les faits contenus dans votre Histoire de *Charles XII.* Elle apprend par vous, Monsieur, avec un plaisir sensible que le roi son gendre, en renouvelant les anciens priviléges de vos terres, vous donne une marque distinguée de sa bienveillance & de son estime. Mais je sens, Monsieur, tout ce que vous perdriez si vous ne voyiez pas du moins les caractères d'une main que vous baiseriez avec tant de plaisir; un seul mot de ce prince adoré, qui exécute sans cesse tout ce que vous aimez à célébrer dans les grands

rois, sera mille fois plus précieux pour vous, que tout ce que le plus fidelle de vos serviteurs & amis pourrait vous dire.

Tressan.

P. S. Du roi *Stanislas*, à peine lisible.

Je vous réponds de cœur, au défaut de vue, pour vous assurer que je conserve toujours les sentimens d'une parfaite estime & amitié pour vous.

P. S. De M. de *Tressan.*

Votre cœur vous fera deviner que mon cher & aimable maître vous écrit : *Je vous réponds de cœur, au défaut de vue, &c.* Plaignez une ame active (& celle des rois le sont si rarement.) *Eheu !* plaignez-la d'être privée du bonheur de revoir ses ouvrages, de ne pouvoir plus lire, écrire, peindre, jouer des instrumens, & voir votre ancienne amie chez qui le roi vient d'écrire ce petit mot.

LETTRES

DU SIEUR CLÉMENT, *de Dijon*,

A M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIÈRE.

A Dijon, ce 6 de décembre 1759.

MONSIEUR,

Si je ne savais pas que votre sagesse vous fait assez mépriser les petitesses des grands, pour

n'en pas être susceptible, je ne serais pas surpris que vous eussiez dédaigné de répondre à la lettre que j'ai osé vous écrire, & où mon cœur vous a peint tout ce qu'il ressentait. J'étais convaincu, quand ma main vous a tracé des caractères fidelles interprètes de mes sentimens, que la noblesse des vôtres ne vous permettait pas d'être insensible à la douleur d'un malheureux, & que vous saviez essuyer des pleurs que l'infortune a fait couler : j'étais persuadé que l'on n'implore pas en vain votre bonté, que vos bras s'ouvraient facilement pour y donner un asile à l'innocence, que votre cœur enfin était encore plus grand que votre esprit. Voilà ce dont j'étais persuadé, dont je le suis encore, & ce qui m'a enhardi à vous exposer ma triste situation dans ma première lettre. Jugez à présent, Monsieur, si votre silence peut ne pas m'affliger. Peut-être, hélas, vous êtes-vous imaginé que vous me verriez payer votre amitié, vos bienfaits par la plus noire ingratitude; que je serais assez lâche, assez criminel pour n'en être pas plus reconnaissant. Ah! Monsieur, n'ayez pas, si vous le voulez, égard à mes autres prières, mais ne me faites pas l'injure de soupçonner ainsi ma probité! C'est le seul bien qui me reste; c'est ce bien précieux que je voudrais délivrer de la contagion générale. Vos soupçons le flétriraient; votre générosité, votre grandeur d'ame peuvent en conserver, en relever l'éclat. Ma tendresse, mon zèle, mon respect, voilà mes seuls biens; ils sont à vous, ils y seront toujours. Quand même vous me refuseriez ce que je vous demande avec tant d'ardeur, mais que

vous n'êtes pas en droit de m'accorder, quand, dis-je, vous me le refuseriez, je serais toujours convaincu que votre vertu le permet, que des raisons qui me sont inconnues vous y engagent, & je ne soupirerais alors qu'après le bonheur de les connaître. Enfin, Monsieur, quelles que soient vos bontés, faites les savoir à un jeune homme que l'incertitude met dans l'état le plus triste, & qui ne vous en aimera pas moins, quand vous ne recevriez pas les vœux qu'il vous adresse.

Peut-être, Monsieur, n'avez-vous pas reçu ma première lettre. Si cela était, & que vous désirassiez la voir, vous pourriez me le dire.

Voici mon adresse : *A Clément fils, chez son père, procureur à Dijon, derrière les Minimes.*

LETTRE II.

Dijon 17 de mai 1762.

MONSIEUR, permettez qu'un de ceux qui aime le plus les belles-lettres, sans pouvoir les cultiver, & les génies qui les cultivent avec succès, vous renouvelle aujourd'hui des hommages sincères qui le flattent plus que vous. Les sentimens que mon ingénuité vous a découverts ont paru vous toucher ; je suis assez payé de ma tendresse, si vous l'avez sentie comme moi.

La bonté que vous m'avez témoignée m'engage à vous demander une grâce. Dans quelques momens que de tristes occupations laissent à mon goût pour la poésie, j'ai eu le

deſſein téméraire d'entreprendre une tragédie ſur le ſujet le plus ſingulier & le plus intéreſſant qui ſoit peut-être dans notre hiſtoire moderne. C'eſt la mort de *Charles I* & l'uſurpation de *Cromwel*. Les difficultés de traiter ce ſujet étaient grandes, & un an de travail ne les a pas encore ſurmontées. Je n'ai fait juſqu'ici que le plan de ma pièce, après l'avoir changé pluſieurs fois, & brûlé impitoyablement un acte entier, & plus, qui ne répondait pas à l'idée que je m'étais formée de la beauté de mon ſujet. Je ne me ſuis cependant pas découragé, & j'ai recommencé de nouveau. Ce qui a cependant ralenti mon ardeur, c'eſt que j'ai appris que vous travaillez, depuis quelque temps, ſur le même fonds, & que vous donneriez tôt ou tard cette pièce au public.

Vous devez bien penſer, Monſieur, que ma témérité n'irait pas juſqu'à me donner un concurrent tel que vous. Il n'appartient qu'à peu de génies d'entrer dans la même lice que ſes maîtres, & de les vaincre. J'abandonnerais bientôt mon deſſein, ſi j'étais ſûr qu'il fût le le vôtre, d'autant plus que ce ſerait peut-être le ſeul ouvrage que je puiſſe faire pendant ma vie obſcure, relégué dans le fond d'une ville où il y a des gens d'eſprit qui ne s'en ſervent pas, & qui haïſſent ou mépriſent ceux qui s'en ſervent. Mes jours ſeront abrégés par le travail, ſeul bien, ſeul plaiſir que la fortune n'a pu m'ôter; & *Cromwel*, ſeul à qui je donnerai tout ce que j'ai encore à vivre, conſervera la mémoire d'un jeune homme qui fut vieux trop tôt, parce qu'il penſa de trop bonne heure.

Oui, Monsieur, j'ai tâché de cultiver les Muses dès l'âge de sept ans; & vous pouvez juger combien une étude assidue use la santé d'un enfant. Mais excusez-moi si je vous entretiens si long-temps des choses si peu intéressantes. Apprenez-moi donc, je vous prie, si je dois continuer mon projet, & si vous ne l'avez pas vous-même exécuté. Daignez m'éclairer de vos leçons; j'en ai trop besoin, & mon zèle est trop vif pour que vous ne m'en donniez pas. Vos lumières pourront me découvrir des obstacles que je n'ai pas prévus, ou des beautés que je ne pouvais imaginer. Vous m'animerez dans un travail difficile, vous me montrerez les écueils. Je m'y précipiterais sans vous, & votre génie m'aidera à les franchir. Ne refusez pas, de grâce, un jeune homme qui cherche à s'instruire & qui respecte ses maîtres; qui vous aime, parce qu'il aime vos ouvrages, & que votre ame y est; qui vous doit tout, parce que vos écrits lui ont appris à penser.

Je suis, Monsieur, avec toute l'estime du cœur, &c.

Clément.

LETTRE III.

A Paris, le 5 de décembre 1768.

J'AI brisé mes entraves, Monsieur; j'ai secoué la poussière classique. Me voici libre, & à peu prés heureux à Paris, dans le centre des arts, où j'ai depuis si long-temps désiré

de cultiver les lettres. Mais, Monsieur, que les arts, les lettres & le bon goût ont étrangement dépéri dans ce pays! que tout ce que j'y vois s'accorde peu avec les idées que je m'étais formées d'après la lecture de nos modèles! Je me trouve ici comme tombé des nues. Je n'y entends personne, & l'on ne m'y entend point. On me parle de comédies qui font pleurer, & je vois des tragédies qui me font rire. On me dit de travailler dans ce goût-là; & je ne sais ce que c'est que ce goût-là. Cependant il faudra bien m'y faire, & je commence à entrevoir que cela n'est pas si difficile.

En vérité, Monsieur, je ne sais ce qu'on pensera un jour de notre siècle; mais je sais bien moi qu'il ressemble furieusement à celui de *Sénèque* & de *Silius italicus*. C'est vous qui avez vu finir les beaux jours de notre littérature, & qui nous en avez si long-temps consolés: & vous avez la douleur de ne laisser après vous aucun espoir de nous consoler de votre absence.

Pardonnez, Monsieur, cette complainte à un triste partisan du vieux goût, à un admirateur de vos ouvrages. Il n'est pas possible que je m'accoutume jamais à trouver beau ce qui ne le sera jamais, qu'à condition que *Molière*, *Racine*, *Boileau* & vous serez détestables.

Mais je viens enfin au principal objet de ma lettre, qui est de vous remercier de la connaissance que vous m'avez procurée de M. de *la Harpe*. Je n'ai qu'à me louer de sa politesse & de ses conseils, & sur-tout de la vénération qu'il témoigne pour vous. Il jure

par votre nom, comme *Philoctète* jurait par *Hercule*; & je ne doute point qu'il ne remplisse glorieusement le rôle de *Philoctète*. Il serait certainement bien en état de s'opposer au torrent & de combattre les monstres de notre littérature, mais le mal est trop invétéré; son exemple vient trop tard, & il ne fera que se sauver du naufrage général.

Je n'ai pas trouvé les esprits fort prévenus en faveur de ma Médée non-magicienne. On me sait mauvais gré d'avoir ôté cette brillante décoration qui fait un si bel effet aux yeux des clercs & du peuple. On me dit aussi que ces évocations magiques de *Langepierre* ne sont pas sans agrément, & qu'après tout ses vers redeviennent assez bons pour nos oreilles. J'ai eu beau dire, après vous, qu'une femme sorcière ne peut nous toucher ni nous intéresser, que la magie détruit tout l'effet, & rend tout autre personnage que *Médée* ridicule devant elle, que c'est un monstre dégoûtant de tuer ses enfans sans raison, puisqu'elle peut les emmener dans son char: j'ai dit mille autres choses semblables, mais on ne m'en a tenu compte; & dans ce siècle philosophe, j'ai trouvé qu'on aimait encore assez les sorcières, sans y croire.

Enfin, Monsieur, j'ai remis ma pièce entre les mains de M. *le Kain*, & j'attends son avis pour la lire à messieurs les comédiens assemblés. Je n'en augure pas un grand succès, mais je m'en consolerai en faisant mieux.

Comme mes revenus ne sont pas assez considérables pour vivre ici en simple faiseur de vers, je cherche à m'y placer un peu honnê-

tement, ou comme secrétaire ou comme instituteur dans quelque maison considérable. Si par vos connaissances, Monsieur, vous pouviez m'aider dans mes vues, je joindrais cette bonté à celles que vous avez déjà eues pour moi, & ma reconnaissance vivrait autant que moi-même.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec l'admiration & l'attachement le plus sincère, &c.

Clément.

LETTRE

DE L'EX-JESUITE PAULIAN,

A M. DE VOLTAIRE.

A Avignon, ce 4 de décembre 1765.

MONSIEUR,

Il est bien flatteur pour moi que le plus beau génie de ce siècle veuille bien jeter les yeux sur quelqu'un de mes ouvrages. Je suis fâché que la troisième édition du dictionnaire que vous demandez ne soit pas encore finie. Dès que ce dictionnaire, augmenté d'un volume, paraîtra, j'aurai l'honneur de vous en faire hommage : j'espère qu'il sera moins indigne que celui-ci de vous être présenté. En attendant, je vous prie d'accepter un exemplaire de mon *Traité de paix entre Descartes & Newton.*

S'il mérite votre approbation, je suis assuré qu'il méritera par-là même l'immortalité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, &c.

Paulian, ancien professeur de physique du collége d'Avignon, de la compagnie de *Jésus*.

LETTRE

DE M. THIRIOT,

A M. DE VOLTAIRE.

A Paris, ce vendredi 13 de janvier 1769.

Nec si plura velim, tu dare deneges.

Il n'y a que vous au monde, mon ancien ami, mon honneur & mon soutien, avec qui je puisse prendre l'air & le ton dont je vous écris.

Frontis ad urbanæ descendo præmia.

Il y a deux ans que je paye habituellement les tributs que la vieillesse doit à la nature. L'asthme était mon incommodité dominante & familière; mais un régime austère & une plante que j'ignore & dont je n'use plus, mais dont j'ai heureusement une bonne provision, en a fait disparaître tous les symptômes à la fin de l'été. Ma santé est donc aussi bonne que je pouvais le souhaiter; mais ma petite fortune & mes affaires sont dans le plus grand dé-

rangement. J'ai payé trois années, de 600 livres chacune, pour remplir les engagemens que j'avais pris pour le mariage de ma fille.

Voici mes revenus : de 1200 livres du roi de Prusse, dont il ne me reste que 1000 livres, les 200 livres payant tous les papiers littéraires dont je lève mes extraits, payant aussi des copies des pièces & autres ouvrages qu'il faut y joindre. Ces 1000 livres du roi de Prusse, avec 2600 livres viagères sur l'hôtel de ville, & 400 livres par an sur M. le comte de *Lauraguais*, me donnaient l'espérance de me tirer d'affaire, en payant même mon engagement de 600 livres. Mais une nouvelle charge perpétuelle m'est survenue par la nécessité de prendre une seconde femme pour me servir & me secourir dans mes infirmités.

Vous me fites l'amitié de m'écrire, au commencement de 1766, lorsque je vous demandais d'être inscrit sur la feuille de vos bienfaits, que j'avais attendu trop tard, que j'en serais puni, que j'attendrais ; qu'il aurait fallu vous parler de mon grenier dans le temps de la moisson, que tout le monde avait glané, hors moi, parce que je ne m'étais pas présenté. Vous me promettiez de réparer ma négligence ; vous ajoutiez, de la manière la plus agréable & la plus consolante, que vous m'aimiez comme on aime dans la jeunesse.

Cela m'a rappelé avec quelle vivacité vous entreprîtes & vous poursuivîtes, sur la fin de la régence, de faire mettre sur ma tête la moitié de votre pension, & comme, par vos instances, M. le duc de *Melun* s'intéressa au succès de ce projet sous le ministère de M. le

duc

duc. Mais les triſtes événemens qui ſe ſuccédèrent coup ſur coup, renverſèrent une ſi rare marque d'amitié & de bienfeſance dont la gazette de Hollande fit une mention particulière. C'eſt ce qui m'a toujours encouragé de vous dire, s'il en était beſoin, comme *Horace* le dit à *Mécène* en lui rappelant ſes bienfaits: *Nec ſi plura velim, tu dare deneges;* & c'eſt ce qui me feſait dire dernièrement à table, chez M. le lieutenant civil, qu'il n'y avait que M. de *Voltaire* à qui je puſſe demander avec plaiſir, & de qui je puſſe recevoir de même.

Je ne vous écrirai point de nouvelles de littérature, parce que je ſuis trop plein de petits chagrins domeſtiques.

NOTE

Sur M. de Voltaire, & faits particuliers concernant ce grand homme, recueillis par moi (*) *Pour ſervir à ſon hiſtoire, par M. l'abbé du Vernet.*

L'amitié d'un grand-homme eſt un bienfait des Dieux.

ŒDIPE, acte Ier, ſcène Ière.

PUIS-JE ne pas me glorifier d'un titre qui a fait à la fois mon état, ma fortune & le bonheur de ma vie? L'extrait que j'en vais donner juſtifiera l'épigraphe que j'ai choiſie, & qui pourrait paraître un peu trop orgueilleuſe.

(*) *Le Kain.*

La paix de 1748, en rappelant les plaisirs de tout genre dans la ville de Paris, devint l'époque mémorable d'une nouvelle institution de quelques sociétés bourgeoises qui se réunirent pour le seul plaisir de jouer la comédie.

La première fut établie à l'hôtel de *Soyecourt*, au faubourg Saint-Honoré; la seconde, à l'hôtel de *Clermont-Tonnerre*, au Marais; la troisième, à l'hôtel de *Jabac*, rue Saint-Méri. C'est de ce dernier théâtre dont je suis le fondateur.

De tous les jeunes gens qui jouissaient alors de quelque célébrité sur ces différens théâtres, dont quelques-uns se sont fixés dans nos provinces, je suis le seul qui soit resté à Paris, & c'est une faveur que je dois plus à ma bonne étoile qu'à la supériorité de mon talent. Voici comment la chose est arrivée.

Le propriétaire de l'hôtel de *Jabac*, forcé de faire des réparations urgentes dans l'intérieur de la salle que nous occupions, nous mit dans la nécessité de demander à messieurs les comédiens de *Clermont-Tonnerre*, la permission de jouer alternativement avec eux sur leur théâtre; traité qui fut stipulé entre eux & nous au mois de juillet 1749, en payant la moitié des frais. Nous y débutâmes par Sidney & George-Dandin.

Il n'est pas difficile de se figurer que la concurrence de ces deux sociétés excita dans le public quelques contestations dont le résultat ne pouvait être favorable aux uns sans diminuer de la considération dont les autres avaient joui jusqu'alors. On était partagé sur les talens de messieurs *tels* & *tels*, sur ceux des demoi-

selles *telles* & *telles*. Les unes étaient plus jolies, plus décentes que les autres; mais ces dernières avaient plus d'usage du théâtre, plus de grâce, plus de fineſſe, &c. C'eſt ainſi que le public s'amuſait & prenait parti, ſoit pour meſſieurs de *Tonnerre*, ſoit pour meſſieurs de *Jabac*. Mais qui pourra jamais croire qu'une ſociété de jeunes gens, qui réuniſſait le plaiſir & la décence, pût exciter la jalouſie & les plaintes des grands chantres de *Melpomène?*

Le crédit de ces derniers nous fit fermer notre théâtre; & ce fut un prêtre janſéniſte qui en obtint la réhabilitation. M. l'abbé de *Chauvelin*, conſeiller-clerc au parlement de Paris, daigna s'intéreſſer pour des élèves contre leurs maîtres, & nous fit jouer le Mauvais riche, comédie nouvelle en cinq actes & en vers, de M. d'*Arnaud*. La pièce eut peu de ſuccès au jugement de la plus brillante aſſemblée qu'il y eût alors à Paris. C'était au mois de février 1750.

M. de *Voltaire* y fut invité par l'auteur; & ſoit indulgence pour M. d'*Arnaud*, ſoit pure bonté pour les acteurs qui s'étaient donné toute la peine imaginable pour faire valoir un ouvrage faible & ſans intérêt, ce grand-homme parut aſſez content, & s'informa ſcrupuleuſement qui était celui qui avait joué le rôle de l'*amoureux*. On lui répondit que c'était le fils d'un marchand orfévre de Paris, lequel jouait la comédie pour ſon plaiſir, mais qui aſpirait réellement à en faire ſon état. Il témoigna à M. d'*Arnaud* le déſir de me connaître, & le pria de m'engager à l'aller voir le ſurlendemain.

Le plaisir que me causa cette invitation fut encore plus grand que ma surprise ; mais ce que je ne pourrais peindre, c'est ce qui se passa dans mon ame à la vue de cet homme dont les yeux étincelaient de feu, d'imagination & de génie. En lui adressant la parole, je me sentis pénétré de respect, d'enthousiasme, d'admiration & de crainte ; j'éprouvais à la fois toutes ces sensations, lorsque M. de *Voltaire* eut la bonté de mettre fin à mon embarras, en m'ouvrant ses deux bras, & en *remerciant* DIEU *d'avoir créé un être qui l'avait ému & attendri en proférant d'assez mauvais vers.*

Il me fit ensuite plusieurs questions sur mon état, sur celui de mon père, sur la manière dont j'avais été élevé, & sur mes idées de fortune. Après l'avoir satisfait sur tous ces points, & après ma part d'une douzaine de tasses de chocolat mélangé avec du café, seule nourriture de M. de *Voltaire* depuis cinq heures du matin jusqu'à trois heures après midi, je lui répondis, avec une fermeté intrépide, que je ne connaissais d'autre bonheur sur la terre que de jouer la comédie ; qu'un hasard cruel & douloureux me laissant le maître de mes actions, & jouissant d'un petit patrimoine d'environ sept cents cinquante livres de rente, j'avais lieu d'espérer qu'en abandonnant le commerce & le talent de mon père, je ne perdrais rien au change si je pouvais un jour être admis dans la troupe des comédiens du roi.

« Ah ! mon ami, s'écria M. de *Voltaire*, ne prenez jamais ce parti-là ; croyez-moi,

jouez la comédie pour votre plaisir, mais n'en faites jamais votre état. C'est le plus beau, le plus rare, le plus difficile des talens; mais il est avili par des barbares & proscrit par des hypocrites. Un jour la France estimera votre art, mais alors il n'y aura plus de *Baron*, plus de *le Couvreur*, plus de *Dangeville*. Si vous voulez renoncer à votre projet, je vous prêterai dix mille francs pour commencer votre commerce, & vous me les rendrez quand vous pourrez. Allez, mon ami, revenez me voir vers la fin de la semaine; faites bien vos réflexions, & donnez-moi une réponse positive. »

Etourdi, confus, & pénétré jusqu'aux larmes des bontés & des offres généreuses de ce grand homme que l'on disait avare, dur & sans pitié, je voulus m'épancher en remercîmens. Je commençai quatre phrases sans pouvoir en terminer une seule. Enfin, je pris le parti de lui faire ma révérence en balbutiant; & j'allais me retirer lorsqu'il me rappela pour me prier de lui réciter quelques lambeaux des rôles que j'avais déjà joués. Sans trop examiner la question, je lui proposai, assez mal-adroitement, de lui déclamer le grand couplet de Gustave, au second acte. *Point, point de Piron*, me dit-il avec une voix tonnante & terrible, *je n'aime pas les mauvais vers; dites-moi tout ce que vous savez de Racine.*

Je me souvins heureusement qu'étant au collége de Mazarin, j'avais appris la tragédie entière d'Athalie, après avoir entendu répéter nombre de fois cette pièce aux écoliers qui devaient la jouer. Je commençai donc la pre-

mière scène, en jouant alternativement *Abner* & *Joad*. Mais je n'avais pas encore tout-à-fait rempli ma tâche, que M. de *Voltaire* s'écria aussitôt avec un enthousiasme divin : *Ah ! mon Dieu ! les beaux vers ! Ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que toute la pièce est écrite avec la même chaleur, la même pureté, depuis la première scène jusqu'à la dernière, c'est que la poésie en est par-tout inimitable. Adieu, mon cher enfant*, ajoute-t-il en m'embrassant, *je vous prédis que vous aurez la voix déchirante, que vous ferez un jour les plaisirs de Paris, mais ne monterez jamais sur un théâtre public.*

Voilà le précis le plus vrai de ma première entrevue avec M. de *Voltaire*. La seconde fut plus décisive, puisqu'il consentit, après les plus vives instances de ma part, à me recuillir chez lui comme son pensionnaire, & à faire bâtir au-dessus de son logement un petit théâtre où il eut la bonté de me faire jouer avec ses nièces & toute ma société. Il ne voyait qu'avec un déplaisir horrible qu'il nous en avait coûté jusqu'alors beaucoup d'argent pour amuser le public & nos amis.

La dépense que cet établissement momentané causa à M. de *Voltaire*, & l'offre désintéressée qu'il m'avait faite quelques jours auparavant, me prouvèrent, d'une manière bien sensible, qu'il était aussi généreux & aussi noble dans ses procédés que ses ennemis étaient injustes, en lui prêtant le vice de la sordide économie. Ce sont des faits dont j'ai été le témoin. Je dois encore un autre aveu à la vérité : c'est que M. de *Voltaire* m'a non-seulement aidé de ses conseils pendant plus

de six mois, mais qu'il m'a défrayé pendant ce temps; & que depuis que je suis au théâtre, je puis prouver avoir été gratifié par lui de plus de deux mille écus. Il me nomme aujourd'hui son *grand acteur*, son *Garrick*, son *enfant chéri* : ce sont des titres que je ne dois qu'à ses bontés pour moi ; mais ceux que j'adopte au fond de mon cœur, sont ceux d'un *élève respectueux & pénétré de reconnaissance.*

Pourrais-je n'être pas affecté d'un sentiment aussi respectable, puisque c'est à M. de *Voltaire* seul que je dois les premières notions de mon art, & que c'est à sa seule considération que M. le duc d'*Aumont* a bien voulu m'accorder mon ordre de début au mois de septembre 1750.

Il est résulté de ces premières démarches que, par une persévérance à toute épreuve, je suis enfin, au bout de dix-sept mois, parvenu à surmonter tous les obstacle de la ville & de la cour, & à me faire inscrire sur le tableau de messieurs les comédiens du roi, au mois de février 1752.

Quiconque voudra bien lire tous ces détails, en observer la filiation, reconnaîtra que je suis loin de ressembler à ces cœurs ingrats qui rougissent d'un bienfait ; & qui, pour consommer leur scélératesse, calomnient indignement leurs bienfaiteurs. J'en ai connu plus d'un de cette espèce à l'égard de M. de *Voltaire*. J'ai été témoin des vols qui lui ont été faits par des gens de toutes sortes d'états. Il a plaint les uns, mépriſé tacitement les autres, mais jamais il n'a tiré vengeance d'aucun. Les libraires, qu'il a prodigieusement enrichis par

les différentes éditions de ses ouvrages, l'ont toujours déchiré publiquement; mais il n'y en a pas un seul qui ait osé l'attaquer en justice, parce que tous avaient tort.

M. de *Voltaire* est toujours resté fidelle à ses amis. Son caractère est impétueux; son cœur est bon; son ame est compatissante & sensible. Modeste au suprême degré sur les louanges que lui ont prodiguées les rois, les gens de lettres, & le peuple réuni pour l'entendre & l'admirer. Profond & juste dans ses jugemens sur les ouvrages d'autrui, rempli d'aménité, de politesse & de grâces dans le commerce civil; inflexible sur les gens qui l'ont offensé; voilà son caractère dessiné d'après nature.

On ne pourra jamais lui reprocher d'avoir attaqué le premier ses adversaires; mais après les premières hostilités commises, il s'est montré comme un lion sorti de son repaire, & fatigué de l'aboiement des roquets qu'il a fait taire par le seul aspect de sa crinière hérissée. Il y en a quelques-uns qu'il a écrasés en les courbant sous sa patte majestueuse; les autres ont pris la fuite.

Je lui ai entendu dire mille fois qu'il était au désespoir de n'avoir pu être l'ami de *Crébillon*; qu'il avait toujours estimé son talent plus que sa personne, mais qu'il ne lui pardonnerait jamais d'avoir refusé d'approuver Mahomet.

Je ne dirai rien de la sublimité de ses talens en tout genre. Il n'en est aucun où il n'ait répandu beaucoup d'érudition, de grâce, de goût & de philosophie. Du reste, c'est à l'Europe entière à faire son éloge. Ses ouvrages répandus

répandus d'un pôle à l'autre, sont des matériaux suffisans pour l'entreprendre. Heureux celui qui saura les apprécier, & parler dignement d'un homme aussi célébre & aussi rare. Tout le monde connaît sa facilité pour écrire, mais personne n'a vu ce dont mes yeux ont été les témoins pour sa tragédie de Zulime.

Son secrétaire avait égaré, ou brûlé comme brouillon inutile, le cinquième acte de cette tragédie. M. de *Voltaire* le refit de nouveau en très-peu de temps, & sur de nouvelles idées qui lui furent suscitées par les circonstances.

Je lui ai vu faire un nouveau rôle de *Cicéron* dans le quatrième acte de Rome sauvée, lorsque nous jouâmes cette pièce au mois d'auguste 1750, sur le théâtre de madame la duchesse *du Maine*, au château de Sceaux. Je ne crois pas qu'il soit possible de rien entendre de plus vrai, de plus pathétique & de plus enthousiaste que M. de *Voltaire* dans ce rôle. C'était en vérité, *Cicéron* lui-même tonnant de la tribune aux harangues sur le destructeur de la patrie, des lois, des mœurs & de la religion. Je me souviendrai toujours que madame la duchesse *du Maine*, après lui avoir témoigné son étonnement & son admiration sur ce nouveau rôle qu'il venait de composer, lui demanda quel était celui qui avait joué le rôle de *Lentulus Sura*, & que M. de *Voltaire* lui répondit : *Madame, c'est le meilleur de tous.* Ce pauvre hère qui traitait avec tant de bonté, c'était moi-même ; & ce n'était pas ce qui flatta le plus les marquis, les comtes & les chevaliers dont j'étais alors le camarade.

Je ne finirai point cet article sans citer en-

core quelques anecdotes qui sont à ma connaissance, & qui serviront peut-être à donner encore quelques idées particulières du caractère de M. de *Voltaire*.

Personne n'ignore qu'à la mort du célèbre *Baron*, ainsi qu'à la retraire de *Beaubourg*, l'emploi tragique & comique de ces deux grands comédiens fut donné à *Sarrasin* qui ne suivait alors que de bien loin les traces de ses maîtres. C'est ce qui lui attira une assez bonne plaisanterie de M. de *Voltaire*, lorsque ce dernier le chargea du rôle du Brutus dans la tragédie de ce nom. On répétait la pièce au théâtre, & la molleſſe de *Sarrasin* dans son invocation au dieu *Mars*, le peu de fermeté, de grandeur & de majesté qu'il mettait dans tout le premier acte, impatienta tellement M. de *Voltaire*, qu'il lui dit avec une ironie sanglante : *Monsieur, songez donc que vous êtes Brutus, le plus ferme de tous les consuls Romains, & qu'il ne faut point parler au dieu Mars comme si vous disiez : Ah! bonne Vierge, faites-moi gagner un lot de cent francs à la loterie!*

Il résulta de ce nouveau genre de donner des leçons, que *Sarrasin* n'en fut ni plus vigoureux ni plus mâle, parce que ni l'une ni l'autre de ces qualités n'étaient en lui, & qu'il ne fut vraiment bon acteur que dans les choses pathétiques. Il ignorait l'art de peindre les passions avec énergie. On ne lui vit jamais l'ame de *Mithridate* ni la noblesse d'*Auguste*.

L'on connaît la célébrité que mademoiselle *Dumesnil* s'était acquise dans le rôle de *Mérope*,

& qu'elle a constamment soutenue pendant vingt ans ; cette même célébrité ne fut cependant pas à l'abri du sarcasme de M. de *Voltaire*. Lorsqu'il fit répéter Mérope pour la première fois, il trouvait que cette fameuse actrice ne mettait ni assez de force ni assez de chaleur dans le quatrième acte, quand elle invective *Polifonte*. *Il faudrait*, lui dit mademoiselle *Dumesnil*, *avoir le diable au corps pour arriver au ton que vous voulez me faire prendre*. *Eh, vraiment oui, Mademoiselle*, lui répondit M. de *Voltaire*, *c'est le diable au corps qu'il faut avoir pour exceller dans tous les arts*. Je crois que M. de *Voltaire* disait alors une grande vérité.

Il était un jour questionné sur la préférence que les uns accordaient à mademoiselle *Dumesnil* sur mademoiselle *Clairon*, & sur l'enthousiasme que cette dernière excitait au grand regret de celle qui lui avait servi de modèle. Ceux qui tenaient encore au vieux goût, prétendaient que pour attacher l'ame, la remuer & la déchirer, *il fallait avoir*, comme mademoiselle *Dumesnil*, *de la machine à Corneille*, & que mademoiselle *Clairon* n'en avait point. *Elle l'a dans la gorge*, s'écria M. de *Voltaire* : & la question fut jugée.

Une très-jeune & jolie demoiselle, fille d'un procureur au parlement, jouait avec moi le rôle de Palmire dans Mahomet, sur le théâtre de M. de *Voltaire*. Cette aimable enfant qui n'avait que quinze ans, était fort éloignée de pouvoir débiter avec force & énergie les imprécations qu'elle vomit contre son tyran. Elle n'était que jeune, jolie & intéressante ;

aussi M. de *Voltaire* s'y prit-il à son égard avec plus de douceur, & pour lui remontrer combien elle était éloignée de la situation de son rôle, il lui dit : « Mademoiselle, figurez-vous que Mahomet est un imposteur, un fourbe, un scélérat qui a fait poignarder votre père, qui vient d'empoisonner votre frère, & qui, pour couronner ses bonnes œuvres, veut absolument coucher avec vous. Si tout ce petit manége vous fait un certain plaisir, ah, vous avez raison de le ménager comme vous faites ; mais pour peu que cela vous répugne, voici, Mademoiselle, comme il faut vous y prendre. »

Alors M. de *Voltaire* répétant lui-même cette imprécation, donna à cette pauvre innocente, rouge de honte & tremblante de peur, une leçon d'autant plus précieuse qu'elle joignait le précepte à l'exemple. Elle devint par la suite une actrice très-agréable.

En 1755, étant aux Délices, près de Genève, dans la maison que M. de *Voltaire* venait d'acquérir du procureur général *Tronchin*, je devins le dépositaire de l'Orphelin de la Chine que l'auteur avait fait d'abord en trois actes, & qu'il nommait ses *magots*. C'est en conférant avec lui sur cet ouvrage d'un caractère noble & d'un genre aussi neuf, qu'il me dit : « Mon ami, vous avez les inflexions de la voix naturellement douces, gardez-vous bien d'en laisser échapper quelques-unes dans le rôle de *Gengis*. Il faut bien vous mettre dans la tête que j'ai voulu peindre un tigre qui, en caressant sa femelle, lui enfonce ses griffes dans les reins. Si vos camarades

trouvent quelques longueurs dans le cours de l'ouvrage, je leur permets de faire des coupures; ce sont des citoyens qu'il faut quelquefois sacrifier au salut de la république, mais faites en sorte que l'on en use modérément, car les faux connaisseurs sont souvent plus à craindre, pour ces sortes de changemens, que ceux qui sont bonnement ignorans. »

Après mon départ de Ferney, au mois d'avril 1762, M. de *Voltaire* eut la fantaisie de faire jouer sur son petit théâtre sa tragédie de l'orphelin de la Chine. Le libraire *Cramer* s'était exercé avec M. le duc de *Villars* sur le rôle de *Gengis*. Il n'y a personne qui ne soit instruit de la prétention de ce grand seigneur pour bien enseigner à jouer la comédie. Aussi fit-il de son élève *Cramer* un froid & plat déclamateur; & c'est ce dont M. de *Voltaire* ne tarda pas à s'apercevoir. Dès la première répétition, il sentit plus que jamais que l'on pouvait être en même temps duc, bel esprit, & le fils d'un grand-homme, mais que ni l'un ni l'autre de ces titres ne donnaient du talent pour exercer les beaux arts, des connaissances pour les approfondir, & du goût pour les bien juger.

M. de *Voltaire* se mit à persifler son *Cramer*, & promit de le tourmenter jusqu'à ce qu'il eût changé sa diction. Le fidelle génevois fit des études incroyables pour oublier tout ce que son maître lui avait appris, & revint au bout de quinze jours à Ferney pour répéter de nouveau son rôle avec M. de *Voltaire*, qui s'apercevant d'un très-grand changement, s'écria

avec joie à madame *Denis* : *Ma nièce, Dieu soit loué ! Cramer a dégorgé son duc.*

Depuis plus de trente ans l'on n'avait pas encore vu de cabale aussi forte que celle qui s'éleva contre M. de *Voltaire* à la première représentation de la tragédie d'Oreste (si toutefois on en excepte celle qui fut faite contre Adélaïde du Guesclin) sifflée depuis trois heures jusqu'à huit. Cependant la plus saine partie du public, celle dont le jugement seul demeure, parce qu'il est impartial, l'emportait de temps en temps sur les fanatiques de *Crébillon*, & témoignait alors sa satisfaction par les acclamations les moins suspectes. C'est dans un de ces momens de transport & d'ivresse que M. de *Voltaire* s'élançant à mi-corps de sa loge, se mit à crier de toutes ses forces : *Applaudissez, applaudissez, braves Athéniens, c'est du Sophocle tout pur.*

Cette franchise & cette admirable présence d'esprit caractérisaient à chaque heure du jour l'homme unique dont nous avons recueilli quelques anecdotes. En voici une qui le montre tel que la nature l'avait formé, c'est-à-dire, vif, éloquent & toujours philosophe.

En 1743, à la troisième ou quatrième représentation de Mérope, M. de *Voltaire* fut frappé d'un défaut de dialogue dans les rôles de *Polifonte* & d'*Erox*. De retour de chez madame la marquise *du Châtelet* où il avait soupé, il rectifia ce qui lui avait paru vicieux dans cette scène du premier acte, fit un paquet de ses corrections, & donna ordre à son domestique de les porter chez le sieur *Paulin*, homme très-estimable, mais acteur très-mé-

diocre, & qu'il élevait, disait-il, à la brochette, pour jouer les tyrans. Le domestique observa à son maître qu'il était plus de minuit, & qu'à cette heure il lui était impossible de réveiller M. *Paulin. Va, va*, lui répliqua l'auteur de Mérope, *les tyrans ne dorment jamais.*

DÉCLARATION

De M. de Voltaire au roi de Prusse, remise de sa main au ministre de sa Majesté, à Francfort, 1753.

Je suis mourant; je proteste devant DIEU & devant les hommes que n'étant plus au service de sa Majesté le roi de Prusse, je ne lui suis pas moins attaché, ni moins soumis à ses volontés pour le peu de temps que j'ai à vivre.

Il m'arrête à Francfort pour le livre de ses poésies dont il m'avait fait présent. Je reste en prison jusqu'à ce que le livre revienne de Hambourg. J'ai rendu au ministre de sa Majesté prussienne à Francfort toutes les lettres que j'avais conservées de sa Majesté, comme des marques chères des bontés dont elles m'avait honoré. Je rendrai à Paris toute les autres lettres qu'il pourra me redemander.

Sa Majesté veut ravoir un contrat qu'elle avait daigné faire avec moi; je suis assurément prêt à le rendre comme tout le reste, & dès qu'il sera retrouvé, je le rendrai ou le ferai rendre. Cet écrit, qui n'était point un contrat,

mais un pur effet de la bonté du roi, ne tirant à aucune conséquence, était sur un papier de la moitié plus petit que celui que d'*Arget* porta de ma chambre à l'appartement du roi à Potsdam. Il ne contenait autre chose que des remercîmens de ma part, de la pension dont sa Majesté me gratifiait avec la permission du roi mon maître, de celle qu'il accordait à ma nièce après ma mort, & de la croix & de la clef de chambellan.

Le roi de Prusse avait daigné mettre au bas de ce petit feuillet, autant qu'il m'en souvient: *Je signe de grand cœur le marché que j'avais envie de faire il y a plus de quinze ans.* Ce papier, absolument inutile à sa majesté, à moi, au public, sera certainement rendu dès qu'il sera retrouvé parmi mes autres papiers. Je ne peux, ni ne veux en faire le moindre usage. Pour lever tout soupçon, je me déclare criminel de lèse-Majesté envers le roi de France mon maître, & le roi de Prusse, si je ne rends le papier à l'instant qu'il sera entre mes mains.

Ma nièce, qui est auprès de moi dans ma maladie, s'engage sous le même serment à le rendre si elle le retrouve. En attendant que je puisse avoir communication de mes papiers à Paris, j'annulle entièrement ledit écrit; je déclare ne prétendre rien de sa Majesté le roi de Prusse, & je n'attends rien dans l'état cruel où je suis que la compassion que doit sa grandeur d'ame à un homme mourant, qui avait tout sacrifié & qui a tout perdu pour s'attacher à lui, qui l'a servi avec zèle, qui lui a été utile, qui n'a jamais manqué à sa personne, & qui comptait sur la bonté de son cœur. Je

suis obligé de dicter, ne pouvant écrire. Je signe avec le plus profond respect, la plus pure innocence, & la douleur la plus vive.

Voltaire.

LES J'AI VU,

Attribués faussement à M. de Voltaire, & qui le firent mettre à la Bastille, sous la régence, en 1716.

Tristes & lugubres objets,
J'ai vu la Bastille & Vincennes,
Le Châtelet, Bicêtre, & mille prisons pleines
De braves citoyens, de fidelles sujets :
J'ai vu la liberté ravie,
De la droite raison la règle poursuivie :
J'ai vu le peuple gémissant
Sous un rigoureux esclavage :
J'ai vu le soldat rugissant
Crever de faim, de soif, de dépit & de rage;
J'ai vu les sages contredits,
Leurs remontrances inutiles :
J'ai vu des magistrats vexer toutes les villes
Par des impôts crians & d'injustes édits :
J'ai vu sous l'habit d'une femme (*)
Un démon nous donner la loi,
Sacrifier son Dieu, sa religion, son ame
Pour séduire l'esprit d'un trop crédule roi :
J'ai vu un homme épouvantable, (**)
Ce barbare ennemi de tout le genre-humain,
Exercer dans Paris, les armes à la main,

(*) Madame de *Maintenon.*
(**) M. d'*Argenson.*

Une police abominable :
J'ai vu les tyrans impunis :
J'ai vu les gens d'honneur persécutés, bannis :
J'ai vu même l'erreur en tous lieux triomphante,
La vérité trahie, & la foi chancellante :
J'ai vu le lieu saint avili ;
J'ai vu Port-royal aboli ;
J'ai vu l'action la plus noire
Qui puisse jamais arriver ;
L'eau de tout l'Océan ne pourrait la laver,
Et nos derniers neveux auront peine à la croire :
J'ai vu dans ce séjour par la grâce habité,
Des sacriléges, des profanes
Remuer & tourmenter les manes
Des corps marqués au sceau de l'immortalité.
Ce n'est pas tout encor ; j'ai vu la prélature
Se vendre, ou devenir le prix de l'imposture ;
J'ai vu les dignités en proie aux ignorans :
J'ai vu les gens de rien tenir les premiers rangs :
J'ai vu de saints prélats devenir la victime
Du feu divin qui les anime.
O temps ! ô mœurs ! j'ai vu dans ce siècle maudit
Ce cardinal, l'ornement de la France
Plus grand encor, plus saint qu'on ne le dit,
Ressentir les effets d'une horrible vengeance :
J'ai vu l'hypocrite honoré :
J'ai vu, c'est tout dire, le jésuite adoré.
J'ai vu ces maux sous le règne funeste
D'un prince que jadis la colère céleste
Accorda, par vengeance, à nos désirs ardens :
J'ai vu ces maux, & je n'ai pas vingt ans.

Fin des Pièces justificatives.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A LA VIE

DE M. DE VOLTAIRE,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51656/fragment/page=0285

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

Nous imprimons ici ces mémoires singuliers dont une partie seulement a été refondue dans les *commentaires sur la vie & les ouvrages de l'auteur de la Henriade.* (*)

Voltaire les commença peu de temps après l'aventure de Francfort, & ensuite les abandonna. Il est même très-vraisemblable qu'il les avait oubliés, & que même long-temps avant de mourir il n'avait plus l'idée de les laisser après lui.

Une cop' trouvée dans ses papiers, fut imprimée quelque temps après sa mort; elle fut lue par *Frédéric* qui parut insensible à ce qu'elle renfermait d'injurieux, sans doute parce que sa raison lui fit apercevoir que les traits lancés contre son avarice, sa dureté, & ses prétentions poétiques, paraissant renfermer tout ce qu'un sentiment de vengeance avait pu rassembler contre lui, donnaient plus de poids à ce qu'on disait, dans le même ouvrage, de son génie & de son courage.

(*) Mélanges littéraires, tome II.

Ces mémoires assurent en effet au roi de Prusse tout ce qu'ils ne lui ôtent point ; & dans ce sens, les satires dont les auteurs sont instruits, & qui respectent les vraisemblances, servent souvent plus la renommée de ceux qui en sont l'objet, qu'un silence qui permet quelquefois aux imputations du vulgaire, de s'accréditer, & expose les historiens à devenir l'écho des calomnies populaires.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A LA VIE

DE M. DE VOLTAIRE,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

J'ETAIS las de la vie oisive & turbulente de Paris, de la foule des petits-maîtres, des mauvais livres imprimés avec approbation & privilége du roi, des cabales des gens de lettres, des bassesses & du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai, en 1733, une jeune dame qui pensait à peu près comme moi, & qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne, pour y cultiver son esprit loin du tumulte du monde : c'était madame la marquise *du Châtelet*, la femme de France qui avait le plus de disposition pour toutes les sciences.

Son père, le baron de *Breteuil*, lui avait fait apprendre le latin qu'elle possédait comme madame *Dacier*, elle savait par cœur les plus beaux morceaux d'*Horace*, de *Virgile* & de *Lucrèce*, tous les ouvrages philosophiques de *Cicéron* lui étaient familiers. Son goût dominant était pour les mathématiques & pour la métaphysique. On a rarement uni plus de justesse d'esprit, & plus de goût, avec plus d'ardeur de s'instruire ; elle n'aimait pas moins

le monde & tous les amuſemens de ſon âge & de ſon ſexe. Cependant elle quitta tout pour aller s'enſevelir dans un château délabré ſur les frontières de la Champagne & de la Lorraine, dans un terrain très-ingrat & très-vilain. Elle embellit ce château qu'elle orna de jardins aſſez agréables. J'y bâtis une galerie; j'y formai un très-beau cabinet de phyſique. Nous eûmes une bibliothéque nombreuſe. Quelques ſavans vinrent philoſopher dans notre retraite. Nous eûmes deux ans entiers le célébre Kœnig, qui eſt mort profeſſeur à la Haie, & bibliothécaire de madame la princeſſe d'*Orange*. *Maupertuis* vint avec *Jean Bernoulli*, & dès-lors *Maupertuis*, qui était né le plus jaloux des hommes, me prit pour l'objet de cette paſſion qui lui a été toujours très-chère.

J'enſeignai l'anglais à madame *du Châtelet*; qui au bout de trois mois le ſut auſſi bien que moi, & qui liſait également *Locke*, *Newton* & *Pope*. Elle apprit l'italien auſſi vîte; nous lûmes enſemble tout le *Taſſe* & tout l'*Arioſte*. De ſorte que quand *Algarotti* vint à Cirey où il acheva ſon *Neutonianiſmo per le dame*, il la trouva aſſez ſavante dans ſa langue pour lui donner de très-bons avis dont il profita. *Algarotti* était vénitien fort aimable, fils d'un marchand fort riche; il voyageait dans toute l'Europe, ſavait un peu de tout, & donnait à tout de la grâce.

Nous ne cherchions qu'à nous inſtruire dans cette délicieuſe retraite, ſans nous informer de ce qui ſe paſſait dans le reſte du monde. Notre plus grande attention ſe tourna long-

temps du côté de *Leibnitz* & de *Newton*. Madame *du Châtelet* s'attacha d'abord à *Leibnitz*, & développa une partie de son système dans un livre très-bien écrit, intitulé: *Institutions de physique*. Elle ne chercha point à parer cette philosophie d'ornemens étrangers: cette affétérie n'entrait point dans son caractère mâle & vrai. La clarté, la précision & l'élégance composaient son style. Si jamais on a pu donner quelque vraisemblance aux idées de *Leibnitz*, c'est dans ce livre qu'il la faut chercher. Mais on commence aujourd'hui à ne plus s'embarrasser de ce que *Leibnitz* a pensé.

Née pour la vérité, elle abandonna bientôt les systèmes, & s'attacha aux découvertes du grand *Newton*. Elle traduisit en français tout le livre des principes mathématiques; & depuis, lorsqu'elle eut fortifié ses connaissances, elle ajouta à ce livre que si peu de gens entendent, un commentaire algébrique qui n'est pas davantage à la portée du commun des lecteurs. M. *Clairault*, l'un de nos meilleurs géomètres, a revu exactement ce commentaire. On en a commencé une édition; il n'est pas honorable pour notre siècle qu'elle n'ait pas été achevée.

Nous cultivions à Cirey tous les arts. J'y composai Alzire, Mérope, l'Enfant prodigue, Mahomet. Je travaillai pour elle à un essai sur l'Histoire générale depuis *Charlemagne* jusqu'à nos jours: je choisis cette époque de *Charlemagne*, parce que c'est celle où *Bossuet* s'est arrêté, & que je n'osais toucher à ce qui avait été traité par ce grand-homme. Cependant elle n'était pas contente de l'Histoire

universelle de ce prélat. Elle ne la trouvait qu'éloquente ; elle était indignée que presque tout l'ouvrage de *Bossuet* roulât sur une nation aussi méprisable que celle des Juifs.

Après avoir passé six années dans cette retraite, au milieu des sciences & des arts, il fallut que nous allassions à Bruxelles, où la maison *du Châtelet* avait depuis long-temps un procès considérable contre la maison de *Honsbrouk*. J'eus le bonheur d'y trouver un petit-fils de l'illustre & infortuné grand-pensionnaire de *Witt*, qui était premier président de la chambre des comptes. Il avait une des plus belles bibliothéques de l'Europe, qui me servit beaucoup pour l'Histoire générale ; mais j'eus à Bruxelles un bonheur plus rare & qui me fut plus sensible : j'accommodai le procès pour lequel les deux maisons se ruinaient en frais depuis soixante ans. Je fis avoir à M. le marquis *du Châtelet* deux cents vingt mille livres, argent comptant ; moyennant quoi tout fut terminé.

Lorsque j'étais encore à Bruxelles, en 1740, le gros roi de Prusse *Frédéric-Guillaume*, le moins endurant de tous les rois, sans contredit le plus économe & le plus riche en argent comptant, mourut à Berlin. Son fils, qui s'est fait une réputation si singulière, entretenait un commerce assez régulier avec moi depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père & de fils qui se ressemblassent moins que ces deux monarques. Le père était un véritable vandale, qui dans tout son règne n'avait songé qu'à amasser de l'argent, & à entretenir à moins de frais qu'il

se pouvait les plus belles troupes de l'Europe. Jamais sujets ne furent plus pauvres que les siens, & jamais roi ne fut plus riche. Il avait acheté à vil prix une grande partie des terres de sa noblesse, laquelle avait mangé bien vîte le peu d'argent qu'elle en avait tiré, & la moitié de cet argent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts sur la consommation. Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs & juges; de façon que quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait son habit de juge, & condamnait le délinquant au double. Il faut observer que quand ce même juge ne payait pas le roi, le dernier du mois, il était lui-même taxé au double le premier du mois suivant.

Un homme tuait-il un lièvre, ébranchait-il un arbre dans le voisinage des terres du roi, ou avait-il commis quelque autre faute, il fallait payer une amende. Une fille fesait-elle un enfant, il fallait que la mère, ou le père, ou les parens donnassent de l'argent au roi pour la façon.

Madame la baronne de *Knipausen*, la plus riche veuve de Berlin, c'est-à-dire, qui possédait sept à huit mille livres de rente, fut accusée d'avoir mis au monde un sujet du roi dans la seconde année de son veuvage: le roi lui écrivit de sa main que, pour sauver son honneur, elle envoyât sur le champ trente mille livres à son trésor; elle fut obligée de les emprunter, & fut ruinée.

Il avait un ministre à la Haie nommé

Luicius : c'était assurément de tous les ministres des têtes couronnées le plus mal payé ; ce pauvre homme pour se chauffer fit couper quelques arbres dans le jardin d'Hons-lardik, appartenant pour lors à la maison de Prusse ; il reçut bientôt après des dépêches du roi son maître qui lui retenaient une année d'appointemens. *Luicius* désespéré se coupa la gorge avec le seul rasoir qu'il eût : un vieux valet vint à son secours, & lui sauva malheureusement la vie. J'ai retrouvé depuis son Excellence à la Haie, & je lui ai fait l'aumône à la porte du palais nommé *la vieille cour* ; palais appartenant au roi de Prusse, & où ce pauvre ambassadeur avait demeuré douze ans.

Il faut avouer que la Turquie est une république en comparaison du despotisme exercé par *Frédéric Guillaume*. C'est par ces moyens qu'il parvint, en vingt-huit ans de règne, à entasser dans les caves de son palais de Berlin environ vingt millions d'écus bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il se donna le plaisir de meubler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent massif, dans lesquels l'art ne surpassait pas la matière. Il donna aussi à la reine sa femme, en compte, un cabinet dont tous les meubles étaient d'or, jusqu'aux pommeaux des pelles & pincettes, & jusqu'aux cafetières.

Le monarque sortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuisses ; & quand il achetait un habit neuf, il faisait servir ses vieux boutons. C'est dans cet équipage que sa majesté, armée d'une

grosse canne de sergent, fesait tous les jours la revue de son régiment de géans. Ce régiment était son goût favori & sa plus grande dépense. Le premier rang de sa compagnie était composé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut : il les fesait acheter aux bouts de l'Europe & de l'Asie. J'en vis encore quelques-uns après sa mort. Le roi son fils qui aimait les beaux hommes & non les grands hommes, avait mis ceux-ci chez la reine sa femme en qualité d'édukes. Je me souviens qu'ils accompagnèrent un vieux caroſſe de parade qu'on envoya au-devant du marquis de *Beauveau* qui vint complimenter le nouveau roi au mois de novembre 1740. Le feu roi *Frédéric Guillaume* qui avait autrefois fait vendre tous les meubles magnifiques de son père, n'avait pu se défaire de cet énorme carrosse dédoré. Les édukes qui étaient aux portières pour le soutenir, en cas qu'il tombât, se donnaient la main par-dessus l'impériale.

Quand *Frédéric Guillaume* avait fait sa revue, il allait se promener par la ville ; tout le monde s'enfuyait au plus vîte : s'il rencontrait une femme, il lui demandait pourquoi elle perdait son temps dans la rue : *Va-t-en chez toi, gueuse ; une honnête femme doit être dans son ménage.* Et il accompagnait cette remontrance ou d'un bon soufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'est ainsi qu'il traitait aussi les ministres du saint évangile quand il leur prenait envie d'aller voir la parade.

On peut juger si ce vandale était étonné & fâché d'avoir un fils plein d'esprit, de grâces,

de politeſſe & d'envie de plaire, qui cherchait à s'inſtruire, & qui feſait de la muſique & des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait au feu : le prince jouait-il de la flûte, le père caſſait la flute, & quelquefois traitait ſon Alteſſe royale comme il traitait les dames & les prédicans à la parade.

Le prince laſſé de toutes les attentions que ſon père avait pour lui, réſolut un beau matin, en 1730, de s'enfuir, ſans bien ſavoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L'économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier général ou d'un marchand anglais. Il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables, *Kat* & *Keit*, devaient l'accompagner. *Kat* était le fils unique d'un brave officier général. *Keit* était gendre de cette même baronne de *Knipauſen* à qui il en avait coûté dix mille écus pour faire des enfans. Le jour & l'heure étaient déterminés, le père fut informé de tout ; on arrêta en même temps le prince & ſes deux compagnons de voyage. Le roi crut d'abord que la princeſſe *Guillemine* ſa fille, qui depuis a épouſé le prince margrave de Bareith, était du complot ; & comme il était expéditif en fait de juſtice, il la jeta, à coups de pieds, par une fenêtre qui s'ouvrait juſqu'au plancher. La reine-mère qui ſe trouva à cette expédition dans le temps que *Guillemine* allait faire le ſaut, la retint à peine par ſes jupes. Il en reſta à la princeſſe une contuſion au-deſſous du teton gauche, qu'elle a conſervée toute ſa vie

comme une marque des sentimens paternels, & qu'elle ma fait l'honneur de me montrer.

Le prince avait une espèce de maîtresse, fille d'un maître d'école de la ville de Brandebourg, établie à Potsdam. Elle jouait du clavecin assez mal; le prince royal l'accompagnait de la flûte. Il crut être amoureux d'elle, mais il se trompait; sa vocation n'était pas pour le sexe. Cependant comme il avait fait semblant de l'aimer, le père fit faire à cette demoiselle le tour de la place de Potsdam, conduite par le bourreau qui la fouettait sous les yeux de son fils.

Après l'avoir régalé de ce spectacle, il le fit transférer à la citadelle de Custrin, située au milieu d'un marais. C'est là qu'il fut enfermé six mois, sans domestiques, dans une espèce de cachot; & au bout de six mois on lui donna un soldat pour le servir. Ce soldat, jeune, beau, bien fait, & qui jouait de la flûte, servit en plus d'une manière à amuser le prisonnier. Tant de belles qualités ont fait depuis sa fortune. Je l'ai vu à la fois valet de chambre & premier ministre, avec toute l'insolence que ces deux postes peuvent inspirer.

Le prince était depuis quelques semaines dans son château de Custrin, lorsqu'un vieil officier, suivi de quatre grenadiers, entra dans sa chambre, fondant en larmes. *Frédéric* ne douta pas qu'on ne vînt lui couper le cou. Mais l'officier, toujours pleurant, le fit prendre par les quatre grenadiers qui le placèrent à la fenêtre, & qui lui tinrent la tête, tandis qu'on coupait celle de son ami *Kat* sur un échafaud dressé immédiatement sous la croisée. Il tendit la main à *Kat*,

& s'évanouit. Le père était présent à ce spectacle, comme il l'avait été à celui de la fille fouettée.

Quant à *Keit*, l'autre confident, il s'enfuit en Hollande. Le roi dépêcha des soldats pour le prendre : il ne fut manqué que d'une minute, & s'embarqua pour le Portugal, où il demeura jusqu'à la mort du clément *Frédéric Guillaume*.

Le roi n'en voulait pas demeurer là. Son dessein était de faire couper la tête à son fils. Il considérait qu'il avait trois autres garçons dont aucun ne fesait des vers, & que c'était assez pour la grandeur de la Prusse. Les mesures étaient déjà prises pour faire condamner le prince royal à la mort, comme l'avait été le czarowit fils aîné du czar *Pierre I.*

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines & humaines, qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé, pour avoir voulu voyager. Mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges aussi habiles que ceux de Russie. En tout cas son autorité paternelle aurait suffi. L'empereur *Charles VI*, qui prétendait que le prince royal, comme prince de l'empire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de *Sekendorff* au père pour lui faire les plus sérieuses remontrances. Le comte de *Sekendorff*, que j'ai vu depuis en Saxe où il s'est retiré, m'a juré qu'il avait eu beaucoup de peine à obtenir qu'on ne tranchât pas la tête au prince. C'est ce même *Sekendorff* qui a commandé les armées de Bavière, & dont le prince, devenu roi de Prusse, fait un portrait affreux dans l'histoire de son père, qu'il a insérée dans une trentaine d'exemplaires des

Mémoires

Mémoires de Brandebourg (*). Après cela, servez les princes, & empêchez qu'on ne leur coupe la tête.

Au bout de dix-huit mois, les sollicitations de l'empereur & les larmes de la reine de Prusse obtinrent la liberté du prince héréditaire qui se mit à faire des vers & de la musique plus que jamais. Il lisait *Leibnitz*, & même *Wolf* qu'il appelait un compilateur de fatras, & il donnait tant qu'il pouvait dans toutes les sciences à la fois.

Comme son père lui accordait peu de part aux affaires, & que même il n'y avait point d'affaires dans ce pays, où tout consistait en revues, il employa son loisir à écrire aux gens de lettres de France qui étaient un peu connus dans le monde. Le principal fardeau tomba sur moi. C'était des lettres en vers; c'était des traités de métaphysique, d'histoire, de politique. Il me traitait d'homme divin: je le traitais de *Salomon*. Les épithètes ne nous coûtaient rien. On a imprimé quelques-unes de ces fadaises dans le recueil de mes œuvres; & heureusement on n'en a pas imprimé la trentième partie. Je pris la liberté de lui envoyer une très-belle écritoire de *Martin*; il eut la bonté de me faire présent de quelques colifichets d'ambre. Et les beaux esprits des cafés de Paris s'imaginèrent avec horreur que ma fortune était faite.

Un jeune courlandais nommé *Keyserling*, qui fesait aussi des vers français tant bien que mal,

(*) J'ai donné à l'électeur Palatin l'exemplaire dont le roi de Prusse m'avait fait présent.

& qui en conséquence était alors son favori, nous fut dépêché à Cirey des frontières de la Poméranie. Nous lui donnâmes une fête : je fis une belle illumination, dont les lumières dessinaient les chiffres & le nom du prince royal, avec cette devise : *L'espérance du genre-humain*. Pour moi, si j'avais voulu concevoir des espérances personnelles, j'en étais très en droit, car on m'écrivait *mon cher ami*, & on me parlait souvent, dans les dépêches, des marques solides d'amitié qu'on me destinait quand on serait sur le trône. Il y monta enfin lorsque j'étais à Bruxelles ; & il commença par envoyer en France en ambassade extraordinaire un manchot nommé *Camas*, ci-devant français réfugié, & alors officier dans ses troupes. Il disait qu'il y avait un ministre de France à Berlin à qui il manquait une main, & que pour s'acquitter de tout ce qu'il devait au roi de France, il lui envoyait un ambassadeur qui n'avait qu'un bras. *Camas*, en arrivant au cabaret, me dépêcha un jeune homme, qu'il avait fait son page, pour me dire qu'il était trop fatigué pour venir chez moi ; qu'il me priait de me rendre chez lui sur l'heure, & qu'il avait le plus grand & le plus magnifique présent à me faire de la part du roi son maître. Courez vîte, dit madame *du Châtelet ;* on vous envoie surement les diamans de la couronne. Je courus, je trouvai l'ambassadeur qui pour toute valise avait derrière sa chaise un quartaut de vin de la cave du feu roi, que le roi régnant m'ordonnait de boire. Je m'épuisai en protestations d'étonnement & de reconnaissance, sur les marques liquides des bontés de

sa majesté, substituées aux solides dont elle m'avait flatté, & je partageai le quartaut avec *Camas*.

Mon *Salomon* était alors à Strasbourg. La fantaisie lui avait pris, en visitant ses longs & étroits Etats qui allaient depuis Gueldres jusqu'à la mer Baltique, de voir incognito les frontières & les troupes de France.

Il se donna ce plaisir dans Strasbourg sous le nom du comte *du Four*, riche seigneur de Bohème. Son frère le prince royal, qui l'accompagnait, avait pris aussi son nom de guerre; & *Algarotti*, qui s'était déjà attaché à lui, était le seul qui ne fût pas en masque.

Le roi m'envoya à Bruxelles une relation de son voyage, moitié prose & moitié vers, dans un goût approchant de *Bachaumont* & de *Chapelle*, c'est-à-dire, autant qu'un roi de Prusse peut en approcher. Voici quelques endroits de sa lettre:

« Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore.

Car des hôtes intéressés,
De la faim nous voyant pressés,
D'une façon plus que frugale,
Dans une chambière infernale
En nous empoisonnant nous volaient nos écus.
O siècle différent du temps de Lucullus!

Des chemins affreux, mal nourris, mal abreuvés; ce n'était pas tout: nous essuyâmes encore bien des accidens; & il faut assurément que notre équipage ait un air bien singulier.

puisqu'en chaque endroit où nous passâmes, on nous prit pour quelque chose d'autre.

Les uns nous prenaient pour des rois ;
D'autres pour des filous courtois ;
D'autres pour gens de connaissance.
Parfois le peuple s'attroupait,
Entre les yeux nous regardait
En badauds curieux remplis d'impertinence.

Le maître de la poste de Kehl nous ayant assuré qu'il n'y avait point de salut sans passe-port, & voyant que le cas nous mettait dans la nécessité absolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti, à quoi les armes prussiennes que j'avais sur mon cachet nous secondèrent merveilleusement.

Nous arrivâmes à Strasbourg, & le corsaire de la douane & le visiteur parurent contens de nos preuves.

Ces scélérats nous épiaient ;
D'un œil le passe-port lisaient,
De l'autre lorgnaient notre bourse.
L'or, qui toujours fut de ressource,
Par lequel Jupin jouissait
De Danaé qu'il caressait ;
L'or par qui César gouvernait
Le monde, heureux sous son empire ;
L'or plus Dieu que Mars & l'Amour ;
Ce même or sut nous introduire
Le soir dans les murs de Strasbourg. »

On voit par cette lettre qu'il n'était pas

encore devenu le meilleur de nos poëtes, & que sa philosophie ne regardait pas avec indifférence le métal dont son père avait fait provision.

De Strasbourg il alla voir ses Etats de la basse Allemagne, & me manda qu'il viendrait *incognitò* me voir à Bruxelles. Nous lui préparâmes une belle maison; mais étant tombé malade dans le petit château de Meuse, à deux lieues de Clèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui présenter mes profonds hommages. *Maupertuis* qui avait déjà ses vues, & qui était possédé de la rage d'être président d'une académie, s'était présenté de lui-même, & logeait avec *Algarotti* & *Keyserling* dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour toute garde. Le conseiller privé *Rambonet*, ministre d'Etat, se promenait dans la cour en soufflant dans ses doigts. Il portait de grandes manchettes de toile sales, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat dont un côté entrait dans une de ses poches, & l'autre passait à peine l'épaule. On me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'Etat importante; & cela était vrai.

Je fus conduit dans l'appartement de sa Majesté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds & demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu: c'était le roi qui suait & qui tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence,

& commençai la connaissance par lui tâter le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla, & se mit à table. *Algarotti*, *Keyserling*, *Maupertuis*, & le ministre du roi auprès des Etats-Généraux, nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'ame, de la liberté, & des androgynes de *Platon*.

Le conseiller *Rambonet* était pendant ce temps-là monté sur un cheval de louage : il alla toute la nuit, & le lendemain arriva aux portes de Liége, où il instrumenta au nom du roi son maître, tandis que deux mille hommes des troupes de Vésel mettaient la ville de Liége à contribution. Cette belle expédition avait pour prétexte quelques droits que le roi prétendait sur un faubourg. Il me chargea même de travailler à un manifeste, & j'en fis un, tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi, avec qui je soupais & qui m'appelait son ami, ne dût avoir toujours raison. L'affaire s'accommoda bientôt, moyennant un million qu'il exigea en ducats de poids, & qui servirent à l'indemniser des frais de son voyage de Strasbourg, dont il s'était plaint dans sa poétique lettre.

Je ne laissai pas de me sentir attaché à lui, car il avait de l'esprit, des grâces ; & de plus il était roi, ce qui fait toujours une grande séduction, attendu la faiblesse humaine. D'ordinaire ce sont nous autres gens de lettres qui flattons les rois ; celui-là me louait depuis les pieds jusqu'à la tête, tandis que l'abbé *Desfontaines* & d'autres gredins me diffamaient dans Paris, au moins une fois la semaine.

Le roi de Prusse, quelque temps avant la mort de son père, s'était avisé d'écrire contre les principes de *Machiavel*. Si *Machiavel* avait eu un prince pour disciple, la première chose qu'il lui eût recommandée aurait été d'écrire contre lui. Mais le prince royal n'y avait pas entendu tant de finesse. Il avait écrit de bonne foi dans le temps qu'il n'était pas encore souverain, & que son père ne lui faisait pas aimer le pouvoir despotique. Il louait alors de tout son cœur la modération, la justice; & dans son enthousiasme il regardait toute usurpation comme un crime. Il m'avait envoyé son manuscrit à Bruxelles pour le corriger & le faire imprimer; & j'en avais déjà fait présent à un libraire d'Hollande, nommé *Van Duren*, le plus insigne fripon de son espèce. Il me vint enfin un remords de faire imprimer l'*Anti-Machiavel*, tandis que le roi de Prusse, qui avait cent millions dans ses coffres, en prenait un aux pauvres Liégeois par la main du conseiller *Rambonet*. Je jugeai que mon *Salomon* ne s'en tiendrait pas là. Son père lui avait laissé soixante & six mille quatre cents hommes complets d'excellentes troupes; il les augmentait, & paraissait avoir envie de s'en servir à la première occasion.

Je lui représentai qu'il n'était peut-être pas convenable d'imprimer son livre précisément dans le temps même qu'on pourrait lui reprocher d'en violer les préceptes. Il me permit d'arrêter l'édition. J'allai en Hollande uniquement pour lui rendre ce petit service; mais le libraire demanda tant d'argent que le roi, qui d'ailleurs n'était pas fâché dans le fond du

cœur d'être imprimé, aima mieux l'être pour rien que de payer pour ne l'être pas.

Lorsque j'étais en Hollande occupé de cette besogne, l'empereur *Charles VI* mourut, au mois d'octobre 1740, d'une indigestion de champignons qui lui causa une apoplexie; & ce plat de champignons changea la destinée de l'Europe. Il parut bientôt que *Frédéric II*, roi de Prusse, n'était pas aussi ennemi de *Machiavel* que le prince royal avait paru l'être. Quoiqu'il roulât déjà dans sa tête le projet de son invasion en Silésie, il ne m'appela pas moins à sa cour.

Je lui avais déjà signifié que je ne pouvais m'établir auprès de lui, que je devais préférer l'amitié à l'ambition, que j'étais attaché à madame *du Châtelet*, & que philosophe pour philosophe j'aimais mieux une dame qu'un roi.

Il approuvait cette liberté, quoiqu'il n'aimât pas les femmes. J'allai lui faire ma cour au mois d'octobre. Le cardinal de *Fleuri* m'écrivit une longue lettre pleine d'éloges pour l'*Anti-Machiavel*, & pour l'auteur; je ne manquai pas de la lui montrer. Il rassemblait déjà ses troupes, sans qu'aucun de ses généraux ni de ses ministres pût pénétrer son dessein. Le marquis de *Beauvau*, envoyé auprès de lui pour le complimenter, croyait qu'il allait se déclarer contre la France en faveur de *Marie-Thérèse*, reine de Hongrie & de Bohème, fille de *Charles VI*; qu'il voulait appuyer l'élection à l'empire de *François de Lorraine*, grand-duc de Toscane, époux de cette reine; qu'il pouvait y trouver de grands avantages.

Je devais croire plus que personne qu'en

effet le nouveau roi de Prusse allait prendre ce parti, car il m'avait envoyé, trois mois auparavant, un écrit politique de sa façon, dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle & la déprédatrice de l'Allemagne. Mais il était dans sa nature de faire toujours tout le contraire de ce qu'il disait & de ce qu'il écrivait, non par dissimulation, mais parce qu'il écrivait & parlait avec une espèce d'enthousiasme, & agissait ensuite avec une autre.

Il partit au 15 de décembre, avec la fièvre quarte, pour la conquête de la Silésie, à la tête de trente mille combattans, bien pourvus de tout, & bien disciplinés; il dit au marquis de *Beauvau* en montant à cheval: *Je vais jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons.*

Il a écrit depuis l'histoire de cette conquête; il me l'a montrée toute entière. Voici un des articles curieux du début de ces annales; j'eus soin de le transcrire de préférence, comme un monument unique.

Que l'on joigne à ces considérations, des troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie, & la vivacité de mon caractère; c'étaient les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse, reine de Bohème & d'Hongrie. Et quelques lignes ensuite, il y avait ces propres mots: *L'ambition, l'intérêt, le désir de faire parler de moi, l'emportèrent; & la guerre fut résolue.*

Depuis qu'il y a des conquérans, ou des esprits ardens qui ont voulu l'être, je crois qu'il est le premier qui se soit ainsi rendu

justice. Jamais homme peut-être n'a plus senti la raison, & n'a plus écouté ses passions. Ces assemblages de philosophie & de déréglemens d'imagination ont toujours composé son caractère.

C'est dommage que je lui aie fait retrancher ce passage quand je corrigeai depuis tous ses ouvrages : un aveu si rare devait passer à la postérité, & servir à faire voir sur quoi sont fondées presque toutes les guerres. Nous autres gens de lettres, poëtes, historiens, déclamateurs d'académie, nous célébrons ces beaux exploits : & voilà un roi qui les fait, & qui les condamne.

Ses troupes étaient déjà en Silésie quand le baron de *Gotter*, son ministre à Vienne, fit à *Marie-Thérèse* la proposition incivile de céder de bonne grâce au roi électeur son maître les trois quarts de cette province, moyennant que le roi de Prusse lui prêterait trois millions d'écus, & ferait son mari empereur.

Marie-Thérèse n'avait alors ni troupes, ni argent, ni crédit; & cependant elle fut inflexible. Elle aima mieux risquer de tout perdre que de fléchir sous un prince qu'elle ne regardait que comme le vassal de ses ancêtres, & à qui l'empereur son père avait sauvé la vie. Ses généraux rassemblèrent à peine vingt mille hommes; son maréchal *Neuperg*, qui les commandait, força le roi de Prusse de recevoir la bataille sous les murs de Neiss, à Molwitz. La cavalerie prussienne fut d'abord mise en déroute par la cavalerie autrichienne; & dès le premier choc, le roi qui n'était pas encore accoutumé à voir des batailles, s'enfuit jusqu'à Ope-

leim, à douze grandes lieues du champ où l'on se battait. *Maupertuis*, qui avait cru faire une grande fortune, s'était mis à sa suite dans cette campagne, s'imaginant que le roi lui ferait au moins fournir un cheval. Ce n'était pas la coutume du roi. *Maupertuis* acheta un âne deux ducats, le jour de l'action, & se mit à suivre sa Majesté sur son âne du mieux qu'il put. Sa monture ne put fournir la course; il fut pris & dépouillé par les housards.

Frédéric passa la nuit couché sur un grabat dans un cabaret de village près de Ratibor, sur les confins de la Pologne. Il était désespéré, & se croyait réduit à traverser la moitié de la Pologne pour rentrer dans le nord de ses Etats, lorsqu'un de ses chasseurs arriva du camp de Molwitz, & lui annonça qu'il avait gagné la bataille. Cette nouvelle lui fut confirmée un quart d'heure après par un aide de camp. La nouvelle était vraie. Si la cavalerie prussienne était mauvaise, l'infanterie était la meilleure de l'Europe. Elle avait été disciplinée pendant trente ans par le vieux prince d'*Anhalt*. Le maréchal de *Shwerin* qui la commandait, était un élève de *Charles XII*; il gagna la bataille aussitôt que le roi de Prusse se fut enfui. Le monarque revint le lendemain, & le général vainqueur fut à peu près disgracié.

Je retournai philosopher dans la retraite de Cirey. Je passais les hivers à Paris où j'avais une foule d'ennemis; car m'étant avisé d'écrire, long-temps auparavant, l'Histoire de *Charles XII*, de donner plusieurs pièces de théâtre, de faire même un poëme épique, j'avais comme de raison pour persécuteurs tous ceux qui se

mêlaient de vers & de prose. Et comme j'avais même poussé la hardiesse jusqu'à écrire sur la philosophie, il fallait bien que les gens qu'on appelle *dévots*, me traitassent d'athée, selon l'ancien usage.

J'avais été le premier qui eût osé développer à ma nation les découvertes de *Newton*, en langage intelligible. Les préjugés cartésiens, qui avaient succédé en France aux préjugés péripatéticiens, étaient alors tellement enracinés, que le chancelier d'*Agueſſeau* regardait comme un homme ennemi de la raison & de l'Etat quiconque adoptait des découvertes faites en Angleterre. Il ne voulut jamais donner de privilége pour l'impression des Elémens de la philosophie de *Newton*.

J'étais grand admirateur de *Locke* : je le regardais comme le seul métaphysicien raisonnable ; je louai sur-tout cette retenue si nouvelle, si sage en même temps, & si hardie, avec laquelle il dit que nous n'en saurons jamais assez par les lumières de notre raison pour affirmer que DIEU ne peut accorder le don du sentiment & de la pensée à l'être appelé *matière*.

On ne peut concevoir avec quel acharnement & avec quelle intrépidité d'ignorance, on se déchaîna contre moi sur cet article. Le sentiment de *Locke* n'avait point fait de bruit en France auparavant, parce que les docteurs lisaient St *Thomas* & *Queſnel*, & que le gros du monde lisait des romans. Lorsque j'eus loué *Locke*, on cria contre lui & contre moi. Les pauvres gens qui s'emportaient dans cette dispute, ne savaient surement ni ce que c'est

que la *matière*, ni ce que c'est que l'*esprit*. Le fait est que nous ne savons rien de nous-mêmes, que nous avons le mouvement, la vie, le sentiment & la pensée, sans savoir comment; que les élémens de la matière nous sont aussi inconnus que le reste; que nous sommes des aveugles qui marchons & raisonnons à tâtons; & que *Locke* a été très-sage en avouant que ce n'est pas à nous à décider de ce que le Tout-puissant ne peut pas faire.

Cela, joint à quelques succès de me pièces de théâtre, m'attira une bibliothéque immense de brochures dans lesquelles on prouvait que j'étais un mauvais poëte, athée, & fils d'un paysan.

On imprima l'histoire de ma vie dans laquelle on me donna cette belle généalogie. Un allemand n'a pas manqué de ramasser tous les contes de cette espèce, dont on avait farci les libelles qu'on imprimait contre moi. On m'imputait des aventures avec des personnes que je n'avais jamais connues, & avec d'autres qui n'avaient jamais existé.

Je trouve, en écrivant ceci, une lettre de M. le maréchal de *Richelieu*, qui me donnait avis d'un gros libelle où il était prouvé que sa femme m'avait donné un beau carrosse, & quelque autre chose, dans le temps qu'il n'avait point de femme. Je m'étais d'abord donné le plaisir de faire un recueil de ces calomnies; mais elles se multiplièrent au point que j'y renonçai.

C'était-là tout le fruit que j'avais tiré de mes travaux. Je m'en consolais aisément, tantôt dans la retraite de Cirey, & tantôt dans la bonne compagnie de Paris.

Tandis que les excrémens de la littérature me fesaient ainsi la guerre, la France la fesait à la reine d'Hongrie : & il faut avouer que cette guerre n'était pas plus juste ; car après avoir solennellement stipulé, garanti, juré la pragmatique sanction de l'empereur *Charles VI*, & la succession de *Marie-Thérèse* à l'héritage de son père ; après avoir eu la Lorraine pour prix de ces promesses, il ne paraissait pas trop conforme au droit des gens de manquer à un tel engagement. On entraîna le cardinal de *Fleuri* hors de ses mesures. Il ne pouvait pas dire comme le roi de Prusse, que c'était la vivacité de son tempérament qui lui fesait prendre les armes. Cet heureux prêtre régnait à l'âge de quatre-vingt-six ans, & tenait les rênes de l'Etat d'une main très-faible. On s'était uni avec le roi de Prusse dans le temps qu'il prenait la Silésie ; on avait envoyé en Allemagne deux armées pendant que *Marie-Thérèse* n'en avait point. L'une de ces armées avait pénétré jusqu'à cinq lieues de Vienne sans trouver d'ennemis : on avait donné la Bohême à l'électeur de Bavière qui fut élu empereur, après avoir été nommé lieutenant général des armées du roi de France. Mais on fit bientôt toutes les fautes qu'il fallait pour tout perdre.

Le roi de Prusse ayant pendant ce temps-là mûri son courage & gagné des batailles, fesait sa paix avec les Autrichiens. *Marie* lui abandonna, à son très-grand regret, le comté de Glats avec la Silésie. S'étant détaché de la France sans ménagement, à ces conditions, au mois de juin 1742, il me manda qu'il s'était

mis dans les remèdes, & qu'il conseillait aux autres malades de se rétablir.

Ce prince se voyait alors au comble de sa puissance, ayant à ses ordres cent trente mille hommes de troupes victorieuses, dont il avait formé la cavalerie, tirant de la Silésie le double de ce qu'elle avait produit à la maison d'Autriche, affermi dans sa nouvelle conquête, & d'autant plus heureux que toutes les autres puissances souffraient. Les princes se ruinent aujourd'hui par la guerre : il s'y était enrichi.

Ses soins se tournèrent alors à embellir la ville de Berlin, à bâtir une des plus belles salles d'opéra qui soient en Europe, à faire venir des artistes en tout genre ; car il voulait aller à la gloire par tous les chemins, & au meilleur marché possible.

Son père avait logé à Potsdam dans une vilaine maison ; il en fit un palais. Potsdam devint une jolie ville. Berlin s'agrandissait ; on commençait à y connaître les douceurs de la vie que le feu roi avait très-négligées : quelques personnes avaient des meubles ; la plupart même portaient des chemises ; car sous le règne précédent on ne connaissait guère que des devants de chemise qu'on attachait avec des cordons ; & le roi régnant n'avait pas été élevé autrement. Les choses changeaient à vue d'œil : Lacédémone devenait Athènes. Des déserts furent défrichés, cent trois villages furent formés dans des marais desséchés. Il n'en fesait pas moins de la musique & des livres : ainsi il ne fallait pas me savoir si mauvais gré de l'appeler le *Salomon* du Nord. Je lui donnais dans

mes lettres ce sobriquet qui lui demeura long-temps.

Les affaires de la France n'étaient pas alors si bonnes que les siennes. Il jouissait du plaisir secret de voir les Français périr en Allemagne, après que leur diversion lui avait valu la Silésie. La cour de France perdait ses troupes, son argent, sa gloire & son crédit, pour avoir fait *Charles VII* empereur; & cet empereur perdait tout, pour avoir cru que les Français le soutiendraient.

Le cardinal de *Fleuri* mourut le 29 de janvier 1743, âgé de quatre-vingt-dix ans: jamais personne n'était parvenu plus tard au ministère, & jamais ministre n'avait gardé sa place plus long-temps. Il commença sa fortune, à l'âge de soixante-treize ans, par être roi de France, & le fut jusqu'à sa mort sans contradiction; affectant toujours la plus grande modestie, n'amassant aucun bien, n'ayant aucun faste, & se bornant uniquement à régner. Il laissa la réputation d'un esprit fin & aimable plutôt que d'un génie, & passa pour avoir mieux connu la cour que l'Europe.

J'avais eu l'honneur de le voir beaucoup chez madame la maréchale de *Villars*, quand il n'était qu'ancien évêque de la petite vilaine ville de Fréjus, dont il s'était toujours intitulé *évêque par l'indignation divine*, comme on le voit dans quelques-unes de ses lettres. *Fréjus* était une très-laide femme qu'il avait répudiée le plutôt qu'il avait pu. Le maréchal de *Villeroi*, qui ne savait pas que l'évêque avait été long-temps l'amant de la maréchale sa femme, le fit nommer par *Louis XIV* précepteur

cepteur de *Louis XV*, de précepteur il devint premier ministre, & ne manqua pas de contribuer à l'exil du maréchal son bienfaiteur. C'était, à l'ingratitude près, un assez bon homme. Mais comme il n'avait aucun talent, il écartait tous ceux qui en avaient, dans quelque genre que ce pût être.

Plusieurs académiciens voulurent que j'eusse sa place à l'académie française. On demanda, au souper du roi, qui prononcerait l'oraison funèbre du cardinal à l'académie. Le roi répondit que ce serait moi. Sa maîtresse, la duchesse de *Châteauroux*, le voulait; mais le comte de *Maurepas*, secrétaire d'Etat, ne le voulut point: il avait la manie de se brouiller avec toutes les maîtresses de son maître, & il s'en est trouvé mal.

Un vieil imbécille, précepteur du dauphin, autrefois théatin, & depuis évêque de Mirepoix, nommé *Boyer*, se chargea par principe de conscience de seconder le caprice de M. de *Maurepas*. Ce *Boyer* avait la feuille des bénéfices, le roi lui abandonnait toutes les affaires du clergé: il traita celle-ci comme un point de discipline ecclésiastique. Il représenta que c'était offenser DIEU qu'un profane comme moi succédât à un cardinal. Je savais que M. de *Maurepas* le faisait agir; j'allai trouver ce ministre; je lui dis: une place à l'académie n'est pas une dignité bien importante, mais après avoir été nommé, il est triste d'être exclus. Vous êtes brouillé avec madame de *Châteauroux* que le roi aime, & avec M. le duc de *Richelieu* qui la gouverne, quel rapport y a-t-il, je vous prie, de vos

brouilleries avec une pauvre place à l'académie française ? Je vous conjure de me répondre franchement : en cas que madame de *Châteauroux* l'emporte sur M. l'évêque de *Mirepoix*, vous y opposerez-vous ?... Il se recueillit un moment & me dit : *Oui*, *& je vous écraserai.*

Le prêtre enfin l'emporta sur la maîtresse. Et je n'eus point une place dont je ne me souciais guère. J'aime à me rappeler cette aventure qui fait voir les petitesses de ceux qu'on appelle grands, & qui marque combien les bagatelles sont quelquefois importantes pour eux.

Cependant les affaires publiques n'allaient pas mieux depuis la mort du cardinal que dans ses deux dernières années. La maison d'Autriche renaissait de sa cendre. La France était pressée par elle & par l'Angleterre. Il ne nous restait alors d'autre ressource que dans le roi de Prusse qui nous avait entraînés dans la guerre, & qui nous avait abandonnés au besoin.

On imagina de m'envoyer secrétement chez ce monarque pour sonder ses intentions, pour voir s'il ne ferait pas d'humeur à prévenir les orages qui devaient tomber tôt ou tard de Vienne sur lui, après avoir tombé sur nous, & s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes dans l'occasion pour mieux assurer sa Silésie. Cette idée était tombée dans la tête de M. de *Richelieu* & de madame de *Châteauroux*. Le roi l'adopta ; & M. *Amelot*, ministre des affaires étrangères, mais ministre très-subalterne, fut chargé seulement de presser mon départ.

Il fallait un prétexte. Je pris celui de ma querelle avec l'ancien évêque de Mirepoix. Le roi approuva cet expédient. J'écrivis au roi de Prusse que je ne pouvais plus tenir aux persécutions de ce théatin, & que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. Comme ce prélat signait toujours, l'*anc. évéq. de Mirepoix*, en abrégé; & que son écriture était assez incorecte, on lisait: *L'âne de Mirepoix*, au lieu de l'ancien: ce fut un sujet de plaisanteries; & jamais négociation ne fut plus gaie.

Le roi de Prusse, qui n'y allait pas de main morte quand il fallait frapper sur les moines & sur les prélats de cour, me répondit avec un déluge de railleries sur l'âne de *Mirepoix*, & me pressa de venir. J'eus grand soin de faire lire mes lettres & les réponses. L'évêque en fut informé. Il alla se plaindre à *Louis XV* de ce que je le fesais, disait-il, passer pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit que c'était une chose dont on était convenu, & qu'il ne fallait pas qu'il y prît garde.

Cette réponse de *Louis XV*, qui n'est guère dans son caractère, m'a toujours paru extraordinaire. J'avais à la fois le plaisir de me venger de l'évêque qui m'avait exclu de l'académie, celui de faire un voyage très-agréable, & celui d'être à portée de rendre service au roi & à l'Etat. M. de *Maurepas* entrait même avec chaleur dans cette aventure, parce qu'alors il gouvernait M. *Amelot*, & qu'il croyait être le ministre des affaires étrangères.

Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'il

fallut mettre madame *du Châtelet* de la confidence. Elle ne voulait point, à quelque prix que ce fût, que je la quittasse pour le roi de Prusse; elle ne trouvait rien de si lâche & de si abominable dans le monde que de se séparer d'une femme pour aller chercher un monarque. Elle aurait fait un vacarme horrible. On convint, pour l'apaiser, qu'elle entrerait dans le mystère, & que les lettres passeraient par ses mains.

J'eus tout l'argent que je voulus pour mon voyage, sur mes simples reçus de M. de *Montmartel*. Je n'en abusai pas. Je m'arrêtai quelque temps en Hollande, pendant que le roi de Prusse courait d'un bout à l'autre de ses Etats pour faire des revues. Mon séjour ne fut pas inutile à la Haie. Je logeai dans le palais de la vieille cour qui appartenait alors au roi de Prusse par ses partages avec la maison d'*Orange*. Son envoyé, le jeune compte de *Podevils*, amoureux & aimé de la femme d'un des principaux membres de l'Etat, attrapait par les bontés de cette dame des copies de toutes les résolutions secrètes de leurs Hautes-puissances très-mal-intentionnées contre nous. J'envoyais ces copies à la cour; & mon service était très-agréable.

Quand j'arrivai à Berlin, le roi me logea chez lui, comme il avait fait dans mes précédens voyages. Il menait à Potsdam la vie qu'il a toujours menée depuis son avénement au trône. Cette vie mérite quelque petit détail.

Il se levait à cinq heures du matin en été, & à six en hiver. Si vous voulez savoir les cérémonies royales de ce lever, quelles étaient

les grandes & les petites entrées, quelles étaient les fonctions de son grand aumônier, de son grand chambellan, de son premier gentilhomme de la chambre, de ses huissiers; je répondrai qu'un laquais venait allumer son feu, l'habiller, & le raser; encore s'habillait-il presque tout seul. Sa chambre était assez belle; une riche balustradre d'argent, ornée de petits amours très-bien sculptés, semblait fermer l'estrade d'un lit dont on voyait les rideaux; mais derrière les rideaux était, au lieu de lit, une bibliothéque : & quant au lit du roi, c'était un grabat de sangles avec un matelas mince, caché par un paravent. *Marc-Aurèle* & *Julien*, ses deux apôtres, & les plus grands hommes du stoïcisme, n'étaient pas plus mal couchés.

Quand sa Majesté était habillée & bottée, le stoïque donnait quelques momens à la secte d'*Epicure* : il fesait venir deux ou trois favoris, soit lieutenans de son régiment, soit pages, soit édukes, ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir, restait demi-quart d'heure tête à tête. Les choses n'allaient pas jusqu'aux dernières extrémités, attendu que le prince, du vivant de son père, avait été fort maltraité dans ses amours de passade, & non moins mal guéri. Il ne pouvait jouer le premier rôle : il fallait se contenter des seconds.

Ces amusemens d'écoliers étant finis, les affaires d'Etat prenaient la place. Son premier ministre arrivait par un escalier dérobé, avec une grosse liasse de papiers sous le bras. Ce premier ministre était un commis qui logeait

au second étage dans la maison de *Federsdoff*, ce soldat devenu valet de chambre & favori, qui avait autrefois servi le roi prisonnier dans le château de Cussrin. Les secrétaires d'Etat envoyaient toutes leurs dépêches au commis du roi. Il en apportait l'extrait : le roi fesait mettre les réponses à la marge, en deux mots. Toutes les affaires du royaume s'expédiaient ainsi en une heure. Rarement les secrétaires d'Etat, les ministres en charge l'abordaient : il y en a même à qui il n'a jamais parlé. Le roi son père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait si militairement, l'obéissance était si aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye.

Vers les onze heures, le roi en bottes fesait dans son jardin la revue de son régiment des gardes : & à la même heure, tous les colonels en fesaient autant dans toutes les provinces. Dans l'intervalle de la parade & du dîner, les princes ses frères, les officiers généraux, un ou deux chambellans mangeaient à sa table, qui était aussi bonne qu'elle pouvait l'être dans un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie passable, ni une poularde, & où il faut tirer le froment de Magdebourg.

Après le repas, il se retirait seul dans son cabinet, & fesait de vers jusqu'à cinq ou six heures. Ensuite venait un jeune homme nommé d'*Arget*, ci-devant secrétaire de *Valori*, envoyé de France, qui fesait la lecture. Un petit concert commençait à sept heures : le roi y jouait de la flûte aussi bien que le meilleur artiste. Les concertans exécutaient

souvent de ses compositions; car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât, & il n'eût pas essuyé chez les Grecs la mortification qu'eut *Epaminondas* d'avouer qu'il ne savait pas la musique.

On soupait dans une petite salle dont le plus singulier ornement était un tableau dont il avait donné le dessein à *Pène* son peintre, l'un de nos meilleurs coloristes. C'était une belle priapée. On voyait des jeunes gens embrassant des femmes, des nymphes sous des satyres, des amours qui jouaient au jeu des Encolpes & des Gitons: quelques personnes qui se pâmaient en regardant ces combats, des tourterelles qui se baisaient, des boucs sautant sur des chèvres, & des béliers sur des brebis.

Les repas n'étaient pas souvent moins philosophiques. Un survenant qui nous aurait écoutés, en voyant cette peinture, aurait cru entendre les sept sages de la Grèce au bordel. Jamais on ne parla en aucun lieu du monde avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes; & jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanterie & de mépris. DIEU était respecté, mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom, n'étaient pas épargnés.

Il n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres. En un mot *Frédéric* vivait sans cour, sans conseil, & sans culte.

Quelques juges de province voulurent faire brûler je ne sais quel pauvre paysan accusé par un prêtre d'une intrigue galante avec son ânesse: on n'exécutait personne sans que le roi eût confirmé la sentence, loi très-humaine

qui se pratique en Angleterre & dans d'autres pays; *Frédéric* écrivit au bas de la sentence, qu'il donnait dans ses Etats *liberté de conscience & de v...*

Un prêtre d'auprès de Stettin, très-scandalisé de cette indulgence, glissa dans un sermon sur *Hérode* quelques traits qui pouvaient regarder le roi son maître: il fit venir ce ministre de village à Potsdam en le citant au consistoire, quoiqu'il n'y eût à la cour pas plus de consistoire que de messe. Le pauvre homme fut amené: le roi prit une robe & un rabat de prédicant, d'*Argens*, l'auteur des *Lettres juives*, & un baron de *Polnits* qui avait changé trois ou quatre fois de religion, se revêtirent du même habit; on mit un tome du *Dictionnaire* de *Bayle* sur une table, en guise d'évangile, & le coupable fut introduit par deux grénadiers devant ces trois ministres du Seigneur. *Mon frère*, lui dit le roi, *je vous demande au nom de* DIEU *sur quel Hérode vous avez prêché.... Sur Hérode qui fit tuer tous les petits enfans*, répondit le bon homme. *Je vous demande*, ajouta le roi, *si c'était Hérode premier du nom, car vous devez savoir qu'il y en a eu plusieurs.* Le prêtre de village ne sut que répondre. *Comment!* dit le roi, *vous osez prêcher sur un Hérode, & vous ignorez quelle était sa famille! vous êtes indigne du saint ministère. Nous vous pardonnons cette fois, mais sachez que nous vous excommunierons si jamais vous prêchez quelqu'un sans le connaître.* Alors on lui délivra sa sentence & son pardon. On signa trois noms ridicules, inventés à plaisir. *Nous allons demin à Berlin*, ajouta le roi, *nous demanderons*

grâce

grâce pour vous à nos frères : ne manquez pas de nous venir parler. Le prêtre alla dans Berlin chercher les trois ministres : on se moqua de lui ; & le roi qui était plus plaisant que libéral, ne se soucia pas de payer son voyage.

Frédéric gouvernait l'Eglise aussi despotiquement que l'Etat. C'était lui qui prononçait les divorces quand un mari & une femme voulaient se marier ailleurs. Un ministre lui cita un jour l'ancien Testament, au sujet d'un de ces divorces : *Moïse*, lui dit-il, *menait ses Juifs comme il voulait, & moi je gouverne mes Prussiens comme je l'entends.*

Ce gouvernement singulier, ces mœurs encore plus étranges, ce contraste de stoïcisme & d'épicuréisme, de sévérité dans la discipline militaire, & de mollesse dans l'intérieur du palais, des pages avec lesquels on s'amusait dans son cabinet, & des soldats qu'on fesait passer trente-six fois par les baguettes sous les fenêtres du monarque qui les regardait, des discours de morale, & une licence effrénée, tout cela composait un tableau bizarre, que peu de personnes connaissaient alors, & qui depuis a percé dans l'Europe.

La plus grande économie présidait dans Potsdam à tous ses goûts. Sa table, & celle de ses officiers & de ses domestiques, étaient réglées à trente-trois écus par jour, indépendamment du vin. Et au lieu que chez les autres rois ce sont des officiers de la couronne qui se mêlent de cette dépense, c'était son valet de chambre *Federsdoff* qui était à la fois son grand-maître d'hôtel, son grand échanson, & son grand panetier.

Soit économie, soit politique, il n'accordait pas la moindre grâce à ses anciens favoris, & sur-tout à ceux qui avaient risqué leur vie pour lui quand il était prince royal. Il ne payait pas même l'argent qu'il avait emprunté alors: & comme *Louis XII* ne vengeait pas les injures du duc d'*Orléans*, le roi de Prusse oubliait les dettes du prince royal.

Cette pauvre maîtresse qui avait été fouettée pour lui par la main du bourreau, était alors mariée à Berlin au commis du bureau des fiacres; car il y avait dix-huit fiacres dans Berlin, & son amant lui fesait une pension de soixante & dix écus qui lui a toujours été très-bien payée. Elle s'appelait madame *Shommers*, grande femme, maigre, qui ressemblait à une sibylle, & n'avait nullement l'air d'avoir mérité d'être fouettée pour un prince.

Cependant quand il allait à Berlin, il y étalait une grande magnificence dans les jours d'appareil. C'était un très-beau spectacle pour les hommes vains, c'est-à-dire, pour presque tout le monde, de le voir à table entouré de vingt princes de l'Empire, servi dans la plus belle vaisselle d'or de l'Europe, & trente beaux pages & autant de jeunes édukes superbement parés, portant de grands plats d'or massif. Les grands officiers paraissaient alors, mais hors de là on ne les connaissait point.

On allait après dîner à l'opéra, dans cette grande salle de trois cents pieds de long qu'un de ses chambellans, nommé *Knoberstof* avait bâtie sans architecte. Les plus belles voix, les meilleurs danseurs étaient à ses gages. La *Barbarini* dansait alors sur son théâtre: c'est

elle qui depuis épousa le fils de son chancelier. Le roi avait fait enlever à Vénise cette danseuse par des soldats qui l'emmenèrent par Vienne même jusqu'à Berlin. Il en était un peu amoureux, parce qu'elle avait les jambes d'un homme. Ce qui était incompréhensible, c'est qu'il lui donnait trente-deux mille livres d'appointemens.

Son poëte italien, à qui il fesait mettre en vers les opéra dont lui-même fesait toujours le plan, n'avait que douze cents livres de gages; mais aussi il faut considérer qu'il était fort laid, & qu'il ne dansait pas. En un mot, la *Barbarini* touchait à elle seule plus que trois ministres d'Etat ensemble. Pour le poëte italien, il se paya un jour par ses mains. Il décousut dans une chapelle du premier roi de Prusse de vieux galons d'or dont elle était ornée. Le roi qui jamais ne fréquenta de chapelle, dit qu'il ne perdait rien. D'ailleurs il venait d'écrire une dissertation en faveur des voleurs, qui est imprimée dans les recueils de son académie: & il ne jugea pas à propos, cette fois-là, de détruire ses écrits par les faits.

Cette indulgence ne s'étendait pas sur le militaire. Il y avait dans les prisons de Spandau un vieux gentilhomme de Franche-Comté, haut de six pieds, que le feu roi avait fait enlever pour sa belle taille; on lui avait promis une place de chambellan, & on lui en donna une de soldat. Ce pauvre homme déserta bientôt avec quelques-uns de ses camarades; il fut saisi, & ramené devant le feu roi auquel il eut la naïveté de dire qu'il ne se repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui

coupa pour réponse le nez & les oreilles ; il passa par les baguettes trente-six fois ; après quoi il alla traîner la brouette à Spandau. Il la traînait encore quand M. de *Valori*, notre envoyé, me pressa de demander sa grâce au très-clément fils du très-dur *Frédéric-Guillaume*. Sa Majesté se plaisait à dire que c'était pour moi qu'il faisait jouer *la Clemenza di Tito*, opéra plein de beautés du célèbre *Metastasio*, mis en musique par le roi lui-même, aidé de son compositeur. Je pris mon temps pour recommander à ses bontés ce pauvre franc-comtois sans oreilles & sans nez ; & je lui détachai cette semonce.

Génie universel, ame sensible & ferme !
Quoi ! lorsque vous régnez il est des malheureux !
Aux tourmens d'un coupable il vous faut mettre un terme,
Et n'en mettre jamais à vos soins généreux.

Voyez autour de vous les Prières tremblantes,
Filles du Repentir, maîtresses des grands cœurs,
S'étonner d'arroser de larmes impuissantes
Les mains qui de la terre ont dû sécher les pleurs.

Ah ! pourquoi m'étaler avec magnificence
Ce spectacle brillant où triomphe Titus !
Pour achever la fête, égalez sa clémence,
Et l'imitez en tout, ou ne le vantez plus.

La requête était un peu forte ; mais on a le privilége de dire ce qu'on veut en vers. Le roi promit quelque adoucissement ; & même

plusieurs mois après, il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont il s'agissait à l'hôpital, à six sous par jour. Il avait refusé cette grâce à la reine sa mère qui apparemment ne l'avait demandée qu'en prose.

Au milieu des fêtes, des opéra, des soupers, ma négociation secrète avançait. Le roi trouvait bon que je lui parlasse de tout, & j'entremêlais souvent des questions sur la France & sur l'Autriche à propos de l'*Enéide* & de *Tite-Live*. La Conversation s'animait quelquefois : le roi s'échauffait, & me disait que tant que notre cour frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix, il ne s'aviserait pas de se battre pour elle. Je lui envoyais de ma chambre à son appartement, mes réflexions sur un papier à mi-marge. Il répondait sur une colonne à mes hardiesses. J'ai encore ce papier où je lui disais : *Doutez-vous que la maison d'Autriche ne vous redemande la Silésie à la première occasion ?* Voici sa réponse en marge :

Ils seront reçus, biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

Cette négociation d'une espèce nouvelle finit par un discours qu'il me tint dans un de ses mouvemens de vivacité contre le roi d'Angleterre, son cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas. Celui de Prusse disait : *George est l'oncle de Frédéric, mais George ne l'est pas du roi de Prusse.* Enfin, il me dit : *Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, & je marche.*

Je n'en voulais pas davantage. Je retournai

vîte à la cour de France : je rendis compte de mon voyage. Je lui donnai l'espérance qu'on m'avait donnée à Berlin. Elle ne fut point trompeuse : & le printemps suivant le roi de Prusse fit en effet un nouveau traité avec le roi de France. Il s'avança en Bohême avec cent mille hommes, tandis que les Autrichiens étaient en Alsace.

Si j'avais conté à quelque bon parisien mon aventure & le service que j'avais rendu, il n'eût pas douté que je ne fusse promu à quelque beau poste. Voici quelle fut ma récompense.

La duchesse de *Châteauroux* fut fâchée que la négociation n'eût pas passé immédiatement par elle ; il lui avait pris envie de chasser M. *Amelot*, parce qu'il était bégue, & que ce petit défaut lui déplaisait ; elle haïssait de plus cet *Amelot*, parce qu'il était gouverné par M. de *Maurepas* ; il fut renvoyé au bout de huit jours, & je fus enveloppé dans sa disgrace.

Il arriva quelque temps après que *Louis XV* fut malade à l'extrémité dans la ville de Metz : M. de *Maurepas* & sa cabale prirent ce temps pour perdre madame de *Châteauroux*. L'évêque de Soissons, *Fitz-James*, fils du bâtard de *Jacques II*, regardé comme un saint, voulut, en qualité de premier aumônier, convertir le roi, & lui déclara qu'il ne lui donnerait ni absolution ni communion, s'il ne chassait sa maîtresse & sa sœur la duchesse de *Lauraguais*, & leurs amis. Les deux sœurs partirent chargées de l'exécration du peuple de Metz. Ce fut pour cette action que le peuple de Paris, aussi sot que celui de Metz, donna à *Louis XV* le sur-

nom de *Bien-aimé*. Un polisson, nommé *Vadé*, imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent. Quand ce prince se porta bien, il ne voulut être que le bien-aimé de sa maîtresse. Ils s'aimèrent plus qu'auparavant. Elle devait rentrer dans son ministère; elle allait partir de Paris pour Versailles, quand elle mourut subitement des suites de la rage que sa démission lui avait causée. Elle fut bientôt oubliée.

Il fallait une maîtresse. Le choix tomba sur la demoiselle *Poisson*, fille d'une femme entretenue, & d'un paysan de la Ferté-sous-Jouare, qui avait amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était alors en fuite, condamné pour quelque malversation. On avait marié sa fille au sous-fermier *le Normand*, seigneur d'Etiole, neveu du fermier général *le Normand de Tournehem*, qui entretenait la mère. La fille était bien élevée, sage, aimable, remplie de grâces & de talens, née avec du bon sens & un bon cœur. Je la connaissais assez: je fus même le confident de son amour. Elle m'avouait qu'elle avait toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du roi, & qu'elle s'était senti une violente inclination pour lui, sans trop la démêler.

Cette idée qui aurait pu paraître chimérique dans sa situation, était fondée sur ce qu'on l'avait souvent menée aux chasses que fesait le roi dans la forêt de Sénar. *Tournehem*, l'amant de sa mère, avait une maison de campagne dans le voisinage. On promenait madame d'*Etiole* dans une jolie calèche. Le roi la remarquait, & lui envoyait souvent des

chevreuils. Sa mère ne cessait de lui dire qu'elle était plus jolie que madame de *Châteauroux*; & le bon homme *Tournehem* s'écriait souvent: *Il faut avouer que la fille de madame Poisson est un morceau de roi.* Enfin, quand elle eut tenu le roi entre ses bras, elle me dit qu'elle croyait fermement à la destinée; & elle avait raison. Je passai quelques mois avec elle à Etiole, pendant que le roi fesait la campagne de 1746.

Cela me valut des récompenses qu'on n'avait jamais données ni à mes ouvrages ni à mes services. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'académie. Je fus nommé historiographe de France; & le roi me fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Je conclus que pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes.

Dès que j'eus l'air d'un homme heureux, tout mes confrères les beaux-esprits de Paris se déchaînèrent contre moi avec toute l'animosité & l'acharnement qu'ils devaient avoir contre quelqu'un à qui on donnait toutes les récompenses qu'ils méritaient.

J'étais toujours lié avec la marquise *du Châtelet* par l'amitié la plus inaltérable & par le goût de l'étude. Nous demeurions ensemble à Paris & à la campagne. Cirey est sur les confins de la Lorraine: le roi *Staniſlas* tenait alors sa petite & agréable cour à Lunéville. Tout vieux & tout dévot qu'il était, il avait une maîtresse: c'était madame la marquise de *Boufflers*. Il partageait son ame entre elle &

un jésuite nommé *Menou*, le plus intrigant & le plus hardi prêtre que j'aie jamais connu. Cet homme avait attrapé au roi *Staniſlas*, par les importunités de ſa femme qu'il avait gouvernée, environ un million, dont partie fut employée à bâtir une magnifique maiſon pour lui & pour quelques jéſuites, dans la ville de Nanci. Cette maiſon était dotée de vingt-quatre mille livres de rente : dont douze pour la table de *Menou*, & douze pour donner à qui il voudrait.

La maîtreſſe n'était pas, à beaucoup près, ſi bien traitée. Elle tirait à peine alors du roi de Pologne de quoi avoir des jupes ; & cependant le jéſuite enviait ſa portion, & était furieuſement jaloux de la marquiſe. Ils étaient ouvertement brouillés. Le pauvre roi avait tous les jours bien de la peine, au ſortir de la meſſe, à repatrier ſa maîtreſſe & ſon confeſſeur.

Enfin, notre jéſuite ayant entendu parler, de madame *du Châtelet*, qui était très-bien faite & encore aſſez belle, imagina de la ſubſtituer à madame de *Boufflers*. *Staniſlas* ſe mêlait quelquefois de faire d'aſſez mauvais petits ouvrages : *Menou* crut qu'une femme auteur réuſſirait mieux qu'une autre auprès de lui. Et le voilà qui vient à Cirey pour ourdir cette belle trame : il cajole madame *du Châtelet*, & nous dit que le roi *Staniſlas* ſera enchanté de nous voir : il retourne dire au roi que nous brûlons d'envie de venir lui faire notre cour. *Staniſlas* recommande à madame de *Boufflers* de nous amener.

Et en effet, nous allâmes paſſer à Lunéville

toute l'année 1747. Il arriva tout le contraire de ce que voulait le révérend père. Nous nous attachâmes à madame de *Boufflers*. Et le jésuite eut deux femmes à combattre.

La vie de la cour de Lorraine était assez agréable, quoiqu'il y eût, comme ailleurs, des intrigues & des tracasseries. *Poncet*, évêque de Troyes, perdu de dettes & de réputation, voulut sur la fin de l'année augmenter notre cour & nos tracasseries : quand je dis qu'il était perdu de réputation, entendez aussi la réputation de ses oraisons funèbres & de ses sermons. Il obtint par nos dames d'être grand aumônier du roi, qui fut flatté d'avoir un évêque à ses gages, & à de très-petits gages.

Cet évêque ne vint qu'en 1750. Il débuta par être amoureux de madame de *Boufflers*, & fut chassé. Sa colère retomba sur *Louis XV*, gendre de *Stanislas* : car étant retourné à Troyes, il voulut jouer un rôle dans la ridicule affaire des billets de confession, inventés par l'archevêque de Paris, *Beaumont* ; il tint tête au parlement, & brava le roi. Ce n'était pas le moyen de payer ses dettes, mais c'était celui de se faire enfermer. Le roi de France l'envoya prisonnier en Alsace, dans un couvent de gros moines allemands. Mais il faut revenir à ce qui me touche.

Madame *du Châtelet* mourut dans le palais de *Stanislas*, après deux jours de maladie. Nous étions tous si troublés, que personne de nous ne songea à faire venir ni curé, ni jésuite, ni sacrement. Elle n'eut point les horreurs de la mort : il n'y eut que nous qui

les sentimes. Je fus saisi de la plus douloureuse affliction. Le bon roi *Staniſlas* vint dans ma chambre me consoler, & pleurer avec moi. Peu de ses confrères en font autant en pareilles occasions. Il voulut me retenir : je ne pouvais plus supporter Lunéville, & je retournai à Paris.

Ma destinée était de courir de roi en roi, quoique j'aimasse ma liberté avec idolâtrie. Le roi de Prusse à qui j'avais souvent signifié que je ne quitterais jamais madame *du Châtelet* pour lui, voulut à toute force m'attraper quand il fut défait de sa rivale. Il jouissait alors d'une paix qu'il s'était acquise par des victoires, & son loisir était toujours employé à faire des vers, ou à écrire l'histoire de son pays, & de ses campagnes. Il était bien sûr, à la vérité, que ses vers & sa prose étaient fort au-dessus de ma prose & de mes vers, quant au fonds des choses ; mais il croyait que, pour la forme, je pouvais en qualité d'académicien donner quelque tournure à ses écrits ; il n'y eut point de séduction flatteuse qu'il n'employât pour me faire venir.

Le moyen de résister à un roi victorieux, poëte, musicien & philosophe, & qui fesait semblent de m'aimer ! je crus que je l'aimais. Enfin, je pris encore le chemin de Potsdam au mois de juin 1750. *Astolphe* ne fut pas mieux reçu dans le palais d'*Alcine*. Etre logé dans l'appartement qu'avait eu le maréchal de *Saxe*, avoir à ma disposition les cuisiniers du roi quand je voulais manger chez moi, & les cochers quand je voulais me promener, c'étaient les moindres faveurs qu'on me fesait.

Les soupers étaient très-agréables. Je ne sais si je me trompe, il me semble qu'il y avait bien de l'esprit; le roi en avait & en fesait avoir; & ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je n'ai jamais fait de repas si libres. Je travaillais deux heures par jour avec sa Majesté; je corrigeai tous ses ouvrages, ne manquant jamais de louer beaucoup ce qu'il y avait de bon, lorsque je raturais tout ce qui ne valait rien. Je lui rendais raison par écrit de tout; ce qui composa une rhétorique & une poétique à son usage; il en profita, & son génie le servit encore mieux que mes leçons. Je n'avais nulle cour à faire, nulle visite à rendre, nul devoir à remplir. Je m'étais fait une vie libre, & je ne concevais rien de plus agréable que cet état.

Alcine-Frédéric, qui me voyait déjà la tête un peu tournée, redoubla ses potions enchantées pour m'enivrer tout-à-fait. La dernière séduction fut une lettre qu'il m'écrivit de son appartement au mien. Une maîtresse ne s'explique pas plus tendrement; il s'efforçait de dissiper dans cette lettre la crainte que m'inspiraient son rang & son caractère: elle portait ces mots singuliers:

Comment pourrais-je jamais causer l'infortune d'un homme que j'estime, que j'aime & qui me sacrifie sa patrie & tout ce que l'humanité a de plus cher?..... Je vous respecte comme mon maître en éloquence. Je vous aime comme un ami vertueux. Quel esclavage, quel malheur, quel changement y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre patrie, & chez un ami qui a un cœur recon-

naissant ? J'ai respecté l'amitié qui vous liait à madame du Châtelet, mais après elle j'étais un de vos plus anciens amis. Je vous promets que vous serez heureux ici autant que je vivrai.

Voilà une lettre telle que peu de majestés en écrivent. Ce fut le dernier verre qui m'enivra. Les protestations de bouche furent encore plus fortes que celles par écrit. Il était accoutumé à des démonstrations de tendresse singulières avec des favoris plus jeunes que moi ; & oubliant un moment que je n'étais pas de leur âge, & que je n'avais pas la main belle, il me la prit pour la baiser. Je lui baisai la sienne, & je me fis son esclave. Il fallait une permission du roi de France pour appartenir à deux maîtres. Le roi de Prusse se chargea de tout.

Il écrivit pour me demander au roi mon maître. Je n'imaginais pas qu'on fût choqué à Versailles qu'un gentilhomme ordinaire de la chambre, qui est l'espèce la plus inutile de la cour, devînt un inutile chambellan à Berlin. On me donna toute permission. Mais on fut très-piqué ; & on ne me le pardonna point. Je déplus fort au roi de France, sans plaire davantage à celui de Prusse, qui se moquait de moi dans le fond de son cœur.

Me voilà donc avec une clef d'argent doré pendue à mon habit, une croix au cou, & vingt mille francs de pension. *Maupertuis* en fut malade, & je ne m'en aperçu pas. Il y avait alors un médecin à Berlin, nommé *la Métrie*, le plus franc athée de toutes les facultés de médecine de l'Europe : homme d'ailleurs gai, plaisant, étourdi, tout aussi instruit de la théorie qu'aucun de ses confrères,

& sans contredit le plus mauvais médecin de la terre dans la pratique ; aussi, grâces à Dieu, ne pratiquait-il point. Il s'était moqué de toute la faculté de Paris, & avait même écrit contre les médecins beaucoup de personnalités qu'ils ne pardonnèrent point ; ils obtinrent contre lui un décret de prise de corps. *La Métrie* s'était donc retiré à Berlin, où il amusait assez par sa gaieté ; écrivant d'ailleurs, & fesant imprimer tout ce qu'on peut imaginer de plus effronté sur la morale. Ses livres plurent au roi qui le fit, non pas son médecin, mais son lecteur.

Un jour, après la lecture, *la Métrie* qui disait au roi tout ce qui lui venait dans la tête, lui dit qu'on était bien jaloux de ma faveur & de ma fortune. Laissez faire, lui dit le roi, on presse l'orange, & on la jette quand on a avalé le jus. *La Métrie* ne manqua pas de me rendre ce bel apophthegme, digne de *Denis* de Syracuse.

Je résolus dès-lors de mettre en sureté les pelures de l'orange. J'avais environ trois cents mille livres à placer. Je me gardai bien de mettre ce fonds dans les Etats de mon *Alcine ;* je le plaçai avantageusement sur les terres que le duc de *Wirtemberg* possède en France. Le roi qui ouvrait toutes mes lettres se douta bien que je ne prétendais pas rester auprès de lui. Cependant la fureur de faire des vers le possédait comme *Denis*. Il fallait que je rabotasse continuellement, & que je revisse encore son histoire de Brandebourg, & tout ce qu'il composait.

La Métrie mourut après avoir mangé chez

milord *Tirconel*, envoyé de France, tout un pâté farci de truffes, après un très-long dîné. On prétendit qu'il s'était confessé avant de mourir ; le roi en fut indigné ; il s'informa exactement si la chose était vraie ; on l'assura que c'était une calomnie atroce, & que *la Métrie* était mort comme il avait vécu, en reniant DIEU & les médecins. Sa Majesté satisfaite composa sur le champ son oraison funèbre, qu'il fit lire en son nom à l'assemblée publique de l'académie par d'*Arget*, son secrétaire, & il donna six cents livres de pension à une fille de joie que *la Métrie* avait amenée de Paris, quand il avait abandonné sa femme & ses enfans.

Maupertuis qui savait l'anecdote de l'écorce d'orange, prit son temps pour répandre le bruit que j'avais dit que la charge d'athée du roi était vacante. Cette calomnie ne réussit pas ; mais il ajouta ensuite que je trouvais les vers du roi mauvais, & cela réussit.

Je m'aperçus que depuis ce temps-là les soupers du roi n'étaient plus si gais ; on me donnait moins de vers à corriger ; ma disgrace était complète.

Algarotti, d'*Arget*, & un autre français nommé *Chasot*, qui était un de ses meilleurs officiers, le quittèrent tous à la fois. Je me disposais à en faire autant. Mais je voulus auparavant me donner le plaisir de me moquer d'un livre que *Maupertuis* venait d'imprimer. L'occasion était belle ; on n'avait jamais rien écrit de si ridicule & de si fou. Le bon homme proposait sérieusement de faire un voyage droit aux deux pôles, de disséquer des têtes

de géans, pour connaître la nature de l'ame par leurs cervelles; de bâtir une ville où l'on ne parlerait que latin, de creuſer un trou juſqu'au noyau de la terre, de guérir les maladies en enduiſant les malades de poix réſine, & enfin de prédire l'avenir en exaltant ſon ame.

Le roi rit du livre, j'en ris, tout le monde en rit. Mais il ſe paſſait alors une ſcène plus ſérieuſe, à propos de je ne ſais quelle fadaiſe de mathématique, que *Maupertuis* voulait ériger en découverte. Un géomètre plus ſavant, nommé *Koenig*, bibliothécaire de la princeſſe d'*Orange*, à la Haie, lui fit apercevoir qu'il ſe trompait, & que *Leibnitz*, qui avait autrefois examiné cette vieille idée, en avait démontré la fauſſeté dans pluſieurs de ſes lettres, dont il lui montra des copies.

Maupertuis, préſident de l'académie de Berlin, indigné qu'un aſſocié étranger lui prouvât ſes bévues, perſuada d'abord au roi, que *Koenig*, en qualité d'homme établi en Hollande, était ſon ennemi, & avait dit beaucoup de mal de la proſe & de la poéſie de ſa Majeſté à la princeſſe d'*Orange*.

Cette première précaution priſe, il apoſta quelques pauvres penſionnaires de l'académie qui dépendaient de lui, & fit condamner *Koenig* comme fauſſaire, à être rayé du nombre des académiciens. Le géomètre d'Hollande avait pris les devants, & avait renvoyé ſa patente de la dignité d'académicien de Berlin.

Tous les gens de lettres de l'Europe furent auſſi indignés des manœuvres de *Maupertuis* qu'ennuyés de ſon livre. Il obtint la haine & le mépris de ceux qui ſe piquaient de philoſophie

sophie & de ceux qui n'y entendaient rien. On se contentait à Berlin de lever les épaules, car le roi ayant pris parti dans cette malheureuse affaire, personne n'osait parler ; je fus le seul qui élevai la voix. *Koenig* était mon ami ; j'avais à la fois le plaisir de défendre la liberté des gens de lettres avec la cause d'un ami, & celui de mortifier un ennemi qui était autant l'ennemi de la modestie que le mien. Je n'avais nul dessein de rester à Berlin ; j'ai toujours préféré la liberté à tout le reste. Peu de gens de lettres en usent ainsi. La plupart sont pauvres ; la pauvreté énerve le courage ; & tout philosophe à la cour devient aussi esclave que le premier officier de la couronne. Je sentis combien ma liberté devait déplaire à un roi plus absolu que le grand turc. C'était un plaisant roi dans l'intérieur de la maison, il le faut avouer. Il protégeait *Maupertuis*, & se moquait de lui plus que de personne. Il se mit à écrire contre lui, & m'envoya son manuscrit dans ma chambre par un des ministres de ses plaisirs secrets, nommé *Marvits* ; il tourna beaucoup en ridicule le trou au centre de la terre, sa méthode de guérir avec un enduit de poix résine, le voyage au pôle austral, la ville latine, & la lâcheté de son académie qui avait souffert la tyrannie exercée sur le pauvre *Koenig*. Mais comme sa devise était : Point de bruit si je ne le fais, il fit brûler tout ce qu'on avait écrit sur cette matière, excepté son ouvrage.

Je lui renvoyai son ordre, sa clef de chambellan, ses pensions ; il fit alors tout ce qu'il put pour me garder, & moi tout ce que je pus pour le quitter. Il me rendit sa croix & sa

clef, il voulut que je soupasse avec lui; je fis donc encore un souper de *Damoclès*; après quoi je partis avec promesse de revenir, & avec le ferme dessein de ne le revoir de ma vie.

Ainsi nous fûmes quatre qui nous échappâmes en peu de temps, *Chasot*, d'*Arget*, *Algarotti* & moi. Il n'y avait pas en effet moyen d'y tenir. On sait bien qu'il faut souffrir auprès des rois; mais *Frédéric* abusait un peu trop de sa prérogative. La société a ses lois, à moins que ce ne soit la société du lion & de la chèvre. *Frédéric* manquait toujours à la première loi de la société, de ne rien dire de désobligeant à personne. Il demandait souvent à son chambellan *Polnitz*, s'il ne changerait pas volontiers de religion pour la quatrième fois, & il offrait de payer cent écus comptant pour sa conversion. Eh mon Dieu, mon cher *Polnitz*, lui disait-il, j'ai oublié le nom de cet homme que vous volâtes à la Haie, en lui vendant de de l'argent faux pour du fin; aidez un peu ma mémoire, je vous prie. Il traitait à peu près de même le pauvre d'*Argens*. Cependant ces deux victimes restèrent. *Polnitz* ayant mangé tout son bien, était obligé d'avaler ces couleuvres pour vivre; il n'avait pas d'autre pain; & d'*Argens* n'avait pour tout bien dans le monde que ses *Lettres juives*, & sa femme nommée *Cochois*, mauvaise comédienne de province, si laide qu'elle ne pouvait rien gagner à aucun métier, quoiqu'elle en fît plusieurs. Pour *Maupertuis* qui avait été assez mal avisé pour placer son bien à Berlin, ne songeant pas qu'il vaut mieux avoir cent pistoles dans un pays libre, que mille dans un pays

despotique, il fallait bien qu'il restât dans les fers qu'il s'était forgés.

En sortant de mon palais d'*Alcine*, j'allai passer un mois auprès de madame la duchesse de *Saxe-Gotha*, la meilleure princesse de la terre, la plus douce, la plus sage, la plus égale, & qui, Dieu merci, ne fesait point de vers. De-là je fus quelques jours à la maison de campagne du landgrave de Hesse, qui était beaucoup plus éloigné de la poésie que la princesse de *Gotha*. Je respirais. Je continuai doucement mon chemin par Francfort. C'était là que m'attendait ma très-bizarre destinée.

Je tombai malade à Francfort; une de mes nièces, veuve d'un capitaine au régiment de Champagne, femme très-aimable, remplie de talens, & qui de plus était regardée à Paris comme bonne compagnie, eut le courage de quitter Paris pour venir me trouver sur le Mein; mais elle me trouva prisonnier de guerre. Voici comme cette belle aventure s'était passée. Il y avait à Francfort un nommé *Freitag*, banni de Dresde, après y avoir été mis au carcan, & condamné à la brouette, devenu depuis dans Francfort agent du roi de Prusse, qui se servait volontiers de tels ministres, parce qu'ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux passans.

Cet ambassadeur & un marchand nommé *Smith*, condamné ci-devant à l'amende pour fausse monnaie, me signifièrent de la part de sa Majesté le roi de Prusse, que j'eusse à ne point sortir de Francfort, jusqu'à ce que j'eusse rendu les effets précieux que j'emportais à sa Majesté. Hélas! Messieurs, je n'emporte rien

de ce pays-là, je vous jure, pas même les moindres regrets. Quels sont donc les joyaux de la couronne brandebourgeoise que vous redemandez ? *c'être*, *monsir*, répondit *Freitag*, *l'œuvre de poëshie du roi mon gracieux maître*. Oh ! je lui rendrai sa prose & ses vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoiqu'après tout j'aie plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait présent d'un bel exemplaire imprimé à ses dépens. Malheureusement cet exemplaire est à Leipsick avec mes autres effets. Alors *Freitag* me proposa de rester à Francfort, jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipsick fût arrivé ; & il me signa ce beau billet.

« Monsir, sitôt le gros ballot de Leipsick » sera ici, où est l'œuvre de *poëshie* du roi » mon maître, que sa Majesté demande, & » l'œuvre de poëshie rendu à moi, vous » pourrez partir où vous paraîtra bon. A » Francfort, 1 de juin 1753. *Freitag*, résident » du roi mon maître. » J'écrivis au bas du billet, *bon pour l'œuvre de Poëshie du roi votre maître* : de quoi le résident fut très-satisfait.

Le 17 de juin arriva le grand ballot de *poëshies*. Je remis fidellement ce sacré dépôt, & je crus pouvoir m'en aller sans manquer à aucune tête couronnée : mais dans l'instant que je partais, on m'arrête, moi, mon secrétaire & mes gens ; on arrête ma nièce ; quatre soldats la traînent au milieu des boues chez le marchand *Smith*, qui avait je ne sais quel titre de conseiller privé du roi de Prusse. Ce marchand de Francfort se croyait alors un général prussien : il commandait douze soldats

de la ville dans cette grande affaire, avec toute l'importance & la grandeur convenables. Ma nièce avait un passe-port du roi de France, & de plus, elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Prusse. On respecte d'ordinaire les dames dans les horreurs de la guerre; mais le conseiller *Smith* & le résident *Freitag*, en agissant pour *Frédéric*, croyaient lui faire leur cour en traînant le pauvre beau sexe dans les boues.

On nous fourra tous deux dans une espèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent postés douze soldats: on en mit quatre autres dans ma chambre, quatre dans un grenier où l'on avait conduit ma nièce, quatre dans un galetas ouvert à tous les vents, où l'on fit coucher mon secrétaire sur de la paille. Ma nièce, avait à la vérité un petit lit; mais ses quatre soldats avec la baïonnette au bout du fusil, lui tenaient lieu de rideaux & de femmes de chambre.

Nous avions beau dire que nous en appellions à *César*, que l'empereur avait été élu dans Francfort, que mon secrétaire était florentin, & sujet de sa Majesté impériale, que ma nièce & moi nous étions sujets du roi très-chrétien, & que nous n'avions rien à démêler avec le margrave de Brandebourg: on nous répondit que le margrave avait plus de crédit dans Francfort que l'empereur. Nous fûmes douze jours prisonniers de guerre, & il nous fallut payer cent quarante écus par jour.

Le marchand *Smith* s'était emparé de tout mes effets, qui me furent rendus plus légers

de moitié. On ne pouvait payer plus chèrement l'*œuvre de poëshie du roi de Prusse*. Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui, & pour prendre de mes leçons. Partant nous fûmes quittes.

Pour rendre l'aventure complette, un certain *Van Duren*, libraire à la Haie, fripon de profession, & banqueroutier par habitude, était alors retiré à Francfort. C'était le même homme à qui j'avais fait présent, treize ans auparavant, du manuscrit de l'*Anti-Machiavel de Frédéric*. On retrouve ses amis dans l'occasion. Il prétendit que sa Majesté lui redevait une vingtaine de ducats, & que j'en étais responsable. Il compta l'intérêt, & l'intérêt de de l'intérêt. Le sieur *Fichard*, bourgmestre de Francfort, qui était même le bourgmestre régnant, comme cela se dit, trouva en qualité de bourgmestre le compte très-juste & en qualité de régnant, il me fit débourser trente ducats, en prit vingt-six pour lui, & en donna quatre au fripon de libraire.

Toute cette affaire d'ostrogoths & de vandales étant finie, j'embrassai mes hôtes & je les remerciai de leur douce réception.

Quelque temps après, j'allai prendre les eaux de Plombières; je bus sur-tout celles du Léthé, bien persuadé que les malheurs, de quelque espèce qu'ils soient, ne sont bons qu'à oublier. Ma nièce, madame *Denis*, qui fesait la consolation de ma vie, & qui s'était attachée à moi par son goût pour les lettres, & par la plus tendre amitié, m'accompagna de Plombières à Lyon. J'y fus reçu avec des acclamations par toute la ville, & assez mal

par le cardinal de *Tencin*, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il avait fait sa fortune en rendant catholique ce *Law* ou *Lass*, auteur du système qui bouleversa la France. Son concile d'Embrun acheva la fortune que la conversion de *Law* avait commencée. Le système le rendit si riche qu'il eut de quoi acheter un chapeau de cardinal. Il fut ministre d'Etat: & en qualité de ministre il m'avoua confidemment qu'il ne pouvait me donner à dîner en public, parce que le roi de France était fâché contre moi de ce que je l'avais quitté pour le roi de Prusse. Je lui dis que je ne dînais jamais, & qu'à l'égard des rois, j'étais l'homme du monde qui prenais le plus aisément mon parti, aussi-bien qu'avec les cardinaux. On m'avait conseillé les eaux d'Aix en Savoie; quoiqu'elles fussent sous la domination d'un roi, je pris ma route pour aller en boire. Il fallait passer par Genève: le fameux médecin *Tronchin*, établi à Genève depuis peu, me déclara que les eaux d'Aix me tueraient, & qu'il me ferait vivre.

J'acceptai le parti qu'il me proposait. Il n'est permis à aucun catholique de s'établir à Genève, ni dans les cantons Suisses protestans. Il me parut plaisant d'acquérir des domaines dans les seuls pays de la terre où il ne m'était pas permis d'en avoir.

J'achetai par un marché singulier, & dont il n'y avait point d'exemple dans le pays, un petit bien d'environ soixante arpens, qu'on me vendit le double de ce qu'il eût coûté auprès de Paris: mais le plaisir n'est jamais trop cher; la maison est jolie & commode;

l'aſpect en eſt charmant ; il étonne & ne laſſe point. C'eſt d'un côté le lac de Genève, c'eſt la ville de l'autre ; le Rhône en ſort à gros bouillons, & forme un canal au bas de mon jardin ; la rivière d'Arve qui deſcend de la Savoie ſe précipite dans le Rhône ; plus loin on voit encore une autre rivière. Cent maiſons de campagne, cent jardins rians, ornent les bords du lac & des rivières ; dans le lointain s'élèvent les Alpes, & à travers leurs précipices on découvre vingt lieues de montagnes couvertes de neiges éternelles. J'ai encore une plus belle maiſon, & une vue plus étendue à Lauſanne ; mais ma maiſon auprès de Genève eſt beaucoup plus agréable. J'ai dans ces deux habitations ce que les rois ne donnent point, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos & la liberté ; & j'ai encore ce qu'ils donnent quelquefois, & que je ne tiens pas d'eux ; je mets en pratique ce que j'ai dit dans le Mondain.

Oh, le bon temps que ce ſiècle de fer !

Toutes les commodités de la vie en ameublemens, en équipages, en bonne chère, ſe trouvent dans mes deux maiſons ; une ſociété douce & de gens d'eſprit remplit les momens que l'étude & le ſoin de ma ſanté me laiſſent. Il y a là de quoi faire crever de douleur plus d'un de mes chers confrères les gens de lettres : cependant je ne ſuis pas né riche, il s'en faut beaucoup. On me demande par quel art je ſuis parvenu à vivre comme un fermier général ; il eſt bon de le dire, afin que mon exemple ſerve. J'ai vu tant de gens de lettres pauvres

pauvres & mépriſés, que j'ai conclu dès long-temps que je ne devais pas en augmenter le nombre.

Il faut être en France enclume ou marteau : j'étais né enclume. Un patrimoine court devient tous les jours plus court, parce que tout augmente de prix à la longue, & que ſouvent le gouvernement a touché aux rentes & aux eſpèces. Il faut être attentif à toutes les opérations que le miniſtère toujours obéré & toujours inconſtant fait dans les finances de l'Etat. Il y en a toujours quelqu'une dont un particulier peut profiter, ſans avoir obligation à perſonne ; & rien n'eſt ſi doux que de faire ſa fortune par ſoi-même : le premier pas coûte quelques peines ; les autres ſont aiſés. Il faut être économe dans ſa jeuneſſe ; on ſe trouve dans ſa vieilleſſe un fonds dont on eſt ſurpris. C'eſt le temps où la fortune eſt le plus néceſſaire, c'eſt celui où je jouis ; & après avoir vécu chez des rois, je me ſuis fait roi chez moi, malgré des pertes immenſes.

Depuis que je vis dans cette opulence paiſible & dans la plus extrême indépendance, le roi de Pruſſe eſt revenu à moi ; il m'envoya, en 1755, un opéra qu'il avait fait de ma tragédie de Mérope : c'était ſans contredit ce qu'il avait jamais fait de plus mauvais. Depuis ce temps il a continué à m'écrire ; j'ai toujours été en commerce de lettres avec ſa ſœur la margrave de *Bareith* qui ma conſervé des bontés inaltérables.

Pendant que je jouiſſais dans ma retraite de la vie la plus douce qu'on puiſſe imaginer, j'eus le petit plaiſir philoſophique de voir que

les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuse tranquillité, & de conclure que la situation d'un particulier est souvent préférable à celle des plus grands monarques, comme vous allez voir.

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France, pour quelques arpens de neige, en 1756 : dans le même temps l'impératrice reine d'Hongrie, parut avoir quelque envie de reprendre, si elle pouvait, sa chère Silésie, que le roi de Prusse lui avait arrachée. Elle négociait dans ce dessein avec l'impératrice de Russie, & avec le roi de Pologne, seulement en qualité d'électeur de Saxe ; car on ne négocie point avec les Polonais. Le roi de France de son côté voulait se venger sur les Etats d'Hanovre, du mal que l'électeur d'Hanovre, roi d'Angleterre, lui fesait sur mer. *Frédéric*, qui était alors allié avec la France, & qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de France, & s'unit avec la maison d'Hanovre, comptant empêcher d'une main les Russes d'avancer dans sa Prusse, & de l'autre les Français de venir en Allemagne ; il se trompa dans ces deux idées ; mais il en avait une troisième dans laquelle il ne se trompa point ; ce fut d'envahir la Saxe sous prétexte d'amitié, & de faire la guerre à l'impératrice reine d'Hongrie avec l'argent qu'il pilla chez les Saxons.

Le marquis de Brandebourg, par cette manœuvre singulière fit seul changer tout le système de l'Europe. Le roi de France voulant le retenir dans son alliance, lui avait

envoyé le duc de *Nivernois*, homme d'esprit & qui fesait de très-jolis vers. L'ambassade d'un duc & pair & d'un poëte semblait devoir flatter la vanité & le goût de *Frédéric*; il se moqua du roi de France, & signa son traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à Berlin; joua très-poliment le duc & pair, & fit une épigramme contre le poëte.

C'était alors le privilége de la poésie de gouverner les Etats. Il y avait un autre poëte à Paris, homme de condition, fort pauvre, mais très-aimable, en un mot l'abbé de *Bernis*, depuis cardinal. Il avait débuté par faire des vers contre moi, & ensuite était devenu mon ami, ce qui ne lui servait à rien; mais il était devenu celui de madame de *Pompadour*, & cela lui fut plus utile. On l'avait envoyé du Parnasse en ambassade à Venise, il était alors à Paris avec un très-grand crédit.

Le roi de Prusse dans ce beau livre de *poëshies*, que ce M. *Freitag* redemandait à Francfort avec tant d'instance, avait glissé un vers contre l'abbé de *Bernis*.

Evitez de Bernis la stérile abondance.

Je ne crois pas que ce livre & ce vers fussent parvenus jusqu'à l'abbé: mais comme DIEU est juste, DIEU se servit de lui pour venger la France du roi de Prusse. L'abbé conclut un traité offensif & défensif avec M. de *Staremberg*, ambassadeur d'Autriche, en dépit de *Rouillé*, alors ministre des affaires étrangères. Madame de *Pompadour* présida à cette

négociation : *Rouillé* fut obligé de signer le traité conjointement avec l'abbé de *Bernis*, ce qui était sans exemple. Ce ministre *Rouillé*, il faut l'avouer, était le plus inepte secrétaire d'Etat que jamais roi de France ait eu, & le pédant le plus ignorant qui fût dans la robe. Il avait demandé un jour si la Vétéravie était en Italie. Tant qu'il n'y eut point d'affaires épineuses à traiter, on le souffrit : mais dès qu'on eut de grands objets, on sentit son insuffisance, on le renvoya, l'abbé de *Bernis* eut sa place.

Mademoiselle *Poisson*, dame *le Normand*, marquise de *Pompadour*, était réellement premier ministre d'Etat. Certains termes outrageans, lâchés contre elle par *Frédéric* qui n'épargnait ni les femmes ni les poëtes, avaient blessé le cœur de la marquise, & ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires, qui réunit en un moment les maisons de France & d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France qui avait prétendu en 1741 écraser l'Autriche, la soutint, en 1756, & enfin l'on vit la France, la Russie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne, & le fiscal de l'Empire, déclarés contre le seul marquis de Brandebourg.

Ce prince, dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes, avait une armée de cent mille fantassins, & de quarante mille cavaliers, bien composée, encore mieux exercée, pourvue de tout ; mais enfin il y avait plus de quatre cents mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva, dans cette guerre, que chaque parti prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre. *Frédéric* prit la Saxe, la France prit les Etats de *Frédéric* depuis la ville de Gueldre jusqu'à Minden sur le Véser, & s'empara pour un temps de tout l'électorat d'Hanovre, & de la Hesse, alliée de *Frédéric:* l'impératrice de Russie prit toute la Prusse: ce roi, battu d'abord par les Russes, battit les Autrichiens, & ensuite en fut battu dans la Bohème, le 18 de juin 1757.

La perte d'une bataille semblait devoir écraser ce monarque: pressé de tous côtés par les Russes, par les Autrichiens & par la France, lui-même se crut perdu. Le maréchal de *Richelieu* venait de conclure près de Stade un traité avec les Hanovriens & les Hessois, qui ressemblait à celui des Fourches Caudines. Leur armée ne devait plus servir; le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec soixante mille hommes; le prince de *Soubise* allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille, & était secondé de l'armée des Cercles de l'Empire; de-là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un second combat, & étaient déjà dans Breslau: un de leurs généraux même avait fait une course jusqu'à Berlin, & l'avait mis à contribution: le trésor du roi de Prusse était presque épuisé, & bientôt il ne devait plus lui rester un village; on allait le mettre au ban de l'Empire; son procès était commencé; il était déclaré rebelle; & s'il était pris, l'apparence était qu'il aurait été condamné à perdre la tête.

Dans ces extrémités, il lui passa dans l'es-

prit de vouloir se tuer. Il écrivit à sa sœur, madame la margrave de *Bareith*, qu'il allait terminer sa vie : il ne voulut point finir la pièce sans quelques vers ; la passion de la poésie était encore plus forte en lui que la haine de la vie. Il écrivit donc au marquis d'*Argens* une longue épître en vers, dans laquelle il lui fesait part de sa résolution, & lui disait adieu. Quelque singulière que soit cette épître par le sujet, & par celui qui l'a écrite, & par le personnage à qui elle est adressée, il n'y a pas moyen de la transcrire ici toute entière, tant il y a de répétitions ; mais on y trouve quelques morceaux assez bien tournés pour un roi du Nord ; en voici plusieurs passages :

Ami, le sort en est jeté ;
Las de plier dans l'infortune,
Sous le joug de l'adversité,
J'accourcis le temps arrêté
Que la nature notre mère
A nos jours remplis de misère
A daigné prodiguer par libéralité.
D'un cœur assuré, d'un œil ferme
Je m'approche de l'heureux terme
Qui va me garantir contre les coups du sort
Sans timidité, sans effort.
Adieu grandeurs, adieu chimères ;
De vos bluettes passagères
Mes yeux ne sont plus éblouis,
Si votre faux éclat de ma naissante aurore
Fit trop imprudemment éclore

Des désirs indiscrets, long-temps évanouis ;
Au sein de la philosophie,
Ecole de la vérité,
Zénon me détrompa de la frivolité
Qui produit les erreurs du songe de la vie.
Adieu, divine volupté,
Adieu, plaisirs charmans, qui flattez la mollesse ;
Et dont la troupe enchantereſſe,
Par des liens de fleurs enchaîne la gaîté.
Mais que fais-je, grand Dieu ! courbé sous la tristesse ;
Est-ce à moi de nommer les plaisirs, l'alégresse ?
Et sous la griffe du vautour,
Voit-on la tendre tourterelle
Et la plaintive Philomèle
Chanter ou respirer l'amour ?
Depuis long-temps pour moi l'astre de la lumière
N'éclaira que des jours signalés par mes maux ;
Depuis long-temps Morphée avare de pavots,
N'en daigne plus jeter sur ma triste paupière.
Je disais ce matin, les yeux couverts de pleurs,
Le jour qui dans peu va paraître
M'annonce de nouveaux malheurs ;
Je disais à la nuit : Tu vas bientôt renaître
Pour éterniser mes douleurs.
Vous, de la liberté héros que je révère,
O manes de Caton, ô manes de Brutus !
Votre illustre exemple m'éclaire
Parmi l'erreur & les abus ;
C'est votre flambeau funéraire
Qui m'instruit du chemin peu connu du vulgaire
Que nous avaient tracé vos antiques vertus.

J'écarte les romans & les pompeux fantômes
Qu'engendra de ses flancs la superstition ;
Et pour approfondir la nature des hommes,
Pour connaître ce que nous sommes,
Je ne m'adresse point à la Religion.
J'apprends de mon maître Epicure
Que du temps la cruelle injure
Dissout les êtres composés ;
Que ce souffle, cette étincelle,
Ce feu vivifiant des corps organisés
N'est point de nature immortelle.
Il naît avec le corps, s'accroît dans les enfans,
Souffre de la douleur cruelle,
Il s'égare, il s'éclipse, il baisse avec les ans.
Sans doute il périra quand la nuit éternelle
Viendra nous arracher du nombre des vivans.
Vaincu, persécuté, fugitif dans le monde,
Trahi par des amis pervers,
Je souffre en ma douleur profonde
Plus de maux dans cet univers,
Que dans les fictions de la fable féconde
N'en a jamais souffert Prométhée aux Enfers.
Ainsi, pour terminer mes peines,
Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,
Las d'un destin cruel & trompant leurs bourreaux,
D'un noble effort brisent leurs chaînes ;
Sans m'embarrasser des moyens
Je romps les funestes liens
Dont la subtile & fine trame
A ce corps rongé de chagrins
Trop long-temps attacha mon ame.

Tu vois dans ce cruel tableau
De mon trépas la juſte cauſe.
Au moins ne penſe pas du néant du caveau
Que j'aſpire à l'apothéoſe.
Mais lorſque le printemps paraiſſant de nouveau,
De ſon ſein abondant t'offre des fleurs écloſes,
Chaque fois d'un bouquet de myrtes & de roſes
Souviens-toi d'orner mon tombeau.

Il m'envoya cette épître écrite de ſa main. Il y a pluſieurs hémiſtiches pillés de l'abbé de *Chaulieu* & de moi. Les idées ſont incohérentes, les vers en général mal faits, mais il y en a de bons; & c'eſt beaucoup pour un roi de faire une épître de deux cents mauvais vers dans l'état où il était. Il voulait qu'on dît qu'il avait conſervé toute la préſence & toute la liberté de ſon eſprit dans un moment où les hommes n'en ont guère.

La lettre qu'il m'écrivit témoignait les mêmes ſentimens; mais il y avait moins de myrtes & de roſes, & d'*Ixions* & de douleur profonde. Je combattis en proſe la réſolution qu'il diſait avoir priſe de mourir; & je n'eus pas de peine à le déterminer à vivre. Je lui conſeillai d'entamer une négociation avec le maréchal de *Richelieu*, d'imiter le duc de *Cumberland*; je pris enfin toutes les libertés qu'on peut prendre avec un poëte déſeſpéré, qui était tout près de n'être plus roi. Il écrivit en effet au maréchal de *Richelieu*; mais n'ayant pas de réponſe, il réſolut de nous battre. Il me manda qu'il allait combattre le prince de *Soubiſe*; ſa lettre finiſſait par des vers plus

dignes de sa situation, de sa dignité, de son courage & de son esprit.

Quand on est voisin du naufrage,
Il faut en affrontant l'orage
Penser, vivre & mourir en roi.

En marchant aux Français & aux Impériaux, il écrivit à madame la margrave de *Bareith*, sa sœur, qu'il se ferait tuer : mais il fut plus heureux qu'il ne le disait, & qu'il ne le croyait. Il attendit, le 5 de novembre 1757, l'armée française & impériale dans un poste assez avantageux, à Rosbac, sur les frontières de la Saxe ; & comme il avait toujours parlé de se faire tuer, il voulut que son frère le prince *Henri* acquittât sa promesse à la tête de cinq bataillons Prussiens qui devaient soutenir le premier effort des armées ennemies, tandis que son artillerie les foudroierait, & que sa cavalerie attaquerait la leur.

En effet le prince *Henri* fut légèrement blessé à la gorge d'un coup de fusil ; & ce fut, je crois, le seul prussien blessé à cette journée. Les Français & les Autrichiens s'enfuirent à la première décharge. Ce fut la déroute la plus inouie & la plus complète dont l'histoire ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbac sera long-temps célébre. On vit trente mille Français, & vingt mille Impériaux prendre une fuite honteuse & précipitée devant cinq bataillons & quelques escadrons. Les défaites d'Azincour, de Crécy, de Poitiers, ne furent pas si humiliantes.

La discipline & l'exercice militaire que son

père avait établis, & que le fils avait fortifiés, furent la véritable cause de cette étrange victoire. L'exercice prussien s'était perfectionné pendant cinq ans. On avait voulu l'imiter en France comme dans tous les autres Etats; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu disciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Prussiens; on avait même changé les manœuvres en France presqu'à chaque revue, de sorte que les officiers & les soldats, ayant mal appris des exercices nouveaux, & tous différens les uns des autres, n'avaient rien appris du tout, & n'avaient réellement aucune discipline ni aucun exercice. En un mot, à la seule vue des Prussiens tout fut en déroute, & la fortune fit passer *Frédéric*, en un quart d'heure, du comble du désespoir à celui du bonheur & de la gloire.

Cependant il craignait que ce bonheur ne fût très-passager; il craignait d'avoir à porter tout le poids de la puissance de la France, de la Russie & de l'Autriche, & il aurait bien voulu détacher *Louis XV* de *Marie-Thérèse*.

La funeste journée de Rosbac fesait murmurer toute la France contre le traité de l'abbé de *Bernis* avec la cour de Vienne. Le cardinal de *Tencin*, archevêque de Lyon, avait toujours conservé son rang de ministre d'Etat, & une correspondance particulière avec le roi de France; il était plus opposé que personne à l'alliance avec la cour Autrichienne. Il m'avait fait à Lyon une réception dont il pouvait croire que j'étais peu satisfait: cependant l'envie de se mêler d'intrigues, qui le suivait dans

sa retraite, & qui, à ce qu'on prétend, n'abandonne jamais les hommes en place, le porta à se lier avec moi, pour engager madame la margrave de *Bareith* à s'en remettre à lui, & à lui confier les intérêts du roi son frère. Il voulait réconcilier le roi de Prusse avec le roi de France, & croyait procurer la paix. Il n'était pas bien difficile de porter madame de *Bareith* & le roi son frère à cette négociation; je m'en chargeai avec d'autant plus de plaisir que je voyais très-bien qu'elle ne réussirait pas.

Madame la margrave de *Bareith* écrivit de la part du roi son frère. C'était par moi que passaient les lettres de cette princesse & du cardinal: j'avais en secret la satisfaction d'être l'entremetteur de cette grande affaire, & peut-être encore un autre plaisir, celui de sentir que mon cardinal se préparait un grand dégoût. Il écrivit une belle lettre au roi en lui envoyant celle de la margrave; mais il fut tout étonné que le roi lui répondît assez sèchement que le secrétaire d'Etat des affaires étrangères l'instruirait de ses intentions.

En effet l'abbé de *Bernis* dicta au cardinal la réponse qu'il devait faire: cette réponse était un refus net d'entrer en négociation. Il fut obligé de signer le modèle de la lettre que lui envoyait l'abbé de *Bernis*; il m'envoya cette triste lettre qui finissait tout, & il en mourut de chagrin au bout de quinze jours.

Je n'ai jamais trop conçu comment on meurt de chagrin, & comment des ministres & de vieux cardinaux, qui ont l'ame si dure, ont pourtant assez de sensibilité pour être frappés

à mort pour un petit dégoût : mon dessein avait été de me moquer de lui, de le mortifier, & non pas de le faire mourir.

Il y avait une espèce de grandeur dans le ministère de France à refuser la paix au roi de Prusse, après avoir été battu & humilié par lui ; il y avait de la fidélité & bien de la bonté de se sacrifier encore pour la maison d'Autriche : ces vertus furent long-temps mal récompensées par la fortune.

Les Hanovriens, les Brunswikois, les Hessois furent moins fidelles à leurs traités, & s'en trouvèrent mieux. Ils avaient stipulé avec le maréchal de *Richelieu* qu'ils ne serviraient plus contre nous ; qu'ils repasseraient l'Elbe, au-delà duquel on les avait renvoyés ; ils rompirent leur marché des Fourches Caudines, dès qu'ils furent que nous avions été battus à Rosbac. L'indiscipline, la désertion, les maladies détruisirent notre armée, & le résultat de toutes nos opérations fut, au printemps de 1758, d'avoir perdu trois cents millions, & cinquante mille hommes en Allemagne pour *Marie-Thérèse*, comme nous avions fait dans la guerre de 1741, en combattant contre elle.

Le roi de Prusse qui avait battu notre armée dans la Turinge à Rosbac, s'en alla combattre l'armée autrichienne à soixante lieues de-là. Les Français pouvaient encore entrer en Saxe, les vainqueurs marchaient ailleurs ; rien n'aurait arrêté les Français ; mais ils avaient jeté leurs armes, perdu leur canon, leurs munitions, leurs vivres, & sur-tout la tête. Ils s'éparpillèrent. On rassembla leurs débris difficile-

ment. *Frédéric*, au bout d'un mois, remporte à pareil jour une victoire plus signalée & plus disputée sur l'armée d'Autriche, auprès de Breslau ; il reprend Breslau, il y fait quinze mille prisonniers ; le reste de la Silésie rentre sous ses lois ; *Gustave-Adolphe* n'avait pas fait de si grandes choses. Il fallut bien alors lui pardonner ses vers, ses plaisanteries, ses petites malices, & même ses péchés contre le sexe féminin. Tous les défauts de l'homme disparurent devant la gloire du héros.

Aux Délices, 6 de Novembre 1759.

J'avais laissé là mes mémoires, les croyant aussi inutiles que les lettres de *Bayle* à madame sa chère mère, & que la vie de *Saint-Evremon* écrite par *des Maiseaux*, & que celle de l'abbé de *Mongon* écrite par lui-même : mais bien des choses qui me paraissent ou neuves ou plaisantes me ramènent au ridicule de parler de moi à moi-même.

Je vois de mes fenêtres la ville où régnait *Jean Chauvin*, le picard, dit *Calvin*, & la place où il fit brûler *Servet* pour le bien de son ame. Presque tous les prêtres de ce pays-ci pensent aujourd'hui comme *Servet*, & vont même plus loin que lui. Ils ne croient point du tout *Jésus-Christ* DIEU ; & ces Messieurs qui ont fait autrefois main basse sur le purgatoire se sont humanisés jusqu'à faire grâce aux ames qui sont en enfer. Ils prétendent que leurs peines ne seront point éternelles, que *Thésée* ne sera pas toujours dans son fauteuil, que *Sisyphe* ne roulera pas toujours son rocher :

ainſi, de l'enfer auquel ils ne croient plus, ils ont fait le purgatoire auquel ils ne croyaient pas. C'eſt une aſſez jolie révolution dans l'hiſtoire de l'eſprit humain. Il y avait là de quoi ſe couper la gorge, allumer des bûchers, faire des Saint-Barthelemi; cependant on ne s'eſt pas même dit d'injures, tant les mœurs ſont changées. Il n'y a que moi à qui un de ces prédicans en ait dit, parce que j'avais oſé avancer que le picard *Calvin* était un eſprit dur qui avait fait brûler *Servet* fort mal à propos. Admirez, je vous prie, les contradictions de ce monde. Voilà des gens qui ſont preſque ouvertement ſectateurs de *Servet*, & qui m'injurient pour avoir trouvé mauvais que *Calvin* l'ait fait brûler à petit feu avec des fagots verts.

Ils ont voulu me prouver en forme que *Calvin* était un bon homme; ils ont prié le conſeil de Genève de leur communiquer les pièces du procès de *Servet*: le conſeil plus ſage qu'eux les a refuſées; il ne leur a pas été permis d'écrire contre moi dans Genève. Je regarde ce petit triomphe comme le plus bel exemple des progrès de la raiſon dans ce ſiècle.

La philoſophie a remporté encore une plus grande victoire ſur ſes ennemis à Lauſanne. Quelques miniſtres s'étaient aviſés dans ce pays-là de compiler je ne ſais quel mauvais livre contre moi, pour l'honneur, diſaient-ils, de la religion chrétienne. J'ai trouvé ſans peine le moyen de faire ſaiſir les exemplaires, & de les ſupprimer par autorité du magiſtrat: c'eſt peut-être la première fois qu'on ait forcé

des théologiens à se taire, & à respecter un philosophe. Jugez si je ne dois pas aimer passionnément ce pays-ci. Etres pensans, je vous avertis qu'il est très-agréable de vivre dans une république aux chefs de laquelle on peut dire : venez demain dîner chez moi. Cependant je ne me suis pas encore trouvé assez libre ; & ce qui est, à mon gré, digne de quelque attention, c'est que, pour l'être parfaitement, j'ai acheté des terres en France. Il y en avait deux à ma bienséance à une lieue de Genève, qui avaient joui autrefois de tous les priviléges de cette ville. J'ai eu le bonheur d'obtenir du roi un brevet par lequel ces priviléges me sont conservés. Enfin, j'ai tellement arrangé ma destinée que je me trouve indépendant à la fois en Suisse, sur le territoire de Genève & en France.

J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra.

Je ne pouvais certainement mieux prendre mon temps pour chercher cette liberté & le repos loin de Paris. On y était alors aussi fou & aussi acharné dans des querelles puériles que du temps de la fronde ; il n'y manquait que la guerre civile ; mais comme Paris n'avait ni un roi des halles, tel que le duc de *Beaufort*, ni un coadjuteur donnant la bénédiction avec un poignard, il n'y eut que des tracasseries civiles : elles avaient commencé par des billets de banque pour l'autre monde, inventés, comme j'ai déjà dit, par l'archevêque de Paris

Paris *Beaumont*, homme opiniâtre, fesant le mal de tout son cœur par excès de zèle, un fou sérieux, un vrai saint dans le goût de *Thomas* de Cantorbéri. La querelle s'échauffa pour une place à l'hôpital, à laquelle le parlement de Paris prétendait nommer, & que l'archevêque réputait place sacrée, dépendante uniquement de l'Eglise. Tout Paris prit parti; les petites factions jansénisie & molinisie ne s'épargnèrent pas; le roi les voulut traiter comme on fait quelquefois les gens qui se battent dans la rue; on leur jette des seaux d'eau pour les séparer. Il donna le tort aux deux partis, comme de raison; mais ils n'en furent que plus envenimés; il exila l'archevêque, il exila le parlement; mais un maître ne doit chasser ses domestiques que quand il est sûr d'en trouver d'autres pour les remplacer; la cour fut enfin obligée de faire revenir le parlement, parce qu'une chambre nommée royale, composée de conseillers d'Etat & de maîtres des requêtes, érigée pour juger les procès, n'avait pu trouver pratique. Les Parisiens s'étaient mis dans la tête de ne plaider que devant cette cour de justice qu'on appelle parlement. Tous ses membres furent donc rappelés, & crurent avoir remporté une victoire signalée sur le roi. Ils l'avertirent paternellement, dans une de leurs remontrances, qu'il ne fallait pas qu'il exilât une autrefois son parlement, attendu, disaient-ils, *que cela était de mauvais exemple*. Enfin, ils en firent tant que le roi résolut au moins de casser une de leurs chambres, & de réformer les autres. Alors ces messieurs donnèrent tous leur dé-

mission, excepté la grand'chambre ; les murmures éclatèrent : on déclamait publiquement au palais contre le roi. Le feu qui sortait de toutes les bouches prit malheureusement à la cervelle d'un laquais, nommé *Damiens*, qui allait souvent dans la grand'salle. Il est prouvé par le procès de ce fanatique de la robe, qu'il n'avait pas l'idée de tuer le roi, mais seulement celle de lui infliger une petite correction. Il n'y a rien qui ne passe par la tête des hommes. Ce misérable avait été cuistre au collége des jésuites, collége où j'ai vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif, & les cuistres leur en rendre. *Damiens* alla donc à Versailles dans cette résolution, & blessa le roi au milieu de ses gardes & de ses courtisans avec un de ces petits canifs dont on taille des plumes.

On ne manqua pas, dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux jésuites qui en étaient, disaient-on, en possession par un ancien usage. J'ai lu une lettre d'un père *Griffet* dans laquelle il disait : *Cette fois-ci ce n'est pas nous, c'est à présent le tour de messieurs.* C'était naturellement au grand prévôt de la cour à juger l'assassin, puisque le crime avait été commis dans l'enceinte du palais du roi. Le malheureux commença par accuser sept membres des enquêtes : il n'y avait qu'à laisser subsister cette accusation, & exécuter le criminel ; par-là le roi rendait le parlement à jamais odieux, & se donnait sur lui un avantage aussi durable que la monarchie. On croit que M. d'*Argenson* porta le roi à donner à son parlement la permission de juger l'affaire : il en

fut bien récompensé, car huit jours après il fut dépossédé & exilé.

Le roi eut la faiblesse de donner de grosses pensions aux conseillers qui instruisirent le procès de *Damiens*, comme s'ils avaient rendu quelque service signalé & difficile. Cette conduite acheva d'inspirer à messieurs des enquêtes une confiance nouvelle ; ils se crurent des personnages importans ; & leurs chimères de représenter la nation & d'être les tuteurs des rois se réveillèrent : cette scène passée, & n'ayant plus rien à faire, ils s'amusèrent à persécuter les philosophes.

Omer Joly de Fleuri, avocat général du parlement de Paris, étala devant les chambres assemblées le triomphe le plus complet que l'ignorance, la mauvaise foi & l'hypocrisie aient jamais remporté. Plusieurs gens de lettres très-estimables par leur science & par leur conduite, s'étaient associés pour composer un dictionnaire immense de tout ce qui peut éclairer l'esprit humain : c'était un très-grand objet de commerce pour la librairie de France : le chancelier, les ministres encourageaient une si belle entreprise. Déjà sept volumes avaient paru ; on les traduisait en italien, en anglais, en allemand, en hollandais ; & ce trésor ouvert à toutes les nations par les Français pouvait être regardé comme ce qui nous fesait alors le plus d'honneur, tant les excellens articles du *Dictionnaire encyclopédique* rachetaient les mauvais, qui sont pourtant en assez grand nombre. On ne pouvait rien reprocher à cet ouvrage que trop de déclamations puériles, malheureusement adoptées par les auteurs du

recueil, qui prenaient à toute main pour grossir l'ouvrage ; mais tout ce qui part de ces auteurs est excellent.

Voilà *Omer Joly de Fleuri* qui, le 23 de février 1759, accuse ces pauvres gens d'être athées, déistes, corrupteurs de la jeunesse, rebelles au roi, &c. *Omer*, pour prouver ces accusations, cite *St Paul*, le procès de *Théophile*, & *Abraham Chaumeix*. (*) Il ne lui manquait que d'avoir lu le livre contre lequel il parla, ou s'il l'avait lu, *Omer* était un étrange imbécille. Il demande justice à la cour contre l'article *ame*, qui selon lui est le matérialisme tout pur. Vous remarquerez que cet article *ame*, l'un des plus mauvais du livre, est l'ouvrage d'un pauvre docteur de sorbonne, qui se tue à déclamer à tort & à travers contre le matérialisme. Tout le discours d'*Omer Joly de Fleuri* fut un tissu de bévues pareilles. Il défère donc à la justice le livre qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu ; & tout le parlement, sur la réquisition d'*Omer*, condamne l'ouvrage, non-seulement sans aucun examen, mais sans en avoir lu une page. Cette façon de rendre justice est fort au-dessous de celle de *Bridoye*, car au moins *Bridoye* pouvait rencontrer juste.

Les Éditeurs avaient un privilége du roi. Le parlement n'a pas certainement le droit de réformer les priviléges accordés par sa Majesté ;

(*) *Abraham Chaumeix*, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janséniste & convulsionnaire, était alors l'oracle du parlement de Paris. *Omer Fleuri* le cita comme un père de l'Eglise. *Chaumeix* a été depuis maître d'école à Moscou.

il ne lui appartient de juger ni d'un arrêt du conseil, ni de rien de ce qui est scellé à la chancellerie : cependant il se donna le droit de condamner ce que le chancelier avait approuvé ; il nomma des conseillers pour décider des objets de géométrie & de métaphysique contenus dans l'*Encyclopédie*. Un chancelier un peu ferme aurait cassé l'arrêt du parlement comme très-incompétent : le chancelier de *Lamoignon* se contenta de révoquer le privilége, afin de n'avoir pas la honte de voir juger & condamner ce qu'il avait revêtu du sceau de l'autorité suprême. On croirait que cette aventure est du temps du père *Garasse*, & des arrêts contre l'émétique ; cependant elle est arrivée dans le seul siècle éclairé qu'ait eu la France, tant il est vrai qu'il suffit d'un sot pour déshonorer une nation. On avouera sans peine que dans de telles circonstances Paris ne devait pas être le séjour d'un philosophe, & qu'*Aristote* fut très-sage de se retirer à Calcis lorsque le fanatisme dominait dans Athènes. D'ailleurs l'état d'homme de lettres à Paris est immédiatement au-dessus de celui d'un bateleur : l'état de gentilhomme ordinaire de sa Majesté que le roi m'avait conservé, n'est pas grand'chose. Les hommes sont bien sots, & je crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château, comme j'ai fait, y jouer la comédie & y faire bonne chère que d'être levraudé à Paris, comme *Helvétius*, par les gens tenant la cour de parlement, & par les gens tenant l'écurie de la sorbonne. Comme je ne pouvais assurément ni rendre les hommes plus raisonnables, ni le parlement moins

pédant, ni les théologiens moins ridicules, je continuai à être heureux loin d'eux.

Je suis quasi honteux de l'être, en contemplant du port tous les orages : je vois l'Allemagne inondée de sang, la France ruinée de fond en comble, nos armées, nos flottes battues, nos ministres renvoyés l'un après l'autre, sans que nos affaires en aillent mieux, le roi de Portugal assassiné, non pas par un laquais, mais par les grands du pays, & cette fois-ci les jésuites ne peuvent pas dire : *Ce n'est pas nous.* Ils avaient conservé leur droit, & il a été bien prouvé depuis que les bons pères avaient saintement mis le couteau dans les mains des parricides. Ils disent pour leurs raisons qu'ils sont souverains au Paraguai, & qu'ils ont traité avec le roi de Portugal de couronne à couronne.

Voici une petite aventure aussi singulière qu'on en ait vu depuis qu'il y a eu des rois & des poëtes sur la terre : *Frédéric* ayant passé un temps assez long à garder les frontières de la Silésie dans un camp inexpugnable, s'y est ennuyé ; & pour passer le temps, il a fait une ode contre la France & contre le roi. Il m'envoya, au commencement de mai 1759, son ode signée *Frédéric*, & accompagnée d'un paquet énorme de vers & de prose. J'ouvre le paquet & je m'aperçois que je ne suis pas le premier qui l'ait ouvert : il était visible qu'en chemin il avait été décacheté. Je fus transi de frayeur en lisant dans l'ode les strophes suivantes :

O nation folle & vaine,
Quoi, ſont-ce là ces guerriers
Sous Luxembourg, ſous Turenne,
Couverts d'immortels lauriers?
Qui, vrais amans de la gloire,
Affrontaient pour la victoire
Les dangers & le trépas.
Je vois leur vil aſſemblage
Auſſi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats.

Quoi, votre faible monarque
Jouet de la Pompadour,
Flétri par plus d'une marque
Des opprobres de l'amour;
Lui qui déteſtant les peines,
Au haſard remet les rênes
De ſon empire aux abois,
Cet eſclave parle en maître:
Ce Céladon ſous un hêtre
Croit dicter le ſort des rois.

Je tremblai donc en voyant ces vers parmi leſquels il y en a de très-bons, ou du moins qui paſſeront pour tels. J'ai malheureuſement la réputation méritée d'avoir juſqu'ici corrigé les vers du roi de Pruſſe. Le paquet a été ouvert en chemin, les vers tranſpireront dans le public, le roi de France les croira de moi, & me voilà criminel de lèſe-Majeſté, &, qui pis eſt, coupable envers madame de *Pompadour*.

Dans cette perpléxité, je priai le réſident de France à Genève de venir chez moi; je lui

montre le paquet ; il convient qu'il a été décacheté avant de me parvenir. Il juge qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre, dans une affaire où il y allait de ma tête, que d'envoyer le paquet à M. le duc de *Choiseul*, ministre en France : en toute autre circonstance je n'aurais point fait cette démarche ; mais j'étais obligé de prévenir ma ruine : je fesais connaître à la cour tout le fond du caractère de son ennemi. Je savais bien que le duc de *Choiseul* n'en abuserait pas, & qu'il se bornerait à persuader le roi de France que le roi de Prusse était un ennemi irréconciliable qu'il fallait écraser, si on pouvait. Le duc de *Choiseul* ne se borna pas là ; c'est un homme de beaucoup d'esprit, il fait des vers, il a des amis qui en font, il paya le roi de Prusse en même monnaie, & m'envoya une ode contre *Frédéric* aussi mordante, aussi terrible que l'était celle de *Frédéric* contre nous. En voici des échantillons détachés :

Ce n'est plus cet heureux génie
Qui des arts dans la Germanie
Devait allumer le flambeau,
Epoux, fils & frère coupable,
C'est celui qu'un père équitable
Voulut étouffer au berceau.

Cependant c'est lui dont l'audace
Des neufs sœurs & du Dieu de Thrace
Croit réunir les attributs,
Lui qui chez Mars comme au Parnasse
N'a jamais occupé de place
Qu'entre Zoïle & Mévius.

Vois ;

Vois, malgré la garde romaine,
Néron poursuivi sur la scène
Par les mépris des légions;
Vois l'oppresseur de Syracuse
Sans fruit prostituant sa muse
Aux insultes des nations.

Jusque-là, censeur moins sauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la nature & des amours.
Peux-tu condamner la tendresse,
Toi qui n'en as connu l'ivresse
Que dans les bras de tes tambours,

Le duc de *Choiseul*, en me faisant parvenir cette réponse, m'assura qu'il allait la faire imprimer, si le roi de Prusse publiait son ouvrage, & qu'on battrait *Frédéric* à coups de plume comme on espérait le battre à coups d'épée. Il ne tenait qu'à moi, si j'avais voulu me réjouir, de voir le roi de France & le roi de Prusse faire la guerre en vers : c'était une scène nouvelle dans le monde. Je me donnai un autre plaisir, celui d'être plus sage que *Frédéric* : je lui écrivis que son ode était fort belle, mais qu'il ne devait pas la rendre publique, qu'il n'avait pas besoin de cette gloire, qu'il ne devait pas se fermer toutes les voies de réconciliation avec le roi de France, l'aigrir

sans retour, & le forcer à faire les derniers efforts pour tirer de lui une juste vengeance. J'ajoutai que ma nièce avait brûlé son ode, dans la crainte mortelle qu'elle ne me fût imputée. Il me crut, me remercia, non sans quelques reproches d'avoir brûlé les plus beaux vers qu'il eût faits en sa vie. Le duc de *Choiseul* de son côté tint parole, & fut discret.

Pour rendre la plaisanterie complète j'imaginai de poser les premiers fondemens de la paix de l'Europe sur ces deux pièces qui devaient perpétuer la guerre jusqu'à ce que *Frédéric* fût écrasé. Ma correspondance avec le duc de *Choiseul* me fit naître cette idée; elle me parut si ridicule, si digne de tout ce qui se passait alors, que je l'embrassai; & je me donnai la satisfaction de prouver par moi-même sur quels petits & faibles pivots roulent les destinées des royaumes. M. de *Choiseul* m'écrivit plusieurs lettres ostensibles, tellement conçues que le roi de Prusse pût se hasarder à faire quelques ouvertures de paix, sans que l'Autriche pût prendre ombrage du ministère de France, & *Frédéric* m'en écrivit de pareilles dans lesquelles il ne risquait pas de déplaire à la cour de Londres. Ce commerce très-délicat dure encore; il ressemble aux mines que font deux chats qui montrent d'un côté patte de velours, & des griffes de l'autre. Le roi de Prusse battu par les Russes & ayant perdu Dresde, a besoin de la paix; la France battue sur terre par les Hanovriens, & sur mer par les Anglais, ayant perdu son argent très-mal

à propos, est forcée de finir cette guerre ruineuse.

Voilà, belle Emilie, à quel point nous en sommes.

Aux Délices, ce 27 de Novembre 1759.

Je continue, & ce sont toujours des choses singulières. Le roi de Prusse m'écrit du 27 de décembre : *Je vous en manderai davantage de Dresde où je serai dans trois jours ;* & le troisième jour il est battu par le maréchal *Daun*, & il perd dix-huit mille hommes. Il me semble que tout ce que je vois est la fable du *Pot au lait*. Notre grand marin *Berrier*, ci-devant lieutenant de Police à Paris, & qui a passé de ce poste à celui de secrétaire d'Etat & de ministre des mers, sans avoir jamais vu d'autre flotte que la galiotte de Saint-Cloud & le coche d'Auxerre, notre *Berrier*, dis-je, s'était mis dans la tête de faire un bel armement naval pour opérer une descente en Angleterre : à peine notre flotte a-t-elle mis le nez hors de Brest qu'elle a été battue par les Anglais, brisée par les rochers, détruite par les vents ou engloutie dans la mer.

Nous avons eu pour contrôleur général des finances un *Silhouette* que nous ne connaissions que pour avoir traduit en prose quelques vers de *Pope* : il passait pour un aigle ; mais en moins de quatre mois l'aigle s'est changé en oison. Il a trouvé le secret d'anéantir le crédit au point que l'Etat a manqué d'argent tout d'un coup pour

payer les troupes. Le roi a été obligé d'envoyer sa vaisselle à la monnaie ; une bonne partie du royaume a suivi cet exemple.

12 *de février* 1760.

Enfin, après quelques perfidies du roi de Prusse, comme d'avoir envoyé à Londres des lettres que je lui avais confiées, d'avoir voulu semer la zizanie entre nous & nos alliés, toutes perfidies très-permises à un grand roi, sur-tout en temps de guerre, je reçois des propositions de paix de la main du roi de Prusse, non sans quelques vers ; il faut toujours qu'il en fasse. Je les envoie à Versailles ; je doute qu'on les accepte : il ne veut rien céder, & il propose pour dédommager l'électeur de Saxe qu'on lui donne Erford qui appartient à l'électeur de Maïence : il faut toujours qu'il dépouille quelqu'un ; c'est sa façon. Nous verrons ce qui résultera de ces idées, & sur-tout de la campagne qu'on va faire.

Comme cette grande & horrible tragédie est toujours mêlée de comique, on vient d'imprimer à Paris les *poëshies du roi mon maître*, comme disait *Freitag* ; il y a une épître au maréchal *Keit* dans laquelle il se moque beaucoup de l'immortalité de l'ame & des chrétiens. Les dévots n'en sont pas contens, les prêtres calvinistes murmurent, ces pédans le regardaient comme le soutien de la bonne cause, ils l'admiraient quand il jetait dans des cachots les magistrats de Leipsick, &

qu'il vendait leurs lits pour avoir leur argent. Mais depuis qu'il s'est aviſé de traduire quelques paſſages de *Sénèque*, de *Lucrèce* & de *Cicéron*, ils le regardent comme un monſtre. Les prêtres canoniſeraient *Cartouche* dévot.

Fin du centième & dernier Volume des Œuvres.

TABLE
DES ARTICLES

Contenus dans ce Volume.

Vie de Voltaire. page 5

Choix des Pièces justificatives pour la vie de Voltaire. 189

Avertissement des Éditeurs. 190

Choix des Pièces justificatives. 191

Lettre de l'abbé Desfontaines, à M. de Voltaire. 193

Lettre du sieur Dumoulin, à M. de Voltaire. 195

Billet du même. 197

Lettres du Libraire Jore, à M. de Voltaire. ibid.

Lettre deuxième. 199

Lettre troisième. 200

Lettre quatrième. 201

Lettre cinquième. 202

Lettre sixième. 203

Lettre de M. Hyacinthe à M. de Burigny. 204

Lettre de M. d'Argenson l'aîné, à M. de Voltaire. 208

Lettre du sieur de Bonneval, à M. de Voltaire. 210

Lettre de M. Prault fils, Libraire à Paris, à madame de Champbonin, à Vassy. 212

Lettre de M. de Champbonin, à son fils, au bureau des Fortifications, à Paris. 215

Lettre de M. l'abbé Prevost, à M. de Voltaire. 216

Rapport fait à l'académie des sciences par messieurs Pitot & Clairaut, le 26 d'avril 1741, sur le mémoire de M. de Voltaire, touchant les forces vives. 219

Lettre de l'avocat Mannory, à M. de Voltaire. 223

Autre du même. 226

Lettre de M. J. J. Rousseau, à M. de Voltaire. 227

Autre du même. 228

Lettre du marquis d'Adhemar, à M. de Voltaire. 231

Lettre du sieur Guyot de Merville, à M. de Voltaire. 233

Lettre de M. J. J. Rousseau, à M. de Voltaire. 236

Lettre de l'abbé Aubert, à M. de Voltaire, en lui renvoyant le recueil de ses fables. 240

Epître du même. 242

Observations de M. Chauvelin, l'ambassadeur, Sur une lettre de M. de Voltaire, au roi

de Prusse, écrite par ordre du ministère, 1759. 244

Lettre de M. le comte de Tressan, à M. de Voltaire. 246

Lettres du sieur Clément, de Dijon, à M. de Voltaire. Lettre première. 247

Lettre deuxième. 249

Lettre troisième. 251

Lettre de l'ex-jésuite Paulian, à M. de Voltaire. 254

Lettre de M. Thiriot, à M. de Voltaire. 255

Note sur M. de Voltaire, & faits particuliers concernant ce grand-homme, recueillis par moi, pour servir à son histoire, par M. l'abbé du Vernet. 257

Déclaration de M. de Voltaire, au roi de Prusse, remise de sa main au ministre de sa Majesté, à Francfort, 1753. 271

Les j'ai vu, attribués faussement à M. de Voltaire, & qui le firent mettre à la Bastille, sous la régence, en 1716. 273

Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même. 275

Avertissement des Éditeurs. 277

Fin de la Table.

TABLE

GENERALE

ALPHABETIQUE.

AVERTISSEMENT

DES REDACTEURS.

DANS les anciennes éditions des Oeuvres de *Voltaire*, on trouve deux sortes de tables. L'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, et le Siècle de *Louis XIV* sont suivis d'une liste alphabétique des noms propres; et les Histoires de *Charles XII* et de Russie, de tables indicatives des faits.

Cette liste et ces tables ont été conservées et réimprimées dans cette nouvelle édition. Mais leur utilité n'est pas sans doute comparable à celle d'une *table générale alphabétique* dans laquelle sont indiquées toutes les Oeuvres, et jusqu'aux plus petites pièces de vers ou de prose qui n'ont pu être placées avec celles de même genre dans la division générale des matières. Par cette tables l'homme de lettres et l'homme du monde trouveront très-facilement les pièces qu'ils voudront chercher dans cette nombreuse collection.

On y a joint une autre *table* des Oeuvres présentées dans l'ordre *chronologique*. Elle fera connaître la marche de l'esprit de *Voltaire*, son influence sur les opinions de son siècle, et les progrès qu'il a fait faire à la philosophie ou à la raison.

TABLE
GENERALE ALPHABETIQUE.

N. B. *Le premier chiffre, suivi d'un point, désigne le tome de la collection, et celui qui est au bout de la ligne indique la page*, etc. etc.

ABBREVIATIONS.

Trag. *tragédie :* com. *comédie :* op. *opéra :* ép. *épître :* sat. *satire :* dial. *dialogue :* hist. *histoire :* mél. *mélanges :* litt. *littéraire :* histor. *historique :* dict. *dictionnaire :* rom. *romans :* voy. *voyez :* tab. *table :* part. *particulière*, etc. etc.

A.

Adelaïde du Guesclin, trag. tome 2. p. 107
Adorateurs (les) ou les louanges de DIEU, dial. 51. 66
Agathocle, trag. 6. 291
Ah, Ah ! (les) 67. 128
Alzire ou les Américains, trag. 2. 311
Ame, (de l') par Soranus, 44. 224
Amélie, trag. Voy. *Duc de Foix.*
Américains, (les) trag. Voy. *Alzire.*
Amours (les) de Robert Covelle, poëme. Voy. *Guerre* civile de Genève.
Anecdotes sur le czar Pierre le grand, 33. 392
Sur Bélisaire, 67. 236-248
Annales de l'Empire depuis Charlemagne, 30. 31
Anti-Giton, (l') conte, 16. 12
Anti-Machiavel, (sur l') 69. 115
Apologie de la Fable, poëme, 14. 399
Artemire, (Fragmens d') trag. 1. 149
Atrée et Thieste, trag. Voy. *Pélopides.*
Au R. P. en Dieu, messire Jean de Beauvais, créé par le feu roi Louis XV, évêque de Senez, 67. 343
Au roi en son conseil, pour les sujets du roi qui réclament la liberté en France, 40. 115
Aventure de la mémoire, rom. 66. 266
Indienne, rom. *idem.* 274

Avertissemens de l'auteur et des Editeurs. (Voy. au commencement de chaque ouvrage.)
Aveugles (les) juges des couleurs, rom. tome 66. p. 272
Avis au lecteur sur plusieurs éditions des tragédies de l'auteur, 6. 343
Important sur l'hist. de Charles XII, 32. 25
Au public sur les parricides imputés au Calas et aux Sirven, 41. 33
A tous les orientaux, 67. 172
A Warburton, idem. 177
Azolan ou le Bénéficier, conte, 16. 69

B.

Bababec et les Fakirs, rom. 66. 262
Balance égale, 67. 102
Baron d'Otrante, (le) op. buffa, 10. 47
Bastille, (la) poëme, 14. 383
Bégueule, (la) conte, 16. 73
Bible (la) enfin expliquée par les aumôniers du roi de Prusse, 45-49.
Blanc (le) et le Noir, rom. 64. 185
Brutus, trag. 1. 242

C.

Cabales, (les) fat. 16. 234
Cadenas, (le) conte, *idem.* 7
Campagne d'Italie de 1734, (sur la) poëme, 14. 396
Candide ou l'Optimisme, rom. 64. 217
Canonisation de saint Cucufin, 67. 180
Cantique des Cantiques, (précis du) poëme, 14. 286
Car, (les) 67. 126
Catilina, trag. Voy. *Rome Sauvée.*
Ce qui plaît aux Dames, conte, 16. 30
Ce qu'on ne fait pas et ce qu'on pourrait faire, 40. 199
Charlot ou la comtesse de Givri, com. 8. 233
Chevaux (les) et les Anes, fat. 16. 167
Cocuage, (le) conte, *idem.* 15
Colimaçons (les) du R. P. l'Escarbotier, 43. 232
Collection d'anciens évangiles, 49. 3
Comédie anglaise, (sur la) 68. 286
Comédie fameuse: (la) Dans cette vie tout est vérité et tout mensonge. Voy. *Héraclius.*
Commentaire sur le livre des délits et des peines, 39. 200
Sur l'Esprit des lois, 40. 5
Historique sur la vie de l'auteur de la Henriade, 69. 280

Commentaires sur Corneille, 72 et 73. Voy. les tab. part.
Comteſſe (la) de Givri, com. Voy. *Charlot*.
Conformez-vous au temps, tome 67. p. 60
Connaiſſance des beautés et des défauts de la poéſie et de l'éloquence dans la langue françoiſe, 70. 68
Conſeils à un journaliſte ſur la philoſophie, l'hiſtoire, le théâtre, etc. 69. 54
A. M. Racine, ſur ſon poëme de la Religion, *idem*. 91
Raiſonnables à M. Bergier, pour la défenſe du chriſtianiſme, 47. 26
Conſpirations (des) contre les peuples, 38. 273
Contes de Guillaume Vadé, 16. 19
Voy. la tab. part.
Correſpondances. Voy. Tome 74-99.
Coſi ſancta, un petit mal pour un grand bien, rom. 66. 245
Courte réponſe aux longs diſcours d'un docteur allemand, 69. 168
Coutume de Franche Comté, ſur l'eſclavage impoſé à des citoyens, etc. 40. 140
Crepinade, (la) ſat. 16. 99
Cri (le) des nations, 39. 123
Du ſang innocent, 41. 101
Crocheteur Borgne, (le) rom. 66. 237

D.

Déclaration de Pierre Calas, 40. 419
Juridique de la ſervante de madame Calas, 41. 18
De M. de Voltaire, ſur le procès de M. de Morangiés, 41. 171
Défenſe du Mondain, ſat. 16. 118
De mon Oncle, 36. 193
Du Newtonianiſme, 42. 255
De milord Bolingbrocke, 46. 124
Dépoſitaire, (le) com. 9. 1
Déſaſtre (le) de Lisbonne, poëme, 14. 107
Deux (les) Tonneaux, op. comique, 16. 101
Siècles, ſat. 16. 207
Conſolés, rom. 64. 138
Dialogue de Pégaſe et du Vieillard, ſat. 16. 257
Dialogues et entretiens Philoſophiques.
Entre Platon et Madetès, 36. 266
Le ſénateur et le chrétien, 39. 47
Un mourant et un homme qui ſe porte bien, 40. 346
Tous les 2 vol. 50 et 51, Voy. la tab. part.

Bartholomé et Geronimo, tome 55. p. 265
Ariston et Téotime, 56. 56
Logomagos et Dondindac, *idem.* 171
Un Druide, Calchas, et les Furies, etc. *idem.* 274
Un ex-jésuite et un conseiller, *idem.* 312
Bambabef et ouang, 58. 171
Le maître et le disciple, *idem.* 252
Bolmind et Medroso, 60. 133
A et B, *idem.* 170
Une princesse et un médecin, *idem.* 241
Un énergumène et un philosophe, *idem.* 280
M. Audrais et un jésuite, 61. 34
Un philosophe et la Nature, *idem.* 71
Osmin et Sélime, *idem.* 75
Le papiste et le trésorier, *idem.* 164
Sœur Fessue, et un métaphysicien, 62. 56
Le père Kouvet, jésuite, et l'empereur de la Chine, Camhi, *idem.* 71
Un page du duc de Sully, et maître Filesac, confesseur de Ravaillac, *idem.* 140
L'honnête homme et l'excrément de théologie, 63. 218
Goudman et Sidrac, 66. 167
Dialogue en vers.
Entre madame du Tour et M. de Voltaire, 7. 141
Fête de Bellébat, 14. 359
Divertissement, *idem.* 387
Le Russe à Paris, 16. 147
Le père Nicodème et Jeannot, *idem.* 215
Pégase et le vieillard, *idem.* 257
Dernin et Hernand, 57. 39
Diatribe à l'auteur des Ephémérides, 40. 92
Du docteur Akakia, 67. 173
Dictionnaire philosophique, 52-63. Voy. les tab. part.
Dieu et les hommes, 46. 135
Dimanche (le) ou les filles de Minée, conte, 16. 85
Diner (le) du comte de Boulainvilliers, dial. 51. 94
Discours sur l'art dramatique au sujet d'Oedipe, 1. 66
Sur la tragédie, à milord Bolingbrocke, 1. 251
Sur la tragédie d'Alzire, 2. 320
Historique et critique sur la tragédie des Guèbres, 5. 246
Sur celle de Don Pèdre, 6. 89-99
De M. d'Alembert, prononcé avant la représentation d'Agathocle, *idem.* 295
Sur le poëme de Fontenoi, 14. 221

Sur l'hiſtoire de Charles XII, tome 32. p. 3
Du conſeiller Anne du Bourg à ſes juges, 40. 183
Aux confédérés catholiques de Kaminiek en Pologne, *idem.* 209
De maître Belleguier, ancien avocat, 45. 232
Aux Velches, par Antoine Vadé, 67. 203
De l'auteur, à ſa réception à l'académie françaiſe, 68. 3
Diſcours en vers prononcé au théâtre avant la repréſentation d'Eryphile, 1. 357
Sur l'homme, 14. 3-53
Sur les diſputes, par M. de Rulhières, 56. 196
Diſſertation ſur la tragédie ancienne et moderne, 3. 277
Sur les tragédies d'Électre et d'Oreſte, 4. 97
Sur l'Héraclius de Caldéron, 10. 312
Sur la mort de Henri IV, 12. 303
Sur les changemens arrivés dans notre globe, 43. 127
Divers (des) changemens arrivés à l'art tragique, 68. 260
Divertiſſement, mis en muſique, 14. 387
Dom Pédre, trag. 6. 75
Droit du Seigneur, (le) com. 8. 159
Droits (les) des hommes et les uſurpations des autres, (ou des papes) 39. 75
Doutes ſur le Teſtament attribué au cardinal de Richelieu, 38. 194
Sur la meſure des forces motrices et ſur leur nature, 43. 73
Sur quelques points de l'hiſtoire de l'Empire, 71. 3
Duc de Foix, (le) trag. 2. 181

E.

Éclairciſſement hiſtorique à l'occaſion d'un libelle calomnieux contre l'Eſſai ſur les mœurs, etc. 37. 129
Eccleſiaſte, (précis de l') poëme, 14. 261
Ecoſſaiſe, (l') com. 8. 57
Ecrits pour les habitans du mont Jura et du pays de Gex, 40. 109-176
Edits (les) de S. M. Louis XVI pendant l'adminiſtration de M. Turgot, 41. 315
Education (l') d'un prince, conte, 16. 42
Elémens de philoſophie de Newton, 42. 27
Eloge funèbre des officiers qui ſont morts dans la guerre de 1741, 68. 53
Hiſtorique de madame la marquiſe du Châtelet, *idem.* 73
De M. de Crébillon, *idem.* 84

Funèbre de Louis XV, *idem*. p. 111
Embelissemens (des) de Paris, 39. 155
(les) de la ville de Cachemire, dial. 50. 3
Empereur (l') de la Chine et frère Rigolet, dial. 51. 141
Enfant prodigue, (l') com. 7. 41
Epigrammes, 16. Voy. la tab. des Poésies mêlées.
Imitées de l'anthologie, 57. 118
Epilogue de la guerre civile de Genève, 14. 364
Epître aux Romains, 47. 82
Ecrite de Constantinople aux frères, 67. 253
Epîtres dédicatoires.
A madame la ducheſſe d'Orléans, 1. 8
A milord Bolingbrocke, *idem*. 251
A M. Falkner, 2. 3. 14
A madame la marquiſe du Châtelet, *idem*. 313
A mademoiſelle Clairon, 3. 8
Au roi de Pruſſe, *idem*. 91
A M. le marquis Maffei, *idem*. 183
Au cardinal Quirini, *idem*. 277
A madame la ducheſſe du Maine, 4. 7
Au maréchal de Richelieu, *idem*. 231
A madame de Pompadour, *idem*. 307
Aux ducs de Choiſeul et de Praslin, 5. 155
Au duc de la Vallière, *idem*. 347
Au maréchal de Richelieu, 6. 3
A M. d'Alembert, *idem*. 77
A l'académie françaiſe, 6. 219
A madame la marquiſe de Prie, 7. 8
Au comte de Lauragais, 8. 59
A la reine d'Angleterre, 12. 18
Au roi Louis XV, 14. 220
A madame la marquiſe du Châtelet, 42. 24
A Meſſieurs de l'académie françaiſe, 72. 4
Epître en vers.
A mademoiſelle Gauſſin, 2. 13
A diverſes perſonnes, 15. 1-271
Voy. la tab. part.
Eryphile, trag. 1. 355
Eſſai ſur les guerres civiles de France, 12. 275
Sur la poéſie épique, *idem*. 317
Sur les mœurs et l'eſprit des nations, et ſur les principaux faits de l'hiſtoire depuis Charlemagne juſqu'à Louis XIII, tome 22-29.

Sur les probabilités en fait de justice, tome 41. p. 184
Sur la nature du feu et sur sa propagation, 43. 1
Evénemens de 1744 (les) poëme, 14. 215
Examen de quelques objections contre plusieurs faits rapportés dans l'Essai sur les mœurs, etc. 38. 85
Du testament du cardinal Alberoni, *idem.* 264
Important de milord Bolingbrocke, 45. 249
Exposition du livre des institutions physiques, 43. 87
Extrait du procès de Ravaillac, 12. 312
D'un mémoire pour l'entière abolition de la servitude en France, 40. 159
Du décret de la sacrée faculté de l'inquisition de Rome à l'encontre d'un libelle intitulé: Lettres sur le vingtième, 67. 53
De la gazette de Londres, du 20 de février 1762. *id.* 79
Des nouvelles à la main de la ville de Montauban, le premier de juillet 1760, *idem.* 130
D'un écrit périodique intitulé: Nouvelle bibliothéque, 70. 3

F.

Fanatisme, (le) trag. Voy. *Mahomet.*
Femme (la) *Qui a Raison*, com. 8. 1
Femmes soyez soumises à vos maris, 67. 55
Fête de Bellebat, (la) 14. 359
Filles de Minée, (les) conte. Voy. *Dimanche.*
Finances, (les) conte, 16. 80
Fontenoi, poëme, 14. 219
Fragment des instructions pour le prince royal de ***, 39. 109
D'une lettre sur un usage très-utile établi en Hollande, 40. 181
Sur le procès criminel de Montbailli, 41. 140
Sur la justice, *idem.* 146
D'une lettre sur Didon, tragédie, 67. 140
D'une lettre écrite sous le nom du lord Bolingbrocke, 70. 347
Fragmens historiques sur l'Inde, sur le général Lalli, etc. 35. 83
Sur l'histoire, 37. 184
Voy. la tab. part.

G.

Gertrude ou l'éducation d'une fille, conte, 16. 49
Guèbres (les) ou la Tolérance, trag. 5. 241
Guerre civile (la) de Genève, poëme héroïque, 14. 295

H.

Henriade, (la) poëme, tome 12. 1
Héraclius, (l') eſpagnol, trad. de Caldéron, 10. 243
Hiſtoire abrégée des événemens ſur leſquels eſt fondée la fable de la Henriade, 12. 42
De Charles XII, 32.
De l'Empire de Ruſſie ſous Pierre le grand, 33.
Du parlement de Paris, 34. 35.
D'Eliſabeth Canning et des Calas, 41. 3
De l'établiſſement du Chriſtianiſme, 49. 210
Des voyages de Scarmentado, rom. 64. 141
D'un bon bramin, *idem.* 181
De Jenni ou l'athée et le ſage, rom. 66. 70
Homélie du paſteur Bourn, 45. 221
Homelies prononcées à Londres en 1763, 45. 131-194
Homme (l') aux quarante écus, rom. 65. 95
Honnêtetés littéraires, (les) 69, 196
Hôte (l') *et l'hôteſſe*, divertiſſement, 14. 403
Hymne chantée au village de Pompignan, 67. 138
Hypocriſie, (l') ſat. 16. 173

I.

Idée de la Henriade, 12. 37
Idées de la Mothe le Vayer, 39. 18
Républicains, *idem.* 178
Jean qui pleure et qui rit, poëme, 14. 401
Jeannot et Colin, rom. 64. 204
Il faut prendre un parti, ou le principe d'action, 44. 155
Indiſcret, (l') com. 7. 1
Ingénu, (l') rom. 65. 3
Inſtruction paſtorale de l'humble évêque d'Alétopolis, à l'occaſion de l'Inſtruction paſtorale de Jean-George, humble évêque du Puy, 67. 169
Inſtructions du gardien des capucins de Raguſe à frère Pédiculoſo, partant pour la terre ſainte, 67. 258
Inſtructions à Antoine-Jacques Ruſtan, 47. 17
Irène, trag. 6. 217
Jules Céſar, trag. traduit de Shakeſpeare, 10. 173
Juſqu'à quel point on doit tromper le peuple, 40. 188

L.

Lettre à M. Falkener ſur Zaïre, 2. 14
A M. de la Roque, *idem.* 24

De M. Algarotti à M. l'abbé Franchini sur la Mort de César, *idem.* p. 250. 257
A madame la marquise du Châtelet, en lui dédiant Alzire, *idem.* 313
Sur Zulime, 3. 6
A mademoiselle Clairon, *idem.* 8
Au pape Benoit XIV, à l'occasion de Mahomet, *idem.* 99-107
Du père Tournemine au père Brumoi, sur Mérope, *idem.* 179
A M. le marquis Maffei, *idem.* 183
De M. de la Lindelle, *idem.* 201
A M. de la Lindelle, *idem.* 208
Sur les Pélopides, 6. 164
A messieurs les Parisiens, sur l'Ecossaise, 8. 63
De M. Cocchi, sur la Henriade, 12. 31
A M. de Cideville, sur le Temple du goût, 14, 135
Sur le Cantique des Cantiques, *idem.* 280
A M. de Cromot, sur le divertissement de l'Hôte et l'Hôtesse, *idem.* 405
A M. de la Condamine, sur la Beaumelle, 15. 252
De M. Melon à mademe la comtesse de Verrue, sur l'apologie du luxe, 16. 113
Au maréchal de Schullembourg, sur l'Histoire de Charles XII, 32. 9
A M. Norberg, *idem.* 16
A madame la duchesse de Saxe-Gotha, sur les Annales de l'Empire, t. 30, p. 29. t. 31, p. 354
A M. Roques, sur la Beaumelle, 36. 113
A M. T. sur l'ouvrage de MM. Melon et Dutot, 39. 137
A M. Chardon, sur les Sirven, 40. 232
De la veuve Calas, *idem.* 387
De Donat Calas à sa mère, *idem.* 392
A M. Damilaville, (et non d'Alembert) sur les Calas et les Sirven, 41. 24
Du marquis Dargence, à M. de Voltaire, sur les Calas, 41. 63
Réponse de M. de Voltaire au marquis Dargence *idem.* 67
A M. Elie de Beaumont, sur les Sirven, *idem.* 68
D'un ecclésiastique, sur le rétablissement des jésuites dans Paris, *idem.* 300
De milord Cornsbury à milord Bolingbrocke, 46. 121
Sur Alger, 52. 179
A M. Damilaville, sur plusieurs anecdotes, *id.* 330
D'un ouvrier de Lyon, sur les moines et les fêtes, 58. 35

A M. le marquis Beccaria, sur le procès de M. de Morangiés, tome 59. p. 226
Aux auteurs de la gazette littéraire, sur les songes, 62. 300
De Charles Gouju à ses frères, 67. 97
De M. de l'Ecluse à M. son curé, *idem.* 135
De Paris, du 28 de février 1763, sur Pompignan, *idem* 139
D'un quaker à Jean-Georges le Franc de Pompignan, évêque du Puy en Vélai, *idem.* 157. 165
Pastorale à M. l'archevêque d'Auch J. F. de Montillet, *idem.* 174
De l'archevêque de Cantorbéri à l'archevêque de Paris, *idem.* 249
A l'auteur des honnêtetés littéraires, sur les mémoires de madame de Maintenon, publiés par la Beaumelle, 69. 269
Du marquis d'Argenson à M. de Voltaire, sur la bataille de Fontenoi, *idem.* 327
De madame la margrave de Bareith à M. de Voltaire, 69. 370
Du roi de Prusse et de M. d'Alembert, à l'occasion de la statue de M. de Voltaire, *idem.* 394
Aux auteurs du Journal encyclopédique, sur une nouvelle épître de Boileau à M. de Voltaire, *idem.* 70. 51
Sur la considération qu'on doit aux gens de lettres, 70. 226
De consolation à M. ***, *idem.* 230
A M. ***, sur l'Angleterre et les Anglais, *idem.* 234
Aux auteurs du Nouvelliste du Parnasse, *idem.* 245
A M. le Fèvre, sur les inconvéniens attachés à la littérature, *idem.* 257
Aux auteurs de la Bibliothéque raisonnée, sur l'incendie de la ville d'Altena, *idem.* 263
A un premier commis, *idem.* 267
Au père Tournemine, sur l'ame, etc. *idem.* 271
A M. de Formont, sur la matérialité de l'ame, *idem.* 299
A M. ***, sur la physique, *idem.* 302
Au père de la Tour, *idem.* 316
A un membre de l'académie de Berlin, *idem.* 328
A M. Kœnig, *idem.* 336
D'un académicien de Berlin à un académicien de Paris, *idem.* 345
Sous le nom du lord Bolingbroke, *idem.* 347
A Martin Kahle, sur des questions métaphysiques, *idem.* 350

A M. de***, professeur en histoire, tome 70. p. 352
Au sieur Jean Neaulme, libraire, *idem.* 359
Sous le nom de M. Cubstorf à M. Kirkerf, 71. 10
Du secrétaire de M. de Voltaire au secrétaire de M. le Franc de Pompignan, *idem.* 14
A M. le duc de la Vallière, sur Urceus Codrus, *idem.* 16
A l'auteur du Mercure, sur une édition de Zulime, *idem.* 29
A l'abbé d'Olivet, *idem.* 31
Ecrite sous le nom de M. Formey, *idem.* 38
Ecrite sous le nom de M. Clocpicre à monsieur Eratou, sur la question si les Juifs mangeaient de la chair humaine, *idem.* 42
Aux auteurs de la gazette littéraire, *idem.* 46-59
A un journaliste, sur la trag. anglaise, *idem.* 62
A M. l'abbé d'Olivet, sur sa prosodie, *idem.* 68
Curieuse de M. Robert Covelle, célèbre citoyen de Genève, à la louange de M. Vernet, professeur en théologie dans ladite ville, *idem.* 79
Sur les panégyriques par Irenée Alethés, *idem.* 86
D'un avocat de Besançon au nommé Nonotte, *idem.* 98
Au gazetier d'Avignon, *idem.* 102
D'un parent de M. de Voltaire à l'évêque d'Annecy, *idem.* 104
A M. du ***, sur plusieurs anecdotes, *idem.* 112
A M. ***, *idem.* 117
A M. ***, sur mademoiselle de l'Enclos, *idem.* 120
Sur les dictionnaires satiriques, *idem.* 129
Sur un écrit anonyme, *idem.* 135
A un académicien, *idem.* 143
Sous le nom de M. de Morza, *idem.* 146
A M. de la Harpe, *idem.* 149
Sur la prétendue comète, *idem.* 159
A M. **, sur les anecdotes, *idem.* 165
A M. Roffet, *idem.* 168
A MM. les éditeurs de la Bibliothéque des romans, *idem.* 172
A M. le comte de Treffan, *idem.* 176
A M. ***, sur les prétendues lettres du pape Ganganelli, Clément XIV, *idem.* 181
A l'académie française, sur Shakespeare, *idem.* 189
Ecrite sous le nom de M. de la Visclède, sur la Fontaine, etc. *idem.* 215
Du R. P. Polycarpe à M. l'avocat général Séguier, *idem.* 236

D'un bénédictin de Franche-Comté au même magistrat, *idem.* p. 244
A l'auteur des Vrais principes du gouvernement français, *idem.* 247
Aux auteurs de la Bibliothéque française, sur J. B. Rousseau, *idem.* 250
A M. Dupont, auteur des Ephémérides du citoyen, sur le poëme des saisons, *idem.* 281

N. B. *Cet article comprend toutes les lettres éparses dans les différens volumes de cette collection, excepté celles de la correspondance générale.* (*Voyez les tables particulières des tomes* 74-96.)

Lettres

A M. de Génonville, sur la tragédie d'Oedipe, 1. 10-61
A messieurs de la noblesse du Gévaudan, sur le procès de M. de Morangiés, 41. 240-268
De Memmius à Cicéron, 44. 244
A MM. Joseph Ben Jonathan, Aaron Mathathai, et David Vincker, sur les juifs, 59. 182-206
D'Amabed, roman, 66. 3
Indiennes, chinoises et tartares à M. de Paw, 68. 187
A son altesse monseigneur le prince de ***, sur Rabelais et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne, *idem.* 333
Du roi de Prusse Frédéric II, et de M. de Voltaire, 74-77
De l'impératrice de Russie, Catherine II, et de M. de Voltaire. 78
De plusieurs princes souverains et de M. de Voltaire, 77. 237
Idem. 78. 313
De M. d'Alembert et de M. de Voltaire, 97-99.

Lettres melées de vers.

Au père Porée, 1. 62
A M. Falkener, 2. 3
A M. le comte de Saxe, 16. 117
A diverses personnes, 17. Voyes la tab. part.
A M. le Fèvre, 70. 257
Au père de la Tour, *idem.* 316
A M. de ***, professeur en histoire, *idem.* 352
A un journaliste, 71. 62
A M. l'abbé d'Olivet, *idem.* 68
Sur un écrit anonyme, *idem.* 135
Aux auteurs de la Bibliothéque française, 71. 250
Au roi de Prusse. Voyez les tomes 74-77.

A l'Impératrice de Ruſſie. Voyez le tome 78.
A M. d'Alembert, Voyez les tomes 97. 98. 99.
Loi naturelle, (la) poëme, 14. 73
Lois de Minos, (les) trag. 6. 1

M.

Mahomet le prophète, trag. 3. 81
Mandarin (le) et le jéſuite, dial. 51. 165
Mandement du R. P. en DIEU, Alexis, archevêque de Novogorod la grande, 67. 195
Manifeſte du roi de France en faveur du prince Charles Edouard, 69. 334
Mariamne, trag. 1. 175
Marſeillois (le) et le lion, fat. 16. 177
Memnon ou la ſageſſe humaine, rom. 64. 129
Mémoire de Donat Calas pour ſon père, ſa mère et ſon frère, 40. 404
Sur un ouvrage de phyſique de madame la marquiſe du Châtelet, 43. 117
Sur la ſatire, à l'occaſion d'un libelle de l'abbé Desfontaines, 69. 122
Mémoires des états du pays de Gex, 40. 171-180
Pour ſervir à la vie de l'auteur, écrits par lui-même, 100. 275
Menſonges (des) imprimés et du teſtament politique du cardinal de Richelieu, 38. 148
Mépriſe d'Arras, (la) 41. 124
Mérope, trag. 3. 177
Micromégas, hiſtoire philoſophique, rom. 64. 152
Mondain, (le) fat. 16. 101
Monde, (le) comme il va, viſion de Babouc, rom. 64. 107
Mort (la) de Céſar, trag. 2. 245
De mademoiſelle le Couvreur, poëme, 13. 389
Mule (la) du pape, conte, 16. 17

N.

Nanine, com. 7. 253
Notes. (Voyez à la ſuite de chaque ouvrage en vers, et au bas des pages pour ceux en proſe.)
Notes ſur le Théâtre, 11.
Notices de M. de la Harpe, ſur le couronnement de Voltaire, 16. 385
Nouvelles probabilités en fait de juſtice, 41. 219

O.

Observations sur le Jules-César de Shakespeare, t. 10. p. 238
Sur MM. Jean Law, Melon et Dutot, sur le commerce, le luxe, les monnaies et les impôts, 39. 139
Sur le livre intitulé, de l'homme, etc. par M. Marat, 70. 10
Sur le livre de la Félicité publique, *idem.* 19
Sur le livre intitulé : La vie et les opinions de Tristram Shandy, *idem.* 21
Sur l'histoire véritable des temps fabuleux, etc. *idem.* 26
Sur les Mémoires d'Adrien-Maurice de Noailles, etc. *idem.* 31
Sur une nouvelle épître de Boileau à M. de Voltaire, *idem.* 51
Sur une satire en vers intitulé : Mon dernier mot, *idem.* 59
Ou avertissement sur une édition de Pensées de Pascal, donnée par M. de Voltaire en 1778, *idem.* 61
Odes, 15. 305-386
(Voy. la tab. part.)
Oedipe, trag. 1. 87
Olympie, trag. 5. 87
Omer de Fleuri étant entré, ont dit, 67. 175
Opinion en alphabet. Voy. *Dictionnaire philosophique.*
Optimisme. (l') Voy. *Candide.*
Oreilles (les) du comte de *Chesterfield* et le chapelain Goudman, rom. 66. 159
Oreste, trag. 4. 1
Origine (l') des mériers, conte, 16. 71
Orphelin (l') de la Chine, trag. 4. 229

P.

Paix perpétuelle, (de la) par le docteur Goodheart, 39. 35
Pandore, op. 10. 69
Panégyrique de Louis XV, 68. 23
De saint Louis, 70. 206
Parallele d'Horace, de Boileau et de Pope, 68. 323
Pauvre diable, (le) sat. 16. 125
Payens (les) et les sous fermiers, 40. 195
Pélopides, (les) trag. 6. 161
Pensées sur l'administration publique, 39. 22
Détachées de M. l'abbé de Saint-Pierre, 51. 137
Père Nicomède (le) et Jeannot, sat. 16. 215
Petit avis à un jésuite, 67. 107
Petit Commentaire sur l'éloge du dauphin de France, par M. Thomas, 69. 173

Petit écrit sur l'arrêt du conseil, du 13 de septembre 1774. tome 41. p. 308
Pièces originales concernant la mort de Calas, et le jugement rendu à Toulouse, 40. 387
Philosophe ignorant, (le) 44. 79
Philosophie de l'histoire (la) Voy. l'introduction de l'*Essai sur les mœurs et l'Esprit des nations*. 22. 1
Plaidoyer de Ramponeau contre Gaudon, 67. 73
Poesies mêlées, 16. 277
(Voy. la tab. part.)
A mademoiselle Gaussin, 17. 34
Epigramme sur Destouches, *idem*. 81
Hymne à l'Harmonie, *idem*. 87
Epigramme et conte sur l'abbé Desfontaines, *idem*. 113
Vers à mademoiselle de T.... de Rouen, *idem*, 119
Pour le portrait de dom Calmet, *idem*. 221
Pour la statue de Louis XV, à Rheims, *idem*. 255
Pour une statue de Pigmalion, *idem*. 257
Epigramme sur le Tacite de la Bletterie, *idem*. 284
Inscriptions pour Louis XV, *idem*. 287 et suiv.
Vers à mademoiselle de Vaudeuil, *idem*. 305
Inscription pour un portrait de Catherine II, *idem*. 312
Pour une école de chirurgie, *idem*. 323
Noëls à madame du Deffant, *idem*. 328 et suiv.
Epitaphe de l'abbé de Voisenon, *idem*. 335
Distique latin sur le feu, 43. 1
Quatrain à madame du Châtelet, 44. 3
Inscription pour Guillaume I, 52. 304
Epigramme sur la mort d'un homme d'Eglise, *id*. ibid.
Sur la Motte, 53. 11
Sur l'Ecosse, 54. 278
Sur deux amans qui se sont tués à Lyon, 55. 30
Pour le portrait de Confucius, *idem*. 118
Vers sur l'égalité chez les animaux, 57. 317
Eglogue allemande, *idem*. 39
Epigrammes traduites de l'antologie, *idem*. 117
Quatrain sur les arts, *idem*. 290
Sur les prophètes, *idem*. 305
Distique latin sur le feu, 58. 39
Vers sur l'hémistiche, 59. 34 et suiv.
Inscription d'une estampe de Jesus-Christ, habillé en jésuite, 63. 11
Sur un vieillard qui épousait mademoiselle de la Montagne, *idem*. 90

Sur l'inftabilité de nos projets, tome 64. p. 129
Sur Pompignan, 67. 123 et suiv. 131-138
Prophétie de la Sorbonne, *idem.* 252
Epigramme contre J. J. Rouſſeau, 69. 216
Epitre au dauphin, fils de Louis XIV, *idem.* 281
A M. de Formont, *idem.* 304
Stances au roi de Pruſſe, *idem.* 316
Vers ſur la faveur à la cour, *idem.* 327
Sur ſon éloge de Louis XV, *idem.* 337
Epitre au roi de Pruſſe, *idem.* 342
Vers au même, *idem.* 345
Stances ſur Servet, *idem.* 352
Vers ſur une opération de finances, *idem.* 391
Sur un buſte de porcelaine, *idem.* 397
Epitre à M. Pigal, *ibid.* 397
Sur un recueil de lettres, *idem.* 414
Epitaphe d'un homme de lettres, 70. 262
Epigramme ſur J. B. Rouſſeau, 71. 255
Poéſies (petites pièces de) de divers auteurs, citées par M. de de Voltaire ou par les Editeurs.
Vers de M. de Saint-Marc, prononcés au théâtre français en préſence de M. de Voltaire, 16. 388
Rondeau d'Adam Billaut, 18. 62
Epitaphe de Boudier, *idem.* 68
Vers d'Affonci, *idem.* 80
Impromptu de Chapelle, *idem.* 81
Chaulieu, *idem.* 84
Le marquis de la Fare, *idem.* 100
Ferrand. 102
Lainez, *idem.* 125
Mainard, *idem.* 131
Maucroix, *idem.* 136
J. B. Rouſſeau, *idem.* 149 et ſuiv.
Lériget de la Faye, *idem.* 154
Le duc de Nevers, *idem.* 157
Fragment de Lucrèce, traduit par Louis Racine, *idem.* 173
Saint-Aulaire, *idem.* 185. 186
Epitaphe de ſaint Pavin, par Fleubet, *idem.* 188
Epitaphe de Triſtan Phermite, *idem.* 205
Sonnet d'Hénault contre Colbert, 20. 19
Vers de Benſerade, *idem.* 32
Chanſon attribuée à Buſſy, *idem.* 39
Vers de Louis XIV, *idem.* 108

De madame Guyon, tome 20. p. 326
De Fénélon, *idem.* 334
De Louis XIV, 38. 119
Quatrain d'un curé mourant, 47. 12
D'un géomètre, 55. 4
Vers de Charles IX, *idem.* 105
De madame la ducheſſe du Maine, *idem.* 308
Vers ſur les janſéniſtes et les jéſuites, *idem.* *ibid*
Diſcours ſur les diſputes, par M. de Rulhières, 56. 196
Epigrammes de Marot, 57. 118 et ſuiv.
Madrigal de M. de la Sablière, *idem.* 205
Autre, *ibid.* 206
Autre de Bertaud, *idem.* *ibid.*
Lettre de Voiture au grand Condé, 58. 275
Vers de l'Etoile, *idem.* 276
De Reminiac ſur Brouſſin, 63. 54
Epigramme de Crébillon contre Jean-Baptiſte Rouſſeau, 68. 93
Epitaphe de Molière, par le père Bouhours, *idem.* 136
Chanſon du double veuvage, 69. 69
Epigramme de J. B. Rouſſeau, *idem.* 134
Rondeau de P. Corneille contre Scudéry, *idem.* 196
Vers de M. Rival ſur Servet, *idem.* 352
Chanſons, 70. 111-113
Epigramme de J. B. Rouſſeau, *idem.* 140
Chanſon, 71. 56
D'Huyghens ſur Ninon l'Enclos, *idem.* 121
De Saint-Evremont pour le portrait de Ninon, *idem.* *ibid.*
Chanſon de Chapelle, 71. 126
Autre de Périgni, 71. 126
Autre d'Henri IV, *idem.* 150
Conte de la Fontaine, *idem.* 216
Epigramme ſur la Motte, *idem.* 252
Epître à Ariſte de P. Corneille, 72. 151
Rondeau du même, *ibid.* 155
Sonnet du même ſur le cardinal de Richelieu, *idem.* 158
Autre ſur la mort de demoiſelle Ranguet, 73. 228
Vers du même à M. Fouquet, *idem.* 229
Police (la) ſous Louis XIV, poëme, 14. 392
Pot pourri, 67. 272
Pour, (les) *idem.* 123
Pour et contre, (le) poëme, 14. 63
Précis de l'Eccléſiaſte, poëme, *idem.* 261
Du ſiècle de Louis XV, 21.

Du procès de M. le comte de Morangiés, t. 41. p. 154
Préface générale des Editeurs, 1. 1
De la Henriade par le roi de Prusse, 12. 3
Idem par M. Marmontel, *idem.* 17
Historique et critique de l'histoire de Russie, 33. 3
De l'Anti-Machivel. Voyez. *Anti-Machiavel.*
Préfaces particulières de l'auteur et des Editeurs. (Voy. au commencement de chaque ouvrage.)
Préjugé Vaincu, (le) com. Voy. *Nanine.*
Préservatif, (le) 69. 146
Priere universelle, (la) traduite de Pope, par Pompignan, 67. 143
Princesse (la) de Babylone, rom. 65. 192
De Navarre, com. ballet, 9. 197
Principe d'action. (le) Voy. *Il faut prendre un parti.*
Prix de la justice et de l'humanité, 39. 256
Procès (sur le) de mademoiselle Camp, 41. 271
De Chauffre, *idem.* 278
Profession de foi des théistes, 45. 60
Prologues en vers de la Prude, 7. 141-146
De Samson, 9. 159
De la princesse de Navarre, 9. 203-206
De la Guerre civile de Genève, 14. 295
Prophétie (la) de la Sorbonne, 67. 252
Prude, (la) com. 7. 137
Pucelle, (la) poëme, 13. 1
Pyrrhonisme (le) de l'histoire, 36. 9

Q

Quand, (les) 67. 115
Que, (les) *idem.* 123
Quelques petites hardiesses de M. Clair, à l'occasion d'un panégyrique de saint Louis, 69. 179
Questions (les) de Zapata, 47. 54
Sur l'Encyclopédie. voy. *Dictionnaire philosophique.*
Sur les miracles, 67. 337
Qui, (les) *idem.* 124
Quoi, (les) *idem.* 125

R

Recueil des Lettres de M. de Voltaire, 79 96
(Voy. les tab. part.) 74-78. 97. 98. & 99.
Réflexions pour les sots, 67. 49
Réfutation d'un écrit anonyme contre la mémoire de M. Saurin, 69. 190
Relation de la mort du chevalier de la Barre, 41. 77

Touchant un maure blanc, amené d'Afrique à Paris en 1744, tome 43. p. 145
De la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier, 67. 81
Du voyage de M. le marquis le Franc de Pompignan, depuis Pompignan jusqu'à Fontainebleau, *idem.* 131
Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, 29. 152
Sur les pensées de Pascal, 45. 3
Remerciment sincère à un homme charitable, 67. 6
Remontrances du pays de Gex au roi, 40. 166
Du corps des pasteurs du Gévaudan à Antoine Jacques Rustan, 47. 3
Réponse à la Beaumelle, 36. 3
A l'écrit d'un avocat sur l'affaire de M. de Morangiés, 41. 234
Aux objections principales qu'on a faites en France contre la Philosophie de Newton. Voy. *Défense* du newtonianisme.
A un détracteur de Corneille, 72. 8
A un académicien sur Corneille, *idem.* 9
Requête à tous les magistrats du royaume, 39. 167
Au roi pour les serfs de Saint-Claude, *idem.* 154
Rescrit de l'empereur de la Chine, 67. 69
Rois pasteurs, (les) trag. lyr. Voy. *Tanis et Zélide.*
Rome sauvée, trag. 4. 149
Russe à Paris, (le) fat. 16. 150

S.

Samson, op. 9. 155
Saül, drame, 67. 293
Scythes, (les) trag. 5. 153
Sémiramis, trag. 3. 275
Sentiment d'un académicien de Lyon sur quelques endroits des Commentaires sur Corneille 72. 16
Sermon du pape Nicolas Chariteski, 40. 203
Des Cinquante, 45. 93
Du rabbin Akib, *idem.* 119
Prêché à Basle, par Josias Rosette, *idem.* 206
Sésostris, conte, 16. 83
Si, (les) 67. 117
Siècle de Louis XIV, t. 18-20. (Voy. les tab. part.)
Singularités (des) de la nature, 43. 151
Socrate, ouvrage dramatique, 9. 105
Songe creux, (le) conte, 16. 95
Songe de Platon, 66. 256
Sophonisbe, trag. 5. 345

Stances, tome I. p. 273-304
(Voy. la tab. part.)
A M. de Cideville, 17. 72-151
A M. le comte de Treſſan, *idem.* 97
Sur la princeſſe de Saxe, *idem.* 190
A madame du Bocage, *idem.* 228
Sur M. Goldoni, *idem.* 237
A monſeigneur l'électeur Palatin, *idem.* 241-243
Les Pour, les Que, les Qui, les Quoi, 67. 123-126
Hymne chantée au village de Pompignan, *id.* 138
A M. Rival à l'occaſion de Servet, 69. 353
Supplément au Siècle de Louis XIV, 36. 123
Aux cauſes célèbres ou procès de Clauſtre, 41. 278
Au diſcours aux Velches, 67. 231
Supplique des ſerfs de Saint-Claude à monſieur le chancelier, 40. 153
Sur l'Encyclopédie, 67. 448
Sur les Panégyriques, par Irénée Aléthès, 71. 86
Syſtêmes, (les) fat. 16. 220

T.

Table générale alphabétique des ouvrages contenus dans cette édition, 100.
Chronologique, *idem.*
Tables particulières. (Voy. à la fin de chaque vol.)
Tactique, (la) fat. 16. 247
Tancrède, 4. 305
Tanis et Zélide, ou les rois paſteurs, tragédie lyrique, 10. 133
Taureau blanc, (le) rom. 66. 188
Temple (le) de la Gloire, op. 10. 1
Du Goût, poëme, 14. 141
De l'Amitié, poëme, *idem.* 207
Temps préſent, (le) fat. 16. 273
Théâtre anglais, (du) par Jérôme Carré, 68. 295
Theleme et Macare, conte, 16. 64
Timon, ou ſur le paradoxe que les ſciences ont nui aux mœurs, 40. 192
Toeſin (le) des rois, 39. 104
Tolérance, (la) trag. Voy. *Guèbres*, *traité.*
Tombeau (le) de la Sorbonne, 71. 263
Tout en Dieu, commentaire ſur Mallebranche, par l'abbé de Tilladet, 44. 207
Traduction de l'Homélie du paſteur Bourn, 45. 221
D'une lettres de milord Bolingbrocke à milord Cornsbury, 46. 115
Du poëme de Jean Plokof, 68. 182

Traductions en prose de divers passages d'auteurs anciens ou étrangers.

Ablavius, tome 46. p. 78
Abubeker, 23. 83
Aboulféda, 53. 264
Achmet (lettre à Charles XII), 32. 251
Au bacha de Bender, *idem*. 260. 264
Acte (ancien) d'affranchissement, 34. 15
Actes des apôtres, t. 40. p. 273. 309. t. 45. p. 222. t. 46. p. 254. et suiv. t. 56. p. 303. 327. t. 61. p. 103 et suiv. t. 62. p. 183. et suiv.
Adisson, 1. 257
Adrien I, 62. 209
Adrien IV, t. 23. p. 177. t. 24. p. 102. t. 39. p. 132. t. 58. p. 129.
Alcoran, (l') t. 23. p. 76. 80. 95. 97. t. 36. p. 208. t. 52. p. 151 et suiv.
Alonzo d'Ercilla, 12. 384 et suiv.
Ambroise, (saint) t. 37. p. 72. t. 40. p. 332. t. 52. p. 207.
Ammien Marcellin, 58. 125
Anastase, 36. 71
Anaxagore, 44. 243
Apocalypse, 54. 176
Apocryphes, (livres) t. 23. p. 117 et suiv. t. 47. p. 102 et suiv. t. 53. p. 117 et suiv.
Apulée, t. 22. p. 110. t. 46. p. 168.
Aristote, t. 53. p. 253. t. 54. p. 138.
Arnobe, 54. 45
Athanase, (saint) t. 45. p. 295. t. 63. p. 55.
Avalkedi, 52. 196
Auguste, roi de Pologne, 38. 60
Augustin, (saint) t. 16. p. 185. t. 24. p. 63. t. 35. p. 232. t. 37. p. 65. 72. t. 46. p. 14. t. 49. p. 242. t. 50. p. 225. 277. t. 51. p. 119. t. 52. p. 95. 219. t. 53. p. 86. t. 56. p. 142. t. 57. p. 18. t. 58. p. 70. 229. t. 59. p. 108. t. 61. p. 147. t. 67. p. 236.
Bacon, (François) 54. 142. 154
Bacon, (Roger) 54. 138
Baruch, 36. 206
Beccai, 69. 39
Bellarmin, 36. 70. 71
Benjamin de Tudèle, 48. 195
Benoît XIV. 3. 103
Berenger, 24. 66
Bernard, (saint) *idem*. 96

Berose, t. 35. p. 114. t. 46. p. 228. t. 51. p. 278. t. 53. p. 201.
Bible, t. 11. p. 247. et suiv. t. 36. p. 285 et suiv. t. 39. p. 57 et suiv. 215. t. 40. p. 313 et suiv. t. 45. p. 62 et suiv. 276 et suiv. t. 46. 186 et suiv. t. 47-48. t. 53. p. 97. 98. t. 59. p. 157 et suiv.
Boërhaave, 58. 47
Boisvin, 69. 410
Boniface VIII, t. 24. p. 263. t. 30. p. 292. t. 54. p. 325 et suiv.
Bulle In cœna domini, 21. 382
De la Cruzade, 26. 17
Busembaüm, 40. 300

Caldéron, 10. 245. 312
Calvin, 26. 256. 258
Cam-hi, t. 35. p. 203 t. 51. p. 142. t. 68. p. 219. 220.
Camouens, (le) 12. 361
Cantique des Cantiques, t. 14. p. 286 et suiv. t. 57. p. 62.
Catéchisme indien, 35. 223 et suiv.
Celse, 22. 110
Cerrati, 74. 411
César, 35. 219
Charlemagne, t. 23. p. 184 et suiv. t. 30. p. 68. t. 71. p. 9.
Charles II, tome 57. 26
Chronique de Metz, 71. 199
Chrysostôme, (saint) t. 37. p. 142. t. 55. p. 178. 242. t. 60. p. 36. t. 61. p. 11.
Cicéron, t 2. p. 317. t. 14. p. 127. t. 36. p. 25. t. 37. p. 76. t. 40. p. 271. t. 41. p. 58. t. 44. p. 234. t. 54. p. 64. 80. t. 56 p. 144. 145. t. 57. p. 305. t. 58. p. 76.
Clarke, 44. 26 et suiv.
Clément VI. 30. 330
Clément d'Alexandrie, t. 22. p. 144. t. 61. p. 144. t. 63. p. 165.
Cocchi, lettre sur la Henriade, 12. 81
Concile de Mâcon, 55. 213

Confucius,

Confucius, t. 23. p. 31. 36. t. 50. p. 121. t. 51. p. 10. t. 61. p. 216. t. 68. p. 215.
Conſtantin, (ſa prétendue donation.) tome 23. p. 131. t. 49. p. 295. t. 53. p. 229. t. 55. p. 218. 270.
Cyprien, (ſaint) t. 46. p. 67. t. 49. 270. t. 54. p. 177. t. 57. p. 22.
Cyrille, (ſaint) 54. 178

Dante, (le) 27. 55
Delrio, 39. 283
Denis d'Alexandrie, t. 57. 6
Denis l'aréopagite, 56. 278
Deſcartes, t. 55. p. 14. et ſuiv. t. 57. p. 116. t. 59. p. 131.
Deſvignes, (Pierre) 24. 146
Deuteronome, t. 36. p. 237. t. 37. p. 10 et ſuiv. t. 57. p. 15. 92.
Dominique, (ſaint.) 60. 70
Dryden, 2. 20
Ducas, 25. 216

Eccléſiaſte, t. 14. p. 261 et ſuiv. t. 54. p. 311. t. 57. p. 61.
Echard, (Laurent) t. 54. p. 317. t. 57. p. 77.
Eginhard, 36. 76
Eliſabeth, (reine) 27 271. 273
Enoch, 53. 41
Epictète, t. 50. p. 197. 237. t. 59. p. 274.
Epiphane, (ſaint) 49. 260 et ſuiv.
Eſdras, 61. 137
Evangéliſtes, t. 22. p. 146 et ſuiv. t. 36. p. 92. t. 46. p. 24. et ſuiv. t. 51. p. 96. et ſuiv. t. 57. p. 93. et ſuiv.
Evangiles, (les cinquante) t. 49. p. 3 - 209. t. 57. p. 101.
Euclyde, 58. 250
Evêque de Bitonto, 28. 7
Evêque de Lyon ſur les miracles, 23. 281
Euripide, t. 3. p. 305. t. 4. p. 98. t. 53. p. 15 et ſuiv. 307.
Euſèbe, t. 23. p. 126. t. 40. p. 291.

Eusèbe de Cesarée, t. 40. p. 291. t. 57. p. 102. t. 63. p. 60. 236.
Exode, 37. 12 et suiv.
Ezéchiel, t. 22. p. 201. t. 45. p. 284 et suiv. t. 47. p. 20 et suiv. t. 53. p. 94. t. 54. p. 176. t. 57. p. 66 et suiv. 270. et suiv. t. 60. p. 304. t. 67. p. 265 et suiv.

Fabricius, 71. 115
Fingal, 53. 24
Formule franc-salienne, 40. 84
Formule des prières d'Isis et d'Orphée, t 61. p. 135. 136.
Frédéric II, empereur, 30. 255

Garasse, 68. 352
Gassendi, t. 50. p. 129. t. 52. p. 210. t. 68. 357.
Gélase, 67. 196
Genèse, (la) t. 35. p. 210. t. 37. p. 89. t. 45. p. 168 et suiv. t. 52. p. 47 et suiv. t. 53. 203 et suiv. t. 63. p. 227. 228. t. 67. p. 248.
Goldast, 44. 152
Grégoire II, t. 26. p. 241. t. 58. p. 12.
Grégoire IV, 23. 222
Grégoire VII, 30. 160
Grégoire IX, t. 24. p. 141. t. 30. 251
Grégoire de Naziance, (saint) 55. 284
Grégoire de Nysse, 23. 198
Grotius, 53. 268

Henri IV, empereur, 30. 173
Hermas, 47. 38
Hérodote, t. 38. p 162. t. 55. p. 179. t. 56. p. 185. t. 60. p. 33.
Hésiode, t. 6. p. 5. t. 57. p. 114.
Hilaire, (saint) t. 37. p. 71. t. 40. p. 332. t. 52. p. 207.
Histoire de la mort de Moïse, 46. 220
Holwel, t. 35. p. 259. t. 60. p. 237, 240.
Homère, t. 12. p. 341. t. 58. p. 320. t. 62. p. 255 et suiv.
Honorius I, 23. 155

Horace, t. 6. p. 6. t. 22. p. 136. t. 60. p. 104. t. 62. p. 247 et suiv. t. 63. p. 152.
Hoved, 25. 32
Hume, 62. 59
Hus, (Jean) 31. 52

Janfénius, 20. 289
Jean, (faint) t. 46. p. 319. t. 59. p. 58. t. 62. p. 85. t. 63. p. 167.
Jean XXII, 30. 316
Jean fans terre, 56. 231
Jérémie, t. 36. p. 204. t. 57. p. 64. t. 63. p. 155.
Jérôme, (faint) t. 37. p. 6. 51. 74. t. 47. p. 240. 312. t. 53. p. 103. t. 54. p. 248. t. 56. p. 304. 308. t. 59. p. 204. t. 60 p. 150.
Ignace, (faint) martyr, 53. 159
Innocent III, t. 24. p. 248. t. 30. p. 231. t. 55. p. 249.
Innocent VIII. Bulle contre les Vaudois, 38. 289.
Inſcription d'un tableau à Rome, t. 30. p. 196. t. 37. p. 274.
Sur l'expulſion des jéſuites, 37. 101
Job, t. 45. p. 264. t. 53. p. 192.
Joſeph I, 31. 332.
Joſephe, t. 22. p. 229. t. 37. p. 58 t. 46. p. 223. t. 49. p. 212. t. 52. p. 82. t. 54. p. 136. t. 56. p. 323.
Joſué, t. 37. p. 10. t. 40. p. 313.
Irénée, (faint) t. 22. p. 148. t. 37. p. 71. t. 40. p. 332.
Iſaïe, t. 22. p. 199. t. 37. p. 66. t. 45. p. 109. t. 46. p. 22. 150. t. 54. p. 212. t. 55. p. 186. t 59. p. 157. t. 62. p. 47. t. 68. p. 235.
Jude, (faint) t. 22. p. 224. 225. t. 35. p. 213. t. 54. p. 211. t. 68. p. 234.
Julien, t. 22. p. 126. t. 37 p. 214. t. 39. p. 64. t. 46. p. 17. 92. t. 47. p. 41. t. 53. p. 153 et ſuiv. t. 59. p. 207.
Juſtin, (faint) t. 22. p. 147. t. 23. p. 94. t. 40 p. 251.
Juſtin, t. 46. p. 38. t. 53. p. 106.

Juvenal, tome 40. p. 272
Kien-long, 68. 190. 191. 203
Kirker, *idem*. 208 et suiv.
Lactance, t. 46. p. 54. t. 49. p. 282 et suiv. t. 54. p. 240. t. 55. p. 172. 178. t. 57. p. 4. t. 63. p. 166.
Lamberti, 33. 314
Las Casas, t. 27. p. 125. t. 38. p. 281.
Légende d'Autun, 60. 265
Lettre (prétendue) de Pilate à Tibère, 46. p. 49
Lévitique, t. 36. p. 217. t. 37. p. 120. t. 60. p. 191
Litteræ obscurorum virorum, 68. 344
Livre des choses omises par Moïse, 47. 288
Locke, t. 44. p. 26 et suiv. 135. t. 60. p. 163 et suiv. t. 61. p. 225.
Lois juives, 60. 191
Louis V, 30. 329
Louis de Paramo, 53. 195
Louis d'Outremer, 23. 289
Luc, (saint) t. 23. p. 201. t. 45. p. 24. t. 46. p. 273, t. 47. p. 23. t. 51. p. 111. t. 60. p. 43.
Lucien, 60. 151
Lucrèce, t. 43. p. 186. 190. t. 50. p. 55.
Luther, 31. 123

Machabées, 62. 78 et suiv.
Macrobe, 49. 235
Maffei, sa Mérope, 3. 193 et suiv.
Mahomet, 38. 100 et suiv.
Voy. Alcoran.
Maillard, 54. 255
Marc-Aurèle, t. 39. p. 242. t. 57. p. 91. t. 59. p. 274.
Mathieu Pâris, 30. 251
Matthieu, (saint) t. 45. p. 193. t. 57. p. 15. t. 60. p. 42. t. 67. p. 404.
Maxime de Madaure, t. 50. p. 225. t. 56. p. 141. t. 59. p. 274.
Maxime de Tyr, 56. 140
Méliton, 60. 266
Ménage, 34. 292

Mérope, (tragédie anglaise) 3. 190
Milton, t. 12. p. 325. 399. t. 57. p. 153 et suiv.
Minutius Felix, t. 11. p. 258. t. 54. p. 108.
Montaigu, (madame) 38. 77
Moïse, 61. p. 35. t. 55. 177
Musschembroëck, 43. 213

Newton, Descartes, Locke, Clarke, Leibnitz, Mallebranche, Smith et autres philosophes modernes, t. 42 et 43, (passim.)
Nicetas, 24. 193
Nicodème, (évangile de) 57. 102
Nombres, 57. 15
Norberg, 33. 220

Oléarius, 33. 23
Origène, t. 36. p. 26. t. 39. p. 42. t. 40. p. 284. t. 52. p. 25. t. 55. p. 153. t. 62. p. 164.
Orphée, t. 22. p. 172. t. 37. p. 76. t. 54. p. 223. t. 59. p. 273.
Osée, t. 45. p. 283 et suiv. t. 54. p. 254. t. 61. p. 163. t. 67. p. 268.
Otway, t. 1. p. 258. t. 68. p. 313 et suiv.
Ozius, 53. 230

Pachimère, 23. 47
Palafox, (Jean) 27. 29
Pascal, pape, 30. 174
Paul, (saint) t. 46. 5 et suiv. t. 47. p. 32. t. 50. p. 175. 193. 194. t. 53. p. 168. 169. t. 55. p. 191. t. 56. p. 325 et suiv. t. 61. p. 203 et suiv. t. 62. p. 86. 223. 253. t. 67. p. 237.
Pegna, (François) 60. 63
Pen, 45. 86
Pepin, (sa donation), 23. 150
Perri, (J) 57. 187
Perse, 49. 225
Pétrarque, 71. 56 et suiv.
Pétrone, 36. 51 et suiv.
Philippe II, 27. 262
Philippe-le Bel, 34. 19

Philon, t. 37. p. 103. t. 40. p. 177. t. 47. p. 145. t. 55. p. 324. t. 57. p. 228. t. 59. p. 58. t. 60. p. 284. t. 63. p. 164.
Photius, 23. 274
Pic de la Mirandole, 26. 50
Pierre, (faint) 54. 211
Pierre I, t. 33. p. 225. 261. 291. 313. 337
La condamnation d'Alexis, *idem*. 374
Son traité de Neuſtad, *idem*. 379
Le couronnement de la czarine, *idem*. 391
Platon, t. 11. p. 244. t. 22. p. 122. t. 46. p. 281. et ſuiv. 318. t. 49. p. 221. t. 53. p. 240. t. 54. p. 200. t. 61. p. 253. et ſuiv.
Plaute, t. 46. p. 138. t. 60. p. 36. t. 68. p. 161. 162.
Plutarque, t. 40. p. 25. t. 54. p. 46. t. 58. p. 3.
Polybe, 57. 92
Pope, t. 14. p. 111. t. 54. p. 245. t. 57. p. 132
Porter, 57. 35
Prière ruſſe, 32. 82
Prophétes, 47. 69 et ſuiv.
Pſaumes, t. 22. p. 203. t. 46. p. 312. 313. t. 53. p. 25.
Puffendorf, t. 56. p. 241. t. 58. p. 296.

Ratram, 24. 64
Remi, (faint) t. 23. p. 182. t. 60. p. 224.

Sa, (Emmanuel) 37. 224
Sadder, (le) t. 23. p. 66. et ſuiv. t. 37. p. 83. et ſuiv. 50. p. 163.
Salomon, t. 43. p. 167. t. 52. p. 43. t. 62. p. 213 et ſuiv.
Samuel, 54. 217
Sanchoniaton, t. 11. p. 246. t. 36. p. 25.
Scaliger, 69. 36
Scrafton, t. 35. p. 108. t. 40. p. 58.
Sénèque le philoſophe, t. 35. p. 205. t. 41. p. 58. t. 71. p. 163.
Sénèque le tragique, t. 27. p. 55.

Servet, t. 26. p. 255
Shadwell, 68. 164
Shakeſpeare, t. 10. p. 175. et ſuiv. t. 11. p. 261. t. 53. p. 289. t. 58. p. 267. t. 65. p. 189. t. 68. p. 296. et ſuiv. 318. t. 71. p. 193. et ſuiv. t. 72. p. 232.
Shaſta, (le) t. 23. p. 43. 44. t. 35, p. 202. t. 44. p. 230. t. 53. p. 39. et ſuiv. t. 68. p. 231.
Shaftesbury, t. 45. p. 138. t. 54. p. 243.
Sigiſmond Auguſte, ſa loi de tolérance, 38. 55 59
Sinéſius, 41.
Sixte-Quint, t. 29. p. 22. t. 39. p. 321.
Sophocle, t. 1. p. 20. et ſuiv. t. 4. p. 109. et ſuiv. t. 11. p. 243.
Sorbonne, décret ſur la Pucelle d'Orléans, t. 37. p. 153. t. 53. p. 211. t. 60. p. 17.
Spinoſa, t. 44. p. 109. t. 56. p. 147. et ſuiv.
Strada, t. 27. 241. t. 55. p. 244.
Swift, 71. 99
Sydenham, 58. 46

Tacite, t. 36. p. 50. t. 45. p. 44. t. 56. p. 115. et ſuiv. 54
Talmud (le) 56. 197
Tamerlan, 23. 327
Taſſe, (le) 12.
Tatien, t. 46. p. 40. t. 52. p. 207.
Tertullien, t. 22. p. 148. t. 37. p. 71. t. 39. p. 44. t. 40. p. 331. t. 46. p. 42. 43. t. 57. p. 21.
Teſtament, (ancien et nouveau) t. 47. 48. 49. 225
Thomas, (ſaint) 37. 12. 68
Thomas (ſaint) d'Aquin 51.
Thou, (de) 34. 86. 100. 115. 137. 174. 59
Tillotſon, 41.
Tite Live, t. 36. p. 38. t. 57. p. 77. 288
Toland, 36. 145
Traité de Jaher et du lord Clive, 35. 359
Triſſin, (le) 12.

Vanini, t. 54. p. 59. t. 55. p. 283
Varabadu (le) livre indien, 27. 78
Veidam, (le) t. 23. p. 56 et suiv. t. 27. p. 78. t. 36. p. 234.
Véra, 63. 49
Vigilantius, 40. 251
Virgile, 43. 191
Vopiscus, lettre de l'empereur Adrien, t. 49. p. 254. t. 52. p. 175.
Warburton, t. 36. p. 235 et suiv. t. 52. p. 221. t. 62. p. 256. t. 67. p. 177.
Wolf, t. 36. p. 119. t. 74. p. 122.

Yontching, t. 29. p. 125. t. 51. p. 142. t. 59. p. 139.

Zacharie, 54 289
Zaleucus, t. 22. p. 124. t. 44. p. 144.
Zoroastre, 51. 10

Traductions en Vers de fragmens d'auteurs anciens ou étrangers.

Adisson, t. 53. 297
Aratus, t. 44. p. 207. t. 51. p. 70. t. 59. p. 246.
Arioste, (l') t. 54. p. 86. t. 56. p. 237. t. 57. p. 136 et suiv.

Baptiste Mantuan, 63. 94
Bèze, (Théodore de) 52. 278
Butler, t. 62. p. 22. t. 72. p. 161.

Cicéron, 4. 156
Claudien, 60. 33
Clément d'Alexandrie, t. 37. p. 75. t. 54. p. 223. t. 57. p. 59.

Dante, (le) t. 25. p. 146. t. 56. p. 66. t. 70. p. 354.
Diamante, 57. 258
Dryden, t. 54. p. 265. t. 68. p. 280.

Euripide, 4. 138

Garth, 54, 300

Haller, 51. 258
Harvey, 56. A
Hésiode, t. 53. p. 48. t. 57. p. 125.

Homère, t. 57. p. 130 t. 61. p. 253. t. 62. p. 259.
Horace, t. 19. p. 55. t. 22. p. 67. t. 38. p. 293. t. 53. p. 8. t. 54. p. 228. t. 60. p. 33. t. 67. p. 180.

Lopès de Vega, 55. 256
Lucain, t. 12. p. 356. 380. t. 59. p. 263.
Lucrèce, t. 2. p. 368. t. 37. p. 60. t. 50. p. 44. 281.

Machiavel, 53. 35
Mandeville, 52. 44
Martial, t. 54. p. 285. t. 55. p. 166. t. 59. p. 263.
Marvel, 56. 42
Middleton, 59. 261
Milton, t. 12. p. 393. t. 57. p. 163. t. 60. p. 258. t. 70. p. 200.
Mordant, (Philippe) 55. 65

Orphée, t. 44. p. 192. t. 57. p. 59.
Ovide, t. 43. p. 133. t. 54. p. 9. 27. t. 55. p. 318. t. 58. p. 72. 75. 232. t. 59. p. 263. t. 68. p. 248.

Pétrarque, 25. 147
Pétrone, 36. 55
Perse, 56. 324
Pindare, 54. 291
Polignac, (cardinal de) vers de l'Anti-Lucrèce, 53. 67
Pope, t. 60. p. 118. t. 61. p. 292. t. 67. p. 143 et suiv. t. 69. p. 326 et suiv.
Prior, t. 52. p. 214. t. 54. p. 301.
Prudence, 53. 151

Rochester, 62. 199
Rutilius, 46. 44

Sadi, t. 25. p. 153. t. 63. p. 290. t. 70. p. 353.
Sénèque le tragique, t. 37. p. 37. t. 44. p. 234. t. 46. p. 176. t. 57. p. 91.
Shakespeare, t. 10. p. 175. 238. t. 52. p. 304. t. 53. p. 294. t. 68. p. 277. t. 71. p. 64.
Solon, 52. 278
Stace, 59. 263

Tertullien, 54. 12
Théocrite, 57. 37
Trithème, (Jean) 54. 254

Vers sybillins, t. 22. p. 146. t. 39. p. 55.
Arabes sur Griafar le Barmécide, 23. 92
Anglais, 39. 26
Latins de l'épitaphe du cardinal Barberin, *idem.* 95
Idem, hymne, 51. 71
Idem, 54. 174
Grecs de l'anthologie, 57. 117. 118
Latins sur Vanini, 68. 353
Virgile, t. 22. p. 130. 145. 162. t. 35. p. 219. t. 37. p. 61. t. 52. p. 26. 256. t. 53. p. 32. 324. t. 55. p. 31. 36. 175. 195. t. 57. p. 87. p. 90. t. 58. p. 75. t. 62. p. 66. 82. p. 190. t. 63. p. 148. t. 67. p. 220.

Waller, 62. 202

Xénophanes, 57. 59

Tragédie anglaise, (de la) 68. 275
Traité sur la tolérance, à l'occasion de la mort de Jean Calas, 40. 219
De métaphysique, 44. 12
Triumvirat, (le) trag. 5. 79
Trois manières, (les) conte, 16. 53
Trois empereurs, (les) en sorbonne, sat. *idem.* 191

V.

Vanité, (la) sat. 16. 142
Variantes (Voyez à la suite de chaque ouvrage.)
Variantes et Notes du Théâtre, 11. (Voy. la tab. part.)
Vers techniques sur l'histoire d'Allemagne, 30. 25
Vie de Molière avec de petits sommaires de ses pièces, 68. 121
Vie (la) de Voltaire, 100. Voyez aussi le Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade, 69. 280
Vision de Babouc, rom. Voyez *Monde* (le) comme il va.
Un Chrétien contre six juifs, 37. 2
Voix (la) du sage et du peuple, 39. 7
Du curé, sur les cerfs du mont Jura, 40. 127

Voyage à Berlin, tome 14. p. 253
De la raiſon, 66. 277
Utile Examen des trois dernières épîtres de Rouſſeau, 69. 105

Z.

Zadig ou la Deſtinée, hiſtoire orientale, 64. 3
Zaïre, trag. 2. 1
Zulime, trag. 3. 1

TABLE
CHRONOLOGIQUE
DES OEUVRES
DE VOLTAIRE,
OU EPOQUES DE LA PUBLICATION DE SES PRINCIPAUX OUVRAGES.

N. B. *Le chiffre indique le tome de la collection; l'astérisque, les ouvrages imprimés ou recueillis pour la première fois dans cette édition; et les guillemets, ceux dont la date n'est point certaine.* (*)

1706. *Epître* à M. le dauphin, fils unique de Louis XIV, pour un officier invalide, tome 15.
1712. * *Ode* sur le vœu de Louis XIII, *idem.*
1713. *Epître* à madame la comtesse de Fontaine, *idem.*
1714. *Le cadenas*, *L'anti-Giton*, contes, 16.
* *La Police* sous Louis XIV, poëme, 14.
1715. * *La bastille*, poëme, *idem.*
1716. *Lettre* en vers à l'abbé de Bussy, 17.
1717. * *Epître* au duc d'Orléans, régent, 15.

Nota. *On n'indique ici que les plus anciennes de ces petites pièces, les autres se succédant presque sans interruption dans toutes les années de la vie de l'auteur; un grand nombre d'entre elles, et presque toutes les lettres paraissent pour la première fois dans cette édition.*

1718. *Oedipe*, trag. (faite en 1713,) 1.
1719. *Lettres* à M. de Génonville, sur Oedipe, *idem.*
1720. * *Artemire*, trag. *idem*,
1722. » *Le pour et contre*, (ou épître à Uranie) 14.

(*) Beaucoup de petits ouvrages de M. de Voltaire ont paru sans nom d'auteur ni d'imprimeur et sans date. Ce n'est que par une lecture réfléchie des correspondances qu'on a pu trouver les dates de ces ouvrages.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51656/fragment/page=0416

1723. *La Henriade*, sous le titre de poëme de la Ligue, t. 12.
1724. *Mariamne*, trag. 1.
* *La fête de Bellebat*, 14.
1725. *L'indiscret*, com. 7.
1726 *Essai* sur la poésie épique, 12.
1727. *Essai* sur les guerres civiles de France, *idem*.
1728. } *Les lettres philosophiques* écrites en anglais
1729. } à M. Thiriot.
1730. *Brutus*, trag. 1.
La mort de mademoiselle le Couvreur, poëme, 14.
1731. *Histoire* de Charles XII, 32.
Défense de milord Bolingbrocke, 46.
1732. *Le temple* du Goût, poëme, 14.
* *Eryphile*, trag. 1.
Zaïre, trag. 2.
Samson, op. (imprimé en 1750) 9.
1733. *Les lettres philosophiques* en français (jointes au Dict. Philos.)
» *Le temple* de l'Amitié, poëme, 14.
1734. *Adelaïde du Guesclin*, trag. (imprimée en 1765) 2.
Les quatre prémiers *Discours* en vers sur l'homme, 14.
Sur la campagne d'Italie, poëme, *idem*.
* *Traité* de métaphysique, 45.
1735. *La mort de César*, trag. (faite en 1731) 2.
* *Tanis et Zelide* ou les Rois pasteurs, op. 10.
1736. *Alzire*, trag. 2.
L'enfant prodigue, com. 7.
Le mondain, sat. 16.
1737. Les trois derniers *Discours* en vers sur l'homme, 14.
1738. *Elémens* de philosophie de Newton, (écrits vers 1735) 42.
* *Essai* sur la nature du feu et sa propagation, 43.
* *Mémoire* sur un ouvrage de physique de madame du Châtelet, *ibid.*
Observations sur J. Law, Melon et Dutot, etc. 39.
Le préservatif, 69.
Remarques sur les pensées de Pascal, 45.

1739. *Discours* sur l'histoire de Charles XII, tome 32.
* *Défense* du newtonianisme, 42.
* *Mémoire* sur la satire, 69.
Vie de Molière, 68.

1740. *Zulime*, trag. (imprimée en 1761) 3.
Pandore, op. (imprimée en 1756) 10.
* *Exposition* du livre des Institutions physiques de madame du Châtelet, 43.
Préface et *extrait* de l'Anti-Machiavel, 69.
» *Courte réponse* aux longs discours d'un docteur allemand, 69.

1741. » *Doutes* sur la mesure des forces motrices, 43.
» *Conseils* à un journaliste, 69.
» *Utile examen* des trois dernières épîtres de Rousseau, *idem*.

1742. *Le fanatisme* ou Mahomet le prophète, trag. (faite en 1739) 3.
» *Conseils* à M. Racine, etc. 69.

1743. *Mérope*, trag. (faite en 1737) 3.

1744. *Relation* touchant un maure blanc, 43.
Les événemens de l'année 1744, poëme, 14.
» *Cosi sancta*, rom. 66.

1745. *La princesse de Navarre*, com. ballet. 9.
Le temple de la Gloire, op. 10.
Le poëme de Fontenoi, 14.
Dissertation sur le changemens arrivés dans le globe, 43.

1746. *Discours* de réception à l'académie française, 68.
Le monde comme il va, vision de Babouc, rom. 64.
Histoire de la guerre de 1741, (fondue en partie dans le Précis du siecle de Louis XV.)

1747. *La prude*, com. 7.
Memnon ou la Sagesse humaine, rom. 64.
» *Histoire* des voyages de Scarmentado, rom. 64.

1748. *Sémiramis*, trag. 3.
Panégyrique de Louis XV, 68.
Eloge des officiers, morts dans la guerre de 1741, 68.
Zadig ou la Destinée, rom. 64.

1749. *Nanine*, com. 7.

La femme qui a raison, com. (imprimée en 1759) tome 8.
* *Des embellissemens* de Paris, 39.
* *Panégyrique* de saint Louis, 70.
1750. *Oreste*, trag. 4.
La voix du sage et du peuple, 39.
Remercîment sincère à un homme charitable, 67.
* *Voyage* à Berlin, 14.
1751. » *Idées* de la Mothe la Vayer, 39.
» *De la paix* perpétuelle, *idem*.
1752. *Le duc de Foix*, trag. 2.
Rome sauvée, trag. 4.
Siècle de Louis XIV, 18. 19. 20.
Diatribe d'Akakia, 67.
Micromégas, rom. 64.
» *Fragment* des instructions pour le prince royal de.... 39.
1753. » *Doutes* sur quelques points de l'histoire de l'Empire, 71.
* » *Le tombeau* de la sorbonne, *idem*.
» *Pensées* sur l'administration publique, 39.
1754. * *Annales* de l'Empire, 30. 31.
Eloge historique de madame la marquise du Châtelet, 68.
1755. *La Pucelle* (commencée vers 1730, la première édition donnée par l'auteur est de 1762) 13.
L'Orphelin de la Chine, trag. 4.
1756. *Essai* sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne, etc. (fait pour madame du Châtelet vers l'année 1740. Quelques fragmens dérobés à l'auteur avaient été imprimés en 1754, sous le titre d'abrégé de l'histoire universelle) t. 22-29.
Le désastre de Lisbonne, poëme, 14.
Les articles pour l'Encyclopédie, (joints au Dict. philos.)
» *Requête* à tous les magistrats du royaume, 39.
1757. *Articles* pour l'Encyclopédie.
» *Précis* du siecle de Louis XV, 21.
1758. *Réfutation* d'un écrit contre M. Saurin, 63.

Candide ou l'Optimisme, rom. tome 64.
1759. *Socrate*, ouvrage dramatique, 9.
L'Ecclesiaste, poëme, 14.
Le Cantique des Cantiques, *idem*.
Rélation de la mort du jésuite Berthier, etc. 67.
Histoire de Russie sous Pierre I, (la seconde partie ne parut qu'en 1763) 33.
* *Mémoires* pour servir à la vie de l'auteur, écrits par lui-même, 100. (A la fin de la vie de Voltaire, par M. le marquis de Condorcet.)
1760. *Tancrède*, trag. 4.
L'Ecossaise, com. 8.
Plaidoyer de Ramponeau, et la plupart des facéties du tome 67.
Le pauvre diable, sat. 16.
Le Russe à Paris, sat. *idem*.
La Vanité, sat. *idem*.
1761. *Rescrit* de l'empereur de la Chine, 67.
Conversation de l'abbé Grizel et de l'intendant des menus, 50.
Sermon du rabbin Akib, 45.
Du théâtre anglais, par Jérôme Carré, (imprimé d'abord sous le titre d'Appel à toutes les nations etc) 68.
Lettre de Charles Gouju à ses frères, 67.
1762. *Le droit du seigneur*, com. 8.
* *Sermon* des cinquante, 45.
* *Eloge* de M. de Crébillon, 68.
Olimpie, trag. 5.
Idées républicaines, 39.
1763. *Traité* sur la tolérance, 40.
Remarques sur l'Histoire générale, ou supplément à l'Essai sur les mœurs, etc. 29.
Saul, drame, 67.
Le catéchisme de l'honnête homme, (c'est le dialogue du caloyer, etc.) 50.
Lettres d'un quaker à Jean-Georges, 67.
Histoire de Russie, etc. seconde partie, 33.
1764. *Contes* de Guillaume Vadé, 16.
Commentaire sur Corneille, 72. 73.

Discours

Discours aux Velches, 67.
Dictionnaire philosophique, (commencé en 1760 imprimé en 1764, en un volume, et fort augmenté depuis sous le titre de Questions sur l'Encyclopédie.) 52-63.
Doutes sur le testament du cardinal de Richelieu, etc. 38.
Le blanc et le noir, rom. 64.
Jeannot et colin, rom. *idem.*
Pot pourri, 67.
Traduction du Jules-César de Shakespear, 10.
Traduction de l'Héraclius de Calderon, *idem.*
1765. *Le triumvirat*, trag. 5.
Mandement d'Alexis, etc. 67.
Questions sur les miracles, *idem.*
* *Le pyrrhonisme* de l'histoire, 36.
La philosophie de l'histoire, (écrite en 1763 et 1764. L'auteur l'a depuis fait servir d'introducion à l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.) 22.
1766. *Essai* sur les proscriptions, ou Des conspirations contre les peuples, 38.
Relation de la mort du chevalier de la Barre, 41.
Avis au public sur les parricides des Calas et des Sirven, *idem.*
Commentaire sur le traité des délits et des peines, 39.
Le philosophe ignorant, 44.
Petit commentaire sur l'éloge du dauphin, par M. Thomas, 69.
Anecdotes sur Bélisaire, 67.
1767. *Les Scythes*, trag. 5.
Charlot ou la comtesse de Givry, com. 8.
Examen important de Bolingbroke, (supposé écrit en 1736) 45.
Questions de Zapata, 47.
La défense de mon oncle, 36.
Lettres à son altesse monseigneur le prince de ***, (Brunsvick) sur Rabelais, etc. 68.

L'homme aux quarante écus, tome. 65.
Les honnetetés littéraires, 69.
Le dîner du comte de Boulainvilliers, 51.
Canonisation de saint Cucufin, 67.
Lettre sur les panégyriques, 71.
L'ingénu, rom. 65.
1768. *Guerre civile* de Genève, poëme, 14.
La princesse de Babylone, rom. 65.
* *Le baron d'Otrante*, op. buffa. 10.
* *Les deux tonneaux*, op. com. *idem.*
Les droits des hommes et les usurpations des papes, 39.
La profession de foi des théistes, 45.
Relation du bannissement des jésuites de la Chine, ou l'Empereur et frère Rigolet, dial. 51.
Dialogues entre A, B, C, 50.
Sermon, prêché à Bâle, 45.
Homélie du pasteur Bourn, *idem.*
Les colimaçons du R. P. l'Escarbotier, 43.
Les Singularités de la nature, *idem.*
Le Marseillois et le Lion, sat. 16.
Les trois empereurs en sorbonne, sat. *idem.*
" *Instructions* à frère Pédiculoso, etc. 67.
1769. *Les Guèbres* ou la Tolérance, trag. 5.
Histoire de Jenni, 66.
Les lettres d'Amabed, rom. *idem.*
Homélies prêchées à Londres, 45.
Epître à Boileau, 15.
Histoire du parlement de Paris, 34. 35.
Le cri des nations, 39.
Dieu et les hommes, 46.
" * *Supplément* au Siècle de Louis XIV, 36.
" * *Remontrances* du corps des pasteurs du Gévaudan à Rustan, 47.
" *Les adorateurs* ou les louanges de *Dieu*, 51.
1770. *Sophonisbe*, trag. 5.
Réfutation du système de la nature (jointe au Dictionnaire philosophique.)
Traduction du poëme de Jean Plokof, 68.

Epître au roi de la Chine, tome. 15.
Ecrits pour les habitans du mont Jura et pour le pays de Gex, 40.
* *Conseils* raisonnables à M. Bergier, etc. 47.
» * *Procès* de Claustre, 41.
1771. *La mépriſe* d'Arras, *idem.*
Discours d'Anne du Bourg à ses juges, 40.
Lettres de Memmius a Cicéron, 44.
» *Epître* aux Romains, 47.
Le tocsin des rois, 39.
1772. *La begueule*, conte, 16.
Les cabales, les Systèmes, sat. *idem.*
Essai sur les probabilités en fait de justice, 41.
Sur le procès de mademoiselle Camp, *idem.*
Quelques petites hardiesses de M. Clair, à l'occasion d'un panégyrique de St Louis, 69.
» *Tout en Dieu*, commentaire sur Mallebranche, 44.
1773. *Les lois de Minos*, trag. 6.
Discours de l'avocat Belleguier 45.
Les Pélopides, trag. 6.
Le Dépositaire, com. 9.
Fragmens historiques sur l'Inde, 35.
Le taureau blanc, rom. 66.
La tactique, sat. 16.
1774. *Eloge funèbre* de Louis XV, 68.
Au R. P. en Dieu messire Jean de Beauvais, etc. 67.
Dialogue du Pégase et du vieillard, sat. 16.
Il faut prendre un parti, ou le principe d'action, 44.
» *De L'ame*, par Soranus, *idem.*
» *Aventure* de la Mémoire, 66.
1775. *Dom Pèdre*, trag. (commencée en 1761) 6.
Le cri du sang innocent, 41.
Diatribe à l'auteur des Ephémérides, 40.
Voyage de la Raison, 66.
Les filles de Minée, conte, 16.
» *Les oreilles* du comte de Chesterfield, rom. 66.
1776. *Lettres* indiennes, chinoises et tartares à monsieur Paw, 68.

* *L'hôte et l'hôtesse*, divertissement, 14.
* *La bible* commentée, etc. 47. 48. 49.
Lettres à l'académie française, sur Shakespeare, 71.
Un chrétien contre six juifs, 37.
Commentaire historique sur la vie de l'auteur de la Henriade, 69.

1777. * *Histoire* de l'établissement du christianisme, 49.
* *Commentaire* sur l'esprit des lois, 40.
* *Dialogues* d'Ephémère, 51.
* *Le prix* de la justice et de l'humanité, 39.

1778. * *Irène*, trag. 6.
* *Agathocle*, trag. *idem*.

M. de Voltaire, dans son séjour à Paris, avait proposé de refaire le Dictionnaire de l'académie française; messieurs les académiciens s'étaient partagé les lettres de l'alphabet, et il avait pris pour lui la lettre A, comme l'une des plus étendues. Il embrassait avec une ardeur incroyable ce nouveau travail, aussi fastidieux qu'utile, quand la mort l'enleva du milieu de ses compatriotes, le 30 de mai 1778. Il est fort à désirer que l'académie exécute ce dictionnaire sur le plan proposé par M. de Voltaire et adopté par elle. Rien, sans doute, ne contribuerait davantage à fixer la langue française, et à la préserver de toute corruption. Cet ouvrage important paraît d'autant plus nécessaire qu'il règne encore dans la grammaire, l'orthographe, la prononciation, quantité de bizarreries et d'incertitudes qu'il pourrait faire disparaître. Il n'est guère douteux que la nation et l'Europe entière n'adoptassent les principes que l'académie en corps aurait consacrés dans ce nouvau dictionnaire.

Fin du centième et dernier Volume.

22 7/i (100)
S

AB = 22 7/i (100)

DL 5472 c

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51656/fragment/page=0427

VRES

LETES

E

OLTAIRE.

ENTIEME.

UX-PONTS,

et COMPAGNIE.

792.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-51656/fragment/page=0429